



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753187 1

612
Presented by

John Bigelow

*to the
Century Association*

*DM

Meurence

*IM

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
JANVIER. 1745.



A PARIS,
GUILLAUME CAVELIER,
rue S. Jacques.
Chez } La Veuve PISSOT, Quai de Conti,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais

M. DCC. XLV.

Avec Approbation & Privilège du Roy.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

307916

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATION
1905

LISTE DES LIBRAIRES

*qui débitent le Mercure dans les
Provinces du Royaume.*

Bordeaux, *chés* Raimond Labottiere, & *chés* Chap-
puis Laine, Libraires, Place du Palais, à côté de
la Bourse.

Nantes, *chés* Nicolas Verger.

Rennes, *chés* Jouanet Vatar, & Vatar le fils, rue
Dauphine.

Blois, *chés* Masson.

Tours *chés* Gripon, & *chés* Bully.

Rouen, *chés* François-Eustache Herault, & *chés*
Cailloüest.

Châlons-sur-Marne, *chés* Seneuze.

Amiens, *chés* la veuve François, & *chés* Godart.

Arras, *chés* C. Duchamp, & *chés* Barbier.

Orleans, *chés* Rouzeaux.

Angers, à la Poste, & *chés* Boffard, Libraire.

Dijon, à la Poste.

Versailles, *chés* Monnier.

Besançon, *chés* Briffaut, à la Poste.

Saint Germain, *chés* Chavepeyre.

Lyon, à la Poste.

Marseille, *chés* Sibié, Libraire, sur le Port.

Beauvais, *chés* De Saint.

Troyes, *chés* Michelin, Imprimeur-Libraire.

Charleville, chez Pierre Thelin,

Moulins, *chés* Faure.

Mâcon, *chés* De Saint, fils.

Auxerre, *chés* Fournier.

Nancy, *chés* Nicolas.

Toulouse, *chés* Birosse.

Nantes, *chés* Joseph Vatar.

Le prix est de XXX. sols.

MERCURE
de France,
DE DIE
AU ROI.

Janvier 1745.

*Pieces Fugitives,
tant en vers qu'en Prose.*

EPITRE

*En vers libres par M^r. Jourdan sous
le nom d'un viellard à M^{lle} *** le jour
de sa Fête.*

*Dans un age plus tendre, au Prin-
temps de mes jours,*

*Iris j'aurois monté ma Lyre
Sur l'aimable ton des amours;
Mais aujourd'hui pour vous écrire,
J'emprunterois vainement leurs secours.*

4 MERCURE DE FRANCE.

La décrépité & tremblante vieillesse
Qui de mes ans précipite le cours ,
Aidée encor de l'austère sagesse ,
A ma timide voix les rend muets & sourds ;
Hé puis ! le préjugé vulgaire
Défend l'approche de Cythere
A quiconque a passé la saison des plaisirs,
A peine des tristes soupirs
Nous permettons le foible usage ;
Encore est-ce tout bas ? Etouffer ses desirs
Avec beaucoup d'amour ; voilà notre partage !
Il nous faut rougir d'un hommage
Que nous rendons à la Beauté ,
Ou pour mieux dire à la Divinité ,
Puisque c'est à nos yeux son plus parfait ouvrage.
L'on veut qu'un sentiment fondé sur la raison
Ne soit pas de tout âge,
Par grace on nous réduit à l'admiration ;
Comme si l'amoureux empire
Sur le jeune Homme & le Barbon ,
Ainsi que sur le cœur de tout ce qui respire
N'étendoit pas sa domination,

Sommes-nous devant une Belle
Touchés de ses divins appas ?
Admirez , dira-t-on , mais ne convoitez pas ;
Enfin , de notre ardeur la plus vive étincelle
vient par hazard à se manifester :

JANVIER. 1745. 5

De tous côtés on entend marimoter;

Ob ! pour le soup l'avanture est nouvelle !

Qui le croiroit ? Un vieux bibou

Langait , se meurt ; il est amoureux fou

De cette jeune Tourterelle ,

La gloire & l'honneur de nos bois.

Aussi-tôt mille traits décochés à la fois

Pleuvent sur lui comme la grêle ;

On ne le quitte point qu'il ne soit aux abois ;

Et la jalouse envie

A l'abri de l'allégorie

De l'Epigramme & du Couplet

Contre le vieillard indiscret

Exhale toute sa furie.

Iris , d'un tel abus je murmure en secret ,

Ey vois pour votre sexe une mortelle offense ;

Qu'est-ce en effet , qu'exercer sa puissance

Sur un cœur neuf tout prêt à s'enflammer ?

Un seul regard peut le forcer d'aimer ;

C'est des beaux yeux la conquête ordinaire ;

Mais dans un cœur accablé sous les ans

Glacé , transi par les rides du tems

Allumer un feu vif & presqu'involontaire

De ses attraits le rendre tributaire ;

Voilà ce que j'appelle en dépit des jaloux

Une gloire complete , un triomphe bien doux !

C'est vaincre la Raison, c'est vaincre mille obstacles

A iij

MERCURE DE FRANCE.

Et voilà justement , Iris , de vos miracles !

Depuis long-tems , je soupire pour vous.

Je brûle sans me plaindre ; & dût votre courroux

Eclater en ce jour de fête

Mon cœur vous appartient , il est votre conquête ;

Et je vous l'offre à deux genoux ;

Pauvre présent. Soit. Qui vous le conteste ?

**Vous méritez sans doute un Bouquet plus flat-
teur ;**

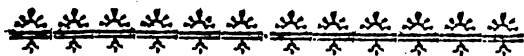
Mais Iris , vous sçavez de reste ,

**(Par oïi dire du moins ; Dieu me garde d'er-
reur)**

Que quand on a donné son cœur

Bien-tôt on donne tout le reste.





DE L'ORIGINE des Etrennes ou Estrennes.

CE mot vient du Latin *Strena*, c'est un présent que l'on fait le premier jour de l'an, par honneur ou par amitié.

La Coutume de donner des Etrennes est fort ancienne, on en rapporte l'origine au tems de Romulus & de Tatiüs Roi des Sabins qui regnerent ensemble dans la ville de Rome l'an sept de sa fondation, la 3289. année du monde, & 746 ans avant J. C. On dit que Tatiüs ayant reçu comme un bon augure, des branches coupées dans un bois consacré à la Déesse *Strenua*, c'est-à-dire la Déesse forte ou la Déesse de la force, & qu'on lui présenta le premier jour de l'an, autorisa cette coutume dans la suite des tems & donna le nom de *Strena* à ces présens, à cause de cette Déesse qui présida depuis à la cérémonie des Etrennes.

Les Romains firent de ce jour là un jour de Fête qu'ils dédièrent au Dieu Janus, que l'on represente avec deux visages, l'un devant & l'autre derriere, comme regardant l'année passée & la prochaine, on ap-

A iiiij

3 MERCURE DE FRANCE.

pelloit aussi ce Dieu *Bifrons*, c'est-à-dire ; à deux faces adossées , parce qu'il sçavoit le passé & connoissoit le futur ; d'autre prétendoient que Janus étoit le même qu'Apollon & Diane & que ces deux Divinités se trouvoient dans ce seul Dieu. En effet selon Nigridius Apollon est appelé chez les Grecs *Θυπαι* c'est-à dire, qui preside sur les portes, aussi ils mettoient ses Autels devant les portes, pour marquer qu'il est le maître de l'entrée & de la sortie ; & le nom de Janus , marque que ce Dieu reside sur toutes les portes qui s'appellent en Latin *Janua*, ce qui revient au nom *Θυπαι* des Grecs.

Le mois de Janvier étoit dédié à Janus, de *Janua* porte, ce mois étant comme la porte des années ; il fut ajouté à l'année par Numa Pompilius , second Roi de Rome, l'an 40 de sa fondation, ce jour-là on s'habilloit de neuf, on se souhaitoit une heureuse année les uns aux autres, & il n'étoit pas permis de prononcer aucunes paroles de celles qu'on croyoit être de mauvais augure ; c'est ce qu'Ovide nous apprend dans le premier livre des Fastes, en parlant à Janus.

*Liste vacent aures , insanaque protinus absint ,
Iurgia , differ opus , livida lingua tuum ,*

Vestibus intactis tapetas itur in arces :

Et Populus festo concolor ipse suo est.

Les Présens ordinaires , étoient des figues , des dattes de Palmiers & du miel ; & chacun envoyoit ces douceurs à ses amis pour leur témoigner qu'on leur souhaitoit une vie douce & agréable.

Sous l'Empire d'Auguste , le Peuple , les Chevaliers & les Sénateurs lui présentoient des Etrennes , & lorsqu'il étoit absent , ils les portoient dans le Capitole. L'argent de ces Etrennes étoit employé à acheter des Statues de quelques Divinités , l'Empereur ne voulant pas faire son profit particulier des libéralités de ses Sujets.

Tibere désapprouva cette coutume & fit un Edit par lequel il deffendoit les Etrennes passé le premier jour de l'an , parce qu'auparavant le Peuple s'occupoit à ces cérémonies pendant huit jours ; mais Caligula qui aimoit fort l'argent & les présens fit sçavoir au Peuple qu'il accepteroit les Etrennes qu'on lui présenteroit.

Claude son Successeur , défendit qu'on l'importunât de ces présens ; depuis ce tems-là , cette coutume de donner des Etrennes demeura encore parmi le Peuple. Les Grecs emprunterent cet usage des Romains , mais ils n'avoient point de mot particulier

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

pour signifier celui de *Strena* des Latins.

Dans les premiers siècles de l'Eglise & même après la destruction du Paganisme, la coutume d'envoyer des Etrennes ne laissa pas de s'observer, mais les Conciles & les Peres, déclamerent fort contre ces abus ; ils les appelloient *Calendes*, du nom général qui signifioit chés les Romains le premier jour du mois, mais l'Eglise a permis cette coutume depuis que les Etrennes n'ont plus été que des marques d'amitié, ou de soumission, & qu'on s'est abstenu des cérémonies Payennes qui accompagnoient ces sortes de presens.





E P O Q U E S.

CE mot signifie un tems fixe & certain d'où l'on commence à compter les années, ou qui détermine un certain espace de tems. Il est dérivé du mot Grec *ετηχῆν*, qui signifie retenir, fixer, arrêter; car comme la suite des tems écoulés depuis le commencement du monde jusqu'à nous est d'une si vaste étendue qu'on auroit peine à s'en ressouvenir parfaitement, les Chronologistes ont pris pour Epoque des Evenemens celebres depuis lesquels ils comptent leurs années.

On les divise ordinairement en sacrées & en prophanes. Les premières sont celles qui se tirent des Livres de l'Ecriture sainte, comme la Création du monde, le Déluge, la naissance d'Abraham, l'Exode ou sortie d'Egypte, le Temple de Salomon, la naissance de J. C.

La plus ancienne des Epoques profanes est les Olympiades qui ont commencé l'an du monde 3278, & 776 ans avant J. C. dans l'an 3938 de la Période Julienne sur laquelle comptent tous les Chronologues.

L'Année Varronienne ou de la fondation de Rome est l'année 3300 du monde & 753 ans avant J. C. dans la troisième an-

A v

12 MÉRÇURE DE FRANCE

née de la fixième Olimpiade & l'an 3961 de la période Julienne.

L'Ere de Nabonassar Roi de Babilone dont se sont servis Ptolemée, & plusieurs autres a commencé 747 ans avant J. C. & l'an 3967 de la période Julienne le 26 Fevrier, la premiere année Julienne ou de Jules-Cesar a commencé 45 ans avant J. C. l'an 692 de Rome & 4669 de la période Julienne.

L'Epoque des Chrétiens est la naissance de l'Incarnation de J. C. elle a commencé l'an du monde 4053 la 753^e. année de la fondation de Rome & la premiere de la cent-quatre-vingt-quinzième Olimpiade.

Celle des Mahométans & des Turcs est l'Hegire ou la fuite de Mahomet de la Meque à Medine le Vendredi 15 Juillet 622 de J. C. sous le Regne de l'Empereur Heraclius, & de Clotaire II Roi de France.

Celle des Romains est la fondation de la Ville de Rome raportée ci-dessus à l'an 3300 du monde.

Celle des Grecs est les Olimpiades.

Celle des anciens Persans de Nabonassar.

On avoit tant de vénération en France pour S. Martin qu'on comptoit autrefois les années par celle de sa mort qui arriva l'an 401, ou 402 de J. C.

Denis le Petit pour pacifier les troubles qui divisoient les Eglises d'Orient & d'Occi-

cident, introduisit vers l'an 427 l'usage parmi les Chrétiens, de compter les années depuis la naissance de J. C. Toutes les Nations Chrétiennes ont reçu cette Epoque, les unes plutôt & les autres plutôt, les Espagnols ne la reçurent que l'an 1351.

420 Sous la première race des Rois de France, l'année commençoit le premier jour de Mars comme chez les Romains.

752 Sous la seconde race elle commençoit le jour de Noël.

987 Au commencement de la troisième le 25 de Mars.

1180 Dans la suite sous le Règne de Philippe second dit Auguste, on compta les années du jour de Pâques.

1563. Enfin Charles IX ordonna par son Edit du mois de Janvier 1563, de commencer l'année du premier jour du mois de Janvier, l'article 39 de cet Edit porté „ Vou-
„ lons & ordonnons qu'en tous Actes, Re-
„ gistres, Instruments, Contrats, Ordon-
„ nances, Edits, Lettres tant Patentes que
„ Missives & toutes Ecritures privées, l'an-
„ née commence dorénavant, & soit comp-
„ tée du premier jour de ce mois de Janvier
„ &c. Donné à Paris au mois de Janvier
1563.

„ Régistré au Parlement de Dijon le 30
„ Mars de la même année; au Parlement de

14 MERCURE DE FRANCE.

- » Bretagne le 8 Mai 1564, & au Parlement
- » de Paris les 22 Decembre 1564, & 23
- » Juillet 1566.

Cet Edit est vulgairement appelé l'Edit de Rouffillon quoiqu'il soit donné à Paris; mais c'est parcequ'il fut enregistré le 22 Decembre 1564, avec une Déclaration dattée de Rouffillon le 9 Août de la même année.

Les Secretaires d'Etat commencerent à executer cet Edit au mois de Janvier qui suivit le mois de Decembre 1564, & daterent de l'année 1565, les Edits, Lettres patentes, & Déclarations qu'ils expedierent durant le mois de Janvier, Fevrier & Mars, jusqu'au jour de Pâques suivant.

Les Secretaires du Roi suivirent l'ancien usage pour les Lettres qu'ils présenterent pour être Scellés du grand Sceau, & ne commencerent l'année 1565 qu'au jour de Pâques.

Le Parlement de Paris conserva aussi l'ancien usage, & ne commença à executer cette loy qu'au mois de Janvier qui suivit le mois de Decembre 1566, en conséquence de la Déclaration du 10 Juillet 1566, Registrée le 23 du même mois. *

* v. Compilation Chronologique des Ordonnances, par Blanchard.

2c. Volume des Ordonnances de Charles IX fol. 450.

Corbin p. 420, Neron p. 84, Hist. de la Chancellerie &c.



REFORMATION GREGORIENNE

LAN 708 de Rome, 45 ans avant J. C. les Romains suivoient l'année Lunaire composée de 354 jours. Jules-Cesar premier Empereur ordonna de suivre l'année Solaire composée de 365 jours, six heures moins 11 minutes, les 6 heures faisant un jour dans l'espace de 4 ans. On intercala chaque quatrième année qu'on nomma Bissextile un jour entre le 23 & 24 Février; comme il y a 11 minutes moins que les 6 heures & que ces minutes font en 400 ans 3 jours, ces jours auroient, dans une longue suite d'années changé l'ordre des saisons & fait que Pâques se seroit trouvé en Hiver & Noël en Été.

1582. Pour y remédier, l'an 1582, le Pape [GREGOIRE XIII], ordonna que chaque centaine d'année ne seroit point Bissextile, excepté la quatrième centaine. Les Nations Protestantes qui ne reconnoissent point le Pape, ont rejeté ce Règlement & sont demeurées attachées à celui de Jules-Cesar, lequel n'ayant point remédié aux onze minutes, fait que leur Calendrier commence leur année onze jours plutôt que le nôtre, en sorte que quand nous comptons le 1 Janvier ils ne comptent encore que le 20 Decembre. Pour faire cette reforme que l'on

16 MERCURE DE FRANCE.

appelle Reformation Gregorienne , le Pape retrancha dix jours du mois de Decembre 1582 , enforte que l'on ne compta dans ce mois que 21 jours.

Le Roi Henry III. donna un Edit portant ,
que „ le 9 Decembre 1582 étant ex-
„ piré , le lendemain que l'on compteroit le
„ dixième , seroit tenu nombré & compté
„ le vingtième jour dudit mois , le lende-
„ main 21 auquel se célébrera la Fête de
„ S. Thomas , le jour d'après sera le 22 ,
„ le lendemain 23 , & le jour suivant le 24 ,
„ de sorte que le jour d'après qui autrement
„ & selon le premier Calendrier , eut été
„ le 15 , soit compté le 25 ; & en icelui
„ célébrée & solemnisée la Fête de Noël ,
„ & que l'année 1582 , finisse six jours
„ après la Fête de Noël ; & que la pro-
„ chaine que l'on comptera 1683 , com-
„ mence le septième jour d'après la célé-
„ bration d'icelle Fête de Noël ; laquelle
„ année & autres subseqentes auront après
„ leur cours entier & complet comme au-
„ paravant , sans néanmoins que cela puisse
„ préjudicier aux Retraits Lignagers ou
„ Féodaux , Prescriptions , Actions . Anna-
„ nales &c. à Paris au mois de Novembre
1582, *

* Voyez V. des Ordonnances d'Henry III. Cotte
M. fol. 385 & 394.

Fontanon p. 497, & 958.



ALMANACHS.

CALENDRIER ou tables où sont écrits les jours & les Fêtes de l'année, le cours de la Lune & du Soleil &c.

Ce mot est Arabe, composé de l'Article *al*, & de *mona*, qui signifie compter.

Menage dit, les Arabes l'ont fait du Persan *salmaha*, qui signifie la Période de la Lune, & Scaliger veut que les Arabes l'aient pris du mot Grec *μωαχ*, qui signifie cours des mois en préposant leur Article *al*.

M. Chatelin dans ses Notes au premier Janvier, dit qu'il vient du mot Hebreu, *manha* avec l'article *al* des arabes; *Manha*, ajoute-t-il signifie present ou don, & le sçavant Golius en ses Nottes sur les Elements Astronomiques d'Alfragon dit, que presque dans tout l'Orient, les Sujets font des presens aux Rois, au commencement de l'année, & entr'autres les Astrologues qui leur donnent les Ephemerides de l'année qui commence, d'où, dit-il, ces Ephemerides ont été nommées *Almanachs* c'est à dire *Etreennes* :

18 MERCURE DE FRANCE.

Je crois qu'il ne fera pas hors de propos , d'ajouter ici quelques Ordonnances de nos Rois concernant les Almanachs.

1560 Par l'Ordonnance du Roi Charles IX, donnée à Orléans au mois de Janvier 1560 Reg. le 13 Septembre 1561, contenant 149 articles.

Article 26 „ il est défendu à tous Im-
„ primeurs ou Libraires à peine de prison
„ & d'amende arbitraire, d'imprimer ou
„ d'exposer en vente aucuns *Almanachs*
„ ou pronostications, que premierement ils
„ n'ayent été visités par l'Archevêque, ou
„ Evêque ou ceux qu'il commettra, & contre
„ celui qui aura fait & composé lesdits Al-
„ manachs, sera procédé par les Juges ex-
„ traordinairement, & par punition cor-
„ porelle.

1579 Henry III, confirma cette Ordon-
nance aux Etats de Blois au mois de May
1579 Article 36.

1628 Louis XIII, confirma aussi cette
Ordonnance, le 20 Janvier 1628, „ & fait
„ défences à toutes sortes de personnes de fai-
„ re ni composer aucuns *Almanachs* & Pre-
„ dictions, hors les termes de l'Astrologie
„ licite, même d'y comprendre les Prédic-
„ tions concernant les Etats & personnes,
„ les affaires publiques, & particulieres; soit

» en termes exprès & généraux ni autres
 » quelconques, & d'y employer ni mettre
 » aucune chose que les Lunaïsons, Eclipses
 » & diverses dispositions & tempérament de
 » l'air, & déreglement d'icelui.

* V. Traité de la Police par Lamare Liv. 3
 tit. 7 ch. 4.





O D E

*A M. le Guay , Professeur de Philosophie au
College du Bois de l'Université de Caen ,
par M. Y G O U.*

T O I qu'on estime & qu'on admire ,
Le Guay , Philosophe charmant ,
Tu sçais à la fois plaire , instruire ,
Former l'esprit , le jugement.



Professeur éclairé , solide ,
Le Sophiste tremble à ta voix ;
Heureux qui te prend pour son guide ,
Dans l'art dont tu dictes les Loix !



Né pour cultiver la sagesse ,
Les Vertus , les Arts , les Talens ;
Ce qu'à peine obtient la Vieillesse
Tu * l'atteins dès tes jeunes ans.



A notre illustre Academie ,

* En 1739. on choisit M. le Guay pour professer la Philo-
sophie au College du Bois. Il commença son premier
cours en 1740. & il n'étoit âgé alors que de 18 ans.

Ajoute encor des ornemens ;
Ton sublime & vaste genie
Seul l'eût conduite aux derniers tems.



Joüi déjà de cette gloire ,
Qui mène à la posterité ;
Ton nom au Temple de Mémoire
Par les Doctes Sœurs est porté.



Que n'ai-je en l'ardeur qui m'enflâme ,
Ce feu Créateur des beaux vers !
Je découvrerois ta grande ame ,
Aux yeux surpris de l'Univers.



Ma Muse encore en son jeune âge
Cédant à la témérité ,
Ne t'offre qu'un timide hommage
Que le sentiment a dicté.





LETTRE de M. Gibert à M. N.

Permettez-moi, M. de vous envoyer ma réponse à la critique que M. B. a fait insérer dans les feuilles Periodiques d'Avignon, contre mon ouvrage sur *l'Histoire des Gaules & de la France*, je la soumets à vos lumieres. M. B. ne trouvera pas mauvais sans doute qu'avant de me rendre à ses objections, j'expose ce qui est pour moi.

1°. J'ai dit, p. 41 & 61, qu'Herodote écrivoit il y a plus de 2150 ans, ou 410 avant J. C. Je dis ailleurs (p. 74.) que Thucydide vivoit 430 ans avant J. C. On a cru jusqu'ici qu'Herodote étoit plus ancien que Thucydide. En vertu de quelle découverte le fais-je donc écrire 20 ans après Thucydide ? Cela mérite, dit-on, de ma part un éclaircissement. Voici, Monsieur, ma réponse à cette premiere difficulté.

Thucydide étoit plus jeune de 13 ans qu'Herodote, & il n'a écrit son Histoire qu'après qu'Herodote eut donné la sienne ; ce sont des points connus & avoués de tout le monde, & ce que j'ai dit n'y est pas contraire. J'ai dit que Thucydide vivoit l'an 430 avant J. C. parce qu'en effet Aulugele nous ap-

prend qu'il avoit 40 ans au commencement de la guerre du Peloponèse, l'an 451. avant J. C. J'ai dit, qu'Herodote *écrivait* l'an 410 avant J. C. c'est-à-dire, 20 ans après; cela est encore vrai, comme je le prouverai dans un moment, & ne fait pas qu'Herodote fut plus jeune que Thucydide; parce que Thucydide, quoique plus jeune qu'Herodote, pouvoit *vivre*, & vivoit en effet 20 ans avant qu'Herodote *écrivit* son Histoire: Herodote *écrivait* son Histoire vers l'an 410 âgé de 74 ans, Thucydide *n'en* ayant que 61, Thucydide *vivoit* dès l'an 430 & avoit 41 ans, Herodote en ayant déjà 54. Et après tout M. B. devoit ce me semble, faire attention que ce n'est point au même endroit & pour comparer l'âge de Thucydide avec celui d'Herodote que j'ai dit de l'un qu'il *vivoit* l'an 430, & de l'autre qu'il *écrivait* l'an 410; que c'est en deux differens endroits de mon livre, qui n'ont aucun rapport entr'eux, que j'ai exprimé dans l'un le tems où *écrivait* Herodote, dans l'autre celui où *vivoit* Thucydide: dans l'un & l'autre j'ai dit vrai; mais la comparaison que M. B. fait de ces deux endroits, & la conséquence qu'il tire de cette comparaison ne sont pas justes & sa critique porte à faux.

Lorsque j'avance au reste qu'Herodote n'a

24 MERCURE DE FRANCE.

écrit son Histoire que depuis l'an 410 je me fonde. 1°. Sur ce que cet Historien parle dans son premier livre d'un événement arrivé la vingt-deuxième année de la guerre de Peloponnesse * qui concourt justement avec l'an 410. Cet événement est la défaite des Medes qui s'étoient révoltés contre les Perses & leur réduction sous l'obéissance de Darius Nothus : c'est Xenophon qui nous donne l'époque précise de cette défaite. (1°. *Hellenic.*) 2°. Sur ce qu'Herodote le place lui-même dans son second livre 800 ans après la guerre de Troye ; suivant les marbres d'Oxford Troye fut prise l'an 1209 ; les 800 ans après tombent exactement sur l'an 410.

J'ai dit (pag. 3, 41, 42, 43) qu'Herodote connoissoit des peuples plus occidentaux que les Celtes dans l'Europe ; que les Cynestes étoient le dernier peuple établi, que l'on trouvât à l'Occident de l'Europe, & néanmoins je dis ailleurs (pag. 20) que le pays des Celtes étoit situé à l'extrémité de l'Europe du côté du couchant ; qu'il en étoit la borne , & celui où tous les autres aboutis-

* Il parle aussi de cette guerre l. 9. ὅτε ἢ ἐς τὸν πόλεμον τὸν ὑπερὸν πολέοις ἔτεσι τούτων γέγονεν Ἀθηναίοισι τε ἢ Πελοποννησίοισι σινομενων, &c. Ne bello quod multis postea annis inter Athenienses atque Peloponnesios gestum est ; Lacedemonii cum ceteram Atticam popularentur a Deceleâ abstinerunt.

soient

soient , pour ainsi dire. Comment puis-je accorder ces differens endroits ? Voilà , Monsieur , la seconde critique que propose M. B. A quoi , dit-il, devons-nous nous en tenir ? Est-ce à M. Gibert pag. 3. Est-ce à M. Gibert pag. 20 ? » Je lui répondrois volontiers à l'un & à l'autre , s'il veut. Ces expressions en effet dont l'opposition lui paroît si marquée ne renferment réellement aucune contrariété. L'extrémité Occidentale de l'Europe est occupée dans ses différentes parties par plusieurs peuples , & quoique quelques-unes de ces parties s'avancent plus que d'autres vers l'Occident , cela n'empêche pas que chacun de ces peuples ne soit dans la partie qu'il occupe le dernier peuple de l'Europe vers l'Occident : par exemple les côtes de la Gascogne ne sont pas moins des extrémités Occidentales de la France que celles de la Basse-Bretagne , & quoique celles de la Basse-Bretagne soient plus Occidentales que celles de la Gascogne , celles de la Gascogne ne sont pas moins dans leur partie les dernières bornes de la France vers l'Occident.

3°. M. B. m'attaque sur l'interprétation d'un passage d'Herodote dans lequel je prétens que cet Historien dit que *les Celtes demeurent au-dessus des Colonnes d'Hercule & qu'ils confinent au Cynetes qui sont le dernier peuple*

B

26 MERCURE DE FRANCE.

que l'on trouve à l'Occident de l'Europe. J'ai conservé dans le François le même arrangement de mots que celui qui est dans le Grec que voici Οἱ δὲ Κελτοὶ εἰσὶ ἔξω Ἡρακλείων σπηλαίων · ὁμογενεῖσι δὲ Κυνησίοιτι οἱ ἔχατοι πρὸς δυσμέων οἰκέουσι πρὶν ὢν τῇ Εὐρώπῃ κατοικημένων.

Il s'agit entre M. B. & moi de sçavoir si ces mots, *qui sont les derniers*, &c. οἱ ἔχατοι &c. se rapportent aux Cynetes, ou aux Celtes. Je soutiens qu'ils se rapportent aux Cynetes : M. B. veut qu'ils se rapportent aux Celtes, & il me semble qu'il a contre lui la forme & le fond. Je commence par la forme. Il est certain, & M. B. en convient lui-même, qu'à notre façon d'écrire & d'arranger les mots ; il paroît plus naturel de rapporter ce *qui sont les derniers* au Cynetes qu'aux Celtes. Comment est-il possible, en effet, que de deux noms substantifs de même genre & de même nombre celui qui précède immédiatement le *qui relatif* ne soit pas plutôt son antécédent que celui qui est le plus éloigné ? je ne conçois pas même que le génie du Grec & du Latin ou d'aucune autre Langue puisse être sur ce point différent du génie du François, parce cela est dans l'essence du *qui relatif*, & ne peut dépendre du tour & de la différence des Langues. Les Anciens, dit M. B. en quelques occasions, n'y regardoient pas de si près : Eh ! mais cela même, s'il étoit vrai, prouveroit

que la regle, que l'usage commun feroient pour moi, & par conséquent qu'il faudroit s'en écarter pour donner au passage en question le sens que M. B. veut lui donner. Je pourrois m'exempter sans doute après cela de discuter les passages allegués par M. B. pour montrer que le relatif ne se rapporte pas toujours au substantif qui lui est immédiatement joint : les exceptions ne détruisent point la regle : je le suivrai cependant jusques dans ce retranchement pour ne lui rien laisser à désirer. Dans un premier passage M. B. dit qu'on lit que *les Eginates sont Dorien's originaires d'Epidaure, laquelle Isle s'appelloit autrefois Enone : laquelle Isle, ajoute-t-il s'entend d'Egine & non pas d'Epidaure qui n'est pas une Isle : mais* M. B. me permettra de lui faire observer que ce passage d'Herodote n'est point tel qu'il le présente : il porte à la lettre, *les Eginates sont des Dorien's venus d'Epidaure, & l'Isle s'appelloit premierement Enone*, Αἱ ἐγῖνται δὲ εἰσι Δωριεὺς ἀπὸ ἐπιδάου τῇ δὲ νῆσῳ πρῶτον ὄνομα ἦν Ὀνώνη. Vous voyez Monsieur. 1°. Qu'il n'y a point là de relatif qui puisse faire une équivoque avec Epidaure, comme M. B. l'y met de son chef en traduisant *laquelle Isle* pour & *l'Isle*. 2°. Que ces mots τῇ δὲ νῆσῳ commencent une seconde phrase dans laquelle non-seulement l'article τῇ n'a aucune relation à Epidaure qui est

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

dans la première , mais encore où la particule *δέ* marque quelque distinction d'avec ce qui précède & par conséquent d'avec Epidaure. Ainsi il s'en faut de beaucoup que ce passage remplisse l'objet de mon Critique.

M. B. n'est pas plus heureux , ce me semble , dans le second exemple qu'il propose : il y fait dire à Herodote qu'*Artabaze assiégea la Ville de Potidée , mais qu'ayant quelque soupçon que les Olynthiens s'étoient aussi soulevés contre le Roi de Perse , il assiégea aussi celle-ci , cette Ville* , ajoute M. B. *la Ville de Potidée* , je répond d'abord que c'est la Ville des Olynthiens qu'il faut entendre par *celle-ci* , & non pas celle de Potidée ; c'est à quoi le sens conduit nécessairement , & Herodote lui-même le prouve sans réplique dans les lignes suivantes , où il dit qu'*Artabaze ayant pris Olynthe pressa plus vivement le siege de Potidée*. Eu second lieu quel est le rapport de cet exemple à la tête de M. B ? Il n'y a point là de *qui* relatif , il n'y a point d'antécédent séparé de son relatif par quelque autre nom de même nombre & de même genre que ce relatif ; en un mot il n'y a aucune inversion singulière , aucun dérangement de l'ordre naturel des mots Ἀρτάβαζος ἐπολιοῖκε τὴν Ποτιδαίην • ὑποπτεύσας δὲ ὅτι τὰς Οὐλυνθίων ἀίσαντο ὑπὸ βασιλῆος ὅτι ταύτην ἐπολιοῖκε αὐτὸν contraire le pronom démonstratif ταύτησ' y

applique à ο'λυνθις dont il est plus voisin & non pas à ποτιδαίνυ qui en est plus éloigné , & par là ce passage fait plus pour mon sentiment que pour celui de M. B. Il est vrai que ταυτην étant du féminin & au singulier & ο'λυνθις étant du masculin & au pluriel , il semble y avoir une disconvenance dans les parties de la phrase : mais cette difficulté naît d'une figure de construction fort usitée dans Herodote , & que les Grammairiens appellent *Syllepse relative* , vous sçavez-mieux que moi. M. qu'elle consiste souvent à faire accorder un adjectif ou un pronom avec un substantif qui n'est point exprimé , mais qui est renfermé dans le sens des mots auxquels l'adjectif ou le pronom est joint ; ici ταυτην a rapport à πολιν qui ne se trouve point distinctement dans la phrase, mais qui est renfermé dans le sens du verbe ἐπολιόσκεσ auquel il est joint & par lequel il est régi.

M. B. propose encore un exemple : il y est dit selon lui , que *les Zugantes mangent des Singes qu'ils ont en quantité dans leurs Montagnes* , M. B. tire son raisonnement de ce que le *relatif* qui en françois se trouve après le mot *Singes* , & s'y rapporte ne paroît avoir dans le Grec de substantif antecédent que *Zugantes* , celui de *Singes* , étant renfermé dans un verbe composé σιθηκοφαγέυσι. Mais 10. ce *que relatif* est en-

core ici de la façon de M. B. & n'existe point dans l'original qui forme à la lettre les deux phrases que voici : *tous ceux dont je parle se nourrissent de Singes ; ils en ont en quantité dans leurs Montagnes* : la seconde phrase dans le Grec commence par le pronom démonstratif *οἷδε*, & non par un *qui* ou *que* relatif, & il est certain qu'il n'en est pas de même de la situation de ce pronom par rapport au nom qu'il représente que de la situation du *qui* ou du *que* relatif, par rapport à son antécédent : le françois même le prouve, car dans cette phrase, *ils en ont en quantité dans leurs Montagnes*, *ils* & *en* qui sont deux pronoms démonstratifs s'y trouvent séparés chacun de leur substantif par un autre du même nombre & genre, sans causer la moindre équivoque. 20. La construction du pronom démonstratif *οἷδε* qui commence la deuxième phrase d'Herodote se résout par la même figure, dont je viens de parler : *πιδνικες* auquel cet *οἷδε* a rapport ne se trouve point exprimé distinctement, mais il est renfermé dans le sens de *πιδνικοφάγες* qui précède immédiatement *οἷδε*, ainsi il me paroît qu'aucun des passages cités par M. B. ne peut servir à prouver que les Anciens s'écartent dans quelques occasions de la disposition naturelle du *qui* ou *que* relatif, & il n'y a pas même de *relatif* dans aucun de ces passages.

Ainsi à tous égards la forme est contre M. B. , j'ai encore à voir si le fond lui sera plus favorable. Il s'agit de sçavoir si les Cynetes étoient en effet plus Occidentaux que les Celtes , ainsi qu'il résulte de ma traduction. Mais comment M. B. a-t-il pû douter ou contester que les Cynetes qui habitoient entre Tartesse & le Promontoire sacré , c'est-à-dire entre la Guadiana & le Cap S. Vincent, fussent plus occidentaux que les Celtes ? Tous les Géographes , toutes les Cartes du monde pouvoient l'en instruire & l'en convaincre ; les Anciens ne connoissoient rien de plus Occidental que le Promontoire sacré : c'est le point , dit Strabon liv. 2. le plus Occidental , non seulement de l'Europe , mais encore de toute la terre habitée : τῆτο ἐστὶ δυτικώτατον , ὅ τῆς Εὐρώπης μέγιστον , ἀλλὰ καὶ τῆς οἰκουμένης ἀπάσης σημῆον. Qu'il y eût dès le tems d'Herodote des Celtes dans la Cantabrie , dans les Asturies, près du Guadalquivir, dans le Portugal même , le Promontoire sacré étoit encore plus Occidental que tous ces pays τῆτο ἐστὶ δυτικώτατον : il faut renoncer à toutes les notions de Géographie pour le contredire.

Ce n'est pas tout , M. B. pour expliquer le passage dont il s'agit , qui est dans le second livre d'Herodote , prétend qu'on doit avoir recours à un autre , pris du quatrième

32 MERCURE DE FRANCE.

livre dont le sens est, dit-il, incontestablement que les Celtes sont le dernier peuple de l'Europe à l'Occident, ce passage, ajoute-t-il, est clair, sans embarras, sans ambiguïté. Vous vous rappelez Monsieur, ce que j'ai répondu à la deuxième critique de M. B. & si Herodote avoit dit dans son quatrième livre ce que M. B. lui fait dire ici, je crois que la même solution pourroit y avoir son application : mais M. B. qui soutient si vivement que ce passage du quatrième livre est sans ambiguïté, oublie bien vite, que lui même convient 15 ou 16 lignes auparavant, que ce passage peut recevoir un sens tout opposé, *il pourroit aussi signifier*, ce sont les paroles de M. B. *que les Celtes ne sont les derniers qu'après les Cynetes, & que les Cynetes sont encore plus les derniers que les Celtes*: certainement un passage auquel on peut donner des sens si contraires n'est pas sans ambiguïté. c'est en vain que M. B. trouve ensuite un ridicule, à dire que les Celtes ne sont les derniers qu'après les Cynetes, & traite d'insupportable cette manière de penser ou d'exprimer sa pensée : le ridicule & la dureté de cette expression disparaissent lorsqu'on la lit dans l'original, ou qu'on la rend sans prévention. du Ryer par exemple la présente ainsi : *les Celtes qui sont après les Cynetes les derniers Peuples de l'Europe du côté du couchant*, je la traduirois

aussi à peu près de même : *le Celtes qui sont après le Cynetes les peuples de l'Europe les plus reculés vers le Couchant.* Et n'est-ce pas ici après tout la même façon de s'exprimer que celle qu'Herodote emploie au commencement du cinquième livre , en parlant des Thraces ? *Ils sont* , dit-il , *après les Indiens la plus grande nation de la terre* , ὁρίων ἔθνος μέγιστον ἐστὶ μετὰ γὰρ Ἰνδοῦς πάντων ἀνθρώπων. Rien de plus utile & de plus commun que cette façon de parler soit dans le Grec , soit dans le Latin , soit dans le François ; je crois n'avoir pas besoin d'en citer ici d'exemples ; assurément je puis bien dire après cela , que si le passage du quatrième livre est sans ambiguïté , c'est en ce dernier sens & non en celui que M. B. voudroit qu'on pût lui donner , & deslors soit qu'on explique le passage du deuxième livre par celui-ci , soit qu'on examine le fait en lui même , soit qu'on s'en tienne à la construction naturelle de la phrase , la critique de M. B. sur le sens que je donne au passage du second est insoutenable. 4°. M. B. critique ce que j'ai dit sur les Hyperboréens depuis la p. 23. où j'ai soutenu entre autres choses , que le Pays des Celtes étoit désigné par les *Deliens* sous le nom de Pays des Hyperboréens. M. B. change un peu ma Thèse

34 MERCURE DE FRANCE.

lorsqu'il me fait prêter à Herodote ce que je n'attribue qu'aux Deliens, d'autant qu'Herodote n'admet pas même des Hyperboréens : mais quoiqu'il en soit, c'est Herodote qui rapporte ce qu'en disoient les Deliens, & ce sont les expressions de cet Historien qu'il s'agit d'interpréter : suivant M. B. j'ai changé la route qu'Herodote fait tenir aux Hyperboréens pour venir de leur Pays à Delos : je la fais partir du fond de l'Occident au lieu qu'Herodote, à ce que prétend M. B. la trace du Nord ou Nord-Est vers l'Occident jusques à la Mer Adriatique & ensuite vers le Midi jusques à Delos. Le passage qui fait naître cette difficulté est celui-ci *νομίζεν αὐτὰ τὸ πρὸς ἐσπέρας ἐκείσιν ἐπὶ τὸν Ἀδρίαν* M. B. veut qu'on traduise avec Henri Etienne; *deferre ipsa Occasum versus longissime Adriam usque* : j'ai cru devoir traduire; *ab Occasu quam longissime Adriam usque* : ainsi il s'agit de sçavoir si *πρὸς ἐσπέρας* signifie ici *ab occasu* ou *versus occasum* ; & là dessus ce que je trouve dans ma Grammaire & dans mon Dictionnaire, c'est que *πρὸς* avec le *genitif* marque le terme de départ; de même que *ἐκ* ou *παρὰ*, & répond à l'A ou Ab des Latins. Ce principe que je copie mot à mot dans la Grammaire de Port Royal (Edit. de 1655 p. 411. col. 1. init.) n'est pas assurément favorable à M. B. car deslors il est

dans la regle de traduire comme j'ai fait *ab Occasu*, & non pas *versus Occasum* comme le voudroit M. B. cependant il rejette absolument ma traduction ; il la juge même apparament si insoutenable qu'il n'apporte aucune raison de l'arrêt qu'il prononce contre elle , sinon que je change la version Latine & le sens d'Herodote. Quant à la version Latine , je l'ai changée , je l'avoue , mais je ne me serois pas imaginé qu'on dût me critiquer pour ne pas suivre toujours les versions qui sont ordinairement jointes aux Auteurs Grecs : je vois cependant que cela peut devenir à la mode ; car j'ai lu il n'y a pas long-tems un écrit dans lequel on a reproché à M. l'Abbé Lenglet d'avoir dit que 6400 Barbares furent tués à la bataille de Marathon , au lieu disoit-on , que Valla & du Ryer dans leurs traductions n'en mettent que 6300 , je ne m'arrête pas davantage à une pareille critique.

Quant au sens d'Herodote , il ne peut resulter que de la signification stricte & grammaticale des mots ou du fond même des choses : la signification stricte & grammaticale des mots ne m'est point contraire , je l'ai ce me semble suffisamment établi il n'y a qu'un moment. Pour agir néanmoins ici plus équitablement avec M. B. qu'il ne fait avec moi,

B v

je ne défavouerais point que *πρὸς* suivi du genitif peut quelquefois se rendre par *versus* ou par *juxta* : mais j'observerai en même tems que comme une acception ne détruit pas l'autre, de ce que *πρὸς* peut se rendre quelquefois par *versus*, il ne s'ensuit pas qu'il ne signifie pas ici *à* ou *ab* qui est la signification naturelle ; & d'ailleurs le principe est pour moi.

Le fond même des choses, c'est-à-dire, la situation réelle des Hyperboréens par rapport au Golfe Adriatique n'appuie pas moins le sens que je donne à Herodote, que la Grammaire. A juger en effet de cette situation, par ce qu'en disent les plus anciens Auteurs, c'est à l'Occident de la Mer Adriatique, & vers le Nord Ouest de la Grece qu'il faut les chercher. Ainsi Pindare les place vers les sources du Danube, Ἰστυρὸν ὁμιᾶν παγαῖν ; ainsi Heraclide de Pont les met dans les Gaules même ; ainsi Hecatée d'Abdere & les autres, qui avoient recueilli les Antiquités du monde, suivant le témoignage exprès de Diodore de Sicile, les plaçoient nommément vis-à-vis la Celtique : à en juger par toute la narration d'Herodote, c'est du même côté qu'ils doivent se trouver : car si pour venir de leur Pays à Delos il falloit d'abord descendre sur le Golfe Adriatique, ils ne pouvoient

naturellement être situés que de l'Ouest au Nord de ce Golfe. En effet il seroit bien singulier qu'étant logés vers les Palus Méotides, & au Nord-Est de la Grece, ils eussent été chercher le Golfe Adriatique pour revenir ensuite à Delos : c'est comme si pour aller de Paris à Rome, on se rendoit d'abord à Constantinople ou à l'embouchure du Danube.

M. B. argumente envain de ce qu'il prétend que suivant Herodote le Borée souffloit devers le Nord-Est, & que par conséquent selon cet Historien les Hyperboréens, qui sont les Peuples qu'on supposoit être au delà du Borée, devoient être au Nord-Est de la Grece : sans discuter ici, si M. B. à raison de faire souffler le Borée du côté du Nord-Est, je remarquerai seulement qu'il ne fait pas attention que le nom d'Hyperboréens n'a point été imaginé par Herodote, & ne dépend point de ce qu'Herodote entendoit par le Borée. Il fut, dit-on, premierement employé dans des tems fort anciens, dans lesquels, suivant la remarque de Plin, on ne distinguoit que 4 vents principaux *Veteres quatuor omnino servavere : per totidem mundi partes*, & de ces quatre vents, le Borée étoit celui du Septentrion, soit qu'il declinât plus vers l'Ouest ou vers l'Est, & Herodote lui-même fournit une preuve sans

38 MERCURE DE FRANCE.

replique , que c'est ainsi qu'il le faut prendre dans la composition du nom des Hyperboréens , puisqu'il les oppose aux *Hypernotiens* , c'est-à-dire , à ceux qui habitoient directement vers le Sud. Aussi Strabon ayant dit que par Hyperboréens , il faut entendre *les plus Boréens* , (passez moi ce mot) de tous les Peuples , ajoute que le Pôle même est le point où aboutissent *les Boréens*. Et Pline voulant exprimer en Latin la force du nom d'Hyperboréens , dit qu'on les plaçoit *ultra Aquilonem* , au delà de l'Aquilon , c'est-à-dire , du Nord direct.

Un second raisonnement de M. B. qui n'est pas plus solide que le précédent , c'est que les Hyperboréens suivant Herodote s'étendoient jusqu'à la Mer , & que par cette Mer , l'Historien Grec ne pouvoit entendre que les Palus Méotides , parce qu'il ne reconnoissoit point d'autre Mer plus au Nord du Pont-Euxin que ces Palus. 1^o. Herodote en disant que les Hyperboréens s'étendoient jusques à la Mer , ajoute que c'étoit ce qu'en rapportoit Aristée de Proconnesse , en sorte que soit qu'Herodote admit ou n'admit pas d'autre Mer au Nord du Pont-Euxin que les Palus Méotides , il ne résulte rien de son sentiment particulier , qui puisse déterminer la Mer sur laquelle Aristée de Proconnesse logeoit les Hyperboréens.

En effet l'opinion d'Herodote sur la non existence des Mers Septentrionales lui étoit propre , & ne peut - être étendue à Aristée de Proconneſe ou à d'autres ſans des preuves précises , car Herodote lui-même reconnoît què le ſentiment commun des Géographes de ſon tems étoit que l'Océan environnoit toute la Terre. *οἱ ὡς καλόν τε πρῶτα γράφουσιν περὶ.* Strabon l. 1. au commencement prouve que c'étoit le ſentiment d'Homere , c'étoit auſſi celui de Théopompe , d'Onomacrite , de Poſidonius &c. comme le montre Bochart chan. l. 1. c. 36. par où l'on voit que bien fauſſement M. B. avance que les Palus Méotides étoient la Mer la plus Septentrionale que connoiſſent les anciens Grecs. 20. Tous les Anciens qui ſe ſont expliqués précifément ſur la Mer , vers laquelle demeuroient les Hyperboréens ont nommé l'Océan. Plin l. 6 c. 13. Pompon. Mela. l. 3 c. 5. Pitheas dans Strabon l. 7. Hecatée & les autres cités par Diodore de Sicile l. 2 Onomacrite dans ſes Argonautiques v. 1067 juſqu'au 1080. Et qui pourroit mieux que ce dernier nous faire connoître quelle Mer Aristée avoit pû entendre par celle juſqu'à laquelle s'éendoient les Hyperboréens , puisqu'il étoit ſon Contemporain , & qu'il a rapporté ſans doute l'opinion qui avoit cours de ſon tems ſur ces

40 MERCURE DE FRANCE.

Peuples ? Et après tout Herodote lui-même ne montre-t-il pas qu'il entendoit l'Océan par cette Mer d'Aristée, lorsque combattant ce que cet Auteur rapportoit de la situation des Hyperboréens, il en prend occasion de reprendre ceux qui faisoient tourner l'Océan autour de la Terre ?

Mais il me semble qu'en voila assés sur ce point, & qu'il doit rester pour constant que les Hyperboréens dont il est question dans Herodote ne demeuroient, ni vers les Palus Méotides, ni au Nord-Est de la Grece, mais par delà le Golfe Adriatique de l'Ouest au Nord de ce Golfe, situation qui confirme & qui soutient le sens que j'ai donné au passage d'Herodote sur lequel m'attaque M. B. loin d'y être contraire & de le détruire, puisque suivant ce sens, il ne résulte d'Herodote autre chose, sinon que les Hyperboréens étoient vers l'Ouest du Golfe Adriatique & par conséquent le fond des choses, comme la grammaire, favorisent également ma traduction.

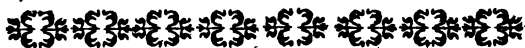
Je ne sçai si je dois dire rien du passage de Callimaque que M. B. allegue pour appuyer son opinion ; ce qu'il en cite ne semble dire autre chose, sinon que les Hyperboréens habitent au-dessus du Rivage Boréen, & il prétend que par ce Rivage il faut nécessairement entendre *la Côte Nord des Palus Méoti-*

des, qu'autrement il n'y auroit pas de sens à ce passage, car dire, ajoute-t-il, que les *Hyperboréens habitent au-delà ou au-dessus du Rivage de l'Océan Boréal*, ce seroit dire qu'ils habitent dans la Mer, ce qui est absurde ou qu'ils habitent le Groenland &c. Pays totalement inconnu; mais M. B. affecte d'ignorer, du moins il dissimule que les Anciens (& c'est Diodore qui nous en assure) plaçoient les Hyperboréens dans une Isle de l'Océan Septentrional, vis-à-vis la Celtique. Et dès-lors pourquoi ne seroit-ce pas dans cette idée & dans ce sens que Callimaque les placeroit au-delà du rivage Boréen? mais plutôt c'est l'unique sens qu'on puisse donner au Poëte Grec & pour s'en convaincre, il ne faut que lire tout le passage du Poëte Grec, dont M. B. a cru devoir retrancher une partie. *Tous les peuples, dit Callimaque, célèbrent des danses en l'honneur de Delos, & ceux qui sont sous le Levant & ceux qui sont sous le Couchant, & ceux qui habitent sous le Midi, & ceux qui ont leurs demeures au-dessus du Rivage Boréen.* Je ne crois pas que personne autre que M. B. veuille qu'on prenne - là le Rivage Boréen pour la Côte Nord des Palus Méotides: l'ancien Scholiaste a même expressément remarqué que par *θινός* en cet endroit il falloit entendre les bords de l'Océan *Θίνα νῦν τ' ὠκεανὸν ζώοντι λέγουσι*

42 MERCURE DE FRANCE.

J'ai été au reste extrêmement étonné que M. B. fasse couper l'Oby par le Tropique du Cancer, car la premiere méthode de Géographie lui auroit appris que le Tropique du Cancer est vers l'Équateur, & que l'Oby est vers les Cercles Polaires, enforte qu'il y a au moins 6 à 700 lieues entre le Tropique & l'Oby.





E P I T R E

*A M. L. FRANC, Avocat general de
la Cour des Aides de Montauban.*

SUR mes écrits ton jugement intègre
Ne ressent point le ton sçavamment aigre
De ces Docteurs du célèbre vallon ,
A qui leur fiel tient seul lieu d'Apollon.
De mes défauts nul n'échappe à ta Muse ;
Il n'en est nul que ta bonté n'excuse ;
Un vil rimeur m'auroit découragé ,
Mais tes leçons ne m'ont que corrigé.
Héros modeste & brillant du Parnasse ,
Pour t'obéir je vais faire main basse
Sur ces endroits que tu reprends si bien ;
J'ai reconnu qu'ils ne valent tous rien :
Quand tu me fis l'honneur de me répondre ,
Je commençai soudain à les refondre ,
La plupart sont des morceaux superflus ;
La plupart sont changés , ou n'y sont plus.
Après avoir médité ta censure ,
De mes essais la première lecture
M'a sur le front fait monter la rougeur ,
Et possédé par un zèle vengeur
Qui me pressoit , avant de les relire ,

44 MERCURE DE FRANCE.

Je me suis mis d'abord à les réduire ;
Le volume est à présent moins épais ,
Je ne crois point qu'il en soit plus mauvais :
De trente vers j'ai dégrossi l'ouvrage ,
J'en aurois dû retrancher davantage
Sans contredit, pour le rendre nerveux ;
Tel qu'il demeure , il remplira mes vœux,
Aux connoisseurs s'il paroît supportable ,
Et dans le fond il faut qu'il soit passable ,
Conformément à tes sages avis
Que nous avois docilement suivis.
Il est moins vaste , il n'en est pas plus vuide :
Lorsque l'on a ta lumière pour guide ,
Lorsque l'on est dirigé par ta main ,
On ne craint pas de manquer le chemin.
Je m'égarois , tu m'as tracé la route ,
Il n'est plus rien que ma verve redoute ,
Tu me conduis , je marche sur tes pas ,
Tous les écueils ne m'épouvantent pas.
Que n'ai-je pû de ton expérience
Prendre conseil dans mon adolescence ;
Dès le berceau muni de ton secours ,
Heureusement de mes primitifs jours
J'eusse voué le naissant crépuscule
A parcourir Juvenal & Tibulle ,
En travaillant j'aurois peut-être atteint
Avec ton aide à cultiver l'instinct
Qui me portoit sans cesse vers la rime.
Ce penchant fort , que la Nature imprime

A certains cœurs, & ce je ne sçai quoi
 Qui malgré nous nous fait subir la Loi,
 Jaloux d'avoir de nos ans les premices
 Fait peu de cas de ces lents sacrifices
 Qu'on lui voudroit faire sur le midi.
 Je touche au mien, & mon âge a roidi,
 Pour mon malheur, les ressorts de mes fibres,
 Point de souplesse, & nul de ces tours libres,
 Le tems rapide a versé sur mes sens,
 Avec trois mois six lustres moins deux ans :
 Mon astre encor est à son péricée ;
 Ma fantaisie en Minerve érigée
 N'a vû tomber que cinq fois la moisson
 Depuis qu'elle a paru sur l'horison ;
 C'est à la mort d'une superbe chienne
 Que je goutai les Eaux de l'Hypocrène :
 Dès qu'on apprit ce lugubre revers,
 Je fus prié de frapper quelques vers
 Pour lui servir de monument célèbre ;
 Je fabriquai son oraison funebre,
 Elle courut & quelqu'un la loua ;
 Imprudemment mon orgueil l'avoua ;
 De mes travaux voilà quelle est l'époque,
 Dans le métier une chose me choque,
 Une sur-tout, c'est qu'il est journalier,
 Et même ingrat, cet aimable métier.

DAÇARQ Avocat au Parlement de Bordeaux



EXTRAIT d'une Lettre écrite de Marseille à M. GOURRAIGNE, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, de la Société Royale des Sciences, par M. Joyeuse, Docteur en Médecine de la même Faculté, Médecin ordinaire des Galères.

•

JE ne suis nullement étonné, Monsieur, des demandes que vous me faites au sujet de M. Daran. Ce Chirurgien arriva en cette Ville au mois de Septembre de l'année dernière. Les Cures surprenantes qu'il y opère y firent bientôt du bruit, & attirèrent auprès de lui non seulement les malades qui étoient à sa portée; mais il en vit venir plusieurs des Villes & des Provinces voisines, dont la guérison, quand ils sont de retour chés eux, ne peut que causer la surprise & exciter la curiosité des personnes de la profession. Je ne sçaurois mieux satisfaire la vôtre, Monsieur, qu'en vous rendant un compte fidelle de la maniere dont j'ai contenté la mienne.

Quelques grands que soient les éloges qu'on entend faire tous les jours des vertus

de certains secrets , auxquels le Public , qui veut en être la dupe , attribue les Cures les plus merveilleuses , les Medecins prudens seroient peu raisonnables sur-tout dans un siècle aussi favorable à la charlatanerie que le nôtre , s'ils ne suspendoient leur Jugement jusqu'à ce que des épreuves réitérées & faites sous leurs yeux pussent servir à les décider.

Depuis l'arrivée de M. Daran en cette Ville , il se passoit peu de jours qu'il ne fût hautement prôné par ceux qui avoient été entre ses mains , ou qui sans avoir eu besoin de lui , avoient quelque rapport avec ses malades. Il s'étoit pourtant écoulé sept à huit mois que je ne le connoissois que sur sa réputation. Quelque fondée qu'elle pût être , vous jugez bien , Monsieur , que le langage de la reconnoissance & celui de l'admiration n'étoient pas les seuls qui se faisoient entendre ; la voix de la jalousie pouffoit aussi ses cris. Les uns & les autres me parurent suspects , & jaloux de sçavoir ce qu'il y avoit à rabattre des éloges des uns & de la Critique des autres , j'étois encore indécis , lorsqu'un Gentilhomme de cette Ville qui m'honore de sa confiance & qui eut besoin de ce Chirurgien , me fournit l'occasion de le connoître.

Ce malade âgé d'environ 50 ans , jouis-

48 MERCURE DE FRANCE:

soit d'une santé parfaite, à une Dysurie près, qu'il regardoit comme une disposition à la Pierre; cette difficulté d'uriner duroit depuis environ 33 ans. Elle avoit succédé à une Gonorrhée mal traitée, dont il ne m'avoit jamais parlé, & à laquelle il ne se seroit jamais avisé de porter remède, si les succès de M. Daran dans ces sortes de maux ne l'eussent porté à le consulter. Le Chirurgien le fonda le 15 Juillet de la présente année; il lui trouva une Carnosité, deux travers de doigt en deça des Prostates, qui bouchoit presque tout le Canal, & qui avoit environ deux pouces de longueur; l'écoulement purulent ne paroissoit que de tems en tems & en fort petite quantité, mais il n'avoit jamais été entierement tari. M. Daran le traita avec ses sondes & ses remèdes Anti-vénériens, & le guérit radicalement dans l'espace de 63 jours.

Cette Cure quelque complete qu'elle pût être, n'avoit pour moi rien d'assés marqué, pour ne pas souhaiter d'en voir opérer sous mes yeux quelque autre plus décisive; dès qu'on connoit ce Chirurgien, qu'on est à portée autant que je le suis, & qu'on a l'intention qui m'animoit, rien de plus aisé que de la satisfaire: les malades ne manquent point chés lui, & nulle personne de la profession n'a lieu de se plaindre de la maniere dont

dont ony est reçu : parmi les nouveaux malades qui l'occupoient alors , j'y vis arriver un Marchand Parfumeur d'Avignon plus que Sexagenaire , atteint d'une Rétention d'urine depuis plus de 30 ans. Fort peu d'urine sortoit par l'Urethre , mais elle se faisoit jour indifféremment par cinq fistules , dont la premiere étoit située à la partie latérale droite de la racine de la verge , la seconde au perinée , un travers de doigt & demi de l'anüs , la troisième à peu de distance de l'autre , tirant vers les bourses , & les deux autres à la région hypogastrique moyenne & inférieure , un travers de doigt de distance l'une de l'autre. Le Scrotum étoit tumefié dans sa partie inférieure , où l'on remarquoit six pustules. Ce malade avoit d'ailleurs deux tumeurs skirreuses aux côtés du Pénis , & un *Phimosis* causé par une dureté considérable à la circonférence du prépuce. Il seroit inutile de vous faire observer , Monsieur , qu'il avoit épuisé en pure perte dans les différentes villes qu'il avoit parcouru , tout ce qu'il avoit pû trouver de secours auprès des personnes de l'Art les plus capables de lui en procurer. Quelque déplorable que fût son sort , il ne songeoit plus qu'à s'y résigner , lorsque la réputation de M. Daran soutenuë d'un grand nombre de guérisons aussi frappantes , le déterminä à se rendre auprès de lui.

C

50 MERCURE DE FRANCE.

Je fus curieux de suivre cette observation, Jugez Monsieur, de mon étonnement, quand j'ai vû ce malade guérir aussi parfaitement que les autres, & en état de s'en retourner chés lui dans l'espace de 40 & quelques jours. A une Observation aussi importante, permettez moi d'en ajouter une autre qui ne l'est pas moins.

M. le Comte..... d'une illustre maison du Vivarais, âgé d'environ 50 ans, se rendit de Toulon en cette Ville le mois de Mai dernier; quelque irrémédiable que sa situation eut paru depuis long-tems à tous les habiles gens de la profession qu'il avoit consulté, le bien qu'il avoit entendu dire de M. Daran & l'envie de guérir, si naturelle à l'homme qui souffre, lui firent faire ce dernier voyage. Il y avoit près de 30 ans qu'il avoit eu une Gonorrhée, dont le traitement fut négligé les premières années; le volume des urines diminua peu à peu, & le malade tomba enfin dans un *Stillicidium urinae*. Il s'en fut pour lors à Paris, où il eut recours aux personnes de la profession qui y jouissent de la première réputation. Il fut mis ensuite entre les mains d'un Chirurgien renommé dans ces sortes de maux, mais les secours qu'il en reçut, bien loin de servir à débarrasser le Canal de l'Urethre, furent suivis d'un effet tout contraire. L'inflammation succéda à

l'introduction des sondes & à l'application des Cathérétiques, & pour prévenir une mort prochaine & donner une issue aux urines, M. Petit qui fut appelé, fit la ponction au Périnée. Les urines ne coulerent désormais que par cette ouverture qui devint fistuleuse, & le canal de l'Urethre resta entièrement bouché. Quelque-tems après les matieres de l'ancienne Gonorrhée firent un dépôt près de l'anus à l'endroit des glandes de Cowper, qu'on fut dans la nécessité d'ouvrir, ce qui donna naissance à une seconde fistule. En cet état il revint dans sa Province. Les fatigues du voyage causerent de nouveaux dépôts, qui dégénérèrent en autant de fistules, de maniere que quand il arriva ici, M. Daran lui trouva le canal de l'Urethre entièrement bouché, le Périnée criblé de 5 fistules qui communiquoient entr'elles, & par où l'urine trouvoit autant d'issues : toutes ces fistules étoient entourées de duretés skirreuses d'un volume considérable. Les accidens qui partoient d'un état aussi accablant étoient des fièvres fréquentes, des abscesses successifs aux parties, un suintement continuel d'une matiere fort virulente, & l'incommodité d'avoir toujours sa chemise baignée d'urine : les duretés, des fistules par leur compression ne permettoient point au malade de s'asseoir sur des chaises sans un bou-

relet, & à mesure que les urines devenoient plus acres, elles caufoient des ardeurs plus vives dans l'endroit par où elles trouvoient à couler.

Il ne vous paroîtra pas bien étonnant, Monsieur, qu'une situation pareille ait demandé un traitement beaucoup plus long qu'à l'ordinaire, mais j'ose croire que vous n'apprendrez pas sans quelque surprise, que les sondes de M. Daran ont consommé sans aucune douleur toutes les excrescences qui bouchaient l'Urethre. Les ulcères fistuleux ont été pleinement détergés & cicatrisés, les duretés fonduës, la vieille Gonorrhée tarie; en un mot le malade aussi parfaitement guéri que s'il n'avoit jamais eu aucun mal. Il est parti de Marseille le 18 de ce mois.

Je pourrois aisément grossir cette Lettre, Monsieur, si j'y donnois place à bien d'autres Observations, dont j'ai également été le témoin. Je pourrois vous en citer qui ont fait du bruit en cette ville, & dont le détail mériteroit d'être connu, mais j'excederois les bornes d'une Lettre. Si M. Daran rendoit compte au Public du grand nombre de malades qui dans l'espace de 13 mois ont passé par ses mains, le recueil de ces Observations ne seroit sûrement pas le présent le moins important qu'il ait reçu de la Médecine. Tous ces faits seroient autant de

preuves de l'excellence de son *Cathérétique* qu'on peut regarder comme souverain dans tous les écoulements virulents, & qu'on pourroit peut-être employer avec le même succès dans des cas d'une plus grande étendue. Mais sans nous écarter de ses vertus reconnues, vous sçavez, Monsieur, combien les Gonorrhées anciennes & nouvelles font dans le traitement des maux Veneriens la pierre d'achoppement des plus habiles praticiens : en vain le Mercure est-il reconnu jusqu'ici pour le plus sûr remède que nous ayons. En vain possédons nous depuis quelque-tems la méthode la plus sûre & la plus douce de l'employer avec succès. Ce spécifique, il est vrai, manié selon les regles qui nous sont prescrites dans un des Ouvrages du plus illustre & du plus grand de nos Maîtres, voyez la Thèse de M. le premier Médecin, *Curandam luem veneream frictions mercuriales in hunc finem adhibenda sint ut salvalis fluxus concitetur*, devient un secours triomphant dans le traitement de la vérole & dans celui de ses Symptômes; la Gonorrhée a été le seul jusqu'ici, qui a éludé sa puissance, & contre lequel tous les autres moyens ont le plus souvent échoué. Les accidens funestes dont elle est fréquemment suivie, insurmontables la plupart jusqu'à ce tems, annonçoient le besoin qu'elle avoit d'être traitée par des

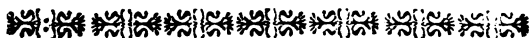
54 MERCURE DE FRANCE.

nouveaux secours. M. Daran à la faveur de ses sondes & de sa nouvelle méthode, remédie à ce mal & à toutes ses suites, ordinairement dans l'espace d'environ 40 jours; il tarit radicalement tout écoulement, sans danger d'attirer aucune suite fâcheuse. La *Dysurie*, l'*Ischurie*, & la *Strangurie* disparaissent avec les carnosités qui en sont la cause ordinaire. Si les Symptômes qui accompagnent ou qui suivent la Gonorrhée, sont souvent terribles, ils ne semblent l'être que pour mieux faire éclater les succès de ce Chirurgien : parmi les cas qui lui tombent en main, il y en a eu où l'Urethre étoit bouchée d'un bout à l'autre, & par où il ne couloit plus depuis nombre d'années une seule goutte d'urine, les succès se sont soutenus. Vous me demandez, Monsieur, si le *Cathéterique* qu'il employe est douloureux & s'il fait suppurer. Il n'agit jamais sans exciter une suppuration plus ou moins abondante, à raison des gonflemens ou des excrescences qui bouchent l'Urethre, mais la douleur est si légère, que bien des malades m'ont assuré qu'ils n'en avoient ressenti aucune. Ce fondant est si doux & en même-temps si souverain, que je n'ai jamais rien connu dans l'étendue de la Médecine de si brillant dans ses succès & de si intéressant pour les malades. En un mot, une infinité

de personnes qui périssent dans tous les Pays du monde , feroient sûrs de guérir entre les mains de ce Chirurgien , & ne sçauroient jusqu'ici trouver la même ressource ailleurs. J'ai l'honneur d'être avec respect , Monsieur , &c.

A Marseille le 20 Novembre 1744.





A MADAME ***.

Que votre sort est doux , SILVIE !
 Que vous êtes digne d'envie !
 Des jeux , des ris & des amours
 En tout tems vous êtes suivie :
 Les jours sereins , les plus beaux jours
 Font le tissu de votre vie ,
 Et rien n'en obscurcit le cours.

Des lieux fortunés où vous êtes
 Vous éternisez les plaisirs ,
 Et l'on voit naître les desirs
 Sur tous les pas que vous y faites.

La *Nayade* d'un oeil jaloux
 Vous y regarde , & vous admire ;
Faune par un penchant trop doux
 Se livre à l'éclat qui l'attire ,
 Mais , redoutant votre courroux ,
 Ce n'est qu'en secret qu'il soupire.
 Au fond des forêts le *Satyre*
 Fuit , & va cacher loin de vous
 Le trait cruel qui le déchire.

Heureux qui peut vous écouter !
Heureux qui vous voit lui sourire !
Plus heureux , si j'ose le dire ,
Ceux à qui vous daignez dicter
L'art de plaire & de bien écrire !

Pour moi , triste jouet du tems ,
Je regrette envain ma jeunesse ;
Je n'ai plus que quelques instans ,
Qu'abrège encore la paresse ,
Et désormais ce que j'attens ,
Est le mépris & la vieillesse.

Ce beau feu qu'on appelle esprit ,
Dont ma veine étoit animée ,
N'est plus qu'une sombre fumée
Qui se dissipe , ou s'épaissit.
Que j'ai honte de ma foiblesse !
J'ai vû dans les bras de la mort
Un Roi que j'aime avec transport ,
Et mon impuissante tendresse
N'a pû tenter le moindre effort ,
Pour faire éclater ma tristesse.
J'ai vû , par un heureux retour ,
Ce Prince reparoître au jour ,
Et lorsqu'à la Ville , à la Cour
A le chanter chacun s'empresse ,
Je n'ai pû marquer à mon tour

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Tout l'excès de mon allegresse,
Ni tout l'excès de mon amour.

De grace , charmante Silvie ,
Déchirez cette rapsodie ;
C'est assés des autres travers
Qui se répandent sur la vie ,
Sans y joindre encor la folie
D'ennuyer par de mauvais vers.





ELOGE HISTORIQUE de M.
l'Abbé Gedoy, *Prêtre Chanoine de
la Sainte Chapelle de Paris, Abbé Com-
mendataire de Notre-Dame de Beaugency,
au Diocèse d'Orléans, l'un des Quarante
de l'Académie Française & Pensionnaire
de l'Académie des Inscriptions & Belles
Lettres.*

NICOLAS Gedoy naquit le 18 Juin
1667 ; il étoit troisiéme fils de Phi-
lippe Gedoy, Chevalier Seigneur de Bil-
lan & de Pully, Maréchal des Camps &
Armées du Roi, & Gouverneur du Châ-
teau de Beaugency, & de Marie Marceau,
Dame de Pully.

La Généalogie d'un homme de Lettres
quelque brillante qu'elle soit est l'article le
moins important de sa vie. La postérité
avide de s'instruire dans les Ecrits des Sça-
vans, a besoin qu'on lui conserve l'Histoire
de leurs ouvrages & de leurs mœurs, avec
le détail de leurs talens, plutôt que l'énu-
mération peu intéressante de leurs Ancêtres,
mais il y auroit autant d'affectation à vou-
loir passer sous silence cet article quand
il est avantageux à celui dont on parle,

* C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

qu'il y auroit de sotte vanité à vouloir en tirer des conséquences trop favorables pour lui, ou de mauvaise honte à le cacher quand le hazard l'a maltraité à cet égard.

Messieurs Gedoy n'étoient d'anciens Gentils-hommes de l'Orleannois; cette famille étoit distinguée dès le 15 siecle. Etienne Gedoy n'commandoit l'arrière-ban de Touraine à la bataille de Montlheri en 1465.

Robert son fils, Baron du Tour, fut Secrétaire des Finances sous Louis XII & sous François I. On sçait que ce titre répondoit alors à celui de Secrétaire d'Etat, qui n'a commencé que sous Henri II. en la personne de M. de l'Aubespine, au Traité de Cateau-Cambresis l'an 1559.

Robert Gedoy n'ouscrivit en cette qualité le contrat de mariage de François de Vallois, Comte d'Angoulême (François I.) avec Madame Claude de France, fille du Roi Louis XII. passé aux Moutils-les-Tours le 22 Mai 1506, & il fut l'un des Ambassadeurs de François I. pour le Traité qui fut signé à Bruxelles le 3 Decembre 1516 entre le Roi & l'Empereur Maximilien.

La Généalogie de Messieurs Gedoy est prouvée par des Titres.

Quoique notre dessein n'ait point été de nous étendre sur les Ancêtres de M. l'Abbé Gedoyn, nous ne pouvons nous empêcher de nous arrêter un moment sur ce Robert Gedoyn dont nous venons de parler : la réputation de probité qu'il a laissée, le monument honorable qui en reste dans les Œuvres de Marot, exige cette légère digression, qui même en considérant les choses du côté philosophique ne doit point paroître étrangère à notre sujet. En effet si l'on peut regarder comme médiocre l'avantage de descendre d'un homme puissant, il ne peut être indifférent pour personne de descendre d'un homme vertueux, c'est dans ce cas que la nature & la raison permettent de tirer du bonheur de sa naissance une gloire moins propre à nourrir l'orgueil qu'à encourager la vertu.

Il suffira de rapporter l'Építaphe de Robert Gedoyn composée par Marot pour donner une idée précise du caractère de ce Ministre qui fut un Citoyen vertueux ; la naïveté du stile est en quelque sorte une preuve de la vérité de l'éloge.

Sçais tu, Passant, de qui est ce tombeau ?
 D'un qui jadis en cheminant tout beau,
 Monta plus haut que tous ceux qui se hatent ;
 C'est le tombeau, là où les vers s'apâtent,

72 MERCURE DE FRANCE.

Du bon vieillard agréable & heureux ,
Dont tu as vû tout le monde amoureux.

Cy gît , hélas ! plus je ne le puis taire ,
Robert Gedoyne , excellent Secrétaire ,
Qui quatre Rois servit sans désarroi ;
Maintenant est avecques le grand Roi ,
Où il repose après travail & peine.

Or a vécu personne d'âge pleine ,
Pleine de biens , & vertu honorable ,
Puis a laissé ce monde misérable
Sans le regret qui souvent l'homme mord.
O vie' heureuse ! ô bienheureuse mort !

M. l'Abbé Gedoyne fut élevé à Paris au Collège des Jésuites ; les progrès rapides & brillans qu'il fit dans ses premières études donnerent de lui de hautes espérances. Les Jésuites fouhaiterent de l'avoir parmi eux , & il desira lui-même avec ardeur d'être admis dans cette Société respectable ; son naturel porté à la Religion & à la vertu , n'opposoit point chés lui les passions fougueuses de la jeunesse au gout de la vie religieuse ; assés mal partagé des biens de la fortune , il n'avoit point à combattre du côté du monde des espérances brillantes qui auroient pû faire chanceler sa vocation ; son pere n'a-

voit laissé à onze enfans qu'il avoit, qu'un bien peu considérable, ainsi tout conspiroit à entraîner L. G. du côté où son inclination l'appelloit ; sa famille s'opposa vainement à son dessein, il entra au Noviciat dès qu'il eut fini ses classes.

Il a souvent avoué depuis qu'il devoit tout ce qu'on remarquoit d'estimable en lui, aux dix années qu'il passa dans cette excellente école, il y forma ses mœurs & son esprit, & y puisa cet amour constant de la vertu, cet attachement inviolable à ses devoirs, & une connoissance très-étendue des Belles Lettres que l'on a estimées en lui ; mais la vie dure & rigoureuse que prescrit la Regle qu'il avoit embrassée convenoit mal à son temperament foible & délicat, sa poitrine en parut considérablement altérée, & il s'apperçut avec chagrin qu'il étoit peu propre à fournir une si pénible carrière. Ainsi les Jesuites n'eurent d'espérance de le conserver pour eux & pour lui, qu'en le perdant pour leur Société, mais s'il a cessé d'être inscrit au nombre de ses enfans, il n'a jamais cessé de lui appartenir par les sentimens d'attachement & de reconnoissance, qui font également son éloge & celui de la Société.

M. L. G. se vit au sortir des Jesuites transporté sur un théâtre bien différent; pla-

cé au milieu du plus grand monde , il n'y fut point étranger , il eut bientôt pris *ce ton de la bonne compagnie* dont tant de gens parlent , souvent sans l'avoir , presque toujours sans le bien connoître , qui ne dépend ni de l'esprit ni des graces de la figure , & que le commerce du monde ne donne qu'à ceux à qui la nature l'a déjà donné.

La maison de Mademoiselle de Lenclos étoit le rendés-vous de ce que la Cour & la Ville avoient de gens polis & estimables par leur esprit ; les meres les plus vertueuses briguient pour leurs fils qui entroient dans le monde , l'avantage d'être admis dans une société aimable , qu'on regardoit comme le centre de la bonne compagnie.

Les amis que M. l'Abbé Gedoyne acquit dans cette Société s'intéresserent vivement à sa réputation & à sa fortune ; on connut bientôt tout ce qu'il méritoit , & on commença de le récompenser. Un Canonicaire de la Sainte Chapelle fut la première grace qu'il obtint de la Cour , il fut nommé à ce Benefice en 1701 ; la maison canoniale qu'il vint habiter , lui donna lieu par le voisinage de former une liaison étroite avec un homme très estimable , M. Arouet pere de l'illustre M. de Voltaire. L'Abbé Gedoyne vit les premiers essais du jeune Ecrivain , il sut découvrir le grand hom-

me dans ces efforts d'une Muse naissante, & lui annonça cette réputation si éclatante, dont il jouit & qu'il confirme chaque jour par de nouveaux succès.

Les talens de M. l'Abbé Gedoy n lui frayoient la route des Académies. L'Académie des Belles Lettres fut la première qui l'adopta, il y fut reçu en 1711, il justifia l'honneur qu'il avoit reçu, par son assiduité aux Assemblées, & par son exactitude à fournir à l'Académie, suivant les Reglemens, deux Dissertations chaque année. La plupart de ses Ouvrages sont imprimés dans les Mémoires de l'Académie, mais M. l'Abbé Gedoy n travailloit en même tems à un Ouvrage plus considérable, qui fut enfin imprimé en 1718. C'est une Traduction de Quintilien ; il en composa la plus grande partie à la campagne chés des parens, * à qui il étoit encore infiniment plus cher par les liens de l'amitié que par ceux du sang.

Peut-être quelques endroits de sa Traduction se sentent-ils de ce séjour ; on n'a pas à la campagne comme à Paris, le secours des grandes Bibliothèques, & l'Edition excellente donnée par M. l'Abbé Caperonnier n'avoit pas encore parû.

Le succès de la Traduction de Quintilien

, Messieurs de Billy & de Bachaumont,

lui ouvrit les portes de l'Académie Française; il y fut nommé en 1719, & cet honneur littéraire lui attira de la part de la Cour une autre récompense; moins brillante peut-être, mais que l'état trop modeste de sa fortune rendoit importante pour lui. Il fut nommé à l'Abbaye de S. Sauve de Montreuil, Ordre de S. Benoît, Diocèse d'Amiens.

Le loisir que lui laissoient les travaux de l'Académie des Belles-Lettres furent employés à un nouvel Ouvrage plus utile qu'agréable, mais qui n'en doit pas être moins estimé, c'est la Traduction de Pausanias.

Ce fut peu après l'Edition de ce Livre qui parut en 1731, que M. l'Abbé Gedoyne fut nommé à l'Abbaye de Notre-Dame de Beaugency, en remettant celle qu'il possédoit auparavant. Il commença alors à jouir d'une aisance qui n'auroit pas assouvi les desirs d'un ambitieux, mais qui pouvoit contenter les besoins d'un Philosophe.

L'Eglise auroit pu offrir à M. l'Abbé Gedoyne des Dignités brillantes, mais il ne tourna jamais ses regards de ce côté, & ne voulut point contracter des engagements augustes & étendus, que l'on craint d'autant plus qu'on est plus en état de les remplir.

Les gens vertueux devroient être éternels, mais la loi est générale, & les regrets que

cause leur mort comparés à l'indifférence que l'on sent pour les autres , fait croire que ce sont les premiers que la mort frappe plus volontiers , parce que l'on ne sent que les coups qu'elle leur porte.

Le 6 Août l'Abbé Gedoyne alla au Château de Fontpertuis , dans le dessein de passer quelque jours chés un ami à qui il étoit attaché depuis long-tems. Le 8 il eut d'assés vives douleurs d'estomach , qu'il crut d'abord être la suite d'une indigestion mais l'oppression qui accompagnoit ces douleurs ayant résisté à une saignée , il répondit à M. de Fontpertuis qui le félicitoit sur le soulagement de ses douleurs , que l'oppression subsistant toujours il n'étoit pas tems de se rassurer ; que la vie lui étoit assés indifférente ; que parvenu à l'âge où il étoit , le peu qu'il pouvoit avoir à vivre ne valoit pas la peine d'être regretté ; que toutes les affaires étoient en ordre ; qu'il avoit fait toutes ses dispositions , & qu'il étoit sans inquiétude sur l'issue de sa maladie. Il disoit vrai , & lorsque l'on connut que le danger devenoit plus pressant , on n'eut pas besoin pour l'avertir de son état , de prendre ces détours si usés & si rebattus qu'exige la foiblesse des mourans. Il avoit déclaré qu'il ne vouloit pas être trompé , & il ne le fut point. Il demanda les Sacremens , qui lui furent administrés le

88 MERCURE DE FRANCE.

Lundi. Voyant ses domestiques affligés , il leur dit : *Consolez-vous , je ne vous ai point oubliés dans mon Testament.* Une heure après il dit encore. Voilà mon dernier moment , & il expira. Il étoit âgé de 77 ans.

Le lendemain 11 du même mois il fut enterré dans le chœur de son Abbaye de Beaugency, qui est proche de Fontpertuis.

Il a institué pour son héritier par un Testament olographe M. du Four son neveu , fils de sa Nièce , à la charge de porter le nom & les armes de Gedoyne.* Il ne reste plus personne de ce nom.

La probité, la franchise, la candeur formoient le fond de son caractère ; son âme jouissoit toujours de cette paix qui est la compagne ordinaire de la vertu , mais avec un caractère si doux il étoit vif & impétueux dans la dispute , contraste que l'on rencontre souvent , parce que peut-être il naît moins d'entêtement ou d'orgueil que d'un amour sincère de la vérité.

* Les Armes de Messieurs Gedoyne sont écartelées d'or & d'azur , à la Croix recroisetée de même l'un sur l'autre , c'est-à-dire or sur azur , & azur sur or .



VERS à *Madame* ... ***

Venus voyant tous ses charmes
Effacés par les traits de la belle D...

Dit à l'Amour, les yeux baignés de larmes ?
Mon fils, tous les mortels lui rendront-ils les armes,
Pour elle tous les cœurs me mettent en oubli.
Banissez, dit l'Amour, cette sombre tristesse.
Auprès d'elle, il est vrai ; j'ai fixé mon séjour ;
Mes graces, mes plaisirs embellissoient sa Cour,
Mais je vais la fuirai, je la suivrai sans cesse.

Pous vous venger je vous offre Plutus.
Qu'il verse dans son cœur l'interêt, l'avarice,
La défiance & tous ses attributs.

Que chaque jour nouveau caprice
Rende de ses amis tous les soins superflus,
Qu'aucun entretien ne finisse
Que par demandes ou refus.

On la fuira. Vous verrez cette Belle
En proie à sa douleur mortelle
Demeurer sans Amans, sans plaisirs, sans Amour.
Ah ! dit Venus, mon fils, quel heureux jour !
Plutus paroît ; croit sa victoire prête ;
Il prepare avec soin son poison séducteur,
Il s'applaudit de triompher d'un cœur
Dont l'Amour avoit fait sa plus chère conquête,

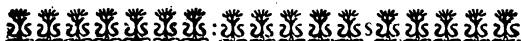
70 MERCURE DE FRANCE.

Mais la belle D . . . ne fut pas plus d'un jour

En proye au Dieu de l'Avarice.

Elle dit ; de Venus je vois bien l'artifice ,

Fuyez, triste Plutus ; revenez, tendre Amour.



*BOUQUET à Mlle . . . * * * ,*

J'Avois le dessein dans la tête

De vous faire en vers un Bouquet ,

Mais pour cela je suis trop bête ;

C'est ce qui fait qu'il n'est pas fait.

*Autre pour Mlle. Louise * * * .*

CEs tendres fleurs que menace l'Automne

Cherchent un doux azile auprès de vos appas.

Si Zephire les abandonne ,

L'Amour sur votre sein ne les quittera pas.





*REPONSE de M. Nericault Destouches
de l'Académie Française à M. . .*

Comme vous ne m'avez point marqué votre adresse, Monsieur, & que je n'ai pas l'honneur de vous connoître, il faut que je prenne le parti de vous répondre & de vous remercier publiquement, mais vous voyez que je me garde bien de vous commettre. Je supprime votre nom. Malgré cette précaution qui me paroît nécessaire, vous devinerez aisément que cette Lettre ne peut s'adresser qu'à vous. La vôtre est d'un galant homme, & d'un homme d'esprit: quoique votre style me plaise & me touche, j'estime encore plus vos sentimens, qui ne peuvent partir que d'un bon esprit & d'un bon cœur. Je vous suis sensiblement obligé de la peine que vous avez prise de m'apprendre le nom & les qualités de l'anonyme Marotique qui s'est avisé si mal-à-propos & si indiscretement de prendre contre moi le parti de Bayle. Le portrait que vous me faites de ce grotesque agresseur, est également ingénieux & comique. Le détail de ses aventures, de ses talens, de ses ouvrages, & des fréquentes humiliations qu'il lui en a procurées, sans qu'elles

ayent pû lui faire rien rabattre de la haute opinion qu'il a de lui-même , ne m'a pas moins diverti , je vous assure ; & en riant si spirituellement aux dépens de ce bizarre personnage , & vous m'avez fait rire de tout mon cœur , mais je vous avoue que vous m'avez fait rougir en même tems , & que je suis extrêmement mortifié de n'avoir pas plutôt connu mon Rival , car vous m'assurez qu'il se vante de l'être. Bon Dieu quel Rival ! Que je regrette la peine que je me suis donnée de lui répondre , & que j'en suis honteux ! Quelle ridicule méprise ! Que j'avois mal appliqué mes soupçons ! Sa dernière Lettre dattée d'Évreux , d'où il l'avoit fait arriver par la poste , m'avoit jetté dans un nouvel embarras. Il ne s'étoit pas contenté de m'écrire un tissu d'impertinences , il adreffoit ce beau chef-d'œuvre à mon très-illustre confrere M. de Fontenelle , qu'il avoit l'audace de mettre dans sa confiance , comme si ce grand homme eût été capable d'adopter ses extravagances , & de les adopter même publiquement. Jugez si cet accès de folie ne met pas le comble à toutes celles dont vous me faites l'Histoire , & ne mérite pas tout au moins une bonne place aux petites Maisons. Je finis en vous assurant que suivant vos sages conseils , je me garderai bien désormais de me commettre avec un si vil adversaire. Il
dira

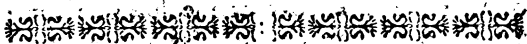
JANVIER 1745. 73

dira peut-être encore que je suis glorieux : mais le mépriser , ce n'est pas vanité , c'est justice. Vous me le dites vous-même en termes exprès , & je confirme & ratifie votre jugement.

J'ai l'honneur d'être , Monsieur , avec toute l'estime & la reconnoissance possibles que vous méritez de ma part , votre très-humble & très-obéissant serviteur ,

A Fortoiseau ce 19 Décembre 1744.





ÉPIQUE

*À Monsieur d'Harnoncourt , nouveau Fermier
Général.*

Janus venoit ouvrir une nouvelle année ;
 Je vole, d'Harnoncourt, & sur ta destinée
 Je brule d'implorer un Dieu qui te chérit ,
 C'est Apollon , eh ! qui l'ignore ?
 J'en atteste sa Lyre & maint heureux écrit
 Qu'en tes fertiles mains les Muses font éclore.
 Sous des noms differens , dans des emplois divers ,
 Apollon , ou Phoebus , tu sçais qu'à plus d'un titre
 Ce Dieu qui te protège est déclaré l'Arbitre
 Et des Beaux jours , & des bons vœux.
 Voici par quel motif au Dieu de la Lumière
 Je voulois adresser mon ardente priere.
 Grace au grand du Moulin , cet Apollon nouveau ,
 Dont la haute science en miracles féconde ,
 Rappelle les Morts du Tombeau ,
 Et j'en ai pour garant le plus grand Roi du Monde.
 Par cet autre Apollon , si justement vanté ,
 J'avois vû calmer mes allarmes ,
 Et ton Rhume & ta Fièvre avoient rendu les armes
 Devant ce Dieu de la Santé ;
 Juge par mon amour de mon plaisir extrême ;

Mais le mal pouvoit revenir

Et l'on craint toujours, quand on aime ;

Je voulus donc sur l'avenir

Consulter Apollon lui-même ;

Mon zèle en ce moment ne s'est point démenti,

Mais il étoit déjà parti.

Eclairer l'Univers plutôt qu'à l'ordinaire !

Mécriai-je , surpris. » Apprends en le mystère ,

» M'ont dit les Doctes Sœurs , trop sûr qu'en ce
grand jour ,

» Tu viendrois l'implorer pour ton cher d'Har-
noncour ,

» Pour son élève encore , Apollon , qui te compte,

» Et sous des traits si chers ne l'envisage plus ,

» D'un trop mortifiant refus

» A voulu t'épargner la honte ,

» Ne doit-il pas être confus

„ De se voir préférer Plutus ?

Non ; réponds-je à l'instant , „ ce n'est qu'une im-
posture.

» Non , c'est vérité toute pure ,

» Ont-elles répliqué , malgré tous nos appas ,

» Ne nous abandonne-t-il pas ?

» Encore envers l'ingrat si nous étions cruelles ;

» Mais tout comblé de nos faveurs ,

» De même que l'Abeille allant de fleurs en fleurs ,

» Il vole à des Amours nouvelles

» L'inconstant ! nous prend-il pour des Beautés
mortelles ?

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

- » C'en-est trop , ai-je-dit, & je crois qu'il est tems
 - » Que la verité justifie
- » Un Ami vertueux , lorsqu'à des traits mordans
 - » Le mensonge le sacrifie.
- » Quel crime a-t-il donc fait ? Il change , dites-vous ;
 - » Reglez mieux vos transports jaloux.
- » Il vous quitte , il est vrai , mais pour servir son Maître ,
- » Et bien-tôt par ses soins il le fera connoître :
 - » Vous sçavez quel est son emploi ;
- » Des trésors de Louis nouveau dépositaire.
- » Le remplir dignement fait sa premiere affaire ;
 - » Il se donneroit un travers
 - » Dans ce grand devoir qu'il s'impose ,
 - » S'il alloit faire encor des vers ,
 - » Quand il ne faut que de la prose.
- » D'autres tems , d'autres soins ; laissez le respirer ,
- » Et bien-tôt Apollon reviendra l'inspirer.
- » Mais , vous qui sans raison l'accusez d'inconstance ,
 - » Vous que nous voyons chaque jour
- » Au plaisir de changer ceder sans resistance ,
- » Que ne vous peut-il pas reprocher à son tour ?
 - » Je ne cite ici que Thalie ;
- » Ne rougissez vous pas que cette indigne sœur

- » Avec un malheureux Farceur ,
- » Avec Momus se mésallie ?
- » Cet assortiment inégal ,
- » Lui prête cependant une gloire nouvelle ,
- » Puisque ce monstre théâtral
- » Attire tout Paris , aussi volage qu'elle.
- » Ce trait caustique excite un murmure confus ;
- Mais nous n'insistons pas sur les défauts des autres ,
- Pourvu qu'on nous passe les nôtres.
- On se tait ; je poursuis ; » Justifions Plutus ;
- » On l'aime ; a-t-on grand tort ? N'est-il pas adorable ?
- » Pour moi , je le tiens préférable
- » Même au grand Jupiter. Ce maître Souverain ,
- » Qui par le bruit de son tonnerre
- » Fait trembler à la fois & le Ciel & la Terre ,
- » Sans lui fut-il entré dans une Tour d'Airain ?
- » Mais que di-je ? sans l'or , sans ce nerf de la guerre ,
- » Que feroient dans les champs de Mars
- » Nos Alexandres , nos Césars ?
- » Seroient-ils des Heros malgré tout leur courage ?
- Mais , me répondra-t-on, l'or est donc dangereux ,
- » Puisqu'il ne fait que du ravage ?
- » Mais , rectifié par l'usage ,
- » Est-il un métal plus heureux ?
- » Une Ferme aussi bien regie ,
- » Que celle où d'Harnoncour aujourd'hui vient
d'entrer ,

78. MERCURE DE FRANCE.

» Et par qui nous voyons nos armes prospérer ,
» N'a pas besoin d'apologie.

Voilà ce que j'ai fait , illustre & cher Ami ,

 Auprès d'une Troupe immortelle ,
Qui sembloit te jurer une guerre éternelle ,
Mais je ne prétends pas te servir à demi ;
Un soin plus éclatant près d'Apollon m'appelle ;
Je pars , je fends les airs , je vole après son char ;
Ses immortels chevaux , enivrés de Nectar ,
 Sont moins rapides que mon zèle ;
Je l'atteindrai du moins par l'ardeur de mes vœux ,
Là comptant de ta part , sur un retour heureux ,
J'oserai l'assurer ce Dieu qui nous éclaire ,
Que sa brillante cour va bien tôt te revoir ;
Que toujours plus soumis à son divin pouvoir ,
Tu sçauras accorder dans l'ardeur de lui plaire ,
 Ton penchant avec ton devoir.



LA DEMONSTRATION & les preuves de l'impossibilité de l'opacité Lunaire, qui ont été annoncées dans le *Mercur* du mois de Septembre 1744 par l'Abrégé qui y est inséré du nouveau Système du monde du Baron de Carbonnières, avec la réfutation de plusieurs objections qu'il lui ont été faites sur son explication des Phénomènes de l'Aïman.

LA question de la solidité opaque de la Lune est si importante que c'est d'elle que dépend la destruction de tous les anciens systèmes, ou la solidité du nouveau.

C'est pour cette destruction d'opacité Lunaire que l'Auteur emploie 4 principaux moyens.

1^o. Le seul raisonnement ou le sens commun.

2^o. L'expérience de nos propres yeux.

3^o. Les Eclipses de Lune & du Soleil.

4^o. Les taches de la Lune.

Par le raisonnement on sçait qu'il y a un principe unique & invariable dans la Physique duquel un Physicien ne sçauroit s'écarter sans cesser d'être Physicien.

Ce principe consiste à rapporter chaque

D iiij

3. MERCURE DE FRANCE.

effet de la nature sans exception à sa cause naturelle , & de rapporter chaque cause naturelle au principe mécanique qui la produit , & de ne rapporter que le seul mécanisme universel immédiatement à Dieu , car dès qu'on raporte les causes immédiatement à Dieu & que l'on ne les fait pas dériver du mécanique qui les produit, c'est abandonner le principe de la Physique pour entrer dans la Métaphysique.

Or la solidité opaque de la Lune met ses Sectateurs dans l'impossibilité de rapporter le cours des Astres , qui est un effet naturel , à sa cause naturelle , ni de faire dériver cette cause du principe mécanique qui la produit , i's suppriment ce principe naturel ou mécanique pour faire dériver ce cours immédiatement de Dieu.

Ce n'est donc plus être Physicien , & l'on ne peut pas proprement nommer un système ce qui ne fait pas remonter les effets au principe naturel & mécanique qui les produit , & encore moins ce qui n'explique pas la nature , l'effet , l'utilité de toutes les parties du monde , car quelle est l'utilité que l'on donne à la solidité opaque de la Lune , à ses différentes Phases ? un vrai système ne doit-il pas établir l'utilité de tous les effets de la nature laquelle ne fait rien en vain ? D'ailleurs , on ne trouve aucun Phé-

nomene dans la nature que les Sectateurs de l'opacité ayent expliqué par le principe mécanique ou naturel qui le produit.

En second lieu cette solidité opaque de la Lune est contraire au sens commun, car la connoissance naturelle nous fait bien comprendre qu'un corps solide comme la terre peut bien être suspendu au point concentrique à cause du fluide universel qui la comprime également dans toute sa circonférence; on conçoit bien qu'imaginant un puits qui perceroit aux antipodes, un boulet de canon demeureroit nécessairement suspendu au centre d'autant qu'il seroit contre nature, si ceux qui seroient à l'opposite le voyoient passer le centre, car il monteroit vers eux.

Mais l'esprit humain ne sçauroit comprendre qu'il y ait deux points concentriques sous la voute céleste, ainsi si la Lune est solide & opaque comme la terre, il n'y peut avoir qu'un de ces deux corps qui puisse être au centre & être suspendu.

C'est pour couvrir cette difficulté insurmontable, que les Sectateurs de l'opacité Lunaire ont été contraints d'imaginer des nombres de Cieux, des tourbillons, des mondes même dont le nombre augmente à proportion qu'on découvre quelque nouvelle Eclipsé parmi les Etoiles, ce qui les a jetés dans des abîmes d'étendues inconcevables.

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

De cette prodigieuse étendue il en est nécessairement provenu celle qu'ils donnent au cercle que chaque Astre décrit par son cours journalier, d'où s'en est ensuivi une célérité de plusieurs millions de lieuës par minute.

C'est pour tacher de rendre cette célérité compréhensible que les uns ont placé la terre au centre où ils la font tourner sur son axe d'Occident en Orient, d'autres font tourner le Soleil, d'autres font tourner un de leurs Cieux pour premier mobile, d'autres placent le Soleil immobile au centre & font tourner la terre autour de lui, mais tous unanimement conviennent qu'ils ne sçauroient donner la cause naturelle d'aucun de tous ces différents cours.

QUANT au second moyen qui est l'expérience de nos propres yeux, les Sectateurs de l'opacité Lunaire ne seroient pas moins embarrassés à le combattre qu'ils le sont à déduire la cause naturelle ou mécanique du cours des Astres.

En effet lorsque la Lune est dans son Croissant, on ne voit que le Croissant pendant que le Soleil est sur notre Horison, mais à mesure que la nuit approche on voit très-distinctement l'entier disque de la Lune derriere le Croissant, on y voit même comme un petit rayon de Lumiere dans la circonférence opposée au Croissant, lequel cependant devoit

être le plus opaque dans le système de l'opacité. S'il étoit vrai que la Lune fût opaque le contraire devoit arriver, car on devoit mieux apercevoir le disque non éclairé le jour que la nuit, mais c'est au contraire parceque des rayons de la flamme pénétrant la fumée de la matiere qui la produit, & dont elle est environnée dans l'Hemisphère où les rayons du Soleil ne peuvent la dégager de la fumée, cette même Hemisphère est visible la nuit & non le jour à cause des rayons de la Lumiere qui la pénètrent un peu.

Le troisième moyen qui sont les Eclipses donnent une preuve très évidente qu'elle n'est pas solide opaque.

Pour avoir un exemple sensible de cette preuve, il n'y a qu'à allumer dans un four la nuit une flamme claire; qu'on s'en éloigne à certaine distance, comme d'un quart de lieu plus ou moins, & l'on aura dans ce four une image de la Lune dans son plein; qu'on fasse faire de la fumée dans ce four avec du foin mouillé on aura une image parfaite de la Lune Eclipsée parce que cette fumée se mêlant avec la flamme lui fait perdre son éclat de Lumiere, elle devient d'un rouge obscur.

C'est ainsi que lorsque par l'interposition de la terre les rayons du Soleil sont empêchés de chasser la fumée dont la Lune est

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

enveloppée, la flamme Lunaire qui étoit lumineuse dans l'Hémisphère qui est en aspect du Soleil parceque ses rayons en chassent continuellement la fumée comme ils font celle d'une cheminée sur laquelle ils dardent, cette Hémisphère lumineuse étant privée des rayons du Soleil par l'interposition de la terre se trouve enveloppée dans sa propre fumée, c'est ce qui fait qu'elle perd l'éclat de sa lumière & paroît d'un rouge obscur.

Car la Lune ne s'éclipse point comme elle devrait le faire si elle étoit solide & opaque, & qu'elle n'eût d'autre lumière que celle du Soleil : s'éclipser veut dire disparaître comme fait la partie du Soleil lorsqu'elle nous est cachée par la Lune, mais la Lune ne disparaît point, on l'aperçoit au contraire très-distinctement.

Le quatrième moyen concerne les taches de la Lune desquelles il dérive une preuve palpable qu'elle n'est pas solide opaque.

Pour rendre cette preuve évidente il n'y a qu'à supposer un grand cercle de fil d'archal qui représentera le cercle que décrit la Lune dans son cours journalier; qu'on se place sous ce cercle la face tournée au Midi; qu'on y suspende par un anneau un Globe qui représentera la Lune; qu'on conduise ce Globe à la gauche au point de l'Ho-

riſon, il repréſentera la pleine Lune à ſon Lever; qu'on y faſſe des taches dans l'Hemiſphere qui nous y fait face; qu'on conduiſe enſuite par ce cercle ce Globe d'Orient en Occident, il ſe trouvera à notre droite, mais bien loin de voir l'Hemiſphere où nous aurions fait les taches au Levant nous ne verrons que l'Hemiſphere oppoſée, & cependant le contraire arrive à la Lune; nous voyons les mêmes taches au Levant & au Couchant.

On a répondu à cela que la Lune tourne un peu ſur ſon axe pour préſenter la même face à la terre.

Mais pour que cela fût, il faudroit néceſſairement que la Lune fût ſon tour entier en 24 heures, afin qu'en ſe levant ſur l'Horizon le lendemain, elle préſentât la même face que le jour précédent, par conſéquent en 12 heures qu'elle employe du Lever au Coucher elle aura fait un demi tour en allant du Levant au Couchant, d'où il eſt évident qu'elle préſentera au Soleil au Couchant la face oppoſée qu'elle lui préſentoit au Levant, ainſi ſi elle étoit ſolide & opaque n'ayant d'autre Lumière que celle du Soleil, l'on ne verroit pas au Couchant l'Hemiſphere de la Lune où ſont les taches être la même que le Soleil éclairoit au Lever de la Lune.

De tout ce qui eſt dit ci-deſſus le Lecteur ſentira ſans doute que le nouveau ſiſtème

88 MERCURE DE FRANCE.

explique par ses principes la cause des différentes Lunaïsons , leur utilité , la cause des taches de la Lune avec tous les autres Phénomènes dont il est ici parlé ; l'Auteur sera exact à répondre par la même voye du Mercure aux objections qui lui seront faites, car il ne doit s'agir que de chercher de bonne foi de part & d'autre & sans prévention la vérité. Ainsi si on lui prouve quelque cas où il soit dans l'erreur il se fera gloire de céder de bonne grace à ceux qui auront la générosité de le détromper.

Voici les deux objections qui ont été faites à l'Auteur sur l'explication qu'il a donnée aux Phénomènes de l'Aïman.

P R E M I E R E O B J E C T I O N. S'il étoit vrai que l'Aiguille aimantée fût sans vertu , & qu'elle se tournât au Nord comme un Coq en giroïette se tourne vers la source du Vent , comment un Vent violent d'Orient ou d'Occident n'interromproit-il pas ce cours du fluide polaire , & n'empêcheroit-il pas l'Aiguille d'être stable dans sa direction au Nord ?

D E U X I E M E O B J E C T I O N. Si ce n'étoit que par la rencontre qui se fait entre les deux Tropiques des deux cours de fluide polaire que se fait la Déclinaison & l'Inclinaison de l'Aiguille aimantée pourquoi à Paris qui est éloigné de la Ligne de près de

49 degrés , l'Aiguille aimantée y incline-t-elle de nombre de degrés qui même varient, c'est à-dire que l'Aiguille fait Angle avec l'Horison ?

Réponse de l'Auteur à la premiere Objection.

De même qu'un Vent contraire n'arrête pas le cours d'un fleuve quoique sa superficie semble par ses vagues obéir au Vent & aller à l'opposite du fleuve, aussi le cours du fluide polaire lequel a plus de diametre que la terre & est très-rapide, ne peut être dérangé par un Vent qui n'est que très-superficiel & un Atome en comparaison du fluide polaire.

Le Vent dérangeroit cependant l'Aiguille aimantée, & c'est pour cela qu'il a fallu des moyens pour remédier à cet inconvénient, on les trouve dans l'Art de naviguer de Pierre de Médine imprimé à Rouen en 1628 Liv. 6 Chap. 1.

Ce fameux Pilote dit qu'il est d'une nécessité absolue que l'Aiguille soit exactement fermée dans la Bouffole, en sorte qu'il n'y entre pas le moindre air par les côtés ni par la vitre.

C'est donc là la cause pour laquelle le Vent qui ne peut pénétrer les pores de la Bouffole, comme le fait le cours du fluide polaire, ne peut déranger l'Aiguille.

88 MERCURE DE FRANCE.

Ce Pilote ajoute qu'il faut que l'Aiguille ne soit ni tant soit peu émoussée ni torse , auquel cas il faut la redresser & l'aiguiser finement.

Cela prouve bien que c'est afin qu'elle soit stable vers la source du fluide polaire , car quel rapport pourroit avoir l'exactitude de cette pointe & de cette droiture de l'Aiguille avec la vertu Magnétique que ce Pilote admettoit lui même ?

Réponse à la seconde Objection.

Cette par cette raison que le Pole étant élevé sur l'Horison de Paris de 49 degrés , le cours du fluide polaire donnant sur l'Aiguille aimantée obliquement de haut en bas , doit nécessairement la faire incliner & lui faire faire un angle avec l'Horison, ce qui sert de preuve au système de l'Auteur sur l'Aiman.

A l'égard des variations de l'Inclinaison elles proviennent du plus ou moins de rapidité du fluide polaire laquelle émane de la différente situation où se trouve le Soleil dans le Zodiaque , & de celles des Lunaisons comme on le trouve expliqué dans le corps de son Ouvrage , d'où il résulte le moyen de prendre la hauteur du Pole avec la dernière exactitude sans le secours des Astres.



E P I T R E

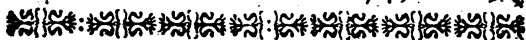
De M. G. à M. L. D. D. N.

Depuis le jour que quittates ces lieux ,
 Jour, selon moi , tant dur & soucieux ,
 Beau damoisel , l'amitié desolée ;
 A pris le dueil ; loin de vous isolée ,
 Elle gemit de vous avoir perdu ,
 S'en prend à tout , & son frere éperdu
 De tel fracas , a malgré sa coutume ,
 De ses ennuis partagé l'amertume :
 Si qu'en huit jours , à peine à se Pfiché
 Dont fut son cœur jadis tant enivré ,
 Trois fois a-t-il parlé de se tendre
 Lui qui devant la lui prouvoit si sçessé.
 Mais ce qui plus encor vous surprendra ,
 Et votre los mémorable rendra ,
 C'est qu'abjurant Chambertin & Champagne ,
 Côte rotie , Auvilé , Nuis , Chassagne ,
 Bacchus languit , & son verre encor plein ,
 Tant triste est-il , lui tombe de la main.
 Tels sont les Dieux qu'en Province on adore ,
 Bons amis , francs , peut-être pis encore ;
 Mais pour ceux-la que l'on chomme à Paris ,
 Moins simples sont , & bien plus aguerris

90 MERCURE DE FRANCE.

Que l'amitié chés vous se desespere,
Amour s'en rit ; est-ce là son affaire ?
Et peur d'oûir des regrets superflus,
Bacchus alors boit quatre coups de plus
Festez les donc , rendez vous les propices ,
Brulez encens , redoublez sacrifices.
Mais n'oubliez que la bonne moitié
De tous vos vœux est due à l'amitié,
Non celle là qu'à tout venant étale
Le Courtisan , mais franche , mais loyale :
Cette amitié que pour vous ressentons ,
Telle en effet , que vous la promettons ,
Et telle enfin , que nous payer la nôtre
Ja ne sçauriez , fors de toute la vôtre.





*LETTRE de Monsieur Mertrud , Chirurgien ordinaire du Roi , Juré à Saint Côme , Démonstrateur en Anatomie & Chirurgie à M ** Chirurgien demeurant à Langres.*

VOs affaires dites-vous, M. ne vous permettent plus de revenir à Paris, pour assister à mes Cours d'Anatomie & d'Opérations, dans lesquels vous m'avez souvent entendu parler de ma nouvelle pratique dans le pansement des Hernies, elle ne vous fit pas alors beaucoup d'impression, suivant l'aveu sincere que vous m'en faites parce que vous lisiez le contraire dans tous les Auteurs, & qui plus est vous le voyiez pratiquer tous les jours par les Maîtres de notre Art, qui malgré les bons succès dont plusieurs de nos Confreres ont été témoins oculaires n'ont jamais voulu l'admettre, tant le rang fait valoir l'autorité; mais les mauvais succès que vous avez éprouvés en suivant ces exemples, vous ont déterminé à m'écrire sur ce sujet.

Je vous ai fait remarquer quand vous assistiez à mes Cours d'Anatomie, les différentes ouvertures par lesquelles quelques-unes des parties contenues dans le bas-ventre pouvoient se glisser; tels sont l'espace qui se trouve sous les ligamens de Fallope, les

92 MERCURE DE FRANCE.

prétendus anneaux des muscles , l'ouverture qui se trouve à la partie supérieure des trous Ovalaires , & quelquefois à l'Ombilic , les différens endroits où les fibres des muscles n'étant pas en assez grande quantité , peuvent souffrir écartemens & procurer des Hernies , comme on le remarque tout le long de la ligne blanche , & sur tout à sa partie supérieure proche l'Appendix Xiphoïde ; si à ces notions vous joignez celles des différentes parties dont peuvent être composées les Hernies , comme le Péritoine , l'Epiploon , les Intestins , la Vessie , l'Estomach , &c. vous aurez à peu-près les différens noms des Hernies faites de parties , comme vous l'avez pû voir dans les Auteurs qui ne manquent pas d'entrer dans ces sortes de détails , de même que dans celui de leurs causes , de leurs signes , & de leurs pronostiques. D'ailleurs les bornes étroites que me prescrit une lettre , me les font passer sous silence , & m'ont déterminé à ne vous parler que de trois choses , sur lesquelles j'ai fait des observations particulières , & qui sont l'objet principal de l'éclaircissement que vous me demandez ; sçavoir 1°. de ce qu'il convient de faire , & des précautions que je prends pour tenter la réduction de l'Intestin & de l'Epiploon par le moyen du Taxis , 2°. de ce qu'il faut faire , &

des parties que je conserve dans l'Opération.
3°. De ma Methode dans le pansement.

1°. Lorsque je suis assuré de l'existence d'une Hernie , & qu'il s'agit d'en tenter la réduction , je mets en usage les remèdes généraux , tels sont les saignées que l'on doit proportionner aux forces du malade , l'application des Topiques émolliens & résolutifs , qui sont les Cataplasmes , faits de pulpes d'herbes émollientes , ceux du lait avec la mie de pain , les jaunes d'œufs , les frictions avec l'onguent Neapolitain &c. tous ces remèdes réitérés , je tente de faire rentrer les parties en les maniant sans les mutiler.

Il faut , ainsi que plusieurs Auteurs le conseillent , faire situer le malade la tête basse , le bassin élevé & la cuisse du côté de l'Hernie pliée , ensuite passer la main par dessous pour tenter la réduction ; si cette situation ne suffit pas , faites mettre le malade la tête tout-à-fait en bas posée sur un oreiller , le corps soutenu par des aides , cette méthode m'a souvent réussi dans les cas où la précédente ne m'étoit pas d'un secours suffisant.

Remarquez qu'avant que de tenter la réduction , il faut bien observer si l'Hernie ne seroit point formée par quelque viscère qu'il ne conviendrait pas de faire rentrer , comme

74 MERCURE DE FRANCE.

vous pouvez l'avoir vû dans Dyonis L. 4. où il avertit de se tenir sur ses gardes, parce-qu'il arrive quelquefois qu'il ne se trouve dans le scrotum qu'un testicule, l'autre restant dans l'aîne, & formant une tumeur qui étant prise pour une Hernie causeroit de grands accidens, si par quelque moyen que ce puisse être on venoit à le comprimer, je vais à cette occasion vous rapporter une observation assés singuliere.

Je fus appellé par un homme agé de 60 ans, qui depuis quinze ans portoit un bandage croyant avoir une descente, point du tout, c'étoit un troisième testicule, que faute d'examiner on avoit pris pour un Bubonocèle; je lui conseillai de quitter son bandage, ce qu'il fit avec grand contentement, car pendant les quinze années qu'il l'avoit porté, il avoit été fort incommodé, non seulement du cercle du bandage, mais encore plus de la compression de la plotte sur le testicule qui ne rentroit jamais tout-à-fait.

2°. Lorsqu'on s'est bien assuré de ce qui compose la tumeur, & après avoir mis en usage tous les moyens ci-dessus sans succès, je fais l'Opération.

L'Opération consiste, comme on le sçait, à faire une incision sur la tumeur, selon la direction des fibres de l'Oblique externe, à ouvrir le sac Hernier qui quelquefois se

trouve ouvert ; cela fait , l'Intestin ou l'Epiploon étant à découvert j'introduis une sonde cannelée par dessus l'Epiploon ou l'Intestin , & je la fais entrer jusques dans le ventre ; à la faveur de la Cannelure de cette sonde j'introduis un Bistouri pour couper les fibres transverses de l'Oblique externe qui forment l'étranglement , & par ce moyen je fais rentrer dans le ventre les parties qui composoient la tumeur , & si comme il arrive quelquefois , il y avoit adhérence de l'Intestin avec les vaisseaux spermatiques , il faut sans la détruire tirer le testicule , & le faire rentrer avec l'Intestin & les vaisseaux spermatiques dans le ventre ; cette pratique m'a toujours très-bien réussi au lieu que l'extirpation du testicule est une seconde opération dont les suites sont plus fâcheuses que celles de la première.

Quel accident y a-t-il à craindre, en faisant rentrer toutes ces parties ensemble ? n'avons-nous pas mille exemples que les testicules ne sont descendus que fort tard dans le scrotum à de certains sujets ? Et qu'à d'autres qui en avoient déjà deux , il en est descendu un troisième , tel que celui dont je viens de vous parler.

§. 6. L'Opération étant faite , les parties rentrées sans mortification ni Gangrène ; s'il en vient encore , je vous prie , que demande un

plaie faite par un instrument tranchant , tel qu'un bon bistouri? Exige-t-elle autre chose que la réunion sans tentes , sans bourdonnets ni plottes? Non , sans doute , & par cette méthode on entend facilement que le malade sera guéri en sept ou huit jours , au lieu de six semaines ou deux mois , & quelquefois plus que l'on employe ordinairement , & par là on évitera toutes les douleurs que causent de si longs & de si facheux pansemens.

Le bon succès que j'ai eû dans cette pratique , & que plusieurs de mes confreres ne peuvent désavouer , me fait vous le répéter , de réunir toujours la plaie & de la panser comme une plaie simple ; & en effet pour peu qu'on sçache d'Anatomie , ne conviendrait-on pas avec moi , qu'il n'y a que les tégumens & une petite partie des fibres de l'Oblique externe que l'on coupe ? Les tégumens se réunissent très-facilement , par conséquent on ne doit mettre en usage aucun corps étranger qui puisse les en empêcher ; pour ce qui est des fibres de l'Oblique externe , il ne faut jamais espérer qu'ils puissent se rapprocher pour resserrer les piliers de ce muscle , & pour resfermer le prétendu anneau.

Tous les Anatomistes ne peuvent disconvenir que ces parties ne tendent toujours qu'à s'écarter , ainsi les bourdonnets & les plottes qui ont été conseillés jusqu'à présent ,

sent, ne feront qu'augmenter l'écartement & occasionner la fièvre & l'inflammation de la plaie qui souvent se communique dans le bassin, d'où il survient des suppurations considérables qui font périr le malade quoique l'opération ait été bien faite, l'Intestin & l'Epiploon rentrés en bon état.

Je ne vous parle point des accidens qui arrivent à la suite des Gangrenes ; vous pouvez consulter les Auteurs , & surtout les Mémoires de l'Académie de Chirurgie , dans lesquels vous trouverez un fort bon Mémoire sur cette matiere par M. de la Peyronnie.

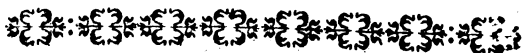
Voilà, Monsieur, ce que vous me demandiez sur ma façon de réduire , d'opérer , & de panser les Hernies , j'espère que la pratique vous en sera aussi heureuse qu'à moi.

Quant au choix que vous devez faire de l'une des trois façons de faire la Taille , je vous en parlerai dans une autre lettre , je suis

M O N S I E U R

Votre Serviteur ;
M E R T R U D ;

E



O D E.

*A M. de Mongin, Eveque de Bazas, l'un
des quarante de l'Académie Française.*

P R E L A T , que ta docte sagesse
Rend si cher au sacré Vallon ,
Accepte les vers que t'adresse
Un foible élève du Permesse ,
Dont le respect est l'Apollon ,



Je cède au feu qui me dévore ,
Je ne l'ai que trop combattu :
Depuis l'instant de son aurore
Mon esprit sçait , admire , adore
Et tes talents & ta vertu. .



Ce n'est que par la violence
Que j'ai suspendu ces efforts ;
En vain ma timide impuissance
Me conseille encor le silence ,
Je ne retiens plus mes transports.



Ma verve , au lieu de se contraindre ,
A te célébrer se résout :
Je vois bien qu'elle a tout à craindre ,

Elle auroit beſoin , pour te peindre ,
De ton genie & de ton gout.



Le zèle le plus vif m'anime ,
Mais le zèle ne ſuffit pas ;
Il me faudroit cet Art ſublime ,
Ce brillant , ce merite intime
De tes diſcours remplis d'appas.



Comment tracer le caractère
De l'aimable Littérateur ?
Puis-je , ſans être téméraire ,
Captif dans une étroite Sphère ,
Crayonner le tendre Paſteur ?



Le tems impétueux ne ſane
Que les médiocres écrits :
Tant que l'Egliſe Gallicane
Subſiſtera , de ton organe
Les fruits heureux ſeront chéris.



Je vois au bout de leur carrière
Les Maſcarons & les Fléchiers :
Le front couronné de lumière ,
Ils t'attendent à la barrière
Pour te ceindre de leurs lauriers.

Daçarq , Avocat au Parlement de Bordeaux.

E ij

333333



*REFLEXIONS sur l'Académie Française, extraites de la Vie de la Fontaine, écrite en Anglois par M. Lockman. **

Personne n'ignore les grands avantages qu'a produits dans le monde éclairé l'établissement de l'Académie Française. On sçait que les plus habiles gens de l'Europe ont trouvé l'instruction jointe au plaisir, l'utile à l'agréable, dans les Ouvrages qui sont sortis de cette célèbre Compagnie.

Les grands Ecrivains de ce Corps qui firent tant d'honneur au Regne de Louis XIV. n'ont pas toujours été remplacés par des hommes d'un mérite aussi supérieur ; il en faut convenir, mais il est également vrai, malgré ce que les ennemis de l'Académie peuvent dire, qu'il s'en est encore trouvé beaucoup après eux dont les Ouvrages ont fait & font encore tous les jours infiniment d'honneur à leur Pays. Le Proverbe Anglois qui dit *que ceux qui sont dehors se moquent de ceux qui sont dedans*, pourroit très-souvent s'appliquer à l'Académie Française & à ses Criti-

* M. Lockman a traduit en Anglois les Œuvres de M. de la Fontaine, & a orné sa traduction d'une Vie très-bien faite de ce célèbre Auteur.

ques, dont la jalousie est sans doute excitée par les bienfaits, les pensions & les honneurs que reçoivent les Académiciens.

Il est encore arrivé que des Ecrivains François qui n'ont pas trouvé place à l'Académie, ont quelquefois mieux mérité cet honneur que ceux sur qui le choix est tombé, mais c'est un de ces abus difficiles à éviter, & dont aucun Pays n'est exempt. Les Critiques n'ont qu'un seul moyen de prouver au public leur impartialité, c'est de s'en prendre aux Ouvrages de tels & tels Académiciens qui peuvent en effet donner prise à la censure, sans vouloir attaquer tout un Corps en général.

Quand l'Académie François n'auroit composé que son Dictionnaire, cet Ouvrage suffiroit seul pour lui faire beaucoup d'honneur. Il est absolument nécessaire pour bien entendre la Langue, pour en connoître les finesses, & pour établir d'une maniere fixe & invariable la signification des mots. Si l'on veut un exemple pris entre 10 mille de la très-grande utilité de ce Livre, on n'a qu'à l'ouvrir au mot *Bon*, & l'on trouvera que ce court & simple adjectif a 74 significations différentes.

M. l'Abbé d'Olivet a très-bien exposé, d'un côté les avantages que l'établissement de cette Académie a procuré & procure en-

E iiij

core tous les jours à la Nation Française ; & de l'autre l'estime les agremens & la considération dont jouissent les Académiciens qui se distinguent & qui cultivent les Lettres avec succès. Il a présenté ces vérités dans leur plus beau jour, & la lecture de cet Ouvrage ne peut qu'être très-agréable à tous ceux qui ont du goût pour la Littérature. Je me flatte qu'on ne me sçaura pas mauvais gré de m'être étendu sur cette Compagnie célèbre.

Le dernier Comté d'Oxford étoit si persuadé de cette vérité , (sçavoir que l'Académie Française fait honneur à la France , & qu'elle est utile aux Lettres ,) qu'il avoit dessein d'établir *une Académie Angloise*. Il vouloit que sans égard à la naissance ni à la différence des parties , le mérite fût le seul titre legitime qui pût en donner l'entrée. Ce dessein étoit d'autant plus louable , que l'esprit de parti & les animosités qu'il entraîne étoient alors à leur plus haut point chés nous. Le Doyen * (ainsi nommé par excellence) nous a laissé une Dissertation sur ce sujet , qu'il adressoit au Comte d'Oxford , & dans laquelle il a répandu tout l'esprit , tout le feu & toute l'élégance qui lui étoient si naturels.

Cet excellent Ecrivain observe que les
 — * Swift.

pensions données par Louis XIV. à quelques Sçavans ont , malgré leur mediocrité , plus contribué à sa gloire que n'auroient pû faire beaucoup de millions employés autrement : le sçavoir , ajoute t-il , ressemble à la vertu , & se contente de peu , tandis que le faux mérite ne cesse de demander avec importunité , & ne croit jamais avoir assés obtenu. La plus petite faveur accordée par un grand Prince à l'esprit & aux talens , comme une preuve de son estime , est toujours reçue avec reconnaissance , & ne manque jamais d'être publiée avec des éloges , dont le monde entier retentit.

Il paroît par le commencement de cette lettre , que l'Academie Angloise étoit à la veille de son établissement sous la protection de la Reine Anne , & par les soins de son principal Ministre , lorsque la mort imprevue de cette Princeesse derangea un projet dont l'exécution eût été infiniment avantageuse à l'avancement des Lettres & du sçavoir en Angleterre. Puisse un genie favorable inspirer à quelqu'un de nos Ministres le dessein salutaire de fonder parmi nous une pareille société ! Ce seroit un établissement qui éterniseroit sa mémoire , & qui ne feroit pas peu d'honneur au Regne de Sa Majesté.



ÉPIÔTRE

A M. F.... de F....

Illustre nourriſſon des Nymphes du Permeſſe ,
 Toi , qui ſçais par un art charmant
 Unir le merveilleux à la délicateſſe
 Et le ſublime à l'enjouement ;
 Qui par un rare accord fais briller ſur tes traces
 Dans le char des amours les plaiſirs & les graces ;
 Et , lors que tu le veux , ſur un aimable ton ,
 Philoſophe enjoué , fais rire la ſageſſe
 Et par une nouvelle adreſſe
 Réunis à la fois & Virgile & Platon ,
 Toi donc , ce Philoſophe aimable ,
 Dont le front n'eſt jamais ridé ,
 Et qui , d'une manière affable ,
 M'as ſi tendrement abordé
 Souffre que d'un fait aſſés rare
 J'amuſe un moment ton loisir ;
 Heureux , ſi ce conte biſarre
 Que je retrace par plaiſir ,
 Et qui ſous les traits de la Fable
 Cache une hiſtoire véritable ,
 Peut un moment te divertir ,
 La nuit avoit tendu ſes voiles ,
 Et le brillant Aſtre du jour ,

Pour illuminer ce séjour ,
N'avoit laissé que les étoiles :
Tout jouissoit d'un doux repos ;
La Divinité du mystere ,
Morphée , à la Nature entiere
Avoit prodigué ses pavots.
Dans une douce reverie ,
Errant le long d'une prairie ,
Je vis , dois-je en croire à mes yeux ?
Par ce tems serein & tranquile ,
Briller un astre radieux ,
Son maintien riant & facile ,
Son air grave & majestueux ,
Me le fit voir comme un des Dieux
Chantés par Homere & Virgile ,
Qui , comme dans les tems jadis
Des Philemons & des Baucis ,
Prenant une humaine figure ,
Deserteurs des voutes des Cieux ,
Venoient aux mortels vertueux
Promettre la gloire future.
Calme , dit-il , tes injustes frayeurs ,
LOUIS , que la gloire environne ,
Accroit par des exploits vainqueurs
Tous les jours l'honneur de son Throne.
Tout a plié sous ses efforts ;
La terreur a porté sa foudre ,
Et le Rhin a vû sur ses bords

E v

Ses ennemis réduits en poudre :
 Tout cede à ce jeune Guerrier ;
 Mars, qui couronne la vaillance,
 Rendra le Héros de la France
 Maître de l'Univers entier ,
 Et pour punir les noirs forfaits
 De l'ambitieuse * * *.

Dieu , qui lui prête son tonnerre,
 Confondra leurs lâches projets ,
 Et l'on verra la Renommée
 De dépit , de rage enflammée,
 Gemir de n'avoir que cent voix ,
 Pour publier tous ses Exploits.
 Il dit , & d'une aîle legere
 Il retourne au séjour des cieux ;
 Lorsqu'il disparût à mes yeux ,
 Il étoit brillant de lumiere ,
 Et des traits les plus radieux.
 Enfin , pour finir cet Ouvrage ,
 Par un trait riant & badin ,
 Il avoit pris pour ce voyage ,
 Avec son champêtre équipage ,
 L'esprit, l'enjouement de F . . .
 Affable , galant , & modeste ,
 Fleuve heureux de la gayeté ,
 Plein de douceur , d'humanité ,
 Je finis ; vous sçavez le reste.

Par M. . .



ETRENNES

*Présentées à M. . . par un jeune homme qui
s'appelloit SIMON.*

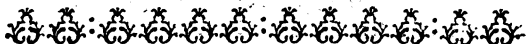
SI mon esprit sçavoit prédire,
Il vous annonceroit volontiers la santé ;
Si mon fouhait pouvoit suffire ,
Vous auriez pleinement ce bien tant fouhaité :
Simon n'a plus rien à vous dire ,
Si non qu'il dit qu'il est , qu'il a toujours été ,

M. Votre très humble &c.

MADRIGAL.

PRest à périr au matin de mes jours ,
De mes esprits la mourante étincelle
S'est rallumée au flambeau des amours ,
A votre aspect la mort qui me harcèle
Retient sa faux , & Caron sa nacelle.
Ja ne m'ôtez votre douce pitié :
Car si jamais je perds telle amitié ,
Trop bien alors la Parque se racquitte ;
Et me feroit plus dure de moitié
Certe mort là que celle que j'évite.

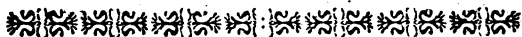
E vj



E T R E N N E S

D'un Frere à sa Sœur pour la nouvelle année
1745.

ENfin donc du douzième mois
 Nous venons de passer la dernière journée,
 Et ce matin, pour la première fois,
 Je commence à dater de la nouvelle année.
 Que les Enfans recommencent leurs jeux :
 Que les Epoux de l'hyménée
 Aujourd'hui resserrent les nœuds,
 Et que le tendre amant s'empresse
 De témoigner à sa maîtresse
 La violence de ses feux :
 Pour moi, dans ce jour d'allégresse,
 Je m'estimerai trop heureux
 Si tu veux agréer les vœux
 Qu'en ce moment pour toi j'adresse
 Au souverain Maître des Cieux ;
 Et pour le prix de ma tendresse,
 Je ne te demande, ma sœur,
 Qu'une faveur ;
 C'est l'amitié qui pour moi s'intéresse
 Et qui te presse
 De m'accorder une place en ton cœur.
A Chalons sur-Marne le 1. Janvier 1745.
 I ar M ...



RONDEAU REDOUBLE

Sur les visites du premier jour de l'an.

Qui ne riroit de voir ce qu'ici j'envisage !
 Courir de porte en porte une foule de gens !
 Chacun affecte alors un tout autre langage ;
 Ce jour est destiné pour donner de l'encens.

Ce sont tantôt amis , ce sont tantôt parens ,
 Qui viennent fatiguer par leur triste ramage.
 On ne les voit jamais qu'une fois tous les ans ;
 Qui ne riroit de voir ce qu'ici j'envisage !

On se cherche , on s'évite , on s'attrape au passage ,
 On s'embrasse , on sourit , on se fait des sermens ,
 On s'étonne de voir soi-même en son voyage
 Courir de porte en porte une foule de gens.

L'un d'un air empressé me dit entre ses dents
 Deux mots , dont il a peine à former l'assemblage :
 L'autre vient m'affommer de mille complimens :
 Chacun affecte alors un tout autre langage.

On va se caresser ; c'est l'ancien usage
 Qui s'est perpetué dans la suite des tems :
 Chacun joue à son tour son propre personnage :
 Ce jour est destiné pour donner de l'encens.

110 MÈRCURE DE FRANCE.

On se flate , on se loue , on rit à vos dépens ,
On applaudit les fots , on se mocque du Sage ,
On se fache , on pardonne , on rit des innocens ;
A bien confiderer une pareille image ,
Quine riroit !

A Chalons sur Marne le premier Janvier
1745. SUICER.



On nous a écrit le 18 de ce mois , pour nous demander si dans le Logogryphe de Novembre il n'y avoit point un autre mot qui contient les trois que nous avons indiqués, *Niche* , *Chine* & *Chien*. Nous avons sur le champ écrit à M. Jacques , Auteur du Logogryphe , & il vient de nous répondre qu'il n'a jamais eû en vûe que ces trois mots , mais que si quelqu'un en trouvoit un quatrième , il lui feroit honneur & plaisir.

Nous n'avons point été avertis assés à tems pour inserer dans notre Journal que l'Enigme du 2 volume de Novembre a été devinée par M. Boizot , M. Faure , & M. Fadin de Moron fils , de Rozay en Brie.

Le mot de l'Enigme de Decembre étoit la *Flute*. Cette Enigme a été devinée dès la premiere lecture par M. Charly , & par Mlle. Petit de Radonvilliers de Troyes , M. Bardet , ancien Officier de la Reine d'Espagne , M. de saint Leon , Sculpteur du Roi d'Angleterre , rue des Orties à Paris , M. de Premartin Officier du Roi , Mlle. Agathe de Selivi , de la Paroisse saint Eustache , M. Charles le fils de Meaux , M. Cuper Horloger de Blois , M. Turbens , M. Trefort , M. Beaulieu de Rouen , M. l'Abbé Sa-

112 MERCURE DE FRANCE.

lomon & M. d'Alembert, de l'Académie Royale des Sciences ont deviné l'Enigme & le Logogryphe, le mot de ce dernier est *Conversation*. On y trouve *Convers*, *Version*, *Conversion*, *Ver*, *Vers*, & *Conservation*.

EXPLICATION de l'Enigme du mois de Decembre.

Allez où vous pourrez entendre
Du surprenant Blavet les sons flatteurs & doux ;
Vous sçaurez d'abord me comprendre
Et je ne ferai plus une Enigme pour vous.

AUTRE par M. Pillart Organiste à Ligni en Gastinois.

Depuis long-tems Eleve d'Amphion ,
La Flute m'attendrit, me ravit & m'enchanté.

Mais à mon gré la *Conversation*,
Lorsque je bois, est encor plus charmante.

AUTRE.

Blavet que ta Flute m'enchanté !
Qui peut te refuser son admiration ?
Quels sons d'Iris la *conversation*
Ne me semble pas plus touchante.

L. F. D. S. C. M, de Pomancourt.



E N I G M E.

JE tiens le premier rang dans l'Art
Et le second dans la Nature.

On ne me voit jamais dans l'imposture ,
Et dans la vérité je n'ai point plus de part ;
Sans être dans le tout je suis dans la partie ,
Avec les Affligés , jamais dans la sortie ,

Je me poste sur le Rempart.

On ne me connoît point dans la Robe & l'Epée ,
Et dans le tiers Etat on me voit occupée.

Quoique jamais je ne quitte un Caton ;
Je paroïs dans un fat ainsi que dans un sage ,
Et sans faire de bruit , primant dans le tapage ,
On me trouve à la fois aux champs , à la maison ;

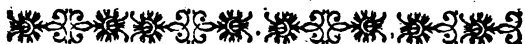
Je brille dans l'extravagance

Beaucoup plus que dans la raison.

J'ai de la patience

Sans avoir de vertu ,

Et jamais dans le droit plus que dans le tortu ,
Je suis dans le Sçavant & non dans la Science ,
Et sans être opulent , je suis dans la Finance.



*ENIGME en Logogryphe, sur une partie
des rimes de celui de Monsieur Jacques
sur le mot Conversation.*

JE suis du genre masculin;
Ma structure est & légère & brillante,
Et plutôt plate que pesante.
On me porte avec soi sans fatiguer la main.



Au moyen de huit pieds je marche gravement ;
Le premier seul , & non conjointement ,
A pourtant ailleurs quatre freres ,
Qui ne sont entr'eux maternels ,
Ni consanguins , ni paternels ,
Mais freres d'autres manieres.



Mes quatre pieds suivans sont en degré conjoint
Un Etre furieux , inconstant de tout point ;
Quant à ma queue , autre métamorphose ,
A dire vrai , c'est une chose
Que nez délicat n'aime pas.
Pardon si tout ceci vous cause
Dans la tête quelque embarras.
Encor un coup les délicats ,
Lorsque trop près d'eux on m'expose ,

S'ils ne peuvent en vers me détestent en prose ;
 A faire d'autres changemens ,
 Je pourrois employer le tems ,
 Mais je croi que c'en est assés ,
 Mr. Jacques, vous me tenez ?

par M. de Pomancourt.



ENIGME.

JE suis un composé de divers parties ,
 Qui sont & ne sont point unies
 Souvent je n'ai commencement ni fin ,
 De mon ventre , aisement , on peut faire matête ,
 D'un Vainqueur , quelquefois j'assure la conquête ,
 Je suis un ornement du sexe féminin ,
 Sur plus d'un animal j'exerce ma puissance ,
 J'ai de plus d'un mortel lassé la patience ,
 J'habite le lieu Saint , & les jours solempnels
 J'approche en pompe des Autels ,
 Mais si laissant là la matiere ,
 Par mon plus beau côté quelqu'un me considère
 Il verra que des tendres cœurs ,
 Je suis le plus doux appanage :
 Et qu'on ne peut obtenir des faveurs ,

116 MERCURE DE FRANCE.

Si l'on ne feint du moins de m'avoir en partage

De plus par un choix glorieux

La Déesse Terpsicore

M'admet fréquemment dans ses jeux.

Ami Lecteur , que te dirai-je encore ?

Je n'en ai dit que trop pour me faire connoître ;

Si tu ne me tiens pas , moi je te tiens peut-être.

M. . . . de Rouen.



LOGOGRIPE.

JE fers les Magistrats , les Bourgeois , les Ma-
nans ,

Je fers à transporter dans toutes les Provinces

Ce qui couvre , nourrit , chauffe les habitans ,

Je suis utile enfin aux Chartiers comme aux Princes.

Otez deux de mon chef , d'un grand Législateur

Je deviens frere & sacrificeur.

Ma premiere moitié dans les jeux Olimpiques

S'attiroit quelquefois les louanges publiques ,

Et quelquefois dans Rome illustroit l'Empereur.

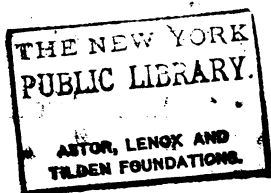
Ma derniere moitié , figure très-seconde ,

Se trouve par tout dans le monde ,

Dans les jeux & dans les combats ,

Dans toutes sortes d'Ecritures ,

Dans toutes sortes de Repas ,



THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

Et sans elle on ne peut former des ouvertures ;

Les deux lettres de ma fin

Ont un glorieux destin ,

Dans la Paix , dans la Guerre en France

Elles font tout & disent tout ,

Rien ne s'acheve & ne commence

Sans flater ni choquer leur gout,

AUTRE.

JE suis une ville fameuse ,

Et depuis peu très-glorieuse ;

Qu'on me separe en deux ,

Ma fin est un Village ,

Elle est encor un mouvement joyeux ;

La Chine & son peuple nombreux

De cette fin font grand usage.

CHANSON.

PRéferons mes Amis , la Pinte à la Bouteille.

La Bouteille est friponne & chacun le sçait bien ,

La Pinte ne nous vole rien

Et verse sans tricher le doux jus de la Treille.

En faisant sauter un bouchon

La Bouteille à l'instant nous rejouit l'oreille ,

La Pinte à notre gré nous flatte & nous reveille

Par son bachique carillon.



'NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX ARTS, &c.

Histoire universelle de Diodore de Sicile, traduite en François par M. l'Abbé Teraſſon, de l'Académie Françoisé, tomes 5. 6. & 7. in-12. à Paris 1744. chés Debure l'aîné. •

On attendoit avec impatience les derniers volumes de cette Traduction, dont les deux premiers avoient paru en 1737, & avoient été suivis de deux autres en 1741. Au moyen de ces trois derniers volumes nous avons la Traduction entière de ce qui nous reste de Diodore.

Cet Ecrivain avoit pouſſé ſon Histoire juſqu'à la première année de la guerre que Jules-Céſar fit aux Gaulois, mais les vingt derniers Livres ne ſont point parvenus juſqu'à nous, ainſi que tant d'autres Ouvrages bons & mauvais qui ont péri dans la décadence des Lettres. M. L. T. pour nous conſoler de cette perte autant qu'il étoit en lui, a rasſemblé dans ſon ſeptième volume un grand nombre de fragmens, & l'on peut dire que

cette édition est plus étendue qu'aucun texte Grec, Latin ou François de Diodore qui ait paru jusqu'ici. Quoiqu'il soit vrai que Diodore ne doit pas être mis à côté de Thucydide & de Xenophon, il seroit injuste de vouloir le rabaisser trop bas, comme ont fait quelques Ecrivains? Il y a des gens au dessous desquels on peut encore trouver des places honorables, & Diodore est de ceux qui figurent avec distinction dans le second rang. En effet s'il a eû ses détracteurs, si Bodin & Vives l'ont peu estimé, il a aussi obtenu des suffrages capables de contrebalancer ces Critiques par leur nombre & par leur poids, sans parler de Justin martyrs & d'Eusebe qui faisoient un cas singulier de cet Historien; nous citerons Photius dont le discernement étoit si juste, & qui en pareille matiere doit faire une autorité. Il dit que le style de Diodore est clair & précis, peu chargé d'ornemens étrangers, mais très-convenable à l'Histoire, il n'est ni trop soigné ni trop négligé, & s'éloigne également de l'affectation & de la bassesse. Tel est le jugement que porte sur Diodore ce fameux Critique. Les matieres qui font le sujet des quatre Livres que M. L. T. donne aujourd'hui ne préviendront pas moins favorablement les lecteurs.

Le dix-septième Livre comprend l'Histoire d'Alexandre le Grand, l'élégante & peu fide-

le Histoire de Quinte-Curce ne doit point faire dédaigner le travail de Diodore , qui dit souvent des choses que l'on n'a point apprises dans le premier , mais quand les faits seroient les mêmes dans les deux Historiens, il ne s'ensuivroit pas de-là qu'il ne fallût pas lire celui qui seroit venu le dernier. C'est un préjugé assés généralement répandu , & qu'il est facile de détruire. Si l'Histoire n'étoit que la suite des événemens rangés par ordre chronologique , il ne faudroit faire autre chose que des tables , mais ce n'est point de cela qu'il s'agit : il faut qu'un Historien nous fasse connoître les hommes & les affaires , il faut qu'il sache démêler les motifs des actions des hommes , que sans s'abandonner aux conjectures il sonde cependant les mysteres de leur politique , qu'il porte la lumiere sur leurs vertus & sur leurs vices & qu'il assigne la juste qualification qu'on doit donner à leurs belles actions ou à leurs fautes. Or si c'est-là l'Histoire , qui doute qu'un Historien ne puisse faire un Ouvrage fort utile sur une matiere déjà traitée ? Tous les hommes ont-ils donc la même façon d'envisager les objets ? telle circonstance qui aura paru indifferente à un Ecrivain médiocre , sera relevée avantageusement par un plus habile qui en montrera l'importance. Nous ne nous attacherons pas plus long-tems à

à prouver une vérité qui se fait assés sentir. Il résulte encore un autre avantage de la lecture de differens Historiens sur les mêmes faits, en comparant les différentes manieres dont ils ont présenté les objets, on les fixe bien mieux dans sa mémoire,

Les livres 18, 19 & 20 contiennent l'Histoire de ce qui arriva après la mort d'Alexandre. Ces événemens ont tout ce qu'il faut pour exciter vivement la curiosité des Lecteurs. Les Acteurs qui paroissent sur ce Théâtre sont les personnages les plus importants de l'Univers.

Soldats sous Alexandre & Rois après sa mort.

Occupés des objets les plus vastes, exposés aux révolutions les plus soudaines. On voit cet Empire formidable d'Alexandre tomber aussi rapidement qu'il s'étoit élevé, il paroît de tous côtés des Prétendans qui veulent arracher quelques débris de cette riche succession. Ils passent vingt ans dans les horreurs de la guerre, dans le trouble des factions, tour à tour vaincus & vainqueurs, changeans au gré des événemens d'espérances, d'intérêts & d'amis, sans pouvoir fixer leur fortune. La fameuse journée d'Issus, termine enfin cette longue querelle par la mort d'Antigone. Le vingtième Livre ne va point jusqu'à cette bataille, mais Plutarque peut suppléer à cet égard ce qui nous manque de Diodore.

E

Le sçavant Traducteur n'a rien négligé pour rendre son ouvrage aussi utile qu'il pouvoit l'être, & a mis à la tête du sixième tome une Table chronologique tirée des deux Tables de Rhoboman, qui a donné une Traduction Latine de Diodore dont on fait cas. Cette Table sert à corriger les erreurs des noms, & les fausses dates qui se trouvent dans le Texte de Diodore. N'auroit-il pas été encore plus commode pour les Lecteurs, que cette Table eût été distribuée dans les marges ?

Au surplus ; nous ne doutons pas que malgré le goût frivole du siècle, le public ne lise avec plaisir cette Traduction écrite d'un style aisé & coulant, & faite avec tout le soin qu'on avoit droit d'attendre d'un homme aussi sçavant & aussi exact que l'Académicien qui en est l'Auteur.

Le Libraire vendra séparément les tomes 5, 6, & 7.

Le même imprime actuellement *l'Abregé de la Vie des plus fameux Peintres avec leurs Portraits gravés en taille-douce, les indications de leurs principaux ouvrages, quelques reflexions sur leurs caractères & sur la maniere de connoître les desseins des Grands Maîtres* 2 vol in-4°.



ESSAI sur l'Histoire naturelle du Polype Insecte, par M. Henry Baker, de la Société Royale de Londres &c. traduit de l'Anglois &c. à Paris chés Durand, rue S. Jacques à S. Landry & au Griffon. vol in 8. p. 359, Planches détachées XXI.

MONSIEUR Demours fort connu dans Paris pour le traitement des Maladies de l'œil, partie sur la structure de laquelle il a fait plusieurs découvertes utiles qui se trouvent insérées dans l'Histoire de l'Académie des Sciences an. 1744, & par plusieurs Traductions auxquelles le Public a fait un accueil favorable, vient de nous faire connoître un Ouvrage nouveau, aussi intéressant que curieux, c'est un recueil d'Observations & d'expériences sur un Insecte qui par ses propriétés extraordinaires paroît en quelque façon tenir un milieu entre le regne végétal & le regne animal : cet Insecte qui se multiplie de Bouture, qu'on peut greffer & qui pousse des rejettons comme les végétaux, se meut, mange, chasse sa proie, & a ses ruses & ses fineses pour l'attraper comme les autres animaux.

Cet être singulier auquel on a donné le

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

nom de Polype d'Eau douce , à cause de la multiplicité de ses pattes , & de sa ressemblance avec le Polype de Mer , a été connu de Léeuwenhoek , & d'un Anglois anonyme , comme on peut le voir dans les Transactions Philosophiques aux numeros 283 & 288 , mais aucun de ces Auteurs n'avoit parlé des propriétés extraordinaires qui le caractérisent. Cette découverte étoit réservée à l'heureux M. Trambley. Comme elle n'est cependant pas le fruit d'une longue patience , & d'une grande sagacité , ainsi qu'il le dit lui-même , mais un présent du hazard , il est à propos d'apprendre au Lecteur comment il est parvenu à la faire.

Ce curieux Naturaliste étant à la campagne pendant l'Eté de l'année 1740 , mit à profit le loisir dont il y jouissoit. Il s'amusa à observer les Insectes qui vivent dans l'Eau , espece de région inaccessible & peu connue , qui offre toujours quelque nouvelle découverte aux Naturalistes qui ont le courage d'y pénétrer. Ayant remarqué divers petits animaux sur des plantes qu'il avoit tirées d'un fossé , il mit ces plantes dans un grand verre plein d'eau , & s'attacha à considérer les Insectes qui y étoient contenus. Il apperçut un Polype qui étoit fixé à la tige d'une Plante aquatique , mais son attention en fut détournée par la vivacité de

plusieurs autres petits Insectes plus propres à l'attirer qu'un objet immobile, qui lorsqu'on ne le regardoit qu'en passant, avoit plutôt l'apparence d'une Plante que celle d'un Animal.

C'est là la première idée que M. Trambley eut du Polype. Il le prit pour une Plante parasite. Cependant à force de l'examiner, il aperçut du mouvement dans les filets déliés qu'il avoit observés à l'une des extrémités de cette prétendue Plante. Un examen plus suivi le convainquit ensuite que ces mouvemens étoient spontanés. Il vit les Polypes se racourcir considérablement, & leurs pattes disparaître à la moindre agitation de l'Eau. Il s'aperçut même qu'ils avoient un mouvement progressif, semblable à celui des Chenilles qu'on nomme arpeuteuses, & qu'ils affectoient de se placer au côté du verre qui étoit le plus éclairé. Voila bien des caractères qui ne conviennent point à des Plantes. La différence qu'il remarqua pourtant dans le nombre des filets qu'il avoit aperçus à l'une des extrémités du Polype, lui reveilla encore heureusement l'idée de Plante; je dis heureusement, puisque c'est cette première impression qui déterminâ M. Trambley à couper le Polype pour décider par cette expérience auquel des deux regnes il appartenoit. Si les diffé-

F iij

rentes parties d'un même Polype, vivent après avoir été séparées, & deviennent chacune un Polype parfait; il n'est pas douteux, se disoit-il à lui-même, que ce corps ne soit une Plante, puisque dans ce cas elle se multiplieroit véritablement de Bouture.

Ce fut le 25 du mois de Novembre de l'année 1740 que M. Trambley exécuta l'expérience qu'il avoit projetée. Il coupa transversalement un Polype en deux parties, qu'il mit dans un vase avec de l'Eau. Dans l'instant de la division les deux parties se contractèrent, mais quelque tems après elles parurent allongées, & celle des deux portions à laquelle tenoient les filets, & qu'il appelle la première partie, donna le jour même des signes évidents de vie par les différens mouvemens qu'elle exécuta avec ses filets. Le lendemain M. Trambley trouva qu'elle avoit changé de place, & il lui vit même faire un pas. La seconde partie étoit allongée comme la veille, & se raccourcit lorsqu'il secoua le verre. M. Trambley observa la même chose les jours suivans. Cette seconde partie avoit un mouvement de contraction & d'extension; elle vivoit donc encore.

Qu'on se représente ici l'embarras de notre Observateur, & la confusion des idées que devoit lui faire naître la vuë d'un Phé-

nomene aussi singulier. La premiere partie du Polype paroît en vie après la division. En supposant le Polype un Animal, cela n'avoit rien de bien surprenant, & le fait du lézard qui vit après qu'on lui a coupé la queue, vient au secours pour expliquer le Phénomene. En effet il restoit à cette premiere portion des pattes, une tête & une partie des principaux visceres. C'est donc un Animal. Mais la seconde portion qui n'a ni tête, ni pattes, ni visceres, vit aussi. C'est donc une Plante, & une Plante susceptible d'allongement & de contraction, comme le sont les sensitives.

Cette derniere idée se trouva en quelque façon confirmée par les filets que poussa au bout de neuf jours l'extrémité coupée de cette seconde partie, & qui deux jours après la rendirent non seulement semblable à la premiere, mais encore à un Polype qui n'avoit jamais été coupé.

Selon l'intention de cette expérience il en résulta que les Polypes étoient des Plantes, & des Plantes qui venoient de Bouture. Cependant M. Trambley n'osa encore le décider. Toujours en suspens entre l'idée de Plante & celle d'Animal, il chercha de nouveaux caracteres distinctifs. En examinant avec attention, & les uns après les autres, un grand nombre de Polypes verts qu'il avoit dans un

F iiij

verre, il en apperçut enfin un qui commençoit à pousser un rejetton : nouvelle raison de ranger les Polypes dans le regne végétal, ou de les regarder au moins comme des *Animaux-Plantes*, car il lui restoit du penchant à les croire des Animaux à cause des mouvemens volontaires qu'il avoit apperçus en eux, & qui ne conviennent pas aux végétaux.

Ce fut pendant ces incertitudes que M. Trambley envoya des Polypes à M. de Reaumur. Cet illustre Naturaliste les ayant examinés avec cette attention qu'il apporte dans tous les sujets qu'il traite, n'hésita pas à les ranger dans la classe des Animaux, & leur donna le nom qu'ils portent. C'est lui qui fixa les doutes de M. Trambley. Si nous rendons cette justice à la supériorité des talens de M. de Reaumur, ce n'est qu'après M. Trambley lui-même, à qui un pareil aveu fait autant d'honneur qu'à ce célèbre Académicien. M. Trambley ne tarda pas à s'assurer par lui-même que les Polypes étoient de vrais Insectes. Il en découvrit d'une nouvelle espece, auxquels il vit *avaler des vers autant & même plus longs qu'eux*. Il les vit digérer ces vers & s'en nourrir.

Après cette découverte il n'étoit plus permis de rester indécis sur le caractère du Polype.

On se demande déjà sans doute qu'elle part a dans cette découverte l'Auteur de l'Ouvrage dont nous avons à rendre compte. C'est encore ce dont il est à propos d'informer le Lecteur.

M. Trambley frappé de la singularité du Phénomene que lui offrit le premier Polype qu'il coupa en deux, eut de la peine à se persuader la vérité d'un fait qui s'étoit passé sous ses yeux. Il en appella au témoignage des Naturalistes les plus accoutumés à l'observation. M. de Reaumur le premier consulté, s'assura bien-tôt de la vérité du fait avancé par M. Trambley, & n'en fut pas moins surpris que lui. „ J'avoue pour-
 „ tant, dit-il dans la preface du sixième vo-
 „ lume de ses mémoires pour servir à l'His-
 „ toire des Insectes, que lorsque je vis pour
 „ la première fois deux Polypes se former
 „ peu à peu de celui que j'avois coupé en
 „ deux, j'eus de la peine à en croire mes
 „ yeux, & c'est un fait que je ne m'accou-
 „ tume point à voir, après l'avoir vu & revu
 „ cent & cent fois. „

M. Trambley consulta aussi M. Folques, & lui envoya au mois de Février de l'année 1743 des Polypes sur lesquels cet illustre Président de la Société Royale de Londres repeta les expériences les plus propres à constater la vérité d'un fait aussi peu croya-

ble. M. Folques en a rendu un témoignage authentique dans le numero 469 des Transactions Philosophiques.

M. Baker Auteur d'un Traité sur les Microscopes obtint de M. Folques trois des Polypes qu'il avoit recus d'Hollande , & entreprit de faire sur eux toutes les expériences que lui suggeroit un esprit déjà accoutumé aux observations les plus délicates. C'est le Journal de ces expériences que M. Baker a fait imprimer à Londres dès le commencement de cette année , & ce Journal , traduit par M. Demours , a été imprimé ici quelque tems avant que l'Ouvrage de M. Trambley parut en Hollande.

M. Baker rend à l'Auteur de cette découverte tout l'honneur qui lui est dû. Il ne prétend nullement entrer en lice avec lui, & s'il s'est attaché à examiner ces Insectes, son unique but a été de s'assurer par lui-même de la vérité d'un fait qui paroît à peine croyable , afin de pouvoir en rendre un témoignage authentique. Il a multiplié ces Insectes autant qu'il a pu. Il les a distribués , parmi les Curieux pour augmenter le nombre des témoins de ce Phénomene.

Tels sont les motifs que M. Baker expose dans les premieres pages de son Essai , qui servent de préface ou d'introduction à cet Ouvrage. Cet Essai est écrit en forme de Let-

tre adressée à M. Folques. L'Auteur entre ensuite en matière & examine dans l'ordre suivant (chap. I.) les différentes formes que le Polype peut prendre, & la manière dont il exécute ses mouvemens. Il en décrit (II.) les différentes espèces; (III.) le corps (IV.) la tête; (V.) les pattes; (VI.) & l'estomach. (VII.) comment il produisent leurs semblables, (VIII.) les endroits où il faut les chercher : la manière dont ils s'y prennent pour attraper leur proie : leurs maladies & les remèdes qui y conviennent. Comment on doit les nourrir & les gouverner dans toutes les saisons de l'année : comment il sont affectés par l'air, par la chaleur, par la lumière & par le mouvement, & de quelle manière il faut les préparer pour le Microscope. Il traite ensuite (IX.) de la manière de couper les Polypes, & de leur reproduction, & rend compte (X) des expériences qu'il a faites sur cet Insecte en le coupant de toutes les façons imaginables. Le XI. & dernier chapitre contient une découverte faite par le Microscope.

Nous allons rendre compte de ce qu'il y a de plus intéressant dans ces différents Chapitres, & pour donner au Lecteur une idée de la reproduction de cet Insecte nous rapporterons le Journal entier d'une expérience.

Fvj

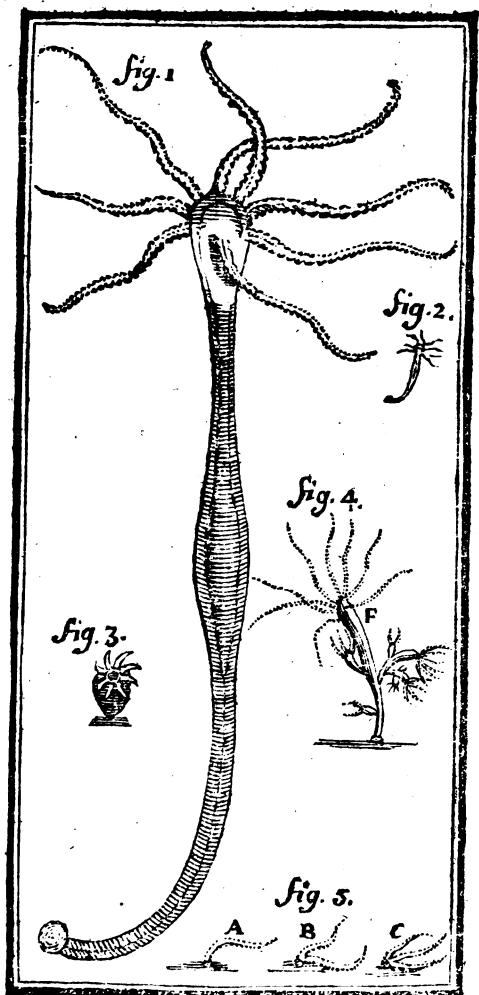
132 MERCURE DE FRANCE.

Le Polype est un Insecte Aquatique, où l'on peut considérer la tête, le corps & la queue.

La Tête située à l'extrémité antérieure est formée d'une ouverture ou bouche susceptible de divers mouvemens, & autour de laquelle sont rangées 6, 8, 10 & même jusqu'à 12 & 14 pattes plus ou moins longues.

Le corps est une espèce de poche susceptible d'une grande extension. On peut entrevoir à travers la peau les alimens qu'elle contient; lorsque l'insecte est à jeun, son corps, dont la couleur est assez semblable à celle d'une vessie mouillée, est grêle, va en diminuant, & se termine en un filet qui est la queue. C'est par ce filet qu'il s'attache ordinairement aux tiges & aux feuilles des Plantes Aquatiques, à des pierres, à des morceaux de bois &c.

Comme le Polype change souvent d'attitude, qu'il peut s'allonger ou se racourcir à son gré, il est difficile d'en décrire la véritable forme. Celle qu'il a le plus ordinairement lorsqu'il est à jeun, est d'être debout sur sa queue, & d'avoir le corps & les pattes allongées. Voyez la *Pl. 1* où le Polype est représenté tel qu'on le voit par le secours du Microscope *Fig. 1.* & de grandeur naturelle *Fig. 2.* Lorsqu'il a avalé quel-



134 MERCURE DE FRANCE

que ver il paroît racourci & presque rond. Ses pattes sont alors contractées & disposées regulierement en maniere de rayons , autour de l'ouverture qui lui tient lieu de bouche , comme on le voit à la *Fig. 3*. Dans cet état il ressemble assés à une tête de Pavot.

Cet Insecte se trouve dans les Fossés , dans les Etangs , & dans tous les endroits Aquatiques où l'Eau n'a point un cours trop rapide , & où elle ne croupit pas.

On en connoît de plusieurs especes , qui différent les unes des autres , soit par leur couleur , soit par le nombre ou la longueur de leurs pattes , soit par une espede de pannache que quelques-uns ont sur la tête.

Le Polype est très-vorace , il se nourrit de pucerons d'Eau , de vers Aquatiques & d'autres pareils Insectes. Il a une adresse singuliere pour attraper sa proie ; un ver qui parvient à la portée de ses pattes lui échappe rarement , quelle que soit sa force & son agilité. Il est étonnant de voir quelquefois un ver beaucoup plus gros qu'un Polype être arrêté par une seule patte de celui-ci , & se débattre de toutes ses forces sans pouvoir s'en débarrasser. Il n'est pas moins curieux de voir l'adresse du Polype à le laisser s'agiter , & s'épuiser en vains efforts , jusqu'à ce qu'il puisse l'environner de

toutes ses pattes , & l'attirer à lui pour le mordre.

Un ver qui tombe entre les pattes du Polype semble connoître le pressant danger où il se trouve , il cherche quelquefois à en imposer à son ennemi , en restant immobile , & contrefaisant le mort , comme s'il sçavoit que le Polype ne s'attaque pas à des vers sans vie , ce qui est effectivement vrai ; mais il est rare que cette ruse le sauve : comme il n'est pas possible qu'il reste long-tems dans cet état d'immobilité , pour peu qu'il vienne à se remuer , il est aussitôt saisi par l'Insecte meurtrier , qui allonge une espece de museau vraisemblablement garni de dents , avec lesquelles il lui perce la peau ; il en suce le sang & les autres suc , jusqu'à ce qu'il l'ait réduit au point de pouvoir l'avaler , plié en deux ; si le ver est si gros que l'estomach du Polype ne puisse le contenir entièrement , le Polype en avale ce qu'il peut , & le reste demeure pendant hors de sa bouche : le Polype ne digère pas les membranes du ver , mais il les rend vuides & extrêmement minces.

Ses pattes sont d'une structure singuliere , semblables en quelque façon aux rayons de l'Etoile de Mer , elles vont en diminuant depuis leur naissance jusqu'à leur extrémité. Elles sont un peu arrondies en dessous , ap-

136 MERCURE DE FRANCE.

platies en-dessus , & vraisemblablement garnies de plusieurs rangées de petits tuyaux mobiles propres à sucer , & de petits poils qui font l'office d'autant d'hameçons. Le corps du Polype est lui-même garni de pareils piquants. Un ver qui vient à toucher le corps ou les pattes du Polype , est arrêté par ces especes d'hameçons , avant même que les pattes se soient pliées pour l'envelopper. » Comme les pattes sont transparentes , » on peut y appercevoir très-sensiblement » une suite admirable d'articulations assés » semblables aux vertebres de certains Animaux , & au milieu de ces articulations » on distingue un gros vaisseau , qui en est » comme la moëlle. » Elles sont susceptibles d'une très-grande extension , & d'un très-grand raccourcissement ; l'Insecte peut même à son gré étendre telle portion qu'il veut d'une patte , sans en étendre le reste. Elle paroît quelquefois plus grosse vers l'extrémité que vers la naissance ; il peut aussi en allonger une ou deux dans le tems qu'il raccourcit les autres , les plier en tout sens , & les allonger de plusieurs pouces , état dans lequel elles n'excedent pas la grosseur d'un fil d'Araignée.

Quant à la maniere dont les Polypes produisent leurs semblables , elle ne ressemble à aucun des moyens connus dont la

nature se sert pour multiplier les animaux. Il n'y a parmi eux aucune différence de sexe ni aucune espèce d'accouplement, un Polype séparé des autres devient tout seul le pere d'une nombreuse postérité, il pousse des tubercules dont la grosseur n'excede pas au commencement la pointe d'une épingle. Ces Tubercules grossissent & s'allongent d'une heure à l'autre, & deux jours suffisent dans les tems chauds, pour qu'ils deviennent des Polypes parfaits. Ils se détachent alors des flâncs de leur pere, à-peu-près comme un fruit mûr se détache de l'Arbre qui l'a porté, avec cette différence qu'il ne reste à l'endroit d'où le jeune Polype s'est détaché aucune cicatrice, aucun vestige du lieu où il a pris naissance.

Ce jeune Polype est à peine séparé de celui qui l'a fait naître, qu'il devient bientôt lui-même pere & quelquefois ayeul & bisayeul en même-tems, c'est-à-dire qu'il arrive qu'un Polype se trouve chargé d'un ou de plusieurs jeunes Polypes, qui avant que de se détacher en ont produit eux-mêmes des seconds, & ceux-ci des troisièmes avant que les premiers soient détachés du tronc du Polype ayeul.

Il paroît qu'il y a une libre communication entre le corps du Polype pere & celui du jeune Polype, par le gonflement qui

138 MERCURE DE FRANCE.

survient à celui-ci , lorsque le premier se trouve plein de nourriture. D'ailleurs si l'on coupe la tête à un Polype , au corps duquel tiennent un jeune Polype muni de ses pattes , & qu'on présente un ver à ce jeune Polype , il s'en saisira & l'avalera , & non seulement son corps en sera gonflé , mais celui du Polype pere se gonflera aussi , ce qui denote une libre communication entr'eux.

Nous avons déjà dit que les Polypes se trouvent dans les Etangs , dans les Fossés , & dans tous les endroits Aquatiques où l'Eau ne croupit pas , & où elle n'a pas un cours trop rapide. Celle où il faut les chercher est celle qui a un cours presque insensible , dans laquelle ils ne sont point en danger d'être entraînés par le courant du liquide , & où le mouvement insensible de l'Eau leur apporte sans cesse de nouvelles provisions.

Nous renvoyons le Lecteur à l'Ouvrage même , pour y voir tout ce que l'Auteur dit sur la maniere dont les Polypes attrapent leur proie , sur leurs maladies , & sur les remedes qui y conviennent &c , pour passer à ce que nous offre de plus extraordinaire l'Histoire de cet Insecte ; qui est que lorsqu'on le coupe par morceaux , chaque morceau se repare de lui-même & devient un Polype parfait.

Pour faire cette expérience il faut se ser-

vir d'une paire de petits cizeaux très-fins. Si l'on veut couper un Polype en travers, il faut le mettre avec un peu d'Eau dans le creux de la main, & lorsqu'il sera étendu, on passera par dessous une des pointes des cizeaux, & on le coupera où l'on jugera à propos. Il n'est pas aussi facile de le partager selon sa longueur, & l'on y réussit mieux lorsqu'il est dans un état de contraction.

Pour cet effet M. Baker met le Polype sur un morceau de papier blanc avec une goutte d'Eau, & l'ayant touché pour le faire contracter, il laisse écouler l'Eau, au moyen de quoi le Polype reste colé au papier sous la forme d'une gelée. Il coupe alors le papier & le Polype, comme il juge à propos, & jette le tout dans un vase plein d'Eau, où les morceaux du Polype se détachent d'eux-mêmes, sans exiger aucun nouveau soin.

On demandera sans doute combien il faut de tems à chaque partie pour qu'elle devienne un Polype parfait. A quoi l'Auteur répond que cette reproduction se fait plus vite lorsqu'il fait chaud, que lorsqu'il fait froid, & que la portion du côté de la tête reprend plutôt un corps & une queue, que celle du côté de la queue ne reprend un corps & une tête. Le compte que nous allons rendre de l'expérience IV. donnera une idée du tems nécessaire pour la reproduction de chaque partie.

140 MERCURE DE FRANCE.

Le premier du mois de Mai de l'année
14 3 M. Baker coupa vers les six heures
du soir une des pattes d'un Polype avec un
petit morceau de chair qui n'étoit gueres
plus gros qu'un grain de sable.

Il coupa tout de suite un autre morceau
de la tête, auquel tenoient deux pattes, &
un troisiéme qui en avoit trois.

La quatrième partie de la tête, qui étoit
restée attachée au corps, avoit encore trois
pattes, deux desquelles avoient été coupées
à leur racine dans l'opération, Le Polype
sur lequel M. Baker fit cette expérience
étoit gros, & il avoit un petit attaché à ses
côtés, il se racourcit incontinent après l'o-
pération, mais au bout d'environ une demi-
heure il s'allongea.

Le 2 Mai les trois petites portions de la
tête étoient tendues & remuoient leurs pat-
tes. Celle qui tenoit au corps se saisit avi-
dement d'un ver. La portion qui avoit
trois pattes s'empara aussi d'un morceau de
ver, quoiqu'elle n'eut aucun organe pro-
pre à le contenir.

Le 3 la portion charnue des trois pre-
mieres portions de la tête étoit arrondie
& les pattes de la quatrième qui avoient été
coupées dans l'opération étoient accrues.

Le 4. toutes ces différentes portions
étoient à-peu-près dans le même état que
la veille.

Le 5. on commençoit à appercevoir de nouvelles pattes aux endroits du Polype où l'on avoit coupé les pattes avec de la chair. Celles qui avoient été coupées dans l'opération étoient plus longues que la veille. Le jeune Polype se détacha dans la matinée du tronc de son pere. Les trois autres portions , se tenoient déjà debout sur leurs extrémités inferieures. Elles avoient chacune un petit corps & des pattes naissantes.

Le 6. toutes ces petites portions étoient grossies & parurent en bon état , excepté celle qui n'avoit qu'une patte , qui étoit contractée , & dans un état languissant. Les nouvelles pattes de la tête du vieux Polype étoient accrues.

Le 7. le Polype pere étoit entièrement retabli , & toutes ses parties parurent aussi parfaites qu'elles l'étoient avant l'opération ; la portion qui n'avoit d'abord qu'une patte parut reprendre vigueur ; son corps quoique petit , étoit bien conformé , & il avoit alors deux pattes d'inégale grandeur , les nouvelles pattes des deux autres portions étoient plus longues que le jour précédent , & tous ces petits Polypes mangerent de bon appétit.

Le 8. ces trois nouveaux Polypes avoient de nouvelles pattes qui commençoient à leur pousser , & ils devinrent bientôt après des Polypes gros & bien conformés.

142 MERCURE DE FRANCE.

„ Il est bien étonnant „ dit l'Auteur „ de
 „ voir des Animaux se multiplier par des
 „ moyens qui paroissent devoir les détruire ,
 „ Mais ce qu'il y a de plus surprenant , c'est
 „ que les Polypes produits de cette manière
 „ deviennent beaucoup plus gros , & sont
 „ bien plus féconds que ceux qui n'ont ja-
 „ mais été divisés. „

Le Polype n'est pas le seul Insecte qui ait la propriété de se reproduire lorsqu'on l'a coupé. M. Bonnet a trouvé un ver Aquatique qui se reproduit de lui-même lorsqu'il a été divisé , il a donné sur ces vers un Ouvrage qui se vend chés le même Libraire , ainsi que celui de M. Lyonnet sur une autre espèce de ver Aquatique, qui coupé en 30 ou 40 morceaux , produit autant de vers parfaits. Les Orties de Mer & les Etoiles de Mer reproduisent les parties qu'on leur a coupées , & l'on sçait que les Ecrevisses repoussent de nouvelles pattes à la place de celles qu'elles ont perdues.

Nous renvoyons le Lecteur à l'Ouvrage même , pour y voir la découverte faite par le Microscope , & toutes les reflexions de l'Auteur sur les propriétés singulieres du Polype , elles sont très-sages , & M. Baker a eu la modestie de ne pas entreprendre d'expliquer les Phénomènes dont il rend compte dans son Essai , retenue digne d'éloges , & qui devrait servir de règle à la plûpart de nos Physiciens.

Cet Ouvrage imprimé avec des blancs , ne laisse rien à désirer pour la beauté du caractère , du papier & des planches. Le même Libraire a aussi réimprimé en deux volumes celui de M. Trambley , qui joints à ceux de Mrs. Bonnet & Lyonnet , feront une suite de cinq volumes in - 8. très-bien imprimés.

GUERIN Libraire débite actuellement un Livre intitulé ; *la Meridienne de l'Observatoire de Paris vérifiée dans toute l'étendue du Royaume* par M. Cassini de Thuri de l'Académie Royale des Sciences , suite de l'Académie de l'année 1740.

Nous ne donnerons ici qu'une legere idée de cet ouvrage que l'Auteur a divisé en trois parties ; à la tête de la premiere partie est une préface dans laquelle il expose les raisons qui l'ont déterminé à vérifier un ouvrage qui avoit déjà été executé avec soin , & les moyens qu'il a mis en usage pour y parvenir. Il fait voir de quelle importance il étoit pour la connoissance de la figure de la Terre de bien constater la grandeur des degrés en France , puisque cette détermination devoit servir de Terme de comparaison avec les mesures faites tant au Nord qu'au Perou ; il n'est donc question dans la premiere partie du Livre , que des operations qui ont

rapport à la figure de la Terre ; on peut voir sur cela ce que nous avons dit dans le second vol. de Novembre en parlant de la Relation du Voyage de M. Bouguer au Perou.

Dans la seconde partie , M. de Thuri confidere la Meridienne par rapport à la carte du Royaume à laquelle il travaille depuis dix ans , le public a déjà été informé du succès de cet Ouvrage que l'on peut regarder comme la plus belle & en même-tems la plus utile entreprise qui ait été faite pour la perfection de la Géographie ; il paroît par la carte que l'Auteur a publiée en dernier lieu que cet Ouvrage est déjà bien avancé, on y voit toute la superficie de la France couverte , pour ainsi dire , par une suite de grands Triangles qui comprennent un grand nombre de positions de Villes & autres lieux remarquables. M. de Thuri rapporte non-seulement les Triangles principaux, mais encore tous ceux qui déterminent chaque position , & promet de donner dans le second vol. tous les Triangles formés dans l'étendue de la France.

La troisieme partie du Livre ne contient proprement que les pieces justificatives de l'ouvrage , les observations tant célestes que terrestres y sont rapportées telles qu'elles ont

ont été faites sur les lieux, & il paroît que M. de Thuri a eu égard à toutes les équations nécessaires pour les réduire.

A la suite de cet Ouvrage on en trouve un autre d'un génie différent. C'est un Recueil d'observations d'Histoire naturelle faites dans les Provinces Méridionales de la France par M. le Monnier Medecin, frere du célèbre Astronome, particulièrement dans le Berry, l'Auvergne & le Roussillon. Celles qu'il a faites dans le Berry roulent seulement sur les petrifications des Carrieres de Bourges, sur les Mines de fer & les Mines d'ocre, les Plantes qui croissent dans cette Province n'étant pas beaucoup différentes de celles qu'on trouve aux environs de Paris; l'Auvergne plus riche en toutes sortes de sujets d'Histoire naturelle lui en a offert davantage; on trouve dans son Ouvrage un Catalogue de toutes celles qu'il a observées sur les plus hautes Montagnes de cette Province. Les Fontaines minerales de toutes sortes, les Mines de Plomb, d'Antimoine & de Charbon de terre, les Carrieres d'Amethystes sont encore l'objet de ses recherches, elles sont accompagnées de deux Dissertations assez étendues, l'une sur une vapeur pernicieuse qui s'éleve dans les Mines de Charbon de terre, l'autre sur les Eaux Thermales du Mont d'Or dont il donne une Analyse exacte &

G

détaillée. Outre les Plantes qui sont particulières aux Pyrénées, M. le Monnier a encore examiné celles qui croissent dans la Plaine du Roussillon, il donne aussi la Description des Mines de Cuivre, de Plomb, de Fer, de Jayet qu'il a observées, des Petrifications singulières, des Fontaines salées, & des Animaux qu'il a remarqués dans le Roussillon. Avant que d'entrer dans le détail des curiosités naturelles de chaque Province, il donne une idée générale du Pays, de son Ciel, de sa fertilité, de ses productions, de son Commerce, & même du Caractère de ses Habitans ; on doit regarder ces Memoires comme des Materiaux qui serviront quelques jours à une Histoire naturelle de la France.

CATALOGUE raisonné d'une collection considerable de diverses curiosités en tout genre contenues dans le Cabinet de feu M. Bonnier de la Moisson, Bailli & Capitaine des Chasses de la Varenne des Thuilleries, & ancien Colonel du Régiment Dauphin, par *E. F. Gerfaint*, Paris 1744. in-12. chés Barois, & Pierre-Guillaume Simon.

La capacité du sieur Gerfaint, & son goût à l'égard des Tableaux, des Dessins, des Estampes, des Coquilles, & de tout ce qui forme l'objet des connoissances & des desirs des Curieux sont connus depuis long-tems.

Personne n'étoit plus en état que lui de ranger chacune dans leurs classes les curiosités innombrables de ce riche Cabinet, & d'en donner un Catalogue qui pût & les faire valoir, & mériter lui-même d'être conservé par tous les amateurs, avec les raretés qu'il décrit. M. Gerfaint dit avec raison dans l'avertissement qu'il a mis à la tête de son Catalogue qu'on n'a point encore vu en France un Cabinet qui ait plus mérité l'attention du public que celui de feu M. Bonnier. La variété des objets qui en forment le fond, la quantité des morceaux de choix, la difficulté de rassembler tant de raretés, demandoient un amateur aussi ardent & aussi riche.

La vente de ces curiosités ne se fera qu'au commencement du Carême.

LA THEORIE & la Pratique du nouveau Quadrille des enfans, ou d'une nouvelle Méthode pour apprendre à lire par le moyen de 160 figures, dont les objets familiers aux enfans servent à imprimer en très-peu de tems dans leur mémoire tous les sons & toutes les syllables de la Langue, in 8°. Paris 1744, chés Jacques-Vincent, Debure l'aîné & le Clerc, le prix est de 6 livres avec les planches.

Il y a déjà dix-huit mois que M. l'Abbé Berthaud annonça cette Méthode dans un lettre adressée à Mademoiselle de Brissac,

G ij

mais cette Lettre ne contenoit qu'un plan général de sa Méthode qu'il explique aujourd'hui avec plus d'étendue. Nous ne nous engagerons pas à donner un exposé de cette Méthode à nos Lecteurs. Nous renvoierons au Livre même de M. l'Abbé Berthaud ceux qui voudront la connoître à fond, & il suffira aux autres d'apprendre qu'une suite d'expériences heureuses a prouvé combien cette Méthode est avantageuse. L'Auteur en appelle quelques-unes faites sous les yeux de plusieurs Membres de l'Académie Française, joint à cela le suffrage respectable de Madame la Maréchale & de M^{me}. la Comtesse de Coigny dont il rapporte le certificat. Ces deux Dames attestent que le fils de Madame la Comtesse de Coigny ayant été mis avant l'âge de quatre ans accomplis entre les mains de M. l'Abbé Berthaud, pour lui enseigner les élémens de la lecture, suivant sa Méthode, il a commencé à lire au bout d'un mois, & quinze jours après a été en état de lire dans différens Livres.

On ne peut trop louer le zèle de ceux qui emploient leurs talens à simplifier les Méthodes de l'éducation; cette partie si importante est trop négligée parmi nous. Il seroit à souhaiter qu'on ne s'en tint pas aux élémens de la lecture.

LES VIES des Hommes Illustres de la France depuis le commencement de la Monar-

chie jusqu'à présent par M. d'Auvigny , tom. XI. & XII. Amsterdam 1745 , se vendent à Paris chés Legras, grande Salle du Palais, nous en parlerons plus au long.

Le même Legras donne avis au Public qu'il a acquis conjointement avec Brunet fils le Privilege & les Exemplaires du *Traité de la Police* par M. le Commissaire Lamare.

ELEMENS DE FORTIFICATION à l'usage des jeunes Officiers, par M. le Blond , Professeur de Mathematiques des Pages de la grande Ecurie du Roi , seconde édition. Paris 1744. chés Charles-Antoine Jombert , Quai des Augustins.

Cet Ouvrage étoit déjà fort estimé, mais l'Auteur a encore augmenté cette nouvelle édition de plusieurs planches & de beaucoup de détails & de réflexions qui donnent un nouveau prix à son Livre. Il a aussi publié des *Elemens de la Guerre des Sièges*, qui sont estimés. L'Auteur enseigne depuis long-tems avec succès aux Pages de la grande Ecurie , & doit être d'autant plus au fait des matieres qu'il traite, qu'il a fait quelques campagnes pour fortifier la théorie du secours, indispensable de la pratique.

LA DOUZIÈME partie de Marianne qui paroît depuis quelque tems sous le nom de M. de Marivaux, n'est point de ce célèbre Académicien.

DISCOURS sur la Convalescence du Roi, prononcé aux Assises de Caën le 5 Octobre 1744. par M. Dejean, Docteur ès Loix, premier & ancien Avocat du Roi au Bailliage & Siège Présidial de Caën. *Caën 1744.*

Si les bornes de ce Recueil nous l'a-voient permis, nous aurions inséré ici cet excellent Discours en son entier; il a été fort applaudi dans une Ville où l'esprit & le goût abondent, & le suffrage de tant de Juges éclairés doit faire juger du prix de cet Ouvrage.

ON avertit le Public qu'on travaille depuis long-tems à l'Histoire Politique du Comté de Provence. On y décrit l'état de *l'Eglise, de la Justice & de la Noblesse*. Il manque à l'égard de ce dernier article bien des titres concernant les Familles Nobles de cette Province. L'Auteur les prie de ne pas lui refuser des éclaircissémens, & d'adresser les paquets en les affranchissant, à l'Espérance chés le sieur l'Esclapard, pere, Libraire, rue S. André des Arts, vis-à-vis la rue Pavée, à Paris.

ON vend chés Thibouft Place de Cambrai le Discours que le R. P. du Baudory Prêtre de la Société de Jesus, récita le Vendredi 20 Novembre dernier, devant un Auditoire respectable, dont les suffrages unanimes applaudirent à l'éloquence de

l'Orateur. Cette Piece intitulée *De Reditu Regis gratulatio*, est un tableau très-naturel de la joie que le retour du Roi a inspiré aux Habitans de Paris, lorsqu'il honora cette Capitale de sa présence. Nous renvoyons les Lecteurs à l'Ouvrage même dont les beautés frappantes se feroient mal sentir dans un Extrait.

Le texte Latin est accompagné d'une traduction Françoisé du R. P. du Rivet. L'élegant Traducteur se soutient à côté de l'original, & assure au P. du Baudory les suffrages de ceux qui n'entendent pas le Latin.

L'ACADEMIE Françoisé donnera le 25 du mois d'Août prochain Fête de saint Louis le Prix d'Eloquence fondé par M. de Balzac, & elle propose pour sujet *la Sagesse de Dieu dans la distribution inégale des richesses*, conformément à ces paroles de l'Ecriture Sainte : *Dives & pauper obviaverunt sibi : utriusque operator est Dominus.*

Le même jour elle donnera le Prix de Poësie fondé par le feu Evêque de Noyon; le sujet, le même qui fut proposé en 1730, & dont le Prix ne fut point adjugé; sera *Le Progrès de l'Art des Jardins sous le Règne de Louis XIV.*

G iiij

ESTAMPES NOUVELLES

M. DE VOLTAIRE. Cette Estampe est gravée par Bachelou , d'après le Portrait peint par la Tour en 1736 , on lit au bas de l'Estampe ce vers Latin qui suivant les apparences ne fera pas dementi par la postérité.

Postgenitis hic carus erit , nunc carus amicis.

Si tous ceux qui ont admiré les Ouvrages de M. de Voltaire achètent un exemplaire de cette Estampe , jamais Graveur n'aura fait un plus prodigieux débit.

LE SOUFFLEUR. Le Tableau de M. Charadin qui a servi de modele au Graveur , représente un Souffleur dans son laboratoire , lisant attentivement un Livre d'Alchymie , on lit ces vers au bas de l'Estampe.

Malgré tes veilles continues ,
Et ce vain attirail de Chymique sçavoir ,
Tu pourrois bien trouver au fond de tes cornues
La misere & le désespoir.

L'Estampe est gravée par Lépicié , Graveur du Roi , & se vend chés lui au coin de l'Abbeuveoir du Quai des Orfevres , & chés L. Surugue aussi Graveur du Roi , rue des Noyers.

I L P A R O I T depuis le commencement de

cette année une Estampe représentant M. le Duc de Chartres reçu à la porte de l'Eglise de Gournay , dont le Curé célébra la Messe en presence de son Altesse pour demander à Dieu la conservation de ce Prince dans la Campagne qu'il alloit faire contre les Ennemis de l'Etat le 27 Avril de l'année dernière. Cette Estampe est faite d'après un dessein de M. Hallé & gravée par N. Tardieu chés qui elle se vend à Paris rue saint Jacques près celle des Noyers.

IL PAROIT aussi chés le même deux morceaux de l'Histoire de Constantin d'après Rubens faisant la continuation des sept premiers qui ont été reçus favorablement du Public. Les deux nouveaux représentent la Bataille de Constantin en deux pièces ; le premier sujet est le combat de Constantin , & le second la défaite de Maxence & sa chute dans le Tibre.

LE SIEUR LE ROUGE Ingenieur, Géographe du Roy , à Paris rue des Augustins près celle de saint André , vient de donner le cours du Po en 2 feuilles par Cerruti Ingenieur du Pape.

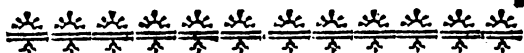
Le Royaume de Naples & de Sicile.

Le Plan de Furnes.

Les attaques de Juillat 1744.

L'Auteur vient de faire reimprimer ces petites Cartes pour la poche qui se débitent avec grand succès à Lille chés M. le Rouge , à Lyon chés M. Dodé , à Bordeaux chés M. Chevalier , à la Rochelle chés Salvin , à Nantes chés Sebare , à Rouen chés les sieurs Lagnel , à Charleville chés Thésin , à Strasbourg chés M. le Roux.

G v



LE COMMISSIONNAIRE PRUDENT.

C O N T E.

ON conte qu'un Gascon partant pour l'Amérique

A des Commissions se trouvoit engagé ,
 A nombre de facheux aussitôt il replique ;
 Non je n'oublierai point ce dont je suis chargé ,
 L'une vouloit un Singe & l'autre un Perroquet ,
 Un autre du Tabac , un autre une Negresse ,
 Celui-ci des Liqueurs , celui-là du Caret * ,
 Mais pour tout ces achats l'on fournit peu d'espèces.
 Après mainte Avanture il retourne chés lui ,
 Mais de peu de balots notre Matois suivi
 Parut à quelques-uns donner la préférence
 Sur bien d'autres , qui tous dans cette concurrence
 Croyoient avoir mêmes droits ,
 L'en ayant prié cent fois :
 Pour se défaire d'eux comment s'y prit notre
 homme ?

Cadédis , leur dit-il , j'étois sur le Tillac :
 Sur vos commissions j'avois posé leurs sommes ;

* Ecaille de Tortue.

J A N V I E R. 1745. 155

(il faut que tout Marchand se rende un compte exact)

Il faisoit beau dans le moment ,

Mais tout d'un coup un ouragan

Enlevant avec violence

Les papiers qui par négligence

Ne m'avoient point été payés ,

Ne me souvenant plus de ce que vous vouliez ,

Je n'ai jamais pû satisfaire

Le désir très-ardent que j'avois de vous plaire.

Je vous estime fort , je vous crois galant homme ,

Je vais faire un voyage , & puis vous y servir ,

D'accord ; mais avant tout sçachez cet axiome ;

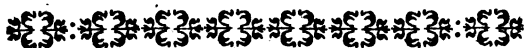
Payez , car sans ce point je perds le souvenir.

A Paris le 23 janvier 1745.

La veuve *Bailly* renouvelle au Public ses assurances qu'elle n'a point quitté son commerce & que les véritables Savonettes de pure crème de Savon , dont elle seule a le secret , se distribuent toujours chés elle rue du petit Lyon à l'Image saint Nicolas , proche la rue françoise , quartier de la Comédie Italienne.



Gv



S P E C T A C L E S.

L Es Comédiens Italiens ont donné le Jeudi dernier Décembre 1744. la première • représentation d'une *Pièce - Heroï-Comique*, en trois Actes, intitulée le *Siège de Grenade*. Elle est écrite moitié en François & moitié en Italien, & bien écrite, si l'Italien est égal au François. La première Scene du premier Acte peut servir d'échantillon du style & d'explication du sujet. Elle se passe dans le camp à la vuë de Grenade assiegée, entre Arface, Roi de Maroc, Pharnace Prince de Fés, amoureux de Zulime, fille d'Arface, Captive d'Oronte, Roi de Grenade, & Arbate Général des Troupes d'Arface.

A R S A C E.

Amis, c'est ici que doivent éclater votre zèle & ma vengeance. L'aspect de ces murs vous dit assez ce qu'Arface attend aujourd'hui de votre amour & de votre valeur. C'est-là qu'un infame ravisseur retient Zulime, que la Fille de votre Roi gémit dans les fers d'un Barbare, & qu'un Tyran veut la forcer de recevoir la main de son fils. J'atteste

tous les Dieux vengeurs du parjure , que j'ai tout fait pour rendre la paix inviolable & sacrée , quand Oronte lassé des horreurs de la guerre vint jusques dans Fés, confirmer aux pieds des autels le Traité solennel qui devoit nous rendre amis, loin d'abuser des droits que me donnoit la victoire , je le reçus dans ma Cour comme un allié , dont la foi ne m'étoit point suspecte ; qui m'eût dit que le perfide n'y venoit que pour exécuter le cruel projet qui devoit m'accabler de honte & de douleur ? Libre dans mes Etats, il séduit mes sujets, il enleve ma Fille. Pharnace, c'est à vous à venger cette injure. Zulime vous fut promise ; sa main fut le seul prix dont je crus pouvoir acquitter les soins d'un Héros. Jusqu'à ce jour tout nous a réussi. L'Ennemi renfermé dans Grenade ne peut plus nous opposer qu'une foible résistance. Forçons le dans son dernier retranchement ; que la flamme & le fer détruisent ces murs odieux. Vous que j'ai toujours ramenés triomphans , Guerriers accoutumés à braver les plus grands périls , qu'une nouvelle audace anime aujourd'hui vos cœurs généreux ; ne redoutez point les vains efforts du Tyran que je vais attaquer, & songez en combattant que vous servez votre Roi , & que c'est lui-même qui vous guide.

Le reste de cette Scene est rempli par

158 MERCURE DE FRANCE

Arbate , Général des Troupes de Maroc , qui quoique capable de bien faire la guerre , conseille à son Roi de faire la paix , si le Roi de Grenade consent à rendre Zulime.

Pharnace , Prince de Fés , amoureux de la Princesse & de la gloire est d'un sentiment opposé. Arface defere à celui d'Arbate & le députe au Roi de Grenade , chargé de ses propositions. Pharnace resté seul avec Arbate , exige de lui de le conduire déguisé dans la Ville , pour y voir un moment l'objet de son amour. &c. Arlequin vetu en Pandoure paroît sur les murailles de la Ville , il amuse agréablement le Spectateur par l'enjouement & la variété de ses lazzi , & la querelle qu'il prend avec Scapin.

Arbate arrive , Scapin le prie de l'introduire dans Grenade , où il est attiré par la jeune Coraline suivante de la Princesse captive. Les formalités qu'on observe en conduisant dans la Ville le Plenipotentiaire du Roi de Maroc , font naître entre Arlequin & Scapin de nouveaux jeux de Théâtre qui ne conserveroient pas leur grace dans une description.

Le Roi de Grenade après la délibération de son Conseil , où la violence triomphe de la raison & de la justice ; prend l'injuste parti de ne point rendre la Princesse , & de la contraindre d'épouser Clearte son fils dans

le même jour. Zulime se plaint de ses malheurs à Coraline sa confidente , qui la flatte de lui procurer l'entretien de quelqu'un de la suite de l'Ambassadeur du Roi son pere , par le moyen du Capitaine leur conducteur , qui est un de ses amans. Ce Capitaine s'acquitte de sa promesse , & croyant n'amener à la Princesse qu'un domestique de son pere , il lui présente le Prince de Fés son amant ; qui ne jouit qu'un instant du bonheur de la voir , forcé de s'en separer promptement par les austeres loix de la guerre. Cette Scene intéressante est suivie d'une Scene fort comique entre Coraline , Arlequin & Scapin.

A l'ouverture du deuxieme Acte , on rend compte au Roi du succès infructueux de son Ambassade , la continuation de la guerre est décidée : on fait une revûe générale des troupes des Assiégeans ; les Assiégés font une sortie dont le tableau est vif & occupant. Ils sont repoussés , les lazzi se mêlent dans ces combats & font rire les Spectateurs , parmi les images de la mort. Après divers événemens militaires , le Roi de Grenade prêt de succomber sous les coups victorieux des Assiégeans , amène la Princesse sur les remparts de la Ville & la menace de l'immoler aux yeux du Roi de Maroc son pere s'il ne fait cesser l'assaut. On amène le fils du Roi de Grenade , qui a été pris par Arbate & alors

on arrête le Tyran assiégué, par la crainte de la représaille. Tandis que cette situation pathétique frappe vivement, le Prince de Fés qui s'est heureusement approché du Roi de Grenade, le perce à la vue de l'armée victorieuse & de la garnison subjuguée & délivre la Princesse Zulime. •

Cette Comédie est ornée d'un spectacle brillant, & semée de lazzi réjouissans. Le sujet en a été donné par le Signor Chiavarelli connu & estimé sous le nom de Scapin. Les Scenes françoises sont écrites par une aimable Actrice, qui réunit le mérite du Cabinet & du Théâtre. Les fanfares & bruits de guerre sont de M. Blaise, de même que les airs d'un Ballet dansé par la Signora Coraline & le Signor Balletti.

Le lundi 9 Janvier, leurs A. S. M. le Duc & Madame la Duchesse de Chartres allèrent à la Comédie Italienne, & y virent représenter Arlequin Statue, Enfant & Perroquet, qui fut suivi d'Arlequin poli par l'amour, & d'un joli Ballet dont l'aimable Coraline & le signor Balletti firent l'ornement. Le signor Carlin qui remplit si parfaitement le rôle d'Arlequin, brilla également dans les deux Pièces.

L'Opéra continue les représentations de Thésée, & les jeudis celles du Ballet des Graces, qui est suivi d'une nouvelle Panto-

mime, exécutée par Mlle. D'allemand & Mrs. Guerardi & Soli.

Cette Pantomime & toutes celles qui l'ont précédée, dansées tant par l'incomparable & charmante Barbarine que par le signor Fossant, nous inspirent le dessein de risquer nos idées sur les Ballets que nous examinons depuis très-long-tems avec attention. Il nous paroît qu'on y a renfermé le mérite de la Danse dans des bornes trop étroites; nous avons réfléchi souvent & avec étude sur cet Art aimable, nous avons été surpris qu'un siècle aussi éclairé que le nôtre ignore sur ce chapitre ce qui n'a pas échappé à l'Antiquité la plus reculée, ce qui a été connu par nos ancêtres, si inférieurs à nous dans tant d'autres sciences plus profondes. Nous oserons attaquer sur cette matière les préjugés régnans, & nous exposer à la censure des admirateurs aveugles des Danfes modernes. Nous espérons que les esprits judicieux peseront scrupuleusement nos raisons avant que de les rejeter. Elles sont appuyées par des autorités si respectables que nous ne doutons pas qu'elles ne frappent les Lecteurs les plus opiniâtres, & qu'elles ne s'insinuent dans les esprits les plus rebelles aux opinions démontrées. On peut avancer sans témérité que le Public ne regarde la Danse que comme un Exercice inventé seulement pour arranger gracieusement les mou-

veniens du corps & pour briller dans une Nôce ou dans un Bal ; c'étoit peut-être là le premier but de l'enfance de cet Art. La Comédie a commencé de-même par de simples Récits. En se perfectionnant elle a imaginé des Dialogues , des Intrigues , des Situations , des Dénouemens. La Danse a sans doute fait le même chemin d'abord chés les Grecs , ensuite chés les Romains.

Les plus habiles Danseurs ignorent les illustrations de la Danse , ils ignorent l'étendue de cet Art pittoresque , ils en ignorent l'antiquité. Nous ne la prouverons pas comme Lucien qui dans le Dialogue intitulé l'Apologie de la Danse , fait dire par Licinus son deffenseur à son antagoniste Craton. *La Danse est aussi ancienne que le monde , témoin le Bal mesuré des Astres & les diverses conjonctions des Etoiles fixes & errantes.* Cette proposition avancée sérieusement par Lucien , quoiqu'il fût un des plus déterminés railleurs de la Grece , ne fait pas grand honneur à sa Philosophie , mais elle démontre clairement l'estime que les Anciens avoient pour la Danse , puisqu'ils lui donnoient une origine céleste. Voici bien une autre preuve de l'estime que l'Antiquité faisoit de la Danse , & qui ne sera crue que par les Lecteurs qui ont de l'érudition. C'est encore le Philosophe Licinus qui parle dans le Dialo-

gue cité. *Socrate le plus sage de tous les hommes, au jugement des Dieux même, n'a pas seulement loué la Danse comme une chose qui sert beaucoup à donner de la grace, mais il l'a voulu apprendre en sa vieillesse, tant il admiroit cet Exercice.* Le Grondeur quoique Médecin, n'a pas sans doute vu ce passage là, il ne rebuterait pas les entrechâts de M. Rigaudon, & l'exemple de Socrate le détermineroit à apprendre la Bourée. On se moqueroit bien à présent d'un sexagénaire qui feroit sa première révérence. On voit par là, que ce qui est un mérite dans un siècle, devient souvent un ridicule dans un autre, & que tout est arbitraire chés les foibles mortels. Nous ne rapporterons pas ici la foule de citations en faveur de la Danse que Licianus débite au morosif Craton. Les curieux peuvent les aller chercher dans le Lucien, de la Traduction de Perrot d'Ablancourt, *Tome II. Page 171.* Nous ne prétendons pas faire un Traité dogmatique divisé géométriquement par Chapitres & par Sections, mais seulement hasarder sans méthode ce que nous pensons des Ballets modernes, & ramasser sans ordre ce que les Anciens ont dit sur cette matière; nos réflexions suivront tous les mois l'article de l'Opéra qui les a fait naître.

CONCERT DE LA REINE.

Le lundi onze Janvier on exécuta le Ballet des Indes-Galantes : les paroles sont de M. Fuzelier , & la Musique de M. Rameau. Les Rôles ont été remplis par Mde. de Lalande , Mlle. Fel , Mlle. des Champs , M. Benoît , M. Jeliotte , M. Latour & enfin M. de Chassé qui vient de rentrer à la Musique du Roi.

Le deux , le quatre & le neuf Janvier la Reine entendit avec plaisir la charmante Pastorale d'Issé. Les paroles sont de M. Houdart de la Motte. La Musique est de la composition de M. Destouches , Sur-Intendant de la Musique du Roi.

Les Rôles du Prologue furent exécutés par Mde. de Lalande , M. Benoît & M. Dubourg. Les Rôles de la Pastorale ne furent pas moins bien remplis. Issé par Mlle. de Romainville, Doris par Mlle. Deschamps, Apollon sous le nom de Philemon par M. Jeliotte, Hylas par M. Benoît, Pan par M. Godonèche, le Grand Prêtre par M. de la Garde.

Les Comédiens François ont représenté à la Cour Mahomet , II. Tragédie de M. de la Nouë Acteur de la Comédie Française , qui réunit les talens de la Poésie & de la déclamation. Cette Tragédie fut très-bien reçue

à Versailles, & Paris lui fait à présent le même accueil : on en parlera plus amplement. Elle mérite d'être détaillée.

On a publié dans le dernier *Mercur* d'insérer dans le Répertoire de la Cour, que les *Fêtes Sincères*, Comédie d'un Acte de Mrs. Panard & Sticoti, a été représentée sur le Théâtre de Versailles après le *Jeu de l'Amour & du Hazard*, Comédie de M. de Marivaux ; les *Fêtes Sincères* sont le seul Ouvrage Dramatique fait à l'occasion des Conquêtes & de la maladie du Roi qui ait eu l'honneur de paroître à la Cour ; c'est dans cette petite Comédie que le Roi a été nommé la première fois *Louis le Bien-aimé* : elle est en Vers, imprimée, & dédiée à la Reine qui l'a reçu très-favorablement





F R A N C E.

NOUVELLES DE LA COUR, &c.

LE 24 du mois dernier , veille de la Fête de la Nativité de N. S. le Roi & la Reine accompagnés de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France , entendirent dans la Chapelle du Château de Versailles les premières Vêpres chantées par la Musique & auxquelles l'Evêque de Fréjus officia.

Le jour de la Fête , leurs Majestés , qui après avoir assisté aux Matines , avoient entendu trois Messes à minuit , assistèrent , étant accompagnées comme le jour précédent , à la grande Messe célébrée pontificalement par le même Prélat.

Le Roi & la Reine entendirent l'après midi le Sermon du Pere de Beauvais de la Compagnie de Jesus , & ensuite les Vêpres auxquelles le même Prélat officia.

Le dernier Décembre sur les six heures du soir , Monseigneur le Dauphin , Mesdames , les Princes & Princesses , & les Seigneurs de la Cour vinrent souhaiter la bonne année au Roi , & de là furent chés la Reine. Le Roi a donné pour Etrennes à Mon-

seigneur le Dauphin, un Saint Esprit de Diamants. A Madame, un Poinçon d'un très gros Diamant & un nécessaire de vieux Lac garni. A Madame Adelaide, des Boucles d'oreilles de Diamants en girandoles.

Le même soir le Roi déclara qu'il accor-
doit à M. l'Abbé de Ventadour Coadju-
teur de l'Evêché de Strasbourg, la survi-
vance de la Charge de Grand Aumônier de
France que possede M. le Cardinal de Rohan,
oncle de ce Prince.

Le premier Janvier les Chevaliers, Com-
mandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint
Esprit s'étant assemblés dans le Cabinet du
Roi, Sa Majesté tint un Chapitre dans le-
quel elle nomma Chevaliers de cet Ordre
le Duc d'Aumont, le Duc de Randan, le
Marquis de Montal, le Comte de Sen-
nectaire, le Marquis des Meuze, & le
Comte de Tavannes; après le Chapitre le
Roi se rendit à la Chapelle étant précédé de
Monseigneur le Dauphin, du Duc de Char-
tres, du Comte de Clermont, du Prince de
Conty, du Prince de Dombes, du Comte
d'Eu, du Duc de Penthièvre, & des Che-
valiers, Commandeurs & Officiers de l'Or-
dre. Sa Majesté, devant laquelle les deux
Huissiers de la Chambre portoient leurs Mas-
ses, étoit en Manteau, le Colier de l'Ordre
par dessus, ainsi que celui de l'Ordre de la

Tcison d'Or. Le Roi entendit la grande Messe célébrée pontificalement par l'Archevêque de Bourges, Prélat Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, & chantée par la Musique. Le 2, le Roi accompagné comme le jour précédent assista au Service qui fut célébré dans la Chapelle pour le repos des ames des Chevaliers de l'Ordre du Saint Esprit, morts dans le cours de l'année dernière, & auquel le même Prélat officia.

Le Duc d'Aumont se nomme Louis-Marie-Augustin de Rochebaron, Duc d'Aumont, Pair de France, Marquis de Villequier, d'Isles & de Nollay, Premier Gentilhomme de la Chambre, Maréchal des Camps & Armées du Roi, depuis le 2 Juin 1743. Il est né le 29 Aoust 1709, & il est le sixième de sa Maison qui ait été honoré de cet Ordre depuis Jean d'Aumont son cinquième Ayeul, Comte de Châteauroux, Maréchal de France, Gouverneur de Dauphiné & de Bretagne, qui y fut reçu à la première promotion faite le 31 Décembre 1578. Voyez la Généalogie de la Maison d'Aumont dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, vol. 4. fol. 870.

Le Duc de Randan est Guy-Michel de Durfort de Lorge, Maréchal des Camps & Armées

Armées du Roi du 15 Mars 1740, & Lieutenant Général pour Sa Majesté au Gouvernement de la Province & Comté de Bourgogne : il est né le 26 Aoust 1704, & il est neveu, à la Mode de Bretagne, de M. le Maréchal Duc de Duras, & le sixième de sa Maison Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit. Voyez sa Généalogie dans l'Histoire ci-dessus, vol. V. fol. 720.

Le Marquis de Montal est Charles-Louis de Montfaulnin, Lieutenant Général des Armées du Roi du premier Août 1734 ; il est petit-fils de Charles de Montfaulnin, Comte de Montal, Lieutenant General des Armées du Roi, reçu Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit à la promotion du 31 Décembre 1688, mort le 28 Septembre 1696. Voyez le vol. 9 de la même Histoire fol. 235.

Le Comte de Saint Nectaire, dit communément Sennecterre est Jean-Charles de Saint Nectaire, Comte de Saint Victour, Lieutenant Général des Armées du Roi du 18 Octobre 1734, ci-devant Ambassadeur à la Cour de Turin ; il est Neveu à la mode de Bretagne de M. le Marquis de Saint Nectaire, Lieutenant General des Armées du Roi, fait Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit à la promotion du 3 Juin 1724, & il

H

170 MERCURE DE FRANCE.

est le cinquième Chevalier de cet Ordre de la Maison. Voyez sa Généalogie , vol. 4. de la même Histoire , fol. 887.

Le Marquis de Menze est Henri-Louis de Choiseul , Lieutenant Général des Armées du Roi du premier Mars 1738 est le cinquième Chevalier de cet Ordre , de sa Maison. Voyez sa Généalogie dans le même vol. 4 fol. 817

Le Comte de Tavannes est Henri-Charles de Saulx , Maréchal des Camps & Armées du Roi du premier Aout 1734 , & Lieutenant Général pour Sa Majesté au Gouvernement de la Province & Duché de Bourgogne; il est Cousin Germain de Charles-Henri Gaspard de Saulx , Vicomte de Tavannes , aussi Lieutenant Général au même Gouvernement & Chevalier du même Ordre de la promotion du 3 Juin 1724 , & ils ont pour Trisayeul commun Guillaume de Saulx , Comte de Tavannes , reçu Chevalier du même ordre à la promotion du 31 Décembre 1585. Voyez sa Généalogie dans la même Histoire , vol. 7. fol. 239.

Le Prince de Grimberghen , Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur , eût le 2 une audience particulière du Roi , étant con-

duit par M. de Verneuil le fils , Introduceur des Ambassadeurs.

Le 5 M. Durini Archevêque de Rhodes & Nonce ordinaire du Pape , eut aussi audience de S. M.

Le Bailly de Froulay , Ambassadeur de la Religion de Malte en eut une le même jour , & ces Ministres furent conduits à ces audiences par le même Introduceur

Le Corps de Ville à rendu à l'occasion de la nouvelle année ses respects au Roi , à la Reine , à Monseigneur le Dauphin & à Mesdames de France.

Les Dames de S. Cyr ont cherché à donner au Roi le jour de l'an des marques de leur zèle & de leur reconnoissance.

Madame a bien voulu se charger de présenter leurs hommages ; ce sont les Vers suivans. S. M. les ayant lus , en devina l'Auteur avant qu'on lui nommât M. Roy. On sçait que M. Roy a célébré à Mets , à Soissons , à l'Opéra , à S. Cyr & à l'Hôtel de Ville , la Convalescence de S. M.

AU ROI.

LE plus grand de tous vos ayeux
 D'une main qui tenoit la Victoire asservie
 Aux filles des Guerriers a consacré ces Lieux,
 Comme lui Conquérant, magnifique, pieux,
 Au Printems de vos jours vous offrez à nos yeux
 Tous les traits qui marquoient chaque âge de sa vie.
 Sage Législateur des Peuples & des Rois,
 Il n'a pas dédaigné de nous tracer nos Loix.
 Cet azile fut cher à votre Auguste mere;
 L'amour de nos devoirs suffisoit pour lui plaire.
 La jeunesse ravië au danger des besoins,
 Par vos seuls dons nourrie, instruite par nos soins,
 Intéresse le Dieu que votre Regne honore.
 Puissent nos vœux pour vous sans cesse être écoutés!
 Pussions-nous à ce prix espérer vos bontés!
 Nous protéger, c'est nous créer encore.

Le jour des Rois 6 Janvier après le lever
 du Roi M. le Coadjuteur de Strasbourg prêta
 serment de fidélité entre les mains du Roi
 dans le Cabinet pour sa survivance de
 Grand Aumônier de France. Les Officiers
 Commandeurs de l'Ordre s'ytrouverent, & le
 Roi lui passa le Cordon Bleu, & lui don-
 na le Manteau comme il se pratique pour

cette Charge , & celle des Officiers Commandeurs qui ne prêtent pas leur serment dans la Chapelle.

Le Serment prêté, M. l'Abbé de Ventradour fit à la Messe les fonctions de Grand Aumônier.

Le Duc de Damville Jean-Baptiste-Louis-Frédéric de Roye de la Rochefoucauld, Lieutenant Général des Galeres depuis le 7 Décembre 1720, qu'il fut reçu en survivance du Marquis de Roye son pere, a été fait Lieutenant Général des Armées Navales. Voyez la Généalogie de la Maison de la Rochefoucauld, au volume. 14 de l'Histoire des Grands Officiers, fol 434.

Le Samedi 16 Janvier le Roi donna des Régimens à differents Seigneurs ; à M. de Crillon, le Regiment qu'avoit M. le Duc de Rohan ; à M. de Froulay, le Regiment de Champagne ; à M. de la Faye le Regiment de Royal Contois.

On a reçu avis, que l'Empereur étoit mort à Munich le 30 de ce mois. Ce Prince étoit âgé de quarante-sept ans, cinq mois & quatorze jours, étant né le 6 Août 1697. Il avoit été élu Empereur le 24 Janvier 1742, & il avoit pris le nom de Charles VII.

H iij

De Stockholm le 23 Novembre & 4 Décembre 1744.

Monsieur le Marquis de Lanmary, Ambassadeur de France, donna hier au soir un grand festin, à l'occasion de l'heureuse arrivée de Madame la Princesse Royale à Stockholm. Leurs Alteſſes Royales se rendirent chés M. l'Ambassadeur sur les 6 heures. Elles y furent reçues au bruit de l'artillerie & des fanfares. Les Senateurs, les Ministres Etrangers, & plus de 200 personnes de la premiere distinction s'y trouverent; le repas fut des plus splendides, servi sur huit tables de 30 couverts, avec un ordre admirable. Les santéſ y furent buës au bruit de l'artillerie placée dans le jardin de l'Hôtel. M. l'Ambassadeur n'avoit rien oublié pour rendre la fête des plus brillantes. Il avoit fait construire aux deux extrémités de la façade de son Hôtel qui est fort longue, de grandes architectures, qui contenoient toute la largeur de la rue, & formoient une grande cour, dont les deux côtés étoient en portiques & pilastres revêtus de plusieurs milliers de lampions. L'édifice qui servoit d'entrée étoit élevé sur 8 Colonnes Ioniques soutenant un grand Balcon; aux deux côtés duquel étoient les armes de France, & sur le milieu du Balcon étoit construite une grande ſale Octogone, dont les quatre faces Angulaires

étoient transparentes , & représentoient de Trophées d'Armes , avec les Chiffres du Roi de France , du Roi de Suede , & de leurs Alteſſes Royales. Comme le tems étoit très-favorable , & que l'on paſſoit commodément dans cette ſale , leurs Alteſſes Royales & toute l'Assemblée y allerent après ſouper pour voir l'effet de l'illumination , & d'un autre grand édifice d'Ordre Dorique en perspective de 80 pieds d'élévation construit vis-à-vis à l'autre extrémité de la façade de l'Hôtel. Tout au haut étoient en transparent les Armes de Suede environnées de gloire , au deſſous celles de Hefſe , d'Holftein & de Pruſſe entrelaſſées de Las d'amour avec la Deviſe *ſic juncta virescunt* , & tout en bas coulerent deux Fontaines de vin pour le Peuple.

Leurs Alteſſes Royales étant descendues dans la ſale du bal , Madame la Princeſſe R. l'ouvrit avec M. l'Ambaſſadeur , & il dura toute la nuit.

Tous ces Edifices ornés de riches dorures , & des plus belles peintures & ſculptures ont été deſſinés & exécutés par M. Taraval premier Peintre de S. M. S. qui avoit auſſi deſſiné & exécuté la fête que M. l'Ambaſſadeur donna l'année dernière au Prince Royal de Suede , à l'occafion de ſon heureuſe arrivée à Stockholm.

CHARGES données par le Roi le 21 Janvier 1745.

LE Roi ayant signé l'état des Dames & des Officiers qui doivent composer la Maison de Madame la Dauphine, sa Majesté a disposé des principales Charges, & Elle a donné celle de Premier Aumônier à l'ancien Evêque de Mirepoix. Celle d'Aumônier ordinaire à l'Abbé de Saint Cir, Conseiller d'Etat ; celles d'Aumôniers de quartier à l'Abbé de Nicolaï, à l'Abbé de Sailly, à l'Abbé de Poudens, & à l'Abbé de Bonneguise. Sa Majesté a accordé la Charge de Dame d'Honneur à la Duchesse de Brancas, celle de Dame d'Atours à la Duchesse de Lauragais ; la Duchesse de Rohan, la Duchesse de Caumont, la Marquise de Tessé, la Marquise de Faudos, la Marquise de Bellefons, la Comtesse du Roure, la Comtesse de Lorge, la Comtesse de Champagne, & la Marquise de Pont ont été nommées pour accompagner Madame la Dauphine. La Charge de Chevalier d'Honneur a été accordée par le Roi au Marquis de la Fare, celle de Premier Ecuyer au Comte de Rubempré, & celle de Premier Maître d'Hôtel, au Chevalier de Crequi, Sous-Gouverneur de Monseigneur le Dauphin.

Sa Majesté a disposé en même tems de la Charge de Sur-Intendant de la Maison , en faveur de M. Ogier d'Enouville , Président de la seconde Chambre des Requêtes du Palais ; MM. Boula de Quincy & Hallet de Cavines , Maîtres des Requêtes ont été nommés Secrétaires des Commandemens, & M. Mesnard, Intendant de la Maison.

M. de la Deveze , Maréchal de Camp , Commandant en Languedoc ; a été fait Lieutenant Général des Armées du Roi.

PRISES DE VAISSEAUX.

On m'écrit de S. Malo, que le Capitaine Donat Commandant le Vaisseau *la Grande Riche*, y a amené le Navire Ecossois *le Hamilton* de 170 tonneaux, dont la Cargaison consiste en Sucre, en Indigo & en Bois de teinture ; que le Corsaire *le Lys* monté par le Capitaine la Cour-Gaillard s'est emparé d'un Bâtiment Anglois chargé de Graine de Lin; que les Navires *le Roy Médai* & *le Nathanael*, l'un de Londres, l'autre de Tompshon, ont été pris par le Vaisseau *l'Astrée*, & que l'Armateur *l'Avanturier* de Plymouth, de 16 canons & de 70 hommes d'équipage s'est rendu au Corsaire *le Malo*, que commande le Capitaine la Rondiniere.

178 MERCURE DE FRANCE.

Les lettres d'Audierne marquent qu'il y est arrivé deux prises qui portoient des Grains, de la Biere & des Salines à Lisbonne & à Gibraltar.

Suivant les avis reçus du Havre, le Capitaine Maquere qui commandoit ci-devant un petit Bâtiment de Calais armé en course, dont les Anglois se sont emparés, a trouvé le moyen de se rendre maître du Vaisseau *la Prise de Douvres*, sur lequel il étoit prisonnier avec tout son équipage, & il a conduit ce Bâtiment dans ce premier Port.

Le 12 du mois dernier, l'Escadre commandée par M. de la Jonquiere s'empara à 15 lieues au Sud Ouest du Cap de Gattes du Vaisseau Anglois *le César Auguste* de 22 canons, de 16 pierriers & de 80 hommes d'équipage, qui alloit de Livourne à Londres, & dont la charge est d'une valeur considérable.

Le Brigantin Anglois *le Hanover* a été pris par le Vaisseau du Roi *l'Ardent*.

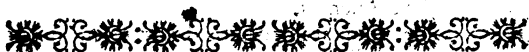
La Flûte du Roi *la Gironde* s'est rendue maîtresse des Vaisseaux *l'Hirondelle* de 120 tonneaux, chargé de Morue, & *la Colombine* de 130 tonneaux, chargé de Riz.

Un Vaisseau de Bristol de 18 canons, de 12 pierriers & de 160 hommes d'équipage, a été conduit à S. Malo par le Corsaire *le Lys*, commandé par M. la Cour-Gaillard.

Ce même Corsaire a repris le Navire *le Charles - Marie* de Granville, que le Vaisseau de Bristol menoit en Angleterre.

Le Capitaine Donat, Commandant le Vaisseau *la Grande Biche*, a envoyé à S. Malo un Navire Anglois nommé *le Pigeon*, de 90 tonneaux, & le Vaisseau *l'Expedition de Grandville*, qu'il a repris sur un Armateur des ennemis.

On a appris de Gravelines que le Navire Anglois *la Ste. Brigide & Marie*, de 200 tonneaux, sur lequel il y a beaucoup de Cochennille, d'Indigo & d'autres Marchandises de prix y avoit été mené par le Capitaine Pierre Duval, qui commande le Corsaire *le S Benoit* de Calais.



ETAT du chargement du Vaisseau Anglois, sorti de Livourne, appelé le César Auguste de Londres, armé de 22 Canons, 80 Hommes; d'Equipage; commandé par le capitaine Elie - Hamptonne, appartenant à Mrs. Jean Hilanos & Longuet; pris par le Vaisseau du Roi le Terrible commandé par M. de la Jonquiere le 12 Decembre 1744, sur les huit heures du soir, à 15 lieues Sud - Ouest du Cap de Gattes;

S Ç A V O I R,

27 Grosses pièces de Marbre, pesant 1550 Quaintaux.

180 MERCURE DE FRANCE.

- 1 Caisse contenant Marbre travaillé.
- 157 Balles de Soye.
- 61 Balles de Coton.
- 14 Caisses de Corail.
- 1 Caisse contenant 20 pièces d'Etoffes de Soye.
- 1 Caisse Damas.
- 4 Caisses Velours.
- 36 Caisses Manne.
- 125 Barriques Genièvre.
- 100 Sacs de Thé.
- 2 Caisses contenant 120 Pacquets de Crêpes noirs.
- 15 Caisses Vin de Florence & de S. Reme.
- 41 Jarres Huile.
- 13 Caisse contenant
- 1 Caisse Livres
- 1 Caisse avec le Portrait du Prince de Galles.
- 4 Caisses Peintures Fines.
- 1 Caisse d'Estampes.
- 1 Caisse Huile d'Aspic.
- 1 Caisse Truffes seiches.
- 1 Pille Boîtes de Pommade.
- 1394 Barils d'Anchois.
- 1 Caisse contenant seize petites Jarres Anchois.
- 1 Boëtte d'Essences.
- 2 Barriques Capres.
- 460 Quintaux Souffre.
- 152 Caisses, contenant 3936 douzaines Chapeaux de Paille.



NOUVELLES ETRANGERES.

R U S S I E.

Les lettres de Moscou du 4 du mois dernier portent que le Comte de Rosenberg, Ambassadeur Extraordinaire de la Reine de Hongrie a remis par ordre de cette Princesse aux Ministres une Déclaration, laquelle porte que cette Cour a dû être convaincue par le Memoire qu'il a présenté le 2 du mois de Septembre des véritables sentimens de S. M. H. au sujet de l'affaire du Marquis de Botta ; que la Reine de Hongrie a nommé le Comte de Rosenberg son Ambassadeur Extraordinaire pour témoigner à cette Cour le vif regret qu'a S. M. H. de ce que cette affaire n'a pû être plutôt terminée ; que si le Rescrit Circulaire de la Reine de Hongrie à ses Ministres & la Lettre adressée au Roi de Prusse par le Marquis de Botta, mettent encore quelque obstacle à l'accordement, S. M. H. proteste que ces deux pieces ont été rendues publiques contre son intention, & que la premiere n'a été écrite que pour l'instruction particuliere de ses Ministres ; que d'ailleurs, lorsque le Rescrit a été imprimé, les preuves qui ont été communiquées par cette Cour à la Reine de Hongrie, n'étoient pas encore arrivées à Vienne, & les ennemis de cette Princesse profitant de la mauvaise conduite du Marquis de Botta tâchoient de repandre plusieurs bruits défavantageux qu'il étoit indispensablement nécessaire de

détruire ; que la Reine de Hongrie a été fort éloignée de vouloir disculper le Marquis de Botta ou d'informer publiquement les accusations formées contre lui ; que c'est de quoi on ne peut douter , si on veut faire réflexion que S. M. H. ne s'est pas crû permis d'hésiter un seul moment de souscrire aux preuves fournies contre ce Ministre ; que les dispositions de la Reine de Hongrie à cet égard ont paru avec éclat à la face de l'Univers par l'exil du Marquis de Botta qui a été envoyé à Gratz , & qui y sera détenu aussi long-tems que la Cour de Russie le desirera ; qu'après ces éclaircissmens la Reine de Hongrie espère que la malheureuse publication des Pièces dont il a été parlé , ne sera plus un obstacle à une parfaite réconciliation entre les deux Puissances ; qu'elle desire que ces Ecrits soient regardés comme invalides & nuls , & qu'ils soient entièrement oubliés , & qu'afin que tout l'Univers connoisse plus parfaitement la sincérité de tout ce qui est contenu dans la présente Déclaration , le Comte de Rosenberg promet de la manière la plus solemnelle au nom de sa Souveraine , qu'elle enverra à tous ses Ministres un Rescrit Circulaire qui sera entièrement conforme à cette Déclaration , & que ce Rescrit sera incessamment imprimé pour être communiqué aux principales Cours de l'Europe.

S. M. ayant été satisfaite de cette Déclaration le Comte de Rosenberg eut le 25 Novembre dernier sa première audience de cette Princesse , & il l'assura que la Reine de Hongrie ne croyoit pouvoir lui donner de plus fortes preuves de ses sentimens qu'en lui témoignant par une Ambassade expressement destinée pour cette fin toute la douleur qu'elle a ressentie & qu'elle ressent encore de la conduite du Marquis de Botta , autre-

fois son Ministre en cette Cour ; que S. M. H. abhorre jusqu'à la moindre apparence d'actions semblables à celles dont ce Marquis a été convaincu ; que sans entrer dans un plus long détail de faits si énormes , il a suffi à la Reine de Hongrie de savoir que l'accusé s'étoit attiré l'indignation de S. M. que le Marquis de Botta a été exilé à Gratz , pour y demeurer tout le tems qu'il plaira à S. M. que la Reine de Hongrie a donné par là autant qu'il a dépendu d'elle l'éclatante satisfaction qu'on a demandée , & qu'elle pense avoir rempli par la Déclaration que le Comte de Rosenberg a remise aux Ministres , tout ce qu'on pouvoit exiger.

Le Comte de Bestuchef, Grand Chancelier de Russie , répondit au nom de S. M. que recevant avec une joye singuliere les assurances de l'amitié sincere de la Reine de Hongrie , elle ne vouloit pas manquer d'en montrer sa reconnaissance ; qu'il étoit vrai que S. M. H. en ne lui accordant pas d'abord une satisfaction suffisante lui avoit donné un légitime sujet de se montrer sensible , mais que puisque cette Princesse pour terminer cette affaire avoit envoyé exprès à Moscou une Ambassade , & que le Comte de Rosenberg en faisoit une Déclaration formelle , S. M. vouloit bien ensevelir tout le passé dans un parfait oubli & laisser la Reine de Hongrie maîtresse absolue de rendre la liberté au Marquis de Botta , S. M. ne conservant aucun ressentiment contre lui & ne demandant point qu'il lui soit fait aucun mauvais traitement.

P R U S S E.

ON mande de Berlin du 15 du mois dernier qu'on y a publié un Exposé des raisons qui ont déterminé le Roi à faire replier ses troupes

vers la Sileſie. Cet Ecrit porte que S. M. ayant trouvé les hauteurs voiſines de Kuttенberg occupées par les ennemis lorsqu'elle s'en étoit approchée pour s'en emparer, elle n'avoit pû ſe faiſir de ce poſte dont il auroit été néceſſaire qu'elle fut maîtrefſe pour conſerver la Ville de Prague, & pour ſe maintenir dans le Royaume de Bohême; qu'il ne lui avoit pas été plus poſſible d'empêcher l'Armée de la Reine de Hongrie de paſſer l'Elbe vû le grand nombre de gués, qui ſont entre Kollin & Pardubitz, qu'ayant été informée du paſſage des ennemis, elle avoit rasſemblé ſes troupes au Village de Wiſhanjowitz près de Clumez, que le 24 après beaucoup de mouvemens & de marches difficiles, elle avoit été rejointe par treize Bataillons & trente Eſcadrons commandés par le Comte de Naſſau, & que l'armée n'ayant plus de pain que pour trois jours, les farines qui avoient été amaſſées à Pardubitz ayant été preſque entièrement conſommées, les circonſtances ne permettant pas de faire venir les proviſions qui étoient à Leutmeritz, & la Cavalerie ne pouvant plus ſubſiſter dans un pays où 160 Eſcadrons vivoient depuis douze jours, S. M. avoit pris la réſolution de diſtribuer des quartiers d'hyver à ſes troupes le long de ſes Frontières.

Les troupes Prūſſiennes qui ſont sorties de Prague ont d'abord ſuivi l'Elbe pour revenir dans le Brandebourg par la même route que le Roi a tenue en marchant vers la Bohême. Ces troupes étant arrivées ſur la frontière de l'Electorat de Saxe ont demandé le paſſage, mais la Regence leur a fait reponſe qu'elle ne pouvoit le leur accorder qu'à condition que les ſoldats marcheroient ſans armes & qu'ils ſeroient accompagnés d'un Corps de troupes Saxonneſ. Le Baron d'Enſedel

a refusé d'accepter ces propositions, & ayant pris par sa droite il a traversé le Cercle de Leutmeritz. Il arriva le 4 dans les environs de Zittau avec toutes les troupes qui étoient sous ses ordres.

Un corps considérable d'Infanterie & de Cavalerie commandé par le Comte de Nassau s'avance le 5 du mois passé au débouché des Gorges de Friedland, & le Chevalier de Saxe, que le Prince Charles de Lorraine avoit détaché pour inquiéter le Baron d'Ensfiedel dans sa retraite, n'ayant pas jugé à propos de hasarder une action contre des troupes supérieures, le Baron d'Ensfiedel a regagné sans obstacle la Frontière de la Silésie.

On a appris de Breslau du 20 du mois dernier qu'on y a publié une Patente du Roi de Prusse adressée aux Etats de Silésie au sujet du Manifeste que la Reine de Hongrie a fait répandre dans cette Province, & par lequel elle essaye d'engager les habitans à rentrer sous sa domination.

Le Roi fait sçavoir aux Etats par cette Patente qu'il est instruit des efforts que fait S. M. H. pour ébranler leur fidélité, & pour leur persuader que c'est uniquement par la force qu'il lui a enlevé la plus grande partie de ce Duché & du Comté de Glatz ; qu'il n'ignore pas qu'elle prétend être dispensée de l'observation du Traité conclu entre les deux Puissances, sous prétexte du secours que le Roi, en qualité de Prince de l'Empire, s'est cru obligé de fournir à l'Empereur afin de maintenir l'Élection & la Dignité de S. M. I. & afin de prévenir l'exécution des desseins qui avoient été formés contre l'Empereur & qui avoient pour objet de le forcer de sortir du territoire de l'Empire, que le procédé de la Reine de Hongrie sur-

prendroit le Roi, si S. M. n'avoit eu déjà une pleine connoissance de la résolution dans laquelle la Cour de Vienne a été constamment de profiter de la première occasion favorable pour tâcher de se remettre en possession de la Silésie, & s'il n'étoit pas démontré par une expérience de tous les tems que la maxime de la Cour de Vienne est de compter pour rien les Cessions, les Renonciations & les Traités dès qu'elle peut espérer de s'en dégager par quelques moyens

Après avoir relevé plusieurs expressions contenues dans le Manifeste de la Reine de Hongrie, & qui ne sont point d'usage entre les Puissances, ni même entre les Nations policées, & après avoir remarqué que ces expressions sont familières à la Cour de Vienne, & qu'elle en a employé de semblables dans ses Déclarations adressées aux Habitans des Provinces de Lorraine & d'Alsace, & à ceux du Royaume de Naples, le Roi rappelle aux États de Silésie l'oppression dans laquelle ils ont gemi sous la domination de la Cour de Vienne soit par les taxes exorbitantes dont le Peuple a été accablé, & dont le produit est sorti de la Province, soit par les hypothèques accordées sur les revenus de ce Duché à toutes les Nations desquelles le feu Empereur a pu tirer de l'argent, soit enfin par la mauvaise administration de la justice & des Finances, par la tolérance des abus qui s'y sont introduits, par la protection accordée aux familles puissantes auxquelles le précédent Gouvernement permettoit d'exercer toutes sortes de vexations sur les plus foibles, & par la violation manifeste des Traités de Westphalie & de Rastadt sur ce qui concerne les affaires de la Religion, & les Privileges des Protestans. S. M. prend les États eux mêmes à témoin, si depuis que ce Duché

est sous son obéissance , elle n'a pas apporté la plus grande attention à protéger également les sujets des différentes communions ; à leur dispenser indifféremment ses faveurs dans la distribution des Charges & des Emplois , à remédier solidement aux griefs du Peuple , à rétablir le bon ordre dans le Pays & à faire rendre la justice avec exactitude sans acception des personnes. Elle finit en disant que son intention est de leur donner constamment des preuves de son affection , & de leur procurer de nouveaux avantages aussitôt que les circonstances pourront le permettre , qu'en même tems elle est persuadée que bien loin de prêter l'oreille aux exhortations de la Cour de Vienne & de ses Emissaires les Silésiens persisteront inviolablement dans leur fidélité ; qu'ils s'opposeront avec courage aux entreprises des troupes de la Reine de Hongrie , & qu'ils se comporteront dans tout le reste d'une manière convenable à des sujets zélés pour leur Souverain.

Les lettres de Berlin du 30 du mois dernier marquent que les dispositions faites par le Prince d'Anhalt Dessau ayant fait craindre au Prince Charles de Lorraine que ce Général ne lui coupât la communication avec les troupes Saxonnnes , le Prince Charles de Lorraine avoit pris le parti de se retirer sur la frontière du Comté de Glatz , & que depuis le Roi a envoyé ordre à plusieurs Régimens qui s'étoient rendus à Breslau afin d'en renforcer la garnison , d'aller joindre les troupes que le Prince d'Anhalt Dessau faisoit assembler pour attaquer les Insurgens de Hongrie , qui continuoient de faire des courses dans le plat Pays , & qui y exigeoient de fortes contributions.

A L L E M A G N E.

ON a appris de Ratibonne du 17 du mois dernier , que suivant les avis reçus de Munich l'Empereur a envoyé à tous ses Ministres dans les Cours Etrangères un Rescrit contenant plusieurs plaintes sur la conduite de la Cour de Vienne , particulièrement sur les efforts qu'elle fait pour semer la division entre le Chef & les Membres de l'Empire. S. M. I. dissipe pleinement par ce Rescrit tous les sujets de défiance que ses ennemis essayent de faire naître , & elle déclare que non seulement elle ne cessera de veiller au bien commun de la Patrie & au maintien des Loix fondamentales du Corps Germanique , mais encore qu'étant fort éloignée de causer le moindre préjudice aux Etats d'Allemagne , qui ne se déclareront point en sa faveur , pourvu qu'ils ne forment aucune entreprise contre ses intérêts , & qu'ils ne secourent directement ni indirectement S. M. H. elle ne prétend contraindre aucun d'eux d'accéder au Traité de Francfort ni de lui fournir des subsides & des troupes , quoiqu'elle put exiger l'un & l'autre en vertu des constitutions de l'Empire.

S. M. I. ajoute qu'elle s'est rendue à Munich afin d'être plus à portée de travailler efficacement au rétablissement de la tranquillité générale ; que les intentions de ses Alliés sont aussi droites & aussi pures que les siennes ; qu'ils ne pensent comme elle qu'à affranchir l'Allemagne du Despotisme que la Cour de Vienne y exerce ouvertement , & qu'il y a lieu d'espérer que les mauvaises impressions données par les écrits artificieux de cette Cour seront entièrement détruites.

Le 7 du mois dernier un détachement des troupes de la Reine de Hongrie entra dans

Deckendorf, y enleva une grande quantité de bœufs & de moutons, qui y avoient été conduits au marché, & il obligea les Marchands dont il n'emmena point les bestiaux de lui en donner la valeur en argent.

On mande de Prague du 21 du mois dernier qu'un Corps de 15,000 hommes des troupes de la Reine de Hongrie commandé par le Prince de Waldeck étoit entré dans la Haute Silésie pour soutenir les détachemens qui ont pénétré dans cette Province par Neustadt & par Friedberg. 2000 Hanaques ont fait aussi une irruption du côté de Hermanstadt & de Goldstein, & le Comte Rodolphe Palfy, sous les ordres duquel sont les Insurgens du Royaume de Hongrie, a étendu les contributions jusques dans la Principauté d'Oëls.

Les Hongrois ont brûlé entre Oppelen & Ratibor 14 Villages dont les habitans ont pris les armes malgré les sommations qui leur ont été faites de se soumettre.

Le Colonel Buckow à la tête d'un détachement des troupes de S. M. H. s'est emparé le deux du mois dernier du poste de Mittelwade dans le Comté de Glatz, & il a fait en cette occasion plusieurs prisonniers & enlevé quelques bagages.

Le 4 les Prussiens abandonnerent la petite ville de Reinertz que le Général Ghilani fit occuper le même jour par un Régiment de Hussards. Les Prussiens se sont aussi retirés des postes de Habelschwtrda, de Johansberg, & de Muniskheibourg, & presque tous les détachemens qu'ils avoient laissé de ce côté ci de la Neiss, ont repassé cette rivière.

Les troupes Saxonnnes ont quitté l'armée de la Reine de Hongrie, pour se rendre dans les quartiers qui leur étoient destinés, & qui sont dis-

posés de façon que ces troupes formeront une ligne le long des Frontières de la Silésie jusques à celles de la Lusace.

On a appris de Hanover du 25 du mois dernier, que les Guides que le Maréchal Duc de Belle-île avoit pris en sortant du Territoire d'Eichfeld, l'ayant fait passer sur les Terres de cet Electorat, le Bailli d'Elbeinguerode qui en fut averti se crut autorisé à s'assurer de la personne de ce Général, parce que le Maréchal de Belle-île n'avoit point de Passeports de la Régence. Le Chevalier de Belle-île a été arrêté avec son frere ainsi que toutes les personnes de leur suite, & ils ont été conduits au Château d'Osterode, où ils devoient demeurer jusqu'au retour d'un courier qui a été dépêché à Londres pour sçavoir les intentions du Roi de la Grande Bretagne.

La Regence a ordonné qu'on les y traitât avec toutes les distinctions qui leur sont dûes. La difficulté des chemins & le défaut de chevaux sur la route qu'on leur a fait prendre ont été cause qu'ils ont été séparés d'une partie de leurs domestiques & que leurs carosses & leurs équipages n'ont pu les suivre aussi-tôt qu'on l'auroit désiré.

Les avis reçus de Munich du 26 du mois dernier portent que l'Empereur & l'Imperatrice firent le 17 leur entrée publique en cette Capitale avec beaucoup de magnificence au bruit des acclamations réitérées des Habitans & de plusieurs salves de l'Artillerie des remparts.

Les inquiétudes que l'arrivée des troupes Françaises qui ont défilé vers le Bas-Rhin donnent à plusieurs Princes de l'Empire, ayant déterminé l'Electeur de Mayence à écrire une Lettre à l'Empereur pour lui faire des représentations à ce sujet,

S. M. I. lui a fait réponse qu'elle le croit trop attentif à remplir les obligations que lui imposent sa qualité de Membre du Corps Germanique & celles de Premier Electeur Ecclesiastique & d'Archi-Chancelier de l'Empire, pour soupçonner qu'il se laisse jamais entraîner par les suggestions des Puissances intéressées à troubler le repos de l'Allemagne; que les assurances données à cet Electeur sont suffisantes pour le mettre à l'abri de toute séduction; qu'il ne reste donc à S. M. I. qu'à calmer les allarmes mal fondées que les troupes du Roi de France occasionnent en prenant des quartiers sur le Bas-Rhin; que la nécessité des tems jointe à plusieurs considérations importantes a absolument exigé que ces troupes s'y rendissent, mais qu'elles y sont venues en qualité d'amies de l'Empereur & de l'Empire; que les mesures ont été prises de telle sorte qu'il y a lieu d'espérer que ces troupes ne seront à charge à personne & que leur séjour en Allemagne fera le plus court que les circonstances pourront le permettre, que ces circonstances ne regardent pas seulement l'Empereur, & qu'elles intéressent aussi les fideles Alliés que S. M. I. a dans l'Empire, & qui ont jugé à propos de se garantir par le voisinage de ces troupes des entreprises que méditoit une Puissance ennemie; que tel est le cas dans lequel se trouve en particulier l'Electeur Palatin, & que ce Prince avoit lieu de craindre pour le Palatinat ou fort pareil à celui qu'ont éprouvé les Duchés de Neubourg & de Sultzbach; que S. M. I. compte que sa réponse dissipera les appréhensions que l'Electeur de Mayence lui a exposées dans sa Lettre.

Les troupes Françoises qui étoient en Suabe, se sont avancées vers le Danube, & l'on assure

qu'avant la fin de Mars l'armée de l'Empereur sera composée de 45000 hommes

On mande de Waldmunchen du 29 du mois dernier que le Corps de troupes que le Prince Charles de Lorraine détacha le 7 du mois dernier pour se rendre dans le Haut Palatinat , est arrivé sur les Frontieres de cette Province.

Le Marquis de Crussol , Commandant des Troupes Françoises qui occupoient le poste de Statt-Am-Hoff , les en retira le 24 du mois dernier , après avoir fait transporter toutes les provisions qui y avoient été amassées. Peu de tems après qu'il en fut sorti les Hussards du Corps de troupes commandées par le Baron de Thungen y entrèrent.

Ayant appris que le Marquis de Crussol marchoit vers Ettershausen sur la Naab , ils le poursuivirent . & il y eut en cette occasion une legere escarmouche , dans laquelle la perte a été presque égale de part & d'autre.

Quelques troupes de la Reine de Hongrie se sont assemblées du côté de Kelheim , où il y a une nombreuse garnison Françoisse.

On a appris de Vienne que S. M. H. y a fait publier un Manifeste , par lequel elle déclare nul le Traité de Breslau & tout ce qui s'est passé en conséquence. Elle relève par ce Manifeste les habitans de la Silesie du Serment de fidelité qu'ils ont prêté au Roy de Prusse , & elles les exhorte à le traiter comme ennemi , & à la reconnoître pour leur légitime Souveraine : elle leur promet en même-tems de les soutenir de toutes ses forces , de les rétablir dans leurs anciens Privileges & de les combler de ses faveurs , sans avoir égard à la différence des Religions.

Selon les avis reçus de Silesie un Corps de 800 hommes

hommes des Insurgens de Hongrie ayant pénétré dans cette Province par le Pas de Jablunka a fait une course jusqu'à Ratibor & à Oppelen & a pillé plusieurs Bourgs & Villages entre ces deux Villes , mais il s'est retiré à l'approche de quelques troupes Prussiennes qui se sont rassemblées pour lui donner la chasse.

Le Roi de Prusse a fait renforcer considérablement la garnison de Brieg , & le Comte de Munchau , Président du Conseil de Régence de Silesie a donné ordre que les portes de Breslau fussent continuellement fermées de crainte de surprise.

ESPAGNE

ON mande de Madrid du 15 du mois dernier que le Roi a été informé par l'Intendant de Marine de Saint Sebastien que le 22 , le 24 & le 25 Novembre les Armateurs Don Bernard de la Parada & Don Martin d'Arostegui s'étoient rendus maîtres d'un Vaisseau , d'un Paquebot & de deux Brigantins Anglois , nommés *l'Adlinion* , *l'Amitié* , *le Succès* & *le Woudon*.

L'Intendant de Marine de Bilbao a mandé au Roi que le Vaisseau Anglois *le Susister* de 150 tonneaux qui conduisoit 60 Passagers en Amerique avoit été pris le 10 du même mois vers le 42^e degré de Latitude Septentrionale par les Armateurs Don Juan Florent de Miranda & Don Joseph Jordanes.

Les Espagnols se sont rendus maîtres de deux Bâtimens Anglois qui alloient à Antioqa.

On a appris de Madrid que la Cérémonie du Mariage de l'Infante Dona Marie-Therese fut faite le 18 du mois dernier par le Patriarche des Indes,

I-

en présence de leurs Majestés, & que le Prince des Asturies en vertu des pouvoirs qu'il avoit reçus du Roi Très-Chrétien épousa cette Princesse au nom du Dauphin de France.

Le soir après l'exécution d'un Opera composé à l'occasion du Mariage de Madame la Dauphine on tira un très-beau feu d'artifice & il y a eu des illuminations & des réjouissances dans cette Ville pendant trois nuits consécutives. Le Roi & la Reine ont diné & soupé en public le 18 & le 19 avec Madame la Dauphine & les Princes & Princesses de la Famille Royale.

Le 20 après midi Madame la Dauphine partit pour se rendre en France ; le Prince & la Princesse des Asturies & l'Infante Dona Louise-Elisabeth l'accompagnèrent jusqu'à deux lieues de Madrid, & toute la Famille Royale a donné à cette Princesse en se séparant d'elle les démonstrations de la plus vive tendresse.

Madame la Dauphine coucha la nuit suivante à Alcala où l'Infant Cardinal étoit allé l'attendre, & où ce Prince lui avoit fait préparer une fête d'une extrême magnificence.

Le lendemain matin Madame la Dauphine accompagnée de l'Infant Cardinal se rendit au Convent de San Diego, & de-là à l'Eglise Collégiale d'Alcala pour y faire ses prières ; elle alla l'après midi visiter le Collège des Jésuites, & ensuite elle prit la route de Guadalaxara ; l'Infant Cardinal la conduisit jusques à une demie lieue d'Alcala. Elle arriva le 22 à Zadraque, le 23. à Arienza, le 24 à Betlanga, le 25 à saint Etienne de Gormaz, & le 26 à Aranda.

L'éclat des Fêtes que les Ambassadeurs de France & des deux Siciles ont données pour le Mariage de Madame la Dauphine a répondu par-

faiement au zèle de ces Ministres & à l'objet pour lequel elles étoient destinées. Il y a eu plusieurs jours de suite chés ces Ambassadeurs table ouverte , jeu , concert , comédie , Bal , illumination & feu d'artifice.

Le 19 les Conseils eurent l'honneur de complimenter leurs Majestés sur le Mariage de Madame la Dauphine.

L'Académie Espagnole , le Marquis de Villena Directeur étant à la tête de cette Compagnie , eût le même honneur.

GENES ET ISLE DE CORSE.

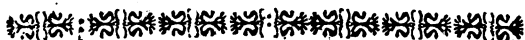
ON apprend de Genes du 21 du mois dernier que les lettres de Nice marquoient que l'Infant Don Philippe y étoit attendu le 23 , & qu'il y avoit trente Bataillons des troupes Françoises & Espagnoles dans les environs,

GRANDE BRETAGNE.

ON mande de Londres du 28 du mois dernier qu'on y a reçu avis d'Antigoa , que le Chef d'Escadre Knowles avoit fait échouer au Sud de la Martinique un Vaisseau Espagnol qui alloit de Cadix à Cartagene , & qu'il y avoit fait mettre le feu par ses Chaloupes.

On a appris en même tems qu'un Armateur de huit canons , & de cinquante hommes d'équipage avoit conduit à Antigoa un Vaisseau François dont il s'étoit emparé après un combat très long & très vif.

Deux Navires François ont été pris l'un par le Vaisseau le *le Cholmondeley* , & l'autre par l'Armateur le *Swif*.



RELATION du Mariage de Madame
LA DAUPHINE à Madrid.

Monsieur l'Evêque de Rennes après être sorti de Madrid le 5 Décembre 1744, y rentra aussi-tôt, & se rendit à la maison que le Roi d'Espagne lui avoit fait préparer. Le Marquis de Villarias vint peu de tems après le complimenter sur son arrivée au nom de S. M. C., lui témoigna la satisfaction qu'elle avoit du choix que le Roi avoit fait de lui pour la Commission de la demande de l'Infante MARIE-THERESE. Pendant les trois jours que M. l'Evêque de Rennes a habité la maison destinée pour lui, il y a eu soir & matin deux tables de 30 couverts chacune, magnifiquement servies. Le Marquis de Villecastin *Major domo de semana* faisoit les honneurs.

La demande se fit le 8 au matin. Le Roi d'Espagne avoit fixé l'heure à une heure après midi. M. l'Ambassadeur se rendit à cette heure au Palais suivi de tout son cortège.

Un *Major domo de semana* étant venu le prendre dans un carosse du Roi, la marche commença par les gens de livrée,

qui marchaient sur deux files au nombre de 36, précédés par deux Suisses à cheval, La livrée étoit fort belle, six Valets de Chambre ou Chefs d'Office suivoient à cheval, vêtus d'un uniforme de drap gris bien galonné d'argent. Ils avoient à leur tête le Maître-d'Hôtel dont l'habit étoit écarlatte avec de grandes salmarches d'or. Ils étoient suivis de douze Pages, l'Ecuyer de M. l'Ambassadeur marchoit à leur tête, son habit étoit d'écarlatte galonné d'or sur toutes les coutures, ceux des Pages étoient de velours cramoisi brodé en or, avec des vestes de tissu. Le carrosse du Roi marchoit ensuite; M. l'Ambassadeur & le *Major domo* étoient seuls dedans : deux Palfreniers de la livrée du Roi d'Espagne marchaient à pied à côté des chevaux de la volée.

Le carrosse du Roi étoit suivi de ceux de M. l'Ambassadeur au nombre de quatre, ils étoient attelés chacun de six mules richement harnachées. Les traits étoient de cuir de Russie; ceux du premier carrosse étoient couverts de velours rouge, & ceux du second de velours bleu, avec des galons d'or; ces deux premiers carosses étoient vuides. L'Aumônier de M. l'Evêque de Rennes étoit dans le troisième avec quatre autres Prêtres. Quatre Gentils-hommes remplissoient le quatrième : ils portoient tous quatre un habit

semblable de velours ciselé brun , avec les vestes & les paremens de tissu. Le carosse du *Major domo* attelé de quatre mules avec un Cocher & un Postillon fermoit la marche.

Ce Cortège après avoir traversé la Ville entra au *retiro* par la cour des cuisines , & y trouva une Compagnie de Gardes Espagnols , & une des Gardes Walonnes rangées en haie , les Officiers à la tête , & les Tambours rappelant.

De là on passa dans la principale cour du Château. Quelques chambres des appartemens de leurs MM. donnent sur cette cour , ce fut de-là qu'Elles virent l'entrée , tout le cortège ayant fait le tour de la cour.

M. l'Ambassadeur mit pied à terre avec le *Major domo* , il traversa une galerie à rez-de-chaussée , où il trouva la Compagnie des Halbardiers en haie , les Officiers à la tête , & il monta aux appartemens par le grand escalier.

M. le Duc de Bournonville Capitaine des Gardes , alors de quartier , vint l'y recevoir accompagné de tous les Officiers de ce Corps. Les Gardes étoient sous les armes. M. l'Ambassadeur étant passé dans une autre sale qui communique à la sale d'Audience , y fut joint par le Secrétaire de la Chambre , & y attendit que le Roi fût arri-

vé. Sa Majesté ne tarda pas , & se plaçant au bout de la sale , qui est le plus proche de son appartement , Elle y demeura debout. Il y avoit un fauteuil à côté d'Elle , Elle se couvrit , & tous les Grands qui étoient en file à sa gauche le long de la muraille se couvrirent aussi. Plus loin sur le même rang étoient les *Major domos de semana* , & vis-à-vis du côté droit les Gentilshommes de la Chambre qui ne sont pas Grands. On avoit laissé un intervalle entre le Roi & eux pour les Ambassadeurs & autres Ministres Étrangers. Le reste de la sale étoit rempli d'un grand nombre de personnes de toutes sortes d'états que la curiosité avoit attirés.

M. l'Ambassadeur entra dans la sale par le bout opposé à celui où le Roi étoit placé , & après que le Secrétaire de la Chambre eût dit à haute voix à Sa Majesté que l'Ambassadeur Extraordinaire de France étoit-là , & qu'il eut reçu ordre de le faire venir , il l'accompagna jusqu'à la moitié de la sale & ensuite le laissa seul. M. l'Ambassadeur fit les réverences ordinaires , & prononça sa Harangue. Il étoit couvert d'un bonnet quarré , car il étoit en rochet. La Harangue finie il donna ses Lettres de créance au Roi , & après que ce Prince lui eut répondu en peu de mots , il se retira faisant de tems en tems les reverences usitées , & le Roi rentra dans

son appartement. M. l'Evêque de Rennes passa dans une chambre, qui est attendant de la sale où il devoit avoir audience de la Reine, & il s'y reposa pendant que la Toilette dura, & que Leurs Majestés entendirent la Messe. La Messe finie la Reine entra dans la sale d'Audience avec l'Infante Marie-Therese & l'Infante Marie-Antoinette. Cette sale n'est proprement qu'une galerie. Les Dames de la Reine étoient à côté des Infantes sur la même file, & ensuite les *Señoras de Honor*, les Grands étoient vis-à-vis, & ensuite les *Major domos de semana* de la Reine. M. le Duc d'Atry *Major domo Major* étoit à sa droite, mais plus en arriere, de même que les Ambassadeurs & les Ministres Etrangers.

M. le Duc d'Atri ayant dit deux fois à haute voix qu'on avertît l'Ambassadeur que la Reine étoit là, M. l'Evêque de Rennes parut un moment après avec un *Major domo de semana* qui étoit à sa droite, & le quitta à la troisiéme reverence. M. l'Ambassadeur s'avança proche de la Reine, & après une autre profonde inclination, il commença sa Harangue, & se couvrit. Les Grands en firent de même; la Harangue finie, il remit les Lettres de créance à la Reine; il harangua après l'Infante Marie-Therese, & ensuite l'Infante Marie-Antoinette, & après qu'il se fut retiré

comme il avoit fait devant le Roi, la Reine entra dans son appartement avec les Infantes.

M. l'Ambassadeur se rendit ensuite chés le Prince & la Princesse des Asturies, de là chés Madame Infante, & enfin chés l'Infant Cardinal. Il harangua aussi ces Princes & Princesses qui étoient accompagnés des principaux Officiers de leurs Maisons & de leurs Dames, après quoi il retourna à la maison d'où il étoit parti & dans le même ordre, mais par des rues différentes. Toutes les Harangues de M. l'Ambassadeur ont été fort goûtées, & il les a prononcées avec toute la dignité convenable.

Le soir sur les 6 heures & demie, on tira un fort beau feu d'artifice dans la principale cour du Palais. Leurs Majestés & toute la Famille Royale y assistèrent, & immédiatement après le feu on commença l'Opera. On avoit préparé pour ce Spectacle une sale à cinq rangs de Loges. Elles furent toutes remplies ainsi que le Parterre. On représenta un Opera Italien, intitulé *Achille chés le Roi Lycomède*. La Cour étoit en grand gala.

Après le Spectacle M. l'Evêque de Rennes retourna dans son ancienne maison. Le 9 au soir il y eut chés lui grand *refresco*, ensuite une Comédie Espagnole représentée par les Comédiens de la Ville. La Comédie fut suivie d'un grand souper : le 10 il y eu

I. v.

encore *refresco*, Concert & souper. Le 11 fut un jour de repos, il n'y eut fête ni à la Cour ni chés M. l'Ambassadeur. Le 12 M. l'Evêque de Rennes donna une troisième fête. Il y eut d'abord *refresco*; on tira ensuite un feu d'artifice, illumination, Bal & souper. Toutes ces fêtes ont été fort belles, les rafraîchissemens abondans, & les tables servies avec délicatesse & profusion.

La cérémonie de la signature du Contrat de Mariage se fit le 13 sur les 7 heures du soir dans la même sale, où le Roi d'Espagne avoit donné le 6 audience à M. l'Ambassadeur.

Cette sale étoit magnifiquement meublée & éclairée. Au bout qui est le plus proche de l'appartement du Roi on avoit placé les fauteuils de leurs Majestés, à la gauche de la Reine, & il y en avoit six autres qui formoient une aile pour le Prince & la Princesse des Asturies, Madame Infante, l'Infant Cardinal, l'Infante Marie-Thérèse & l'Infante Marie-Antoinette; un peu avant que leurs Majestés entraissent, tous ceux qui ne devoient pas assister à la Cérémonie sortirent de la sale, où il ne resta que les principaux Officiers de la Maison Royale, les Grands d'Espagne, les Gentils-hommes de la Chambre qui étoient rangés sur deux files à droite & à gauche, les *Major domos de semana*, les

Capitaines Officiers & Exemts des Gardes du Corps, & quelques uns de ceux des Gardes d'Infanterie. Les deux Secrétaires d'Etat étoient aussi dans la sale, le Grand Inquisiteur, le Marquis de Lava Gouverneur du Conseil de Castille, quelques Evêques, le Confesseur du Roi & celui de la Reine. Les Ministres Etrangers étoient placés derriere les fauteuils de LL MM. Lorsqu'elles furent entrées & assises, les trois *Lamarera Mayores* de la Reine, de la Princesse des Asturies, & de Madame Infante, les Dames du Palais & les *señoras d'honor* formèrent une file vis-à-vis les Princes & Princesses, & devant les Grands d'Espagne. M. l'Ambassadeur se mit à la gauche du Roi, le Marquis Ussars Secrétaire d'Etat, & *Notario Major* fit placer une petite table avec deux flambeaux devant LL MM. & lut le Contrat de Mariage; les principaux Officiers de la Maison Royale, les Capitaines des 3 Compagnies des Gardes du Corps, un nombre considérable de Grands & de Gentils-hommes de la Chambre, les deux Secrétaires d'Etat, le Grand Inquisiteur, le Gouverneur du Conseil de Castille, quelques Evêques, & les deux Confesseurs furent nommés comme Témoins. Après la lecture du Contrat, qui dura trois quarts-d'heure le Roi & la Reine le signèrent & la Reine appella l'Infante Marie-Therese qui s'aprocha de la

table & signa, après quoi on posa la table successivement devant le Prince & la Princesse, Madame Infante, l'Infant Cardinal & l'Infante Marie-Antoinette qui signèrent, il y avoit deux expéditions du Contrat, une pour rester en Espagne, & l'autre pour être envoyée en France, ainsi les signatures furent doubles. Après que le Roi, la Reine, les Princes & Princesses eurent signé, M. l'Evêque de Rennes signa comme porteur de la Procuration du Roi, & de celle de Monseigneur le Dauphin.

M. le Marquis de Villarias, le Grand Inquisiteur, & le Gouverneur du Conseil de Castille avoient signé les deux Expéditions du Contrat avant la Cérémonie, comme Commissaires preposés à cet effet par LLMM. Catholiques, les autres témoins n'ont pas signé.

On tira le soir un feu d'artifice qui fut suivi de la représentation du même Opera qu'on avoit joué le 8.

L'Ambassadeur de Naples a donné aussi trois Fêtes à l'occasion du Mariage, l'une le 14. Decembre, la seconde le 15 & la troisième le 17; le 16 est un jour de repos.

Le 15 après dîner l'Infante Marie Thérèse & l'Infante Marie Antoinette sa sœur firent l'honneur à une fille de Madame Conos, sous-Gouvernante de la première de la con-

duire à un Couvent de filles ou elle est dans la disposition de se faire Religieuse : au retour les deux Princesses passèrent au milieu de la grande Place de Madrid dont tous les Balcons étoient ornés de tapis , & avoient chacun deux gros flambeaux de cire blanche allumés ; comme chaque maison à cinq étages & des Balcons à chaque fenêtre , cela produisit une fort belle illumination. Le vent qui étoit ce jour là fort violent & très froid la déranger un peu. Madame Infante & l'Infant Cardinal firent aussi quelque tours dans cette Place ou la curiosité avoit attiré une multitude inombrable de personnes.

Le 18 au matin tous les différens Conseils, leurs Présidens ou Gouverneurs à leur tête, vinrent complimenter le Roi & la Reine séparément sur le Mariage. Le Prince, la Princesse des Asturies, Madame Infante, l'Infant Cardinal & l'Infante Marie-Antoinette dînerent en public & en cérémonie avec la future Dauphine dans son appartement ; le Prince voulut lui faire prendre la place d'honneur à sa droite, mais elle s'en excusa. Sa *Camarera Major*, les Dames & autres Officiers ont commencé à la servir ce jour là.

Sur les 7 heures du soir on fit la Cérémonie du Mariage dans la même sale où s'étoit faite le 13 la lecture & la signature du Contrat. Les Grands, les fils aînés des

Grands, les Grandes, les femmes des Titrés, c'est-à-dire des Marquis & des Comtes de Castille avoient été invités à cette Cérémonie, & y assisterent ; les principaux Officiers de la Maison Royale & les Dames de la Reine & de Madame la Dauphine y assisterent aussi. Ce fut le Patriarche des Indes qui fit la cérémonie, & qui maria l'Infante, le Prince des Asturies l'épousa au nom de Monseigneur le Dauphin en vertu de sa Procuration. On tira ensuite un feu d'artifice dans la principale cour du Palais, & il y eut un Concert à 4 voix où L L. M M. les Princes, les Princesses &c. assisterent.

Le soir les Princes & Princesses souperent ensemble dans l'appartement de Madame la Dauphine, à qui le Prince & la Princesse des Asturies céderent la droite & la place d'honneur.

Ce fut la même chose le 19 au dîner, après lequel on alla à la Toilette de la Reine. Madame la Dauphine marchoit au milieu du Prince & de la Princesse qui la tenoient par la main ; il y eut ensuite grand *besamanos* parceque c'étoit le jour de la Naissance du Roi d'Espagne, celui du Roi se fait à part & il est seul, ensuite celui de la Reine qui est avec toute la Famille Royale. Madame la Dauphine y étoit immédiatement après la Reine, le soir toute la famille Royale soupa dans le même appartement.

Le 20 jour fixé pour le départ les Princes & Princesses dînèrent ensemble dans l'appartement de Madame la Dauphine, mais le dîné fut fort triste, le moment de la séparation approchoit & ils avoient tous beaucoup pleuré; l'Infant Cardinal partit à l'issuë du dîner pour se rendre à Alcala dans un magnifique Palais qui appartient à ce Prince comme Archevêque de Toledé, & dont il devoit faire les honneurs.

Le Prince, la Princesse & les Infantes allèrent à la Toilette de la Reine à l'ordinaire, mais Madame la Dauphine resta dans son appartement; la Toilette finie, & la Messe dite, elle se rendit aux appartemens pour recevoir la Bénédiction de L. L. M. M. & prendre congé d'Elle, toute la Famille Royale y étoit rassemblée, cet adieu a été fort tendre, enfin Madame la Dauphine est montée en carosse sur les 4 heures avec le Prince, la Princesse & Madame Infante, Madame la Dauphine & le Prince dans le fond, la premiere à la droite. A une lieue & demie de Madrid le Prince & les Princesses prirent congé d'Elles, elle monta dans son carosse de voyage & continua sa route vers Alcala, elle fera 23 jours en route depuis Madrid jusqu'à Fontarabie, en comptant 4 jours de séjour.

M. le Comte de Ribadaria Premier Ecuyer

268 MERCURE DE FRANCE.

du Roi d'Espagne étoit parti pour Alcala dès la veille par ordre de LL MM. pour leur apporter des nouvelles de Madame la Dauphine, il revint le lendemain & assura LL MM. que cette Princesse étoit heureusement arrivée à Alcala.



EXTRAIT d'un article de la Gazette de Madrid du 29 Decembre 1744.

LE Roi ayant égard aux représentations reiterées que l'Infant Don Philippe, & les Officiers Generaux qui servent sous ses ordres, ont fait à Sa Majesté de la constante & valeureuse conduite dont ils ont été témoins oculaires, & qu'ils ont admirée en M. le Marquis de Lede pendant deux années consecutives qu'il a servi de Grenadier, ensuite dans celui de Soria, le premier n'ayant pas été destiné pour la seconde Campagne, pendant lequel tems il a donné les plus grandes preuves de son intrépidité & affection pour les armes, sans que pendant tout le tems d'un si penible déguisement on ait pû découvrir qui il étoit; on a sçû seulement à l'armée qu'un Grenadier d'une bravoure extraordinaire se précipitoit toujours dans les plus grands dangers, exposant sa vie avec témérité pendant la Campagne passée aux attaques de la Tour du Pont, où s'étant trouvé avec divers détachemens, il fut du nombre des peu que le grand feu épargna dans le sien, & à ceux de Ville-Franche & Montgros; outre differens coups de feu qu'il a reçus dans son habit & son fusil, il reçut

une contusion à une jambe , & finalement dans la dernière Campagne de Piedmont après s'être trouvé dans les plus sanglantes occasions , il fut du Corps qui rétablit la communication interrompue par les ennemis avec le Pont de Zoule & la Mayola ; en considération de tout ceci , Sa Majesté a eu la bonté de témoigner àudit Marquis de Lede la satisfaction & le contentement qu'elle a eu d'apprendre ces preuves réitérées de constance & de valeur données par le même Marquis pour effacer une légèreté de jeunesse & de manque d'expérience , elle a eu agréable de lui conférer le premier Régiment d'Infanterie Espagnole qui vacquera à l'armée que commande l'Infant , & dès-à-présent Elle l'a nommé Aide de Camp de S. A. pour qu'avec cette distinction il continue ses services.





M O R T S.

LE 7 Janvier Charles Gaspard *de Gouffé* Comte de la Roche-Alart, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis du 27 Mars 1728, Lieutenant Général des Armées Navales du 8 Juin 1730, Commandant la Marine dans le Port de Rochefort, & que le Roi avoit nommé Vice-Amiral du Levant, mourut à Rochefort dans la 81 année de son âge; il étoit fils de Leonard de Gouffé Seigneur de la Roche-Alart Capitaine de Vaisseau & de Marguerite de Châteauneuf de Dislay, & d'une Noblesse marquée par des services militaires dans la Marine.

Le 8 Mre. René *Pucelle* Conseiller Clerc au Parlement depuis le 18 Août 1684, & ci-devant Conseiller au Conseil de Conscience, Abbé de S. Leonard de Corbigny depuis 1694, mourut à Paris dans la 91 année de son âge; il étoit fils de Claude Pucelle, célèbre Avocat au Parlement de Paris & de Françoise Catinat, morte le 19 Mars 1702, sœur de Nicolas Catinat Maréchal de France.

Le 10 Jérôme *Cornaro* Ambassadeur de la République de Venise en France mourut à Paris dans la 38 année de son âge; il étoit de la Maison de Cornaro connue dès l'an 800 & l'une des 16 Familles qui composent la première Classe des Nobles Vénitiens; cette République compte au nombre de ses Doges Marc Cornaro en 1365, Jean Cornaro en 1625, & un autre Jean Cornaro en 1709.

Le 11 Lucie Felicité *de Noailles* veuve depuis le 17 Decembre 1737 de Victor Marie d'Estrées Duc d'Estrées, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Grand d'Espagne, Vice-Amiral de France, Viceroi de l'Amérique, Commandant pour le Roi dans la Province de Bretagne, Lieutenant Général pour sa Majesté au Comté Nantois, Gouverneur des Ville & Château de Nantes, Protecteur de l'Académie de Soissons, & l'un des Quarante de l'Académie Française, avec lequel elle avoit été mariée le 30 Janvier 1698, mourut à Paris âgée de 62 ans, étant née le 9 Novembre 1683; elle étoit sœur puînée de M. le Maréchal Duc de Noailles, & fille d'Anne-Jules de Noailles, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de la première Compagnie des Gardes du Corps, mort le 2 Octobre 1708, & de Marie François de Bournonville aujourd'hui sa veuve. Voyez la Généalogie de la Maison de Noailles dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne vol. 4. fol. 782.

Le 14 D. François le Peletier, veuve de Jean Pierre d'Argouges de Rannes, Doyen des Conseillers d'Etat, mourut à Paris âgée de 84 ans, étant née le 15 Mars 1660 du Mariage de Claude le Peletier Contrôleur Général des Finances, Président à mortier au Parlement de Paris, & Ministre d'Etat & de D. Marguerite Fleuriau d'Armenonville; elle avoit été mariée le dernier Janvier 1677 avec M. d'Argouges, & en a laissé entr'autres Enfans M. d'Argouges Lieutenant Civil, & M. le Marquis d'Argouges, Lieutenant Général des Armées du Roi &c. Voyez pour la Généalogie de la Maison d'Argouges ancienne Chevalerie de la Province de Normandie, l'Histoire de la Mai-

412 MERCURE DE FRANCE.

son de Harcourt par le sieur de la Roque , & pour celle de la famille de Messieurs le Peletier , le Dictionnaire Historique de Morery , Edition de 1732.

Le 16 Frere Antoine Jean Baptiste de *Fleurigny* Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem , où il fut reçu de minorité le 9 Fevrier 1683 , & Commandeur de la Commanderie de la Croix en Brie , mourut âgé de 63 ans , étant né le 14 Août 1682 ; il avoit été reçu Page de la petite Ecurie du Roi en 1698 , il étoit fils du Baron de Fleurigny & de Dame Claude Catherine de Véclu de Passy , & il avoit pour huitième Ayeul Jean le Clere Seigneur de la Motte & de Luzarches, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi , & Ambassadeur en Angleterre, fait Chancelier de France par Lettres du 16 Novembre 1420 , mort le 14 Août 1438. Voyez leur Généalogie dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne , vol. 6. fol. 387.

Le 21 Damoiselle de la *Tournelle* , mourut à Paris âgée d'environ 25 ans , elle étoit sœur du Feu Marquis de la Tournelle , qui avoit épousé Dame Marie-Anne de Mailly Nesle , Duchesse de Châteauroux , dont la mort a été annoncée dans le Mercure du mois de Decembre dernier , & fille de Roger , Marquis de la Tournelle , mort le ... Novembre 1721 , & de Dame Jeanne Charlotte du Deffan de la Lande , aujourd'hui sa veuve. Elle laisse pour héritiers Jean Louis de la Tournelle , âgé de 11 ans , & Damoiselle Jeanne-Charlotte de la Tournelle , âgée de 12 ans , Enfans de feu Antoine-François-Charles de la Tournelle son Oncle , Seigneur de Luigny & d'Angers , appelé le Comte de la Tournelle , mort le 10 Janvier 1738 ,

JANVIER 1745. 215

& de Dame Thérèse Baillon de Blanpignon présentent la vevue. La Maison de la Tournelle prend son nom de la Terre de la Tournelle en Nivernois & les Seigneurs en sont connus par Titres dès l'an 1140 ; ils sont marqués de tous les Items par leurs alliances & par des services militaires.

Chargement des Vaisseaux le Glorieux & la Castille ; arrivés à la Corogne le 2 Janvier 1745 avec le Tresor de la Vera-Cruz , & Havanne,

561 32. Piaftres pour compte du Roi.
 8371564. Pour le Commerce.
 355 0. En argent travaillé.
 16845. Or monnoyé.
 1115. En Or en pafte.

8986866.

401. Surrons de Cochenille fine.
 41. Ditto Cochenille filvestre.
 45 Ditto Indigo Guatimala.
 10. Botiches Beaume.

Le Vaisseau le Prince a été obligé d'aller relâcher à Portorico ou Cap François.

Le Vaisseau l'Europe.
La Fregatte la Fleche. } Se sont séparés par mauvais tems : on ignore en quel Port ils seront arrivés , les vaisseaux la Parfaite & le Brillant doivent être sous leur Escorte.

Il n'y a que les deux Vaisseaux de guerre , le Glorieux & le Castille qui ayent Registre.

Tous les Navires sont arrivés,

*Chargement de trois Vaisseaux venant de la
Vera-Cruz arrivés à Santona le 22
Decembre 1744.*

Le Rayo. Piaftres 417648. Cochinille 224 furrons.
Indigo 7. furrons. Jalap 9. furrons.
Vanilles 8. Caiffes. Cochinille filvestre.
15 furrons. Cuirs en Cacao poil 60. Beaume.
Presents 21 caino. Chocolt.

Lebrillant. Piaft. 35000. Cochîn. 205. furrons.
Indig. 22 fur. Jalap 16 furrons. Vanilles.
2 Caiffes. Cochîn. filvest. 45 furrons.
Cuirs en Cacao poil 40. Beaume 10 Bots.
Presents 1 cain. Chocolt. 6 arroys.

Liparfaité. Piaft. 352352. 5. Coch. 195. furrons.
Indig. 28 furrons. Jalap. 23. furrons. Vanilles
4 Caiffes. Cochîn. filvestre 15 furrons.
Cuirs en Cacao poil. 150. 12 sacs.
Beaume 10. Presents. 4. cain. Chocolt. 10.

TOTAL Piaft.	Cochîn.	Indig.	Jalap.	Vanil.
1122000.	624.	57.	48	14.

TOTAL Cochîn. filv.	Cuirs.	Beaum.	Pref.	Choc.
75.	250.	12.	20.	26. 16.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en Vers & en Prose,	
Epitre en vers libres à Mlle . . . le jour de sa Fête.	3
De l'origine des Etrennes.	7
Epoques,	11
Réformation Grégorienne,	15
Almanachs ,	17
Ode à M. le Guay ,	20
Lettre de M. Gibert ,	22
Epitre à M. le Franc , &c.	43
Extrait d'une Lettre écrite de Marseille , &c.	46
Vers à Madame * * * .	56
Eloge de M. l'Abbé Gedoyne ,	59
Vers à Madame * * * ,	69
Bouquet à Mlle. * * * ,	79
Autre pour Mlle Louise ,	<i>ibid.</i>
Réponse de M. Destouches , &c.	71
Epitre à M. d'Harnoncour ,	74
Démonstration de l'impossibilité de l'opacité Lu- naire ,	79
Epitre de M. G. à M. L D. D. N.	89
Lettre de M. Mertrud , Chirurgien ,	91
Ode à M. de Mongin , Evêque de Bazas ,	98
Reflexions sur l'Académie Française ,	109
Epitre à M. F.	104
Etrennes & Madrigal ,	107
Etrennes d'un Frere à sœur ,	108
Rondeau redoublé ,	109
Explications & noms de ceux qui ont deviné les S. Enigmes & les Logogryphes ,	111
Enigmes & Logogryphes ,	113
Chanson notée ,	117
NOUVELLES LITTERAIRES , DES BEAUX ARTS , &c.	118

Le Commissionnaire prudent , Conte ,	154
Spectacles .	156
France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	167
Nouvelles Etrangères ,	181
Morts ,	210

Errata du second Volume de Novembre 1744.

P Age 20. ligne 30. Dict. de Danet. ajoutez
Edit. de 1713.

P. 22. l. prem. à l'instance du Cardinal Briçonnet ,
l. en 1516. à l'instance de Guillaume Briçonnet.

Au bas de la pag. 63. lisez , le froid étoit assés
grand pour que l'eau se gelat le soir à peu de dis-
tance du feu. Le Pendule à secondes s'y trouva
plus court qu'au bord de la Mer de $\frac{36}{100}$ lig.

P. 64. l. 23. lisez , le peu de distance permettoit de
distinguer , &c.

P. 65. l. 11. lisez , nages , sans même excepter ceux
qui sont-glacés , & non sur les gouttes de pluie , &c.

Ibid. l. 16. lisez , d'environ 67 degrés. }

De l'Imprimerie de ROBUSTEL , rue de la Calendre
près le Palais. 1744

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
FEVRIER. 1745.



A PARIS,
GUILLAUME CAVELIER,
rue S. Jacques.
Chez { La Veuve PISSOT, Quai de Conti,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLV.

Avec Approbation & Privilège du Roy.

A V I S.

L'ADRESSE générale est à *Monsieur DE LA BRÛÈRE*, à l'Hôtel de Ponthartrain. On prie très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rébuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

PRIX XXX. SOLS.

MERCURE
de France,
DEDIÉ
AU ROI
Fevrier 1745.

*Pieces Fugitives,
Tant en vers, qu'en Prose.*

ODE, A LA VEZERE.
Par M.^r V***

*Sœur aimable de Galatée,
Suspend ton cours audacieux,
Arrête, Vézère enchantée,
Tes flots ecumans à mes yeux.*

4 MERCURE DE FRANCE.

Oui le pur cristal de ta source ,
Ces bois , ces feuillages naissants
Qui par tout ombragent ta course
Me rendent mes premiers accents,

Le brillant canal de Blanduze
Par les vers jadis fut chanté ;
De nos jours l'aimable Vauchure
Leur doit son immortalité,

Je dirai ces digues bruyantes ,
Rochers nuit & jour humectés
Qui de tes ondes blanchissantes
Brisent les coups précipités.

Je louerai le superbe Hêtre
Qui me sert d'appui sur ce bord ,
Je peindrai cette Ile champêtre
Dont tes eaux défendent l'abord,

O Driade de ces bocages
Sans cesse nous te chanterons ,
Cesse de craindre les outrages
Des sacrileges bucherons.

Jamais le Faune sur tes rives
Brulé du feu de ses desirs ,
De tes compagnes fugitives
Ne viendra troubler les plaisirs.

FE V R I E R 1745.

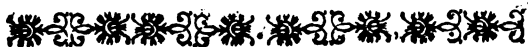
La Nuit rien n'y rompt le silence
Que le doux murmure des eaux,
Bien-tôt l'Aurore qui s'avance
Y joint les Concerts des oiseaux.

Mais permets aussi que ma Lyre
Unisse à ces accords touchants
Les sons que Calliope inspire ;
L'Amour n'anime plus mes chants.

Je ne perds plus mes rêveries
A rendre ces profanes noms
De désirs, de peines chéries
Dont j'ai fatigué les vallons.

Des élèves de la sagesse
J'entreprends les nobles travaux,
Et du Dieu qui fit mon yvresse
Content je quitte les drapeaux.





MANUSCRIT INDIE N

*traduit par M. Jacques, Marchand Even-
tailliste rue Mouffetar.*

Les Enchanteurs ou la Bague de Puissance.

C O N T E.

IL y a un affés grand Pays dans l'Asie qui n'est habité que par des Bergers. On l'appelle les Prairies tranquilles, elles sont bordées d'un côté par la Mer, & de l'autre par des Montagnes presqu'inaccessibles qui confinent aux Etats d'un Enchanteur nommé Astramond. Les Bergers de cette Contrée suivent sans s'en écarter les Loix de la simple nature. Il n'y a point parmi eux de Supérieur, ils sont tous amis parce qu'ils sont égaux, & vivent ensemble comme s'ils étoient freres. Leurs biens ne sont pourtant pas en commun; ils n'en n'ont d'autres que leurs troupeaux, & chaque famille a son troupeau séparé. Comme tous les paturages de ce Pays sont également bons, que le Climat y est toujours temperé & qu'il n'y a point de bêtes sauvages, il n'arrive jamais d'accident à aucun troupeau, & la paix publique n'est jamais troublée par aucun malheur particulier. Le

seul obstacle au bonheur continuel de ce Peuple tranquille est le voisinage de l'Enchan-
 teur , ce n'est pas qu'il ne leur laisse toute li-
 berté , mais ils sont obligés de lui payer un
 tribut qui leur est fort onereux , c'est que
 tous les quatre ans il a droit de venir chés
 eux faire la revue des filles qui ont atteint
 l'âge de quatorze ans ; & il est maître d'em-
 mener celle qui lui plaît le plus. Comme dans
 les Prairies tranquilles tous les peres & meres
 aiment leurs enfans , & que tous les jeunes
 gens sont amoureux, ce tribut paroît fort dur
 aux Bergers quoiqu'il ne soit pas toujours
 exigé avec la dernière rigueur , & la crainte
 qu'inspire la visite d'Astramond ne trouble
 pas peu la félicité Pastorale de cette Contrée.
 Mais on se contente de gémir tout bas de
 crainte d'attirer pis.

Un jour que le Vieillard Ariston un des
 plus riches & des plus respectables Patriar-
 ches de la Contrée se promenoit sur le bord
 de la Mer , il y apperçut assés près du bord
 une corbeille dans laquelle il y avoit un en-
 fant que pouffoit vers le rivage un petit chien
 noir & blanc qui nageoit de toutes ses forces.
 Ce spectacle attendrit Ariston , il se désha-
 billoit déjà pour aller audevant du berceau
 flottant & soulager le pauvre animal qui lui
 faisoit pitié, mais il n'en eût pas le tems , &
 le petit chien arriva en un clin d'œil jus-

A iiij .

8 MERCURE DE FRANCE.

qu'à lui avec la corbeille qu'il ne lâcha que quand elle fut aux pieds du Vieillard. Alors il s'y coucha lui-même & paroissoit attendre qu'Ariston se chargeât du dépôt qu'il venoit de lui confier. Ariston regardoit avec surprise ce qui se passoit au tour de lui. Il ne cessoit de considerer l'enfant, dont la physionomie le charmoit. Il sourioit au Vieillard, lui tendoit ses petits bras comme pour demander l'hospitalité, le petit chien aboyoit doucement & sa voix n'étoit pas comme celle des chiens ordinaires, elle ressembloit au chant des Fauvetes. Ariston étoit attendri, les larmes couloient de ses yeux, il prit la corbeille, & baïsa cent fois le petit enfant qui lui rendit ses baisers avec une grace charmante. Il pouvoit avoir huit ou dix mois, ses langes étoient de belles dentelles, & il avoit un gros Diamant sur son bonnet. Le Vieillard content du trésor qu'il venoit d'acquiescer, s'achemina vers son habitation, le petit chien marchoit devant lui & paroissoit lui servir de guide, comme s'il eût sçu le chemin; en approchant de sa maison Ariston entendit des cris qui lui firent doubler le pas, un de ses enfans vint à sa rencontre & lui dit que sa femme étoit en travail, c'étoit la cause des cris qu'il entendoit, mais ils cessèrent un instant après, Ariston entra dans la chambre de sa femme & vit le petit chien

qui descendoit du lit de l'accouchée. Est-ce vous, bon homme, s'écria la femme qui m'amenez ce joli petit animal ? c'est une Fée sans doute ou un Génie secourable, je souffrois des douleurs extrêmes, il a sauté sur mon lit, m'a touché avec sa patte, mes douleurs ont cessé, & je suis accouchée sans peine d'une jolie petite fille. Ariston vit alors la plus jolie enfant du monde dont sa famille venoit de s'accroître, il la baïsa tendrement en l'approchant de la corbeille. Aussi-tôt l'enfant qui y étoit s'agita extraordinairement, il sembloit qu'il voulut faire place à la nouvelle fille d'Ariston, il la serroit avec ses petites mains & il formoit de petits sons doux comme s'il avoit eu peur de l'effrayer. Cela parut fort singulier à Ariston ainsi qu'à sa femme qui n'avoit pas encore pris garde à cet enfant. Elle le baïsa beaucoup, résolut de l'allaiter aussi bien que sa fille, & frappés des caresses qu'il venoit de faire à leur fille ils le nommerent Careffant. Leurs premières années n'eurent rien de remarquable. Ils reçurent l'éducation commune à tous les enfans de la Contrée, c'est-à-dire, qu'on les forma à être modérés dans leurs desirs, à respecter les Vieillards, à aimer leurs camarades & à dire toujours la vérité. A l'âge de 10 ans Careffant & Blanchette faisoient l'admiration & l'amour de toute la Con-

10 MERCURE DE FRANCE.

trée. Caressant surpassoit les Bergers de son âge par son esprit & par son adresse , car on avoit soin d'exercer l'un & l'autre par des jeux. Les exercices du corps étoient la Lutte & la Course; ceux de l'esprit étoient des questions que les Vieillards propofoient sur des sujets de Morale proportionnés selon l'âge & l'apportée des répondans. On s'assembloit pour cela deux fois la semaine dans une prairie , & c'étoit là que la jeunesse s'exerçoit: les filles & les garçons étoient ensemble. On commençoit par les questions & un jour on demanda à Caressant qui avoit alors près de quatorze ans ce qu'il falloit pour être heureux. Etre sage , répondit-il , & . . . il en resta-là comme s'il eut craint d'en trop dire , & regarda en rougissant Blanchette qui rougit aussi. Les Vieillards le remarquerent & voulurent sçavoir ce que Caressant avoit pensé ; ils n'eurent pour cela qu'à le demander , car on ne mentoit point dans ce Pays & on ne refusoit rien aux Vieillards. Caressant leur dit d'un air assés embarrassé qu'il avoit voulu dire que pour être heureux il lui sembloit qu'il ne fust pas d'être sage , mais qu'il faut aimer & plaire à ce qu'on aime. J'aime Blanchette , ajouta-t-il , en paroissant se rassurer , je ne le lui ai jamais dit , mais je ne crois pas qu'elle puisse l'ignorer. Depuis que je me connois je ne suis occupé que de lui plaire ,

je ne veux vivre que pour elle , & je ne suis affligé que de la difficulté de m'en rendre digne. Je tâcherai du moins de faire en sorte que personne n'en soit plus digne que moi. A ce discours toute l'assemblée se regarda en fouriant.

Blanchette rougissoit encore davantage. Ariston qui la vit décontenancée la rassura. Ma fille , lui dit-il , & vous mes amis , apprenez un secret qui n'est encore connu que de moi & de Caressant , qui sans doute est le fils de quelque grand Prince. A ce mot de Prince il se fit un murmure confus , non pas que ce titre imposât aux Bergers , dans cette Contrée les respects ne se rendent qu'à la Vertu , mais on étoit étonné de cette aventure. Ariston raconta comment il avoit trouvé Caressant , il montra le superbe Diamant de sa coëffure , & personne ne douta de la grandeur de sa naissance. Tout cela donnoit bien à penser à Blanchette. Il y avoit longtems qu'elle sçavoit que Caressant n'étoit pas son frere , mais elle avoit ignoré son rang jusqu'alors & elle commença à craindre , car elle avoit oui dire à ses parens que les Rois & les Princes n'aimoient véritablement qu'eux-mêmes. Ariston qui devinoit la cause de l'embarras de sa fille adressa la parole à Caressant : vous sçavez nos mœurs , lui dit-il , vous connoissez ma tendresse pour

A vj

vous; cette Contrée est bordée par des monts escarpés qui la séparent de tous les Royaumes de l'Asie parmi lesquels sans doute est celui où regnent vos paréns; rien ne me paroîtra difficile pour vous servir. Je traverserai les montagnes avec vous, & je vous menerai dans les Lieux où on respecte les Princes pour l'amour de leur dignité; mais vous aimez Blanchette & je ne crois pas que ma fille vous soit ingrate. Je serois outré d'être obligé de vous refuser, mais en quittant nos prairies vous ne devez plus songer à ma fille. Choisissez entre la grandeur pour laquelle vous êtes né & la tranquillité dans laquelle vous pouvez vivre, si vous restez parmi nous : j'ai peu de bien & je dois le partager entre tous mes enfans, vous partagerez avec eux, & votre part sera double en épousant Blanchette. A ce mot Ariston fut interrompu par Caressant qui partit comme un éclair pour se jeter à ses pieds, il les baigna de ses larmes, sa voix étoit étouffée, il ne pouvoit parler. Il prononçoit seulement le nom de Blanchette à qui il tendoit la main, quoique la posture où il étoit l'empêchât de la voir. Ariston le releva en l'embrassant. J'entends votre silence, dit-il, & ce jour est le plus doux de ma vie. Blanchette est à vous, si vous lui plaisez. Alors Caressant se prosterna de nouveau aux

pieds d'Ariston , & Blanchette versant un
 torrent de larmes de joye accourut embras-
 ser aussi les genoux de son pere. Caressant ,
 s'écria-t-elle , Blanchette est à vous & ne
 fera jamais qu'à vous. Aimez vous , chers en-
 fans , dit Ariston en les relevant , aimez vous
 toujours autant que vous êtes aimables , cette
 scene fit pleurer presque toute l'assemblée.
 Toute la Contrée partagea la joye des jeu-
 nes amans. On les regardoit déjà comme
 époux , & rien ne paroïssoit égaler leur fé-
 licité. Cependant pour célébrer leur maria-
 ge il falloit attendre que l'Enchanteur Astra-
 mond eût fait sa revue , car on ne pouvoit
 marier aucune fille dans le Pays qu'après qu'il
 lui avoit paru indigne de son choix. Une
 année se passa & elle parut à Blanchette &
 à Caressant plus courte qu'un moment , ils
 ne l'avoient employée qu'à s'aimer & à se
 le dire , le tems de la revue fatale appro-
 choit , & déjà on en commençoit les pré-
 paratifs. Blanchette n'avoit pas de grandes
 inquiétudes , il lui sembloit que mille de ses
 compagnes devoient avoir la préférence sur
 elle , mais Caressant étoit dans un trouble
 qu'on ne sçauroit exprimer. Il ne lui pa-
 roïssoit pas possible que l'Enchanteur , s'il
 avoit des yeux , pût choisir une autre que Blan-
 chette. La jeune Bergere aimoit cette in-
 quiétude qui lui prouvoit l'amour de Ca-

14 MERCURE DE FRANCE.

ressant, mais quand les derniers jours qui précédoient la revue arriverent, elle commença à craindre aussi, & l'idée qu'il n'étoit pas impossible qu'on la séparât de son amant la faisoit frémir; elle lui jura mille-fois qu'elle mourroit plutôt que d'être à un autre qu'à lui, il s'en falloir bien que cette promesse le consolât, il n'envisageoit rien que d'affreux & il n'osoit pas seulement douter de son malheur, il passa les quinze dernières nuits sans fermer l'œil, & Blanchette de son côté ne dormit gueres mieux que lui, aussi tous deux au bout de ce tems étoient à peine reconnoissables, Ariston s'en inquiéta & en parla à sa fille. Ne vous alarmez pas, mon pere, lui répondit-elle, je ne sçau-rois perdre trop de ce qui pourroit attirer sur moi le choix de l'Enchanteur. S'il choisit une autre que moi, si je suis assez heureuse pour passer ma vie avec vous & avec l'époux que vous m'avez destiné, croyez que je ne serai pas long-tems sans reprendre cette santé qui vous est chere; mais si le Ciel est contraire à mes vœux, si le choix d'Astramond m'oblige à le suivre, qu'ai-je à faire d'une vie qu'il me faudroit passer loin de vous & loin de Caressant? La veille de ce jour redoutable arriva enfin. Caressant alla trouver Blanchette dès la pointe du jour: j'ai, lui dit-il, ma chere Blanchette, un pro-

- jet à vous confier. Cet Enchanteur vous aimera sans doute s'il vous voit & nous ne sçaurions espérer qu'il choisisse une autre que vous, mais il n'est peut-être pas sans pitié, il ignore notre amour, il ne sçait pas que son choix doit être l'arrêt de mort d'un homme qui ne l'a jamais offensé. J'irai à sa rencontre, je mouillerais les genoux de mes pleurs, je lui demanderais en grâce de ne vous pas voir & de permettre que vous seule ne paroissiez pas à sa revue. Je le toucherais peut-être ou je mourrai à ses pieds. Enfin, charmante Blanchette, il n'y a pas d'autre parti à prendre, si vous paroissiez vous ferez à l'Enchanteur. Pendant ce discours de Caressant sa Maîtresse versoit un torrent de larmes, c'étoit de ces larmes douces que chérissent les amans & qu'inspire l'assurance d'être aimé. L'idée du Prince parut très raisonnable à Blanchette, elle ne concevoit pas qu'on pût refuser quelque chose à Caressant, cependant ils voulurent avoir l'approbation d'Ariston, & ils coururent lui confier leur dessein, mais le sage vieillard le desapprouva, & leur fit entendre qu'il étoit imprudent : vous croyez, leur dit-il, tous les cœurs faits comme le vôtre, mais, mes enfans, au delà des bornes de cette Contrée rien ne ressemble à ce que vous voyez ici. Nous ne connaissons que la nature & nous ne l'avons

16 MERCURE DE FRANCE.

pas défigurée, le reste du monde ne s'occupe qu'à l'étouffer ou à la corrompre. Votre démarche ne fera naître dans l'ame d'Astramond que de la curiosité, & la curiosité y fera naître l'amour. Attendez votre sort, je ne dis pas sans crainte, mais sans foiblesse, & ayez confiance aux Dieux qui aiment la vertu. Ce discours auroit plû à tout autre qu'à des amans, il ne servit qu'à augmenter le trouble des enfans d'Ariston en leur ôtant le seul rayon d'espoir qu'ils avoient conçu; ils passerent le reste du jour & toute la nuit dans un état horrible. Enfin ce jour, ce funeste jour parut, toutes les filles furent rangées en rond dans une grande sale de branchages ornés de fleurs qu'on avoit élevée au milieu de la prairie. Cette sale ne recevoit de jour que par le haut afin que la lumiere se distribuât également sur tous les visages. C'étoit l'Enchanteur lui-même qui avoit ordonné que cela fût ainsi. Autour de cette sale étoient tous les jeunes Bergers dont les Maîtresses étoient renfermées; la terreur étoit peinte sur leurs visages & dans tous leurs mouvemens. On entendoit parmi eux un murmure confus & ils s'agitoient comme de jeunes Arbres battus de la tempête: au milieu d'eux tous on distinguoit Careffant à sa paleur mortelle & à l'égarement de ses yeux, c'étoient les seules marques aux-

quelles on put le reconnoître , tant la frayeur avoit défiguré son beau visage. L'Enchanteur étoit attendu avec impatience , il arriva enfin & entra dans le salon. Il y parut non pas comme un Tyran injuste, ou comme un Ravisseur barbare. Il avoit la physionomie douce & la contenance paisible, & il se trouva peut-être plus d'une Bergere qui lui trouva seulement l'air trop indifférent : en effet une impression de langueur étoit repandue sur toute sa personne , il ne paroissoit pas fort pressé de faire un choix & promena ses yeux assés froidement sur cette charmante assemblée. Cette disposition de l'Enchanteur qui n'échapa à personne , rassura un peu la tendre Blanchette & lui donna le courage de faire un mouvement qui devoit la faire remarquer; Caressant avoit voulu que le petit chien noir & blanc suivît Blanchette dans le salon de verdure. Conservé par lui & sauvé de la fureur des eaux , il esperoit qu'il garantiroit sa Maîtresse du danger qu'elle couroit : le petit animal étoit entré de bonne grace dans le salon , mais dès que l'Enchanteur avoit paru , il s'étoit mis à trembler & sembloit chercher à s'enfuir. Il étoit déjà à quelques pas de Blanchette, elle craignit de le perdre & elle sortit de sa place pour le prendre dans ses bras. Ce mouvement attira l'attention de l'Enchanteur , il s'approcha & se

18 MERCURE DE FRANCE.

trouva vis-à-vis de Blanchette comme elle se relevoit en tenant son petit chien. Les Bergeres attentives remarquerent qu'en ce moment Astramond parut troublé, il rougit & personne ne douta que Blanchette ne l'eût atteint d'une violente passion. En effet il la toucha de sa baguette & dans l'instant elle se sentit transportée dans un char où Astramond s'assit à côté d'elle, & le char fut derobé par un nuage à tous les yeux. Toutes les Bergeres sortirent en foule du salon, & tous les Bergers heureux qu'Astramond ne pouvoit plus troubler se précipiterent dans leurs bras. Dans cette Contrée innocente les desirs de l'amour ne faisoient pas oublier les devoirs de l'amitié. Bien-tôt tous ces Amans heureux se rassemblèrent autour de Caressant pour le secourir : il s'étoit évanoui à la nouvelle du choix de l'Enchanteur & on le porta chés Ariston, sans qu'il reprit l'usage de ses sens. Là les jeunes Bergers le laisserent, & allerent goûter leur bonheur, sans se rejouir de sa peine, tandis qu'Ariston & sa femme les larmes aux yeux, s'empresserent de lui rendre les soins les plus tendres. Les premieres marques de connoissance qu'il donna furent des signes de desespoir, ses discours étoient sans liaison & tous ses mouvemens étoient furieux. La douleur profonde du pere & de la mere de Blan-

chette calma un peu ses transports , il devint plus tranquille & il parvint à pouvoir se plaindre , mais plusieurs jours se passèrent sans qu'il voulût voir la lumière ni prendre aucune nourriture. A la fin vaincu par les tendres prières de ses hôtes qui n'étoient gueres moins affligés que lui , il consentit à vivre , mais il ne s'y détermina que par une espérance , dont il ne put se défendre , de rejoindre Blanchette & de flechir l'Enchanteur. Dès que Caressant eut pris sa résolution , il la déclara à Ariston , en lui disant adieu , & quelques difficultés insurmontables qu'on lui présentât , rien ne put le détourner de quitter un séjour où Blanchette n'étoit plus , & d'aller chercher celui qu'elle habitoit. On eut beau lui dire que la demeure d'Astramond étoit inaccessible non-seulement aux traces , mais même aux yeux des mortels. Il partit ne pouvant choisir qu'entre la mort ou la recherche de Blanchette , & laissa tout le Canton des Bergers affligé de sa perte & de son malheur. Ariston & sa femme vouloient l'accompagner , mais il ne le souffrit pas , craignant avec raison qu'ils ne succombassent aux fatigues & aux dangers qu'il envisageoit avec joye pour lui dans son entreprise ; ils le conduisirent seulement jusqu'aux Montagnes où il se séparèrent après les adieux les plus tendres & les

plus douloureux. C'étoit seulement quand il avoit voulu partir, que Caressant s'étoit apperçu qu'avec Blanchette il avoit perdu son petit chien , jusques-là il n'avoit songé qu'à sa Maîtresse. Cette seconde perte rendit encore la première plus sensible, & le malheureux Caressant s'engagea dans les Montagnes sans secours , sans précautions , & avec le seul désir d'y trouver la mort. Il y marcha deux jours & deux nuits sans presque s'arrêter & sans sçavoir où il alloit , il cherchoit Blanchette & la demandoit à tous les rochers parmi lesquels il erroit. L'eau des torrens le désalteroit , quelques fruits sauvages faisoient sa nourriture , & la concavité des roches lui servoit d'azile pour se reposer , car ces lieux steriles étoient sans aucunes habitations , parce qu'ils n'étoient pas susceptibles de culture. Le triste Caressant ne s'appercevoit pas de l'horreur qui l'environnoit , il ne s'appercevoit que d'avoir perdu Blanchette , & seulement quand il se trouvoit arrêté par quelque précipice , il songeoit que s'il n'avoit pas perdu son chien noir & blanc , ce petit animal l'auroit guidé par un chemin plus praticable. Il ne prenoit pas garde qu'il ne faisoit que tournoyer dans ces affreuses Montagnes. Il avoit l'esprit trop troublé pour faire quelque attention à son chemin , & au bout de huit jours de marche

presque continuelle il se retrouva à cent pas de l'endroit où il s'étoit séparé d'Ariston. Il le reconnut , parce que la lassitude extrême dont il étoit accablé affoiblissant tous ses sens affoiblit aussi sa douleur, & lui laissa promener ses regards autour de lui avec un peu de tranquillité ; mais en reconnoissant qu'il s'étoit égaré , l'idée du tems qu'il avoit perdu renouvella si vivement sa douleur qu'il perdit connoissance , extenué par l'excès de la fatigue & le peu de nourriture qu'il avoit pris : dénué de toute apparence de secours , le malheureux Caressant étoit prêt à finir sa vie dans cet évanouissement. Il revint cependant & son premier mouvement fut d'en être fâché ; bientôt il se fît mauvais gré de sentir son ame dans une assiette plus tranquille , & enfin il s'apperçut avec surprise qu'il étoit dans un appartement superbe , couché sur un beau lit , au pied duquel étoit son petit chien noir & blanc , & à côté un pigeon d'une blancheur & d'une beauté extraordinaires. A cette vue il se sentit pénétré d'une joye pure , il baïsa son petit chien mille fois avec transport & lui demanda des nouvelles de Blanchette. A ce mot le pigeon blanc battit des aisles & le petit chien par ses mouvemens n'annonça que des choses heureuses : cette conversation muette dura long-tems , & Caressant ne s'en laissoit pas

22 MERCURE DE FRANCE.

Il partageoit ses caresses entre le chien & le pigeon pour qui il se trouvoit beaucoup d'inclination , & de moment en moment il sentoît renaître en son cœur le calme & l'espérance , quand un homme d'une figure majestueuse entra dans la chambre. Vous voyez , dit-il en s'approchant du lit , vous voyez , aimable Caressant , l'Enchanteur qui vient de vous sauver la vie , mais c'est aussi celui qui vous a ravi Blanchette & votre petit chien. A ces mots Caressant sauta à terre avec une action mêlée de respect & de colere , & un second mouvement le fit prosterner aux pieds de l'Enchanteur qu'il baignoit de larmes sans avoir la force de proférer une seule parole : le petit chien & le pigeon pleuroient aussi , & l'Enchanteur laissa échapper quelques larmes , mais se faisant effort il releva Caressant avec amitié & lui adressa ainsi la parole. Vous me suppliez , Caressant , comme un Juge severe , & cependant vous êtes aussi nécessaire à mon bonheur que je le suis au vôtre. Aimez Blanchette , elle vous aime & n'existe plus pour moi , mais vous ne sçauriez la posséder que vous ne m'apportiez la Bague de Puissance , qui est dans le Palais des Fées ; partez & marchez pendant sept jours vers le Midi , vous arriverez au Palais. Prenez y la Bague qu'on vous permettra de toucher , & soyez

sur qu'en me l'apportant , vous recevrez Blanchette en échange pour ne vous en séparer jamais. Je ne puis vous donner ici votre petit chien ni ce beau pigeon , mais je vous les garde avec fidélité , je vous assure avec vérité que leur bonheur & le mien dépendent ainsi que le vôtre du succès de votre entreprise.

Ce discours de l'Enchanteur donna beaucoup d'espérance à Caressant , il remercia Astramond de ses promesses & s'engagea de bon cœur à lui apporter cette Bague merveilleuse dont Blanchette devoit être le prix. Il auroit bien voulu emmener le petit chien & le pigeon , mais l'Enchanteur n'avoit garde de s'en défaire , & Caressant partit , chagrin de partir seul , mais plein d'ardeur & d'espérance. L'empressement qu'il avoit de se voir maître d'un trésor qui devoit lui rendre Blanchette lui fit faire une diligence incroyable , & dès le matin du septième jour , il apperçut le Palais des Fées , qui se voyoit de fort loin par l'éclat des Pierres précieuses dont il étoit construit. Cette vûe redoubla son ardeur , mais ses forces ne repondoient pas à ses desirs , & comme il avoit marché presque sans s'arrêter , il se sentit épuisé , & fut obligé de s'asseoir sous un Palmier : il s'y endormit , & en se réveillant il fut surpris de se trouver sous une tente de drap d'Or & sur un riche

24 MERCURE DE FRANCE.

sofa au bout duquel étoit assis un homme
 d'une physionomie un peu sombre , mais ma-
 jestueuse & dont les traits avoient quelque air
 de ceux d'Astramond : il gardoit un profond
 silence lorsque cet Inconnu lui adressa la pa-
 role d'un ton prévenant. „ Vous voyez ,
 „ dit-il , un malheureux qui comme vous
 „ doit son malheur à la méchanceté d'Astra-
 „ mond. Le cruel est mon frere, mais les
 „ sentimens de la nature ne lui sont pas con-
 „ nus , & il me persécute depuis le moment
 „ de ma naissance. Nous sommes égaux en
 „ pouvoir & il n'a pu me dépouiller du mien ,
 „ mais il m'a porté de plus sensibles coups. Il
 „ m'a enlevé ce que j'aime. Vous soupirez ,
 continua l'Inconnu , en s'apercevant que ce
 mot d'enlèvement frappoit vivement Caref-
 fant : „ joignons nos larmes & notre vengean-
 „ ce. Il tient sous son pouvoir la Fée que
 „ j'adorois métamorphosée en chien , &
 „ votre adorable Blanchette sous la figu-
 „ re d'un pigeon est réduite aux mêmes ex-
 „ trémités par sa barbarie. Mais la Bagie de
 „ puissance peut nous rendre tous deux heu-
 „ reux. Ni lui ni moi ne pouvons en être pos-
 „ sesseurs ; c'est à vous , aimable & malheu-
 „ reux Careffant , que les destinées la réser-
 „ vent, Servons nous-en pour notre ven-
 „ geance & notre bonheur ; dès que vous
 „ en ferez le maître vous n'avez qu'à sou-
 „ haïter d'être dans mon Palais , vous y
 ferez

„ ferez transporté fur le champ. Vous me con-
 „ ferez la Bague précieufe , je partirai , &
 „ dans un clin d'œil j'aurai puni le cruel
 „ perfécuteur de nos amours , & je vous ren-
 „ drai votre aimable maitrefle. Ne redoutez
 „ plus Aframond ; la Bague vous rendra
 „ fon maître , & comme elle ne fe peut ob-
 „ tenir que de la volonté de celui qui la pos-
 „ fède, vous n'avez rien à craindre des efforts
 „ qu'il feroit en vain pour vous l'arracher.
 „ Adieu cher Careffant , je pourrois vous en
 „ dire davantage & vous donner un nom qui
 „ m'attireroit votre amour & votre refpect ,
 „ mais je ne veux rien tenir que de votre re-
 „ connoiffance & de votre compaffion. Ne
 „ perdez point de tems , & fi vous êtes fen-
 „ fible au fervice que je vous rends en vous
 „ apprenant les caufes de votre infortune &
 „ les moyens de la reparer , daignez m'affo-
 „ cier au bonheur dont je vous enfeigne les
 „ chemins. Je vous attends demain dans
 „ mon Palais. » En finiffant ces paroles l'In-
 connu difparut fans donner à Careffant le
 tems de lui répondre. Il demeura quelques
 momens à réfléchir fur l'aventure fingulière
 qui venoit de lui arriver. Il repaffoit dans fa
 mémoire tout ce qu'il venoit d'entendre , &
 quand la bonté de fon cœur ne l'auroit pas
 intéreffé au fort des malheureux , quand fon
 propre intérêt ne lui auroit pas paru lié avec

B

26. MERCURE DE FRANCE.

celui de l'Inconnu, le discours de cet homme n'avoit pas été si obscur pour Caressant qu'il ne crût y entrevoir que cet Inconnu étoit son pere, & dès-lors il lui devoit toute sa tendresse & sa confiance. Cette idée s'accordoit fort bien avec ce qu'il avoit appris d'Ariston, de la manière dont il l'avoit trouvé exposé sur les eaux & conduit au rivage par le petit chien noir & blanc qui sans doute étoit sa mere, métamorphosée, comme disoit l'Inconnu, par Astramond. Les réflexions qui déterminèrent Caressant à se rendre le lendemain chés l'Inconnu, l'occupèrent, & retardèrent un peu sa marche, de sorte qu'il étoit nuit quand il arriva au Palais : ce Palais, est pour ainsi-dire, la Cour des Fées. C'est-là qu'habite la Souveraine, & c'est-de-là qu'elle dirige à son gré tous les événemens du monde en présidant aux démarches des Intelligences qui les conduisent. Caressant fut très-bien reçu par les Fées, mais il ne vit point la Fée souveraine, elle étoit déjà renfermée pour travailler aux affaires de l'Univers ; elle travailloit dès que le Soleil étoit couché & n'étoit visible que pendant le jour qu'elle passoit à donner ses ordres & à bien instruire ceux qui devoient les exécuter. Elle n'eut pas besoin qu'on l'avertit de l'arrivée de Caressant. Elle en étoit instruite depuis longtems, elle sçavoit

sa naissance, sa fortune, sa destinée & avoit ordonné qu'on le fit coucher dans l'appartement des songes : c'étoit celui qu'elle donnoit à ceux qu'elle vouloit favoriser, car il n'étoit pas permis aux Fées de révéler entièrement aux hommes leur destinée, c'est un pouvoir réservé seulement aux Dieux, mais elles pouvoient donner à ceux qu'elles en trouvoient dignes, quelques idées qui les instruisissent un peu sans les éclaircir tout-à-fait, ce qu'elles faisoient aisément & communément par des songes. Caressant trouva dans son appartement un repas préparé ; plusieurs Fées & plusieurs Génies soupèrent avec lui, & lui firent avec beaucoup de politesse les honneurs de leur habitation. Ils s'apperçurent qu'il étoit réveur & inquiet, & ne voulant pas l'importuner, ils le laissèrent seul de bonne heure après lui avoir dit qu'ils viendroient le prendre le lendemain matin pour le présenter à la Fée souveraine. Caressant resté seul se coucha sur une estrade de velours qui étoit au fond de la chambre, & quelques sujets de reflexions qu'il pût avoir, la fatigue du voyage l'endormit bientôt ; vers la fin de la nuit à l'heure où les songes font la plus vive impression, il lui sembla être dans la Plaine où il avoit passé la veille à quelques pas du Palais des Fées. Il n'y étoit pas seul. A sa gauche étoit As-

28 MERCURE DE FRANCE.

tramond qui le tenoit par la main , à la gauche d'Astramond étoit un vieillard vénérable , & à la gauche de ce vieillard un homme qu'il reconnût pour celui qu'il avoit rencontré la veille , & qu'il croyoit son pere. Vis-à-vis d'eux étoit une Dame d'une beauté parfaite & d'une taille imposante ; cette Dame reçut des mains du vieillard une Bague d'une Turquoise gravée , & vint la présenter à Caressant. Dès que celui-ci l'eût à son doigt , la Dame , le vieillard & Astramond disparurent. L'Inconnu resta & Caressant le vit s'avancer à lui tenant Blanchette par la main. L'amoureux Caressant vola à leur rencontre , & dans l'instant qu'il les touchoit il vit Blanchette changer de figure , & l'Inconnu s'abimer dans la terre. L'émotion que ce songe fit sentir à Caressant le reveilla , & à son réveil les mêmes idées se représentèrent si vivement à son imagination , qu'il douta si son rêve n'étoit pas une réalité. Il faisoit réflexion à tant de choses extraordinaires qui lui arrivoient , & reconnoissant quelque avis mystérieux dans le songe qu'il venoit de faire , il tâchoit de l'accorder avec la conversation de l'Inconnu qui étoit lui-même un des personnages de son rêve , mais il trouvoit bien de la difficulté à lier toutes ces idées , & il y travailloit assés inutilement lorsqu'on vint l'avertir que la Fée souveraine l'attendoit,

Quand il fut à la porte de son appartement
 elle descendit de son Trône, fit plusieurs pas
 au-devant de lui, & lui adressa ainsi la paro-
 le : „ Je vous connois, jeune homme, & je
 „ vous aime parceque vous êtes vertueux.
 „ Soyez-le toujours, & deffendez-vous des
 „ pièges qui sont semés au-tour de vous.
 „ N'oubliez jamais les bienfaits, quand vous
 „ auriez reçu des injures de la même main.
 „ Vous allez être possesseur d'un trésor qui
 „ vous appartient, & qui vous rendra plus
 „ puissant que les plus puissans Rois. Souve-
 „ nez-vous que la puissance doit être accom-
 „ pagnée de la justice, & que la justice éxi-
 „ ge une exacte connoissance de la vérité.
 „ Daignez suivre mes avis, cher Caressant,
 „ défiez-vous toujours des apparences,
 „ voyez & faites tout par vous-même si vous
 „ le pouvez, par là vous serez bien-tôt heu-
 „ reux & vous ferez le bonheur de tout ce
 „ que vous devez aimer. “ En finissant ce
 discours elle présenta à Caressant la Bague
 enchantée & acheva de le déconcerter; il
 s'étoit troublé d'abord en reconnoissant la
 Fée souveraine pour la Dame qu'il avoit vû
 en songe recevoir des mains du vieillard une
 Turquoise, & cette Turquoise étoit précisé-
 ment la Bague mystérieuse que la Fée lui
 offroit en ce moment. Cette justification
 d'une partie de son rêve interdit Caressant;

B iij

ses yeux s'attachoient à terre, & il n'osoit avancer la main pour prendre la Bague : la Fée pour l'encourager reprit ainsi la parole :
 » Acceptez, Caressant, ce bien qui est à vous,
 » & ne songez qu'à en faire un bon usage :
 » souvenez-vous de votre rêve & de mes conseils, je sçais où vous allez : rendez vous-y
 » promptement, votre sort s'y éclaircira. »
 Caressant un peu remis par ces paroles remercia la Fée, accepta la Bague & s'étant souhaité dans le Palais de l'Enchanteur inconnu, il s'aperçut dans l'instant qu'il y étoit. Ce Palais étoit superbe & rempli des plus belles personnes de l'un & de l'autre sexe, au milieu desquelles l'Enchanteur parut venant à la rencontre de Caressant. Toute cette Cour avoit une contenance fort triste, & ne sembloit pas faire de trop bon gré cortège au maître du Palais ; celui-ci s'avança vers Caressant & l'embrassa d'un air très satisfait ; après lui avoir fait voir les beautés de son Palais qui marquoient merveilleusement sa puissance, il le conduisit dans un jardin superbe, où s'étant assis sous un cabinet de Chevre-feuille, l'Enchanteur prit ainsi la parole. Cher Caressant, vous voila maître d'un trésor qui vous rend égal en puissance à moi & au perfide Astramond mon frere. Vous jugeriez aisément avec quelle joye je vois votre bonne fortune, si vous sçaviez

Quels sont les sentimens qui m'interessent à vous , mais vous n'avez rien fait si vous ne mettez Aframond hors d'état de vous disputer Blanchette ; quelque pouvoir que vous donne votre Bague enchantée dont je connois toute la vertu , ce n'est pas assez, le pouvoir est inutile & même dangereux pour qui ne sçait pas s'en servir : vous n'êtes pas initié aux mysteres de la magie , & sans cet art les Talismans les plus forts ne font rien. Outre l'intérêt tendre que je prends à votre bonheur , vous sçavez qu'un intérêt plus personnel encore m'anime à soutenir la justice de votre cause. Vous sçavez que nos querelles sont pareilles , & que notre vengeance doit être commune. Familier dès ma plus tendre enfance avec les enchantemens , j'ai les connoissances & l'expérience qu'exige la réussite de notre entreprise , confiez-moi donc promptement votre anneau , & croyez qu'avant la fin du jour nous verrons Aframond humilié à nos pieds , & l'objet de notre amour heureux dans nos bras. L'Enchanteur se tût après ces mots , & examina avec attention la contenance de Careffant , qui ne se pressoit pas de répondre. Il se rappelloit son rêve dans le Palais des Fées , & les sages conseils qu'il avoit reçus de la Fée souveraine qui avoient un rapport assez clair & à son rêve & à toutes ses aventures. On lui

avoit recommandé bien précisément de ne pas se fier aux apparences , & de faire tout ce qu'il pourroit par lui même. D'ailleurs il y avoit dans le discours de l'Inconnu des obscurités qui sembloient avoir quelque chose d'artificieux. Caressant ne comprenoit pas pourquoi cet homme ne se déclaroit pas tout naturellement son pere , comme il avoit voulu le faire entendre dans cette seconde conversation , ainsi que dans la premiere. Après avoir reflechi profondément à toutes ces choses pendant quelque tems , Caressant se détermina à ne se point désaisir de son anneau , à s'éclaircir de la vérité des faits que racontoit l'Inconnu , & enfin à terminer lui-même au moyen de son anneau ses malheurs & ceux de Blanchette. Cette résolution qu'il déclara à l'Enchanteur parut lui déplaire beaucoup. Sa physionomie se renfroga dans le premier instant , mais bientôt maître dans l'art de composer son visage , il prit la parole avec l'air le plus insinuant , & sans se plaindre du parti que prenoit Caressant , il lui fit sentir que c'étoit le chemin le plus long & le moins sûr pour venir à bout de leurs desseins ; le plus difficile , dit-il ensuite , n'est pas de recouvrer Blanchette , je puis espérer de vous la rendre par les efforts de ma seule puissance , mais ce n'est rien faire si nous ne mettons pas

Astramond hors d'état de l'enlever une seconde ; fois la seule Bague dont vous êtes possesseur est supérieure aux conjurations d'Astramond, mais vous manquez des sciences nécessaires pour en faire un bon usage , ainsi votre défiance recule votre bonheur , & celui d'un homme qui peut-être ne vous a pas été inutile , & a cru vous donner des marques de l'intérêt tendre qu'il prend à vous. Cependant je n'en serai pas moins ardent à vous servir , je vais vous quitter , & j'espère qu'avant le retour du soleil , je vous ramènerai Blanchette. Peut-être cette preuve de mon amour pour vous me méritera-t-elle votre amitié , & qu'alors vous ne croirez pas imprudent de me confier cette Bague puissante , dont l'usage très difficile peut seul procurer ma satisfaction & assurer la vôtre. En disant ces mots, l'Enchanteur frappa des mains & toute sa suite accourut auprès de lui : mes amis, leur dit-il, ayez soin de cet hôte aimable , tâchez de divertir sa melancolie , & ne lui laissez rien à désirer de tout ce qui peut être en votre puissance. Alors il demanda son char , monta dessus & s'éleva dans les airs où bientôt on le perdit de vue. Caressant retourna au Palais fort étonné de tant de merveilles, fort inquiet de la suite de tout cela , & incertain même de ses propres sentimens. On lui fit voir le

B v

Palais où toutes les choses rares & superbes étoient rassemblées avec profusion. Ensuite on le mena dans une sale de Spectacle , où on lui fit entendre une Musique mélodieuse , & d'où on le ramena à l'heure du souper dans un salon orné des peintures les plus agréables , dans lequel il trouva une table servie fort délicatement. Il y fut servi par les courtisans de l'Enchanteur , & pendant son souper toutes les belles personnes que renfermoit ce Palais , jouèrent des Instrumens , chanterent des Odes galantes , & danserent des danses de tous les genres. Caressant étoit trop occupé de son amour & de la conduite qu'il avoit à tenir , pour que tous ces divertissemens lui fissent une vive impression , il en fut mediocrement touché , & la chose à laquelle il fit le plus d'attention , ce fut l'air de contrainte & de tristesse repandu sur le visage de toutes ces belles personnes qui s'empressoient à le divertir. Son souper ne fut pas long , il se retira dans son appartement , dès qu'il crût pouvoir le faire sans marquer trop de mépris pour les jeux qu'on lui offroit , & après avoir remercié avec beaucoup de politesse ceux qui s'étoient donné la peine de les exécuter , on le conduisit jusqu'à la porte de sa chambre , & on l'y laissa entrer seul , parcequ'il ne voulut pas accepter l'offre de le

fervir , que lui firent les courtisans de l'Enchanteur. Un instant après qu'il fut dans sa chambre où appuyé sur une table il s'abandonnoit à ses reflexions , il entendit ouvrir sa porte. Il se retourna pour voir ce que c'étoit , & en se retournant il apperçut sa chere Blanchette conduite par l'Enchanteur maître de ce Palais. En ce moment toutes ses inquiétudes s'évanouirent , & ses sens furent penetrés de la joye la plus pure : il vole à Blanchette , & les yeux mouillés de larmes , il embrasse ses genoux ne prononçant que des mots mal articulés & entrecoupés par l'excès de son transport. Blanchette le releva en lui donnant sa main à baiser , & prenant la parole avec un air , où il y avoit plus de douceur & de modestie que de joye, Caressant, lui dit-elle , si vous lisez dans mon cœur , vous voyez combien j'en suis touchée , & vous sçavez bientôt que j'éprouve les mêmes sentimens que je vous inspire , mais vous aurez désormais tout le tems de vous livrer à votre amour , & la passion ne doit pas faire taire la vertu. Voulez-vous être ingrat envers celui qui vous fait voir Blanchette ? prosternons nous à ses pieds , & recevons ses bienfaits avec la reconnoissance qui leur est due. Non , interrompit l'Enchanteur, vous ne me devez rien. Caressant , j'ai travaillé pour moi en travail-

Bvj

lant pour vous, & je préparois mon bonheur en avançant le vôtre. Peut-être qu'à présent vous m'accorderez votre confiance; adieu. Je vous laisse avec Blanchette; après une absence si longue, & dans un instant aussi doux je crois que vous avez bien des choses à vous dire. Il sortit en finissant ces mots, sans que Caressant éperdu de son bonheur, fut en état de lui dire une seule parole. Quand Caressant se vit seul avec sa maitresse, il sentit redoubler ses transports, il s'approcha d'elle avec une ardeur qui tenoit de l'ivresse, mais elle le repoussa doucement, & s'allant asseoir sur un Sopha, poussa de profonds soupirs, & répandit un torrent de larmes. Qu'avez-vous, ma Blanchette, dit le tendre Caressant, vous me percez le cœur. Caressant lui dit-elle, touchez-moi avec votre Bague, & désirez que je vous paroisse ce que je suis, l'Enchanteur est un traître, & je ne suis point Blanchette. Caressant à ces mots sentit un frisson mortel courir dans ses veines. Il croyoit bien les larmes & l'aveu sincère de cette femme, mais il se trouvoit retombé dans toute l'horreur de ses malheurs passés, & il ne pouvoit se résoudre à perdre du moins la ressemblance de Blanchette, quoiqu'il se reprochât en même tems d'avoir été la dupe d'une illusion qu'il croyoit que son cœur auroit dû démêler. Il étoit dans

cet état , immobile , & n'écoutant plus la Dame du Sopha qui cherchoit à le calmer , lorsque l'Enchanteur parut d'un air menaçant & sa baguette à la main , attentif à ce qui se passoit entre Caressant & la fausse Blanchette qui étoit son ouvrage ; il avoit par la puissance de son art connu que sa ruse étoit découverte , & il accouroit pour se venger , non pas de Caressant que la Turquoise garantissoit de tout enchantement , mais de l'innocente & malheureuse créature par qui il avoit voulu faire réussir ses noirceurs. Dès qu'elle le vit entrer elle s'enfuit , & se cachant derrière Caressant , elle le conjura de la sauver. Caressant étoit trop troublé pour l'entendre , mais la nécessité animant son courage , & retablissant sa présence d'esprit , il courut à l'Enchanteur qui étendoit déjà sa baguette pour en frapper l'image de Blanchette , & il le toucha avec sa Bague , en souhaitant par un mouvement naturel qu'elle pût mettre le Magicien hors d'état de nuire. Aussitôt l'Enchanteur demeura immobile dans la même attitude où il étoit , & semblable à une statue.

On donnera la suite incessamment.



*TRADUCTION de l'Épître de Déjanire à
Hercule , par M. Richer.*

M Onfieur Richer donna en 1723 un Recueil de Poësies de differens genres , qui fut bien reçu du Public. On en peut voir l'Extrait dans le Journal des Sçavans de cette année. Huit des Héroïdes d'Ovide que M. Richer avoit traduites ne faisoient pas le moindre ornement de ce Recueil. En voïci une nouvelle , c'est la neuvième qui est celle de Déjanire à Hercule. M. Richer s'est donné ici une liberté qu'il n'avoit pas osé prendre dans ses premières traductions. Il a senti que la prodigieuse fécondité de son original pouvoit lasser le Lecteur , & content de rendre les idées d'Ovide , il n'a pas crû devoir les répéter aussi souvent que lui sous des tours differens. Peut-être trouvera-t-on qu'il auroit dû avoir plus de scrupule , & traduire son Auteur avec un respect aveugle , qui eût conservé les fautes comme les beautés de l'original. Peut-être d'autres Lecteurs sçauront-ils bon gré à M. Richer d'avoir débarassé Ovide de ces ornemens vicieux & superflus , qui sont d'ailleurs plus supportables en Latin , qu'ils

ne le seroient en François; au reste M. Richer a traduit toutes les Heroïdes , & les a traduites sans en rien retrancher , & si l'Essai qu'il propose aujourd'hui trouvoit quelques Critiques , il est en état de restituer à Ovide tout ce qu'il n'a supprimé que dans la vûe de plaire au Public.

C'est le même M. Richer qui est Auteur de deux Recueils de Fables estimés.



DEJANIRE à HERCULE.

C O N T E N T E qu'en tous lieux la victoire te suive ,
 Je me plains que ton cœur se livre à ta captive.
 Un bruit s'est répandu peu digne de ton nom ,
 Qu'un Heros , triomphant du courroux de Junon ,
 Et dont aucuns travaux n'ont vaincu le courage ,
 De la fille d'Euryte a subi l'esclavage.

Ah ! que ton fier Tyran & la Reine des Dieux
 Avec joie ont appris ce bruit injurieux !

Mais de quel oeil le Dieu qui lance le tonnerre ,
 Ce Dieu qui pour donner un Alcide à la Terre ,
 Sçut arrêter l'Aurore & prolongea la nuit ,
 Voit il le joug honteux où l'Amour t'a réduit ?
 Venus plus que Junon est fatale à ta gloire.

Par Junon opprimé , tu cours à la victoire ,
 Et Vénus insultant à ton courage altier ,

40 MERCURE DE FRANCE.

Au milieu d'un triomphe a pû t'humilier!

Par l'effort de ton bras , aux monstres si terrible ,

Voi la Terre , les Mers , voi l'Univers paisible.

Où le Soleil commence , & termine son cours ,

De ce bras protecteur tout ressent le secours.

De la voute céleste où ta valeur te guide ,

Atlas soutint le poids , secondé par Alcide ;

Mais que te sert l'éclat de tant d'exploits divers ,

Qu'à mieux montrer ta honte aux yeux de l'U-
nivers ?

Deux couleuvres, dit-on, dans tes mains étouffées,

D'Hercule encore enfant sont les premiers trophées,

Lorsque dès ton berceau ton cœur impérieux

Montroit un digne fils du plus puissant des Dieux.

Comment si courageux dès ta tendre jeunesse ,

Héros , nous fais-tu voir cette indigne foiblesse ?

De cent monstres vainqueur , tu cèdes à ton tour ,

Et l'effroi des Tyrans est soumis à l'Amour.

On croit mon sort heureux , quand un noble hy-
menée

Au plus grand des Mortels unit ma destinée ,

Lorsque j'ai pour beau-pere un Dieu qui dans ses
mains

Tient un foudre bruyant redoutable aux humains.

Ah ! que l'on vante à tort un titre ridicule !

Ce n'est pas un bonheur d'être femme d'Hercule..

Cet honneur séduisant n'est qu'un fardeau fatal.

Voulez-vous vivre heureuse ? épousez votre égal.

Ce Héros , entraîné par son bouillant courage ,

Me néglige , & ce lieu n'est pour lui qu'un passage ;
 En cent climats divers son cœur conduit ses pas ,
 Aux hydres , aux lions il livre des combats ,
 Et moi , loin d'un Epoux , dont la gloire me prive ,
 Seule dans ce Palais désolée & plaintive ,
 Je fais des vœux au Ciel , & crains que cet Epoux
 D'un funeste revers n'éprouve enfin les coups.
 L'esprit toujours troublé d'images effrayantes ,
 Ou je me peins Cerbere aux trois gueules béantes ,
 Ou je voi des lions de ton sang alterés.
 Je consulte en tremblant les auspices sacrés.
 Cent prélagés affreux à mes yeux se présentent.
 Des songes menaçans chaque nuit m'épouvantent.
 Aux plus legers discours mon ame ajoutant foi ,
 Se remplit tour à tour d'espérance & d'effroi.
 Victime de Junon , à te perdre obstinée ,
 Sous le joug le plus dur je gémis enchaînée.
 Ces maux seroient trop doux. Ton cœur que j'ai
 perdu

Prodigue en mille endroits un amour q' i m'est dû ,
 Et tous les jours épris de nouvelles maîtresses ,
 Tu rends le monde entier témoin de tes foiblesses.
 Sur les bords du Méandre en un lâche séjour ,
 On vit ton cœur épris du plus honteux amour.
 C'est là que sous le joug d'une indigne rivale
 Tu vieillis sans honneur , vil esclave d'Omphale.
 De fleurs & de rubans ton front est donc paré ,
 Qui d'un noble laurier devroit être entouré !

42 MERCURE DE FRANCE.

Tu n'as point honte enfin , aveuglé par ta flamme ;
De cacher un Héros sous l'habit d'une femme !
Plein d'un feu que ton cœur se plaît d'entretenir
Tu n'as de tes travaux qu'un lâche souvenir ;
A l'affreux Búfiris , s'il eût vu ta parure ,
Le nom de son vainqueur paroîtroit une injure ;
Antée en rougiroit , sa honte en ces momens
Te voudroit arracher ces lâches ornemens.
Quel opprobre ! L'on dit que dans ces lieux infames
Vilement confondu , caché parmi des femmes ,
A d'indignes emplois on occupe tes mains ,
Par leur force jadis utiles aux humains ;
Qu'Omphale qui se plaît à serrer tes entraves
Te mesure la tâche ainsi qu'à ses esclaves ,
Et tu peux cependant en cet état honteux
De tes nombreux exploits faire un récit pompeux ,
Pour mieux encor sur toi signaler sa victoire ,
Ta Maîtresse revêt les marques de ta gloire.
Vante nous maintenant ta force & ton grand cœur ,
Quand tu cesses d'être homme auprès d'un tel vain-
queur.

Entre tant de hauts faits , que ta honte ravale ,
Le plus grand eût été de triompher d'Omphale.
Pour elle tu vainquis. Renonce à tes lauriers ;
Elle usurpe ton nom & tes travaux guerriers.
Voilà ce que de toi m'apprit la Renommée ;
Je pouvois me flater d'être mal informée ;
De tes cruels mépris du moins j'ai pu douter :

Mais voici qu'à mes yeux tu les fais éclater
 Au milieu de ces murs une femme étrangère
 Entre , le cœur tout fier de ta flâme adultère.
 A ce fatal aspect , qui comble mes malheurs ,
 Puis-je dissimuler mes trop justes douleurs ?
 Sans en avoir pû fuir l'odieuse rencontre ,
 A mes yeux indignés ta captive se montre ,
 Non en pleurs , désolée & les cheveux épars ,
 Mais promenant par tout ses insolens regards.
 Ah ! quand d'un tel affront j'occupe ma pensée ,
 J'en frémis , & d'horreur je demeure glacée.
 Tu m'aimas cependant Mes innocens appas
 Deux fois (n'en rougis point) seurent armer ton
 bras.

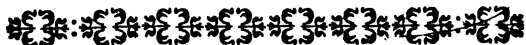
Acheloüs en pleurs dans son onde troublée
 Cache honteusement sa tête mutilée.
 Nessus d'un trait mortel s'est vû percer le flanc ,
 Et tombant sous tes coups rougit l'eau de son sang.
 O triste souvenir ! Qu'ai-je fait , malheureuse !
 Quand je trace ces mots , une nouvelle affreuse
 M'apprend que mon amour inquiet & jaloux
 Des plus cruels tourmens fait périr mon Epoux.
 Détestable artifice ! habillement funeste ,
 Que par moi t'envoya la colere celeste.
 Oui , la mort par mes mains te décoche ses traits ;
 Et je ne mourrois point après de tels forfaits !
 Peux-tu douter encor , cruelle Déjanire ,
 Si tu dois t'immoler , quand ton Epoux expire ?

44 MERCURE DE FRANCE.

Croi pourtant, cher Epoux , (j'en atteste les nœuds
De cet auguste hymen qui nous unit tous deux)
Que je n'ai point formé de dessein parricide.
Mon cœur est imprudent , mais il n'est point perfide.
Nessus mourant m'appelle , & me tient ce dis-
cours.

Si ton Epoux volage avoit d'autres amours ,
Mon sang sçaura pour toi ranimer sa tendresse.
De croire un imposteur , hélas ! j'eus la foiblesse ;
D'un sang empoisonné je teins ce vêtement ,
Et je t'en fais un don , qui cause ton tourment :
Peux-tu douter encor , cruelle Déjanire ,
Si tu dois t'immoler , quand ton Epoux expire ?
Oui , oui , c'est trop tarder à venger ton trépas.
Je te suis. Voi voler mon ombre sur tes pas.
O mon pere ! reçois les adieux de ta fille.
Adieu , mon cher Hyllus , adieu triste famille.
Soleil , à qui je suis un objet odieux ,
Pour la dernière fois je parois à tes yeux.





D I S S E R T A T I O N

Sur Faustine , femme de l'Empereur Marc-
Aurele Antonin.

*Par M. Jacques Marchand Eventailiste ,
rue Moussetar.*

IL y a peu de faits historiques aussi générale-
ment reçus que les dérèglemens de
cette Imperatrice des Romains. Son nom
rappelle l'idée de Messaline , & les suffrages
de plusieurs Historiens paroissent former un
corps de preuves incontestables. On sera
sans doute fort étonné de voir quelqu'un
entreprendre après 1600 ans la révision de
ce procès, & les Lecteurs mal instruits s'écrie-
ront que c'est porter à son comble l'audace
du Pyrrhonisme , mais ceux qui sont accou-
tumés à faire usage en lisant d'une critique
sage & éclairée, ne trouveront rien d'extraor-
dinaire dans cette entreprise. Ce n'est pas
une chose rare pour eux, que de voir renver-
ser par des titres authentiques les témoigna-
ges d'Auteurs anciens qui paroissent devoir
être nos seuls guides. Devons-nous avoir peine
à croire que les hommes se soient trompés ,

46 MERCURE DE FRANCE.

nous qui nous trompons si souvent ? Je vais examiner la nature des preuves qui ont donné à Faustine la réputation d'incontinence qu'elle a eüe jusqu'à présent ; je rapporterai les faits & les titres incontestables qui y peuvent être contraires ; j'examinerai les uns & les autres avec l'attention qu'on doit à la recherche de la vérité, sans me laisser prévenir par le désir d'avancer une opinion singulière ; cet esprit *de singularité* est d'autant moins capable de me faire illusion , que les gens qui sçavent être simples & unis, sont ce qu'on trouve le plus rarement dans notre siècle.

Je commencerai ici mon examen par cette réponse si célèbre , que fit , dit-on , Marc-Aurele à ceux qui le pressoient de répudier sa femme. *Si je la répudie* , lui fait-on-dire , *il faut donc lui rendre sa dot* , & cette dot , ajoute Capitolin, qui rapporte le Conte , *étoit - ce autre chose que l'Empire ?* M. Dacier a judicieusement remarqué que l'Empire avoit été destiné à Marc - Aurele par Hadrien, indépendamment de ce mariage ; lorsqu'il fût adopté par Antonin , il étoit engagé à la Sœur de L. Commodus. D'ailleurs , l'Empire n'étoit rien moins que Patrimonial , & le fils même ne succédoit pas de droit à son Pere. J'ajouterai , que supposé que les déreglemens de Faustine soient aussi réels, qu'on le dit , on ne peut nier au moins

que Marc-Aurele les a ignorés , ce qui renverse absolument cette Fable.

Dans le Livre qu'il nous a laissé , en comptant les graces que les Dieux lui ont faites , *je remercie les Dieux* , dit - il , *de m'avoir donné une Epouse si douce , si complaisante ; si pleine de tendresse pour moi & d'une si grande simplicité de mœurs* , & qu'on ne dise point , qu'il vouloit cacher aux autres les dérèglemens de sa femme. Ce Livre étoit fait uniquement pour lui ; il s'y rend compte de ses pensées les plus intimes , & met , pour ainsi dire , son ame à découvert. D'ailleurs , les dérèglemens de Faustine étant tels & aussi publics , qu'on le suppose , s'il l'avoit sçu , auroit-il pu esperer d'en imposer aux Romains par cette finesse ? Etoit-elle digne de la noblesse de son ame ? Et ne devoit-il pas sentir qu'elle ne pouvoit que lui donner un ridicule de plus ? Il faut donc convenir qu'il n'a jamais été instruit des dérèglemens de Faustine , & que tout ce que les Historiens ont dit à ce sujet , est manifestement faux.

Mais est-il possible que ces débauches aient été telles qu'on le dit , & que M. Aurele les ait ignorées ? Croira-t-on que l'Impératrice des Romains ait pu s'abandonner à des Histrions & à des Gladiateurs , passer des journées entières à Baïes sur le rivage , pour voir baigner les Matelots , & choisir ainsi les complices de ses dérèglemens ? Croira-t-on , dis-je

48 MERCURE DE FRANCE.

qu'en se livrant à tant d'excès, connus de tous les Romains, elle ait pu passer dans l'esprit de son mari pour une femme remplie de vertu? Qu'on observe qu'au milieu de la liberté de nos mœurs il seroit impossible à une femme, même d'un rang ordinaire, de voiler de pareils mystères, & que la bienséance des Dames Romaines avoit des Loix beaucoup plus austères que la nôtre. D'ailleurs, Marc-Aurele n'étoit point un homme simple, ni crédule; il aimoit l'humanité, mais ne l'estimoit pas; il étoit disposé à supporter patiemment les défauts des hommes, mais non à les croire parfaits; il n'étoit ni gouverné par sa femme, ni fait pour l'être. Comment parmi tant d'amis, qui lui étoient si attachés & dont il écoutoit si volontiers les avis, dans tout l'Empire dont il étoit adoré ne se seroit-il pas trouvé quelqu'un qui l'eut éclairé sur les désordres de sa maison? Et du moins après la mort de Faustine, lorsqu'on n'avoit plus à craindre son ressentiment, n'auroit-on pas dû instruire son mari, ne fut-ce que pour le consoler de la douleur immodérée qu'il témoigna de cette mort, & lui faire voir le ridicule des honneurs excessifs qu'il fit décerner à la mémoire de cette Princesse? Capitolin dit que dans une Comédie qui fut représentée devant lui, un Valet répond à son imbécille de Maître qui lui demandoit

mandoit le nom de l'adultere qui le deshonoroit, c'est Tullus, qu'interrogé encoie une fois, il répondit de même Tullus, & à la troisieme enfin, *dixi, ter Tullus*, & que Tertullus étoit un des Amans de Faustine. Il ajoute que le peuple même parloit hautement des déreglemens de cette Princesse. Je demande si on peut supposer que Marc-Aurele ait été assés imbecille pour se refuser à ces lumieres. Ce Prince fit des Loix pour reformer la conduite des Dames Romaines; auroit-il négligé sa propre Maison?

Enfin je crois voir la source de tant d'erreurs. La Vertu de Marc-Aurele étoit si réverée par les Romains, & les vices de Comode, son fils, si détestés, que par un préjugé assés naturel, on doit avoir imaginé que ce monstre ne pouvoit être le fils d'un pere si sage, & comme il avoit les inclinations d'un Gladiateur on lui a cherché un pere tel qu'il le méritoit. Ce que j'avance paroîtra prouvé, quand j'aurai rapporté le Conte que fait le même Capitolin que j'ai déjà cité, qui dit sur Faustine plusieurs choses contradictoires, & même paroît en cet endroit la justifier. Il rapporte qu'elle devint amoureuse d'un Gladiateur; qu'honteuse de cette passion indigne, elle l'avoüa à son Mari, & lui demanda ses conseils pour en triompher; que Marc-Aurele alla consulter les Chaldéens, qui lui conseillerent de faire

C

tuer le Gladiateur ; qu'il falloit après que Faustine s'arrosât du sang de ce malheureux, & qu'au sortir de cette dégoûtante cérémonie, elle allât trouver son Mari. L'Historien ajoute que l'avis des Chaldéens fut suivi, & que Commode fut le fruit de ce ridicule commerce. Ce Conte tout absurde qu'il est, prouve au moins que les Romains ne pouvoient s'accoutûmer à croire Commode fils de Marc-Aurele. J'ajouterai que l'extérieur de Marc-Aurele étoit si grave & si sévère, qu'il devoit faire un étrange contraste avec celui d'une jeune Princesse ; que cette première impression peut avoir préparé les esprits à forger & à recevoir des Contes, qui auront trouvé plus de croyance, à mesure qu'ils se seront plus éloignés de leur source. Personne n'ignore combien la malignité des hommes est crédule sur-tout ce qui la sert, & qu'il ne faut pas même de vraisemblance pour nous tromper, dès qu'on nous prend par cet endroit.

J'ajouterai qu'il se trouve un très-grand nombre de Médailles de Faustine avec cette Inscription, *Pudicitia* ; quoique l'exakte vérité ne dicte pas toujours ces Inscriptions flateuses, cependant il est sans exemple, que l'on ait choisi pour louer un Prince, la Vertu qu'il avoit le moins. Je ne crois pas qu'on ait jamais vanté la sobriété d'Alexandre ni la continence de César,

Ma dernière Reflexion fera , que les Auteurs qui ont noirci la réputation de Faustine , méritent peu de foi. Capitolin toujours peu judicieux , & jamais exact , dit le pour & le contre. Dion dans la seule vie de Marc-Aurele rapporte comme très-furs trois Contes manifestement faux , & qui prouvent combien il prêtoit aisément l'oreille à la calomnie. Hérodien , Historien plus judicieux ne dit mot de tout ceci.

Il résultera de toutes ces considérations , que c'est sans fondement que Faustine est mise au même rang que Messaline. Je ne prétendrois pas garantir que sa conduite ait été sans taches , mais qu'au moins elle a sçu les cacher à son Mari & au Public , & qu'elle doit être au rang de celles dont la postérité ne dit ni bien ni mal.

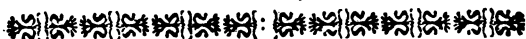
V E R S *sur le portrait de Madame la Princesse de*
R O H A N , *par Mde. V.*

L Atour , dans ce Pastel dont l'éclat nous enchante ,

La divine Rohan à nos yeux est parlante.

Que d'amours malheureux naissent de son regard ,
Qui cacheront toujours leur charmante blessure !
Son portrait nous paroît le chef-d'œuvre de l'Art,
Comme cette beauté celui de la Nature.

C ij



LES REVEURS.

F A B L E

Par Monsieur Richer.

DEux Dormeurs grands visionnaires
 S'entretenoient un jour de leurs chimères ;
 Quand je dors , disoit l'un , je suis de l'Univers
 L'homme le plus heureux, je crois voir sur la Scène
 La touchante Gauffin , le sublime du Fresne ,
 D'Oedipe & de Zaïre exprimer les beaux vers,
 Souvent je m'imagine encore
 Entendre Chassé , la le Maure ,
 Remplir l'air tour-à-tour d'accens mélodieux.
 Après un spectacle admirable
 Suit un repas délicieux;
 Une Compagnie agréable
 En accroit les plaisirs que je trouve trop courts,
 Je possède avec la richesse
 De vrais amis , le cœur de ma Maîtresse,
 Quel seroit mon bonheur ! si je dormois toujours ;
 Mon sommeil , lui répondit l'autre ,
 Diffère entièrement du vôtre ,
 Et si le Ciel remplissoit mes souhaits ,

Je ne m'y livrerois jamais.

Quand sur mes sens Morphée exerce son empire ,

Alors je souffre le martyre ,

De sinistres Oiseaux je crois ouir les cris :

Je perds un grand procès , & j'entends à ma porte

D'importuns créanciers hurler une cohorte.

Tantôt je fais un Livre ; on sifle mes Ecrits ,

Quelquefois je me précipite

Du Sommet d'un rocher dans le sein d'Amphitrite.

Je me sauve à la nage , & regagne le bord ,

Tranfi de froid & demi mort ,

Enfin par les nœuds dhymenée

(Voilà mon Songe le plus noir)

J'unis ma triste destinée

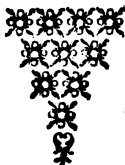
Avec une Guenon , grondant matin & soir ;

Jugez de la tristesse où ce rêve me plonge.

Si je ne dormois point , que je serois heureux !

Où tend ce récit fabuleux ?

Nous sommes ces Dormeurs , & la vie est un songe.





*R E P O N S E de M. de la SORINIERE à
la Critique d'un Anonyme, au sujet de ses
Reflexions sur le style Marotique, insérées
dans le Mercure de Juin 1742, 1 vol. —*

JE n'ai vû que depuis peu, Monsieur, la prose & les vers prétendus Marotiques que vous vous êtes donné la peine de faire contre moi au sujet de mes Reflexions sur l'abus que l'on fait du style de Maître Clement.

Je vous suis extrêmement obligé, Monsieur, de l'honneur que vous m'avez fait de me critiquer. Tous ceux qui se mêlent d'écrire n'ont pas un pareil avantage : je regarde cette faveur comme une bonne fortune pour moi.

Revenons à Marot, le Poëte le plus délicat, le plus élégant, le plus naturel, & peut-être le plus inimitable, malgré la prodigieuse quantité de versificateurs qui se piquent de l'imiter.

Ne croyez pas, Monsieur, comme vous l'inferez, que cet aimable favori d'Apollon ne fut propre qu'à un seul genre : il ne badine pas toujours ; il sçait émouvoir & charmer sur plus d'un ton. Avez-vous lu son Hif-

toire de Léandre & d'Héro ? elle m'a fait verser des larmes.

Qu'imaginez-vous, Monsieur, qui ait consacré le style de Clement Marot, aussi bien que celui du célèbre Traducteur des Hommes Illustres de Plutarque, son Contemporain ? *

C'est que ces grands Maîtres, quoiqu'en différent genre, avoient atteint toute la hauteur du Langage de leur siècle, & qu'ils soutenoient leurs expressions de toute la délicatesse du genie le plus heureux, d'un genie qui leur étoit propre. D'ailleurs le commerce de la Cour influoit sur le bongout qu'ils sçavoient répandre dans leurs Ouvrages : c'étoit le Regne de François I.

Les Poësies de Remi Belleau, de Joachim du Bellay & de tant d'autres vous rejouissent-elles beaucoup ? On ne sçauroit pourtant dire assurément que ces Rimeurs aient manqué d'esprit, mais incontestablement ils ont manqué du genie qui abondoit dans Marot : plusieurs d'entr'eux l'ont connu, mais aucun d'eux ne lui a ressemblé.

Parlons de Ronfard ; Ronfard les délices d'une Cour, où sans doute les Muses pleuroient encore la perte qu'elles venoient

* Amiot naquit en 1514.

C. Marot est mort en 1544.

56 MERCURE DE FRANCE.

de faire de leur auguste Protecteur * : Ronfard, dont je ne sçaurois lire vingt vers sans avoir des nausées ; que dites-vous de celui-là, Monsieur ? faudra-t-il en emprunter les expressions pour se rendre aimable & badin ? je les aimerois encore mieux que ses tours.

Au reste, Monsieur, (j'ose le repeter ici) je crois que l'on gagne beaucoup plus à s'exprimer noblement suivant l'usage de son tems, qu'à vouloir toujours employer des expressions surannées, dont peut-être aujourd'hui la finesse & l'élégance nous échappent. Ce sont les tours des grands Maîtres que nous admirons, qu'il faut tâcher de leur dérober plutôt que leurs façons de s'exprimer ; nous en userions mal : d'ailleurs il faut avoir la main légère quand on s'abandonne à ces sortes de pillages, il n'appartient qu'aux la Fontaines & aux Rousseaux de sçavoir se les approprier, sans leur rien faire perdre de leur délicatesse & de leur énergie.

En briguant de Marot l'élégant badinage,
N'imitons pas toujours son suranné Langage :

Le Marotique sans défauts

Est dans le tour, non dans les mots.

* François I.

Enfin , Monsieur , ce n'est pas là votre doctrine ; vous avez établi la vôtre sur des dogmes tout differens , & toujours avec ce genie délicat & plaisant dont vous vous piquez sans doute. Mais peut-être n'avez-vous pas fait une petite réflexion qui n'est échappée à personne. La voici.

Lorsque par une ironie des plus fines , assaisonnée de tout l'enjouement dont vous êtes capable , vous insiniez si plaisamment que mes Reflexions avoient mis Marot au tombeau , ne vous apperceviez vous point qu'au même instant , par un contraste tout des plus marqués , vos vers ressuscitoient Ronfard ? Il n'y a eu personne qui n'ait reconnu sa voix , & déjà.....

Mais terminons sur ce Chapitre

Le long volume d'une Epître ,

Dont le Barbouilleur égaré ,

Confus , interdit , effaré ,

Malgré les beaux tours qu'il prodigue ,

Voit chaque trait mal digéré ,

C'est envain que l'esprit s'intrigue ,

C'est envain que l'esprit nous luit ,

Si la raison ne nous conduit.

On étale assés de science ,

Mais avec l'ordre & l'élégance

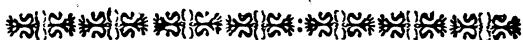
La clarté s'éclipse & nous fuit.

G vj

MERCURE DE FRANCE.

Revenons encore à la prose : j'ai une grace à vous demander. Lorsqu'il vous prendra envie de rire à mes dépens , daignez, Monsieur, comme je le fais, vous servir de la voye des Ouvrages périodiques. Vous mettrez par là le Public à portée de juger de nos differends. D'ailleurs il sera bien aise de rire avec celui qui aura les rieurs de son côté. Je suis avec beaucoup de reconnoissance, Monsieur ou Messieurs, car j'ignore qui & combien vous êtes, votre &c.

A la Soriniere , en Anjou.



*A MADEMOISELLE DANGEVILLE
representant l'Amour dans la Comédie
des Graces.*

Dieu de Paphos, on va quitter ta Cour ;
Ton sceptre dans tes mains te devient inutile ,
Ta puissance n'est plus , & pour être l'Amour ,
Tous les Cœurs ont choisi l'aimable Dangeville.

Elle a ta voix, ton Langage , tes yeux ,
Tu fus charmant , elle est plus belle encore ;
Non tu n'as plus de credit en ces lieux ,
C'est elle seule qu'on adore.

B



E P I T R E

*De M. de la Soriniere à M. des Forges
Maillard à l'occasion de sa Pièce au Roi, in-
serée dans le Mercure de Novembre 1 vol.*

A Mi Maillard , l'honneur de ta Province ,
L'Horace du Climat Breton ,
Lorsque tu célèbres ton Prince ,
Que tu prens un aimable ton !

Ce mot, enfant de l'allégresse ,
Que je repete d'après toi ,
Est plein d'amour & de tendresse :
Et je repeterai sans cesse
VIVE LE ROI, VIVE LE ROI.

Que d'Ecrivains au Temple de mémoire
Comptant porter leurs quolibets tortus ,
Vont l'ennuier du recit de sa gloire ,
Et le punir de ses vertus !
Ils feroient bien mieux de se taire :
Dans un champ si vaste & si beau
Quand ils surpasseroient Rousseau ,
Ils n'égaleroient pas Voltaire.

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

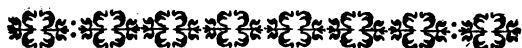
Je hais ces vers entortillés ,
Je hais ces écrits faméliques ,
Que plus d'un rimeur a pillés
Et superbement habillés
D'Epithetes hyperboliques.

Non , je n'estime que très peu
Ces vers dont la burlesque enflure
A plus de phlegme que de feu ,
Et semblent abhorrer la nature.

Pour toi rimer ce n'est qu'un jeu
Où se plaît ta Muse docile ,
Et dans ta diction facile
J'aime ce doux enchaînement
Qui lie avec les tendres graces
La force du raisonnement.

Quand pourrai-je , en suivant tes traces ,
Errer dans le sacré Vallon ,
Au gré de l'aimable caprice
Qu'inspire le docte Apollon ,
Et consacrer à ma Clarice
De ces immortelles Chançons
Que t'apprit l'Amant de Lesbie ,
Et que la divine Uranie
Ne dicte qu'à ses Nourissons ?

A la Soriniere en Anjou.



D I A L O G U E

D E S Y L L A E T D' E U C R A T E . *

Quelques jours après que Sylla se fut démis de la Dictature, j'appris que la réputation que j'avois parmi les Philosophes lui faisoit souhaiter de me voir ; il étoit à sa maison de *Tibur* où il jouissoit des premiers momens tranquilles de sa vie : je ne sentis point devant lui le désordre où nous jette ordinairement la présence des grands-hommes , & dès que nous fumes seuls ; Sylla, lui-dis-je , vous vous êtes donc mis vous-même dans cet état de médiocrité qui afflige presque tous les humains ? vous avez renoncé à cet Empire que votre gloire & vos vertus vous donnoient sur tous les hommes, la fortune semble être gênée de ne plus vous élever aux honneurs.

Eucrate , me dit-il , si je ne suis plus en spectacle à l'Univers , c'est la faute des choses humaines , qui ont des bornes , &

*s Ce qu'on fait dire dans ce Dialogue à Sylla n'est que pour développer son caractère , qui étoit celui d'un homme cruel , & d'un mauvais Citoyen , & en même tems pour inspirer de l'horreur & du mépris.

62 MERCURE DE FRANCE.

non pas la mienne ; j'ai cru avoir rempli ma destinée , dès que je n'ai plus eû à faire de grandes choses ; je n'étois point fait pour gouverner tranquillement un peuple esclave : j'aime à remporter des victoires , à fonder ou détruire des Etats , à faire des Lignes , à punir un Usurpateur , mais pour ces minces détails de Gouvernement où les génies médiocres ont tant d'avantages , cette lente exécution des Loix , cette discipline d'une Milice tranquille, mon ame ne sçauroit s'en occuper.

Il est singulier , lui dis-je , que vous ayez porté tant de délicatesse dans l'ambition : nous avons bien vû de grands hommes peu touchés du vain éclat & de la pompe qui entourent ceux qui gouvernent , mais il y en a bien peu qui n'ayent été sensibles au plaisir de gouverner & de faire rendre à leur fantaisie le respect qui n'est dû qu'aux Loix.

Et moi , me dit-il , *Eucrate* , je n'ai jamais été si peu content que lorsque je me suis vû maître absolu dans Rome , que j'ai regardé autour de moi , & que je n'ai trouvé ni rivaux ni ennemis.

J'ai cru qu'on diroit quelque jour que je n'avois châtié que des esclaves : veux-tu , me suis-je dit , que dans ta Patrie il n'y ait

plus d'hommes qui puissent être touchés de ta gloire ? & puisque tu établis la Tyrannie, ne vois tu pas bien qu'il n'y aura point après toi de Prince si lâche que la flatterie ne t'égale, & ne pare de ton nom , de tes titres & de tes vertus même ?

: Seigneur, vous changez toutes mes idées ; de la façon dont je vous voyois agir, je croyois que vous aviez de l'ambition , mais aucun amour pour la gloire : je voyois bien que votre ame étoit haute , mais je ne soupçonnois pas qu'elle fût grande : tout dans votre vie sembloit me montrer un homme dévoré du désir de commander , & qui plein des plus funestes passions , se chargeoit avec plaisir de la honte , des remords & de la bassesse même attachée à la Tyrannie, car enfin vous avez tout sacrifié à votre puissance, vous vous êtes rendu redoutable à tous les Romains , vous avez exercé sans pitié les fonctions de la plus terrible Magistrature qui fut jamais ; le Senat ne vit qu'en tremblant un défenseur si impitoyable ; quelqu'un vous dit, Sylla , jusqu'à quand répandras tu le sang Romain ? Veux-tu ne commander qu'à des murailles ? Pour lors vous publies ces Tables qui décidèrent de la vie & de la mort de chaque Citoyen.

Et c'est tout le sang que j'ai versé qui m'a mis en état de faire la plus grande de toutes

64 MERCURE DE FRANCE.

les actions : si j'avois gouverné les Romains avec douceur , quelle merveille que l'ennui , que le dégoût , qu'un caprice m'eussent fait quitter le gouvernement ! Mais je me suis démis de la Dictature dans le tems qu'il n'y avoit pas un seul homme dans l'Univers qui ne crut que la Dictature étoit mon seul azile : j'ai paru devant les Romains, Citoyen au milieu de mes Citoyens , & j'ai osé leur dire ; je suis prêt à rendre compte de tout le sang que j'ai versé pour la République ; je répondrai à tous ceux qui viendront me demander leur pere , leur fils ou leur frere : tous les Romains se sont tus devant moi.

Cette belle action dont vous me parlez me paroît bien imprudente , il est vrai que vous avez eu pour vous le nouvel étonnement dans lequel vous avez mis les Romains , mais comment osates - vous leur parler de vous justifier & prendre pour juges des gens qui vous devoient tant de vengeance ? Quand toutes vos actions n'auroient été que severes pendant que vous étiez le maître , elles devenoient des crimes affreux pendant que vous ne l'étiez plus.

Vous appelez des crimes , me dit-il , ce qui a fait le salut de la République , voulez-vous que je visse tranquillement des Sénateurs trahir le Sénat pour ce peuple , qui s'imaginant que la liberté doit être aussi ex-

trême que le peut être l'esclavage, cherchoit à abolir la Magistrature même?

Le peuple gêné par les Loix & par la gravité du Sénat a toujours travaillé à renverser l'un & l'autre, mais celui qui est assés ambitieux pour le servir contre le Sénat & les Loix, le fut toujours assés pour devenir son maître : c'est ainsi que nous avons vû finir tant de Républiques dans la Grece & dans l'Italie.

Pour prévenir un pareil malheur, le Sénat a toujours été obligé d'occuper à la guerre ce peuple indocile, il a été forcé malgré lui à ravager la terre & à soumettre tant de Nations dont l'obéissance nous pèse. A présent que l'Univers n'a plus d'ennemis à nous donner, quel seroit le destin de la République? Et sans moi le Sénat auroit-il pû empêcher que le peuple dans sa fureur aveugle pour la liberté, ne se livrât lui-même à Marius, ou au premier Tyran qui lui auroit fait espérer l'indépendance?

Les Dieux qui ont donné à la plûpart des hommes une lâche ambition, ont attaché à la liberté presque autant de malheurs qu'à la servitude, mais quel que doive être le prix de cette noble liberté, il faut bien le payer aux Dieux.

La Mer engloûtit les Vaisseaux, elle sub-

8 MERCURE DE FRANCE

merge des Pays entiers , & elle est pourtant utile aux humains.

La Posterité jugera ce que Rome n'a pas encore osé examiner ; elle trouvera peut-être que je n'ai pas versé assés de sang , & que tous les partisans de Marius n'ont pas été proscrits.

Il faut , que je vous l'avoue , Sylla , vous m'étonnez ; quoi c'est pour le bien de votre Patrie que vous avez versé tant de Sang , & vous avez eu de l'attachement pour elle ?

Eucrate , me dit-il , je n'eus jamais cet amour dominant pour la Patrie dont nous trouvons tant d'exemples dans les premiers tems de la République ; & j'aime autant Coriolan qui porte la flamme & le fer jusqu'aux murailles de sa Ville ingrate , qui fait repentir chaque Citoyen de l'asfront que lui a fait chaque Citoyen , que celui qui chassa les Gaulois du Capitole : je ne me suis jamais picqué d'être l'esclave ni l'idolâtre de la société de mes pareils , & cet amour tant vanté est une passion trop populaire pour être compatible avec la hauteur de mon ame : je me suis uniquement conduit par mes réflexions , & surtout par le mépris que j'ai eu pour les hommes ; on peut juger par la maniere dont j'ai traité le seul grand peuple de l'Univers ,

de l'excès de ce mépris pour tous les autres.

J'ai cru qu'étant sur la terre il falloit que j'y fusse libre : si j'étois né chés les Barbares j'aurois moins cherché à usurper le Trône pour commander, que pour ne pas obéir ; né dans une République, j'ai obtenu la gloire des Conquérans en ne cherchant que celle des hommes libres.

Lorsqu'avec mes soldats je suis entré dans Rome, je ne respirois ni la fureur ni la vengeance ; j'ai jugé sans haine, mais aussi sans pitié, les Romains étonnés : vous étiez libres, ai-je dit, & vous vouliez vivre esclaves, non ; mais mourez & vous aurez l'avantage de mourir Citoyens d'une Ville libre.

J'ai cru qu'ôter la liberté à une République dont j'étois Citoyen, étoit le plus grand des crimes ; j'ai puni ce crime-là, & je ne me suis pas embarrassé si je serois le bon ou le mauvais Génie de la République. Cependant le gouvernement de nos peres a été rétabli ; le peuple a expié tous les affronts qu'il avoit faits aux Nobles ; la crainte a suspendu les jalousies, & Rome n'a jamais été si tranquille.

Vous voyez ce qui m'a déterminé à toutes les sanglantes tragédies que vous avez vûes. Si j'avois vécu dans ces jours heureux de la

68 MERCURE DE FRANCE

République où les Citoyens tranquilles dans leurs maisons y rendoient aux Dieux une ame libre, vous m'auriez vû passer ma vie dans cette retraite que je n'ai obtenue que par tant de sang & de sueur.

Seigneur, lui dis-je, il est heureux que le Ciel ait épargné au genre humain le nombre des hommes tels que vous; nés pour la médiocrité, nous sommes accablés par les esprits sublimes; pour qu'un homme soit au-dessus de l'humanité, il en coûte trop cher à tous les autres.

Vous avez regardé l'ambition des Héros comme une passion commune, & vous n'avez fait cas que de l'ambition qui raisonne; le désir insatiable de dominer que vous avez trouvé dans le cœur de quelques Citoyens vous a fait prendre la résolution d'être un homme extraordinaire: l'amour de votre liberté vous a fait prendre celle d'être terrible & cruel. Qui diroit qu'un héroïsme de principe eût été plus funeste qu'un héroïsme d'impétuosité? Mais si pour vous empêcher d'être esclave il vous a fallu usurper la Dictature, comment avez-vous osé la rendre? Le Peuple Romain, dites-vous, vous a vû défarmé, & n'a point attenté sur votre vie: c'est un danger auquel vous avez échappé; un plus grand danger peut vous attendre, il peut vous arriver de voir quel-

que jour un grand criminel jouir de votre modération & vous confondre dans la foule d'un peuple soumis.

J'ai un nom , me dit-il , & il me suffit pour ma sûreté & celle du peuple Romain , ce nom arrête toutes les entreprises , & il n'y a point d'ambition qui n'en soit épouvantée : Sylla respire & son Génie est plus puissant que celui de tous les Romains ; Sylla a autour de lui Cheronée , Orchomene , & Signion ; Sylla a donné à chaque famille de Rome un exemple domestique & terrible ; chaque Romain m'aura toujours devant les yeux , & dans ses songes même je lui apparîtrai couvert de sang ; il croira voir les funestes Tables , & lire son nom à la tête des Proscrits : on murmure en secret contre mes Loix , mais elles ne seront pas effacées par des flots même de sang Romain : ne suis-je pas au milieu de Rome ? vous trouverez encore chés moi le Javelot que j'avois à Orchomene , & le Bouclier que je portai sur les murailles d'Athènes : parce que je n'ai point de Licteurs , en suis-je moins Sylla ? J'ai pour moi le Sénat avec la Justice & les Loix ; le Sénat a pour lui mon génie , ma fortune & ma gloire.

J'avoue, lui dis-je, que quand on a une fois fait trembler quelqu'un , on conserve presque toujours quelque chose de l'avantage qu'on a pris.

Sans doute , me dit-il , j'ai étonné les hommes , & c'est beaucoup : repassez dans votre mémoire l'histoire de ma vie , vous verrez que j'ai tout tiré de ce principe , & qu'il a été l'ame de toutes mes actions : ressouvenez vous de mes démêlés avec Marius ; je fus indigné de voir un homme sans nom , fier de la bassesse de sa naissance , entreprendre de ramener les premières familles de Rome dans la foule du peuple , & dans cette situation je portois tout le poids d'une grande ame ; j'étois jeune & je me résolus de me mettre en état de demander compte à Marius de ses mépris ; pour cela je l'attaquai avec ses propres armes , c'est-à-dire par des victoires contre les ennemis de la République.

Lorsque par le caprice du sort je fus obligé de sortir de Rome , je me conduisis de même ; j'allai faire la guerre à Mithridate , & je crus détruire Marius à force de vaincre l'ennemi de Marius : pendant que je laissai ce Romain jouir de son pouvoir sur la populace , je multipliois ses mortifications , & je le forçois tous les jours d'aller au Capitole rendre grâces aux Dieux des succès dont je le désespérois : je lui faisois une guerre de réputation plus cruelle cent-fois que celle que mes Légions faisoient au Roi barbare : il ne sortoit pas un seul mot de ma bouche qui ne marquât mon audace , & mes moindres

actions toujours superbes étoient pour Marius de funestes présages , enfin Mithridate demanda la paix ; les conditions étoient raisonnables, & si Rome avoit été tranquille , ou si ma fortune n'avoit pas été chancelante , je les aurois acceptées , mais le mauvais état de mes affaires m'obligea de les rendre plus dures : j'exigeai qu'il détruisît sa flotte , & qu'il rendît aux Rois ses voisins tous les États dont il les avoit dépouillés : je te laisse , lui dis-je , le Royaume de tes peres , à toi qui devrois me remercier de ce que je te laisse la main avec laquelle tu as signé l'ordre de faire mourir en un jour cent mille Romains. Mithridate resta immobile , & Marius au milieu de Rome en trembla ,

Cette même audace qui m'a si bien servi contre Mithridate , contre Marius , contre son fils , contre Cinna , contre Telesinus , contre le peuple qui a soutenu toute ma Dictature , a aussi défendu ma vie le jour que je l'ai quittée , & ce jour assure ma liberté pour jamais ,

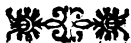
Seigneur , lui dis-je , Marius raisonnoit comme vous , lorsque couvert du sang de ses ennemis & de celui des Romains , il montrait cette audace que vous avez punie ; vous avez bien pour vous quelques victoires de plus , & de plus grands excès , mais en prenant la Dictature , vous avez donné l'exemple du crime que vous avez puni. Voilà

72 MERCURE DE FRANCE.

l'exemple qui sera suivi, & non pas celui d'une modération qu'on ne fera qu'admirer.

Quand les Dieux ont souffert que Sylla se soit impunément fait Dictateur dans Rome, ils y ont pros crit la liberté pour jamais ; il faudroit qu'ils fissent trop de miracles pour arracher à présent du cœur de tous les Capitaines Romains l'ambition de regner ; vous leur avez appris qu'il y avoit une voye bien sure pour aller à la Tyrannie , & la garder sans péril ; vous avez divulgué ce fatal secret , & oté ce qui fait seul les bons Citoyens d'une République trop riche & trop grande , le désespoir de pouvoir l'opprimer.

Il changea de visage , & se tut un moment. Je ne crains, me dit-il avec émotion , qu'un homme dans lequel je crois voir Marius. Le hazard ou bien un destia plus fort me l'a fait épargner ; je le regarde sans cesse , j'étudie son ame, il y cache des desseins profonds , mais s'il ose jamais former celui de commander à des hommes que j'ai fait mes égaux , je jure par les Dieux que je punirai son insolence.



ODE



O D E.

A M * * *

J'Ai lû de l'ami de Mecene
 Les vers par ta muse imités ,
 Et suis jaloux que l'Hypocrene
 Pour toi roule ses flots sans peine
 Jusques dans l'ombre des cités.



Mais hélas ! ta paresse abuse
 Des pinceaux remis dans tes mains ,
 Pour chanter les bords de Blanduse ,
 Horace conduisoit sa Muse
 Dans les campagnes des Sabins.



La Nature ne se découvre
 Que dans les champs & les hameaux ;
 C'est-là qu'à nos yeux elle s'ouvre ,
 Tandis que l'habitant du Louvre
 La voit à travers des rideaux.



L'ennemi des Zéphirs s'envole ;
 Un doux calme regne dans l'air ,

D

74 MERCURE DE FRANCE,

Et le Printemps vainqueur d'Eole
Dans les gouffres voisins du Pole
Précipite le sombre Hyver.



Vien voir renaître les bocages ,
Les jardins , les prés , les guerêts.
Tout embellit nos paysages ,
Jusqu'au prélude des orages
Qui font tant de peur à Cérés.



Ce ne sont plus ces froides ondes
Dont le Verseau dans ses fureurs
Grossit nos sources vagabondes.
C'est l'heureux tribut d'eaux fécondes ●
D'où naissent les fruits & les fleurs.



Le Soleil au bruit du Tonnerre
Nous annonce ainsi son retour ,
Et le Ciel abreuvant la Terre ,
Dans tous les germes qu'elle enferme.
Darde le feu de son amour.



Tout se ranime , tout s'épure ,
L'Univers s'arrache au sommeil.
Vien donc ; c'est un trait d'Epicure
Que de jouir de la Nature
Dans le moment de son réveil.

Sur le gazon de ma Terrasse
 Vien respirer l'air le plus pur,
 Pour des citoyens du Parnasse
 Nourris des vers charmans d'Horace
 Tout est Lucretile & Tibur.



Mais peut-être quand je t'invite,
 Veux-tu sçavoir ce qui t'attend
 Dans ma retraite favorite;
 En premier lieu de ta visite
 Un cœur à coup sûr très - content.



Au logis rien de magnifique,
 Au dehors ni parc ni forêts,
 Le jour, promenade rustique,
 Le soir, propos joyeux, Musique,
 Quelques souvenirs indiscrets.



Poësie, Histoire, Morale,
 Point d'importun, nul embarras:
 Vins assés bons, chere frugale,
 Et dans ton hôte humeur égale,
 Hors le jour que tu partiras.

De Pompignan.



*ÉPÎTRE du même. à Madame la Mar-
quise de M. à l'occasion de l'Ode précédente,*

A Fompignan, ce 6 Juillet 1744.

Vous vous amusez aux dépens
De ma pauvre Muse Gasconne,
Mais ne croyez pas qu'elle donne
Dans tous vos propos séduisans,
Pasteur timide & solitaire,
J'ose à peine dans les hameaux
Chanter aux pieds d'une Bergere;
Croyrai-je que mes chalumeaux
Formont des sons qui puissent plaire
A la divinité de Seaux?

Je sçais trop que la Cour brillante
D'une auguste fille des Dieux
Dans ses Concerts délicieux
Ne veut point de voix dissonante;
Que ce vallon tant célébré,
Par tant de Fêtes consacré,
Des Arts est l'azile ordinaire,
Et que Seaux retentit encor
Des Vers charmans faits à S. Maur,

Et des chançons de S. Aulaire.

Car aprenez qu'au fond des bois

Souvent la Courriere à cent voix

Parle aux habitans du Village ;

Et revele en plus d'un Langage

Les plaisirs des Dieux & des Rois.

Où pour revenir à ma Muse ,

Laissez là , simple en ses atours ,

Loin du faste pompeux des Cours

Enfler ici la Cornemuse

D'un foible enfant des Troubadours ;

Jamais loin de l'ombre des hêtres

Le son de ma voix ne s'étend ;

Tout au plus la Garonne entend

Le bruit de mes accords champêtres.

Sur ces bords je n'ai pour témoins

Que des Bergers & ma Silvie ;

Pour chanter devant Octavie

Il faut être Virgile aumoins.

Ne m'abusez pas davantage

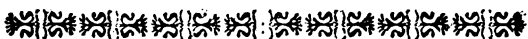
Par l'espoir d'un brillant suffrage

Peu fait pour mes rustiques airs.

Offrez , s'ils peuvent être offerts ,

Mes vœux , mon respect , mon hommage ,

Mais ne parlez point de mes vers.



REMARQUES sur un passage de Virgile
quatrième livre des Georgiques.

IL s'est élevé une querelle entre deux
de nos Ecrivains sur le sens de ces huit
vers de Virgile.

*Nam qua Pellæi gens fortunata Canopi
Accolit effuso flagnantem flumine Nilum,
Et circumplicis vehitur sua rura Phaselis,
Quaque Pharetrata vicinia Persidis urget
Et viridem Ægyptum nigrâ fecundat arenâ,
Et diversa ruens septem discurret in Ora,
Usque coloratis amnis devertex ab Indis,
Omnis in hac certam regio jacet arte saltem.*

Voici la Traduction la plus littérale qu'il
m'a été possible de faire de ces vers en Fran-
çois intelligible.

C'est dans cet art que fonde sa ressource
infaillible toute cette Contrée qu'arrose le
Nil, soit vers ces cantons où le peuple for-
tuné d'Alexandrie se promène sur des gon-
doles peintes autour de ses champs inondés,
soit vers ceux où ce fleuve descendu du
Pays des Ethiopiens balancés presse les terres

voisines de l'Empire des Perses , & fertilisant par son noir limon l'Egypte verdoyante , se partage dans plusieurs canaux qui le portent dans la Mer par sept embouchures.

Je n'ai suivi ni la traduction de M. l'Abbé D. F. qui supprime une partie de l'original ou s'en écarte, ni celle de M. Bourgeois qui a quelque chose de dur & de confus. La principale difficulté de ce passage consiste , comme ils en conviennent tous les deux, dans ce vers,

Quaque Pharetrata vicinia Persidis urget

Comment peut - on dire que le Nil presse les terres voisines de la Perse ? Le vaste Pays de l'Arabie, dit M. l'Abbé Desf. est entre la Perse & l'Egypte, ainsi on ne peut résoudre selon lui cette difficulté, qu'en supposant une Colonie de Perses dans la haute Egypte. Salluste, ajoute-t-il, fait mention de cette Colonie sur la foi des livres Puniques. Suivant M. Bourgeois, au contraire, il faut entendre l'Arabie, c'est le sentiment qu'avoit déjà suivi le Pere de la Rue, qui n'est ni aussi absurde, ni aussi ridicule que M. l'Abbé D. F. s'efforce de le faire paroître. En effet sans qu'il soit besoin de répondre à tous les raisonnemens que ce Traducteur moderne entasse pour le combattre & qui ne roulent après tout que sur une équivoque, une ex-

D iij

plication toute simple & toute naturelle suffit pour en décider. Par *Persis* Virgile entend non la Perse proprement dite, mais tout l'ancien Empire des Perses, comme lorsque par *Æmathia* * il entend non la Macedoine proprement dite, mais toutes les Provinces qui avoient fait partie de l'ancien Royaume de Macedoine ; ou lorsqu'il étend le nom de *Parthia* * à tous les Pays que comprenoit l'Empire des Parthes. Or les frontieres de l'Egypte du côté de l'Arabie étoient aussi celles de l'Empire des Perses, car cet Empire qui comprenoit l'Egypte & presque tous les Pays d'alentour, étoit borné à l'Orient de l'Egypte par l'Arabie qui n'en dependoit pas & n'en a jamais dependu, comme le remarque Diodore de Sicile. Par conséquent le bras Oriental du Nil, qui terminoit l'Egypte du côté de l'Arabie, pressoit aussi de ce côté les Contrées limitrophes de l'Empire des Perses *vicinia Persidis*, comme le Rhin presse à sa droite les Pays voisins de la France, ou qu'un bras du Po presse les Provinces voisines de l'Etat de l'Eglise.

Mais s'agit-il dans Virgile d'un bras Oriental du Nil ? Sans doute, & c'est ce qui est évident, parce que le Poëte l'oppose à celui qui passe près d'Alexandrie, qui est le plus Occidental.

* Georg. l. i. v. 490.

• Ec. l. v. 63.

Qua Pellai gens fortunata Canopi

Quaque Pharetrata vicinia Persidis urget

Ce n'est là, dit M. l'Abbé D. F. qu'une description Poétique & charmante des fertiles Campagnes de l'Egypte, & qui en doute ? mais cela empêche-t-il que chacun de ces membres distingués par ces *quæ*, & caractérisés par des traits différens, n'y désigne bien nettement un canton particulier des campagnes que le Poète décrit ?

Quant à la maniere dont M. l'Abbé des F. resout lui-même la difficulté, il est facile de montrer qu'elle n'est bâtie que sur un fait supposé & sur une lourde faute de Géographie. En effet dans quel ancien Historien, dans quel Géographe, dans quel Auteur en un mot a-t-il lu qu'il se fut jamais établi une Colonie de Perses dans la Haute Egypte ? C'est un fait absolument supposé, qu'on le défie d'appuyer même d'aucune conjecture tant soit peu raisonnable. Pour les Perses dont parle Salluste qui passèrent en Affrique & s'y fixerent sous le nom de Numides, ils ne demeueroient ni dans l'Egypte ni auprès, & à cet égard notre érudit Observateur ne se trompe que de 5 à six cent lieues, car telle est la distance que tous les Géographes, toutes les Cartes mettent au moins entre le Nil & le Pays des Numides dont il s'agit dans Salluste.

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

Je ne crois pas au reste devoir faire remarquer l'inexactitude de la Version de ces huit vers par M. l'Abbé D. F. Alexandre, le tein balané des Ethiopiens, le noir limon du Nil seront apparemment de ces circonstances qu'un Traducteur habile peut négliger *qui ne font pas tableau* &c. il le dira, & il trouvera même des raisons pour montrer que *Certa Salus* n'est pas ressource *infaillible*, mais *seule* ressource, que *Viridis Egyptus* n'est pas l'Egypte *verdoyante*, mais la *Basse* Egypte, il en trouvera pour prouver que le Nil n'engraisse la Basse Egypte qu'*après avoir arrosé les Pays voisins de la Perse*, & qu'il a du le dire, quoique Virgile ne dise rien de semblable & que cela repugne également à l'Histoire & à la Géographie.



*Il Buon Capo d'anno alla Signora * * *.
figlia del Signor Preside. * * *.*

O tu gioia ed imago ,
Amor , gloria , ed onore
D'illustre Genitore
Che fai d'ogni ben pago.
O tu che in giouin seno
Le Grazie e l'Onestade
Unisci all'Amistade ,

E Riso almo e sereno ;
 Onde per gran dispetto
 Di pafò la Regina
 S'en fugge e fi confina
 Nel fuo antico ricetto.
 Io che d'amor già fchivo
 In libertade or regno
 Dopo lungo fervaggio ,
 Deh qual pofs'io in omaggio
 T'offrir tributo degno ,
 E che ti fpieglii al vivo ,
 Col fil che a te conviene ,
 De'voti miei l'ardore ,
 Se folo a te appartiene ,
 Un tributo d'amore !

Imitation des vers precedens.

D'Un pere illuftre adorable portrait ,
 Honneur des Arts, jeune & belle Silvie,
 Des dons de plaïre affemblage parfait ,
 Vous qu'amour fuit , & que Venus envie ,
 Tous les talens qu'en vous l'on voit fleurir ,
 Votre vertu , vos charmes & votre âge
 Meriteroient un feul genre d'hommage ,
 Mais l'amitié ne fçauroit vous l'offrir.



EXPLICATION d'un Marbre antique, par M. l'Abbé Venuti, de l'Académie de Cortone, Correspondant Honoraire de l'Académie des Inscriptions, Bibliothécaire de l'Académie de Bordeaux, & Associé de l'Académie de Montauban.

L Es PP. Jésuites du Collège de Rome viennent de faire acquisition d'un ancien Marbre, qu'ils ont ajouté à leur Cabinet, commencé par le P. Kirker, & considérablement augmenté de nos jours par les soins des PP. Volpi & Contucci. L'Inscription gravée sur ce Marbre, quoique très-courte, ne laisse pas d'être singulière, la voici :

CARPUS. AUG. LIB.
PALLANTIANUS
SANCTIS
DRACONIBUS
D. D.

Ce Carpus, si je ne me trompe, étoit un Affranchi de l'Empereur Neron, & le

F E V R I E R 1745, 85

même que celui dont nous avons une Inscription dans le Recueil de Gruter , qui est conçue en ces termes :

CARPUS. AUG. LIB.
PALANTIANUS
ADJUTOR. CLAUDII
ATHENODORI. PRAEF.
ANNONAE. FECIT. SIBI
ET. CLAUDIAE. CALE.
CONJUGI. PISSIMAE. ET
TI. CLAUDIO. ROMANO
VERNAE. ET. LIBERTIS
LIBERTABUS. POSTERISQ. EOR.

Le surnom de *Pallantianus* peut avoir été donné à Carpus par *Pallantia* sa mere, qui étoit apparemment de la famille du célèbre *Pallas* Affranchi de l'Empereur Claude. Et il est vraisemblable que *Pallas* l'avoit introduit à la Cour de Neron , heritier présomptif de l'Empire. Peut-être que le Carpus de Petrone , dont le nom fut si souvent pour Trimalcion le sujet d'un jeu de mots, est le même que celui de notre Inscription.

86 MERCURE DE FRANCE.

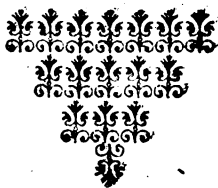
Je me flatte d'avoir deviné la raison pour laquelle *Pallantianus* érigea un Autel votif aux saints Dragons, *sanctis Draconibus*. On jugera si ma conjecture est bien fondée.

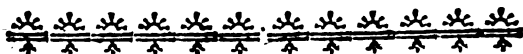
Nous lisons dans Suetone, qu'après que Claude eut rappelé Agrippine, le jeune Neron s'acquit tellement la faveur du peuple & l'amitié des Grands, que Messaline femme de l'Empereur en fut jalouse au point d'envoyer des assassins pour l'étrangler pendant son sommeil; au moins le bruit en courut-il alors. On ajoutoit que ceux que Messaline avoit chargés de cette exécution avoient vû un Dragon qui s'élançoit du lit du jeune Prince, & qu'ils s'étoient enfuis sur le champ. L'Historien nous apprend que ce qui donna origine à cette fable, ce fut que l'on trouva dans le lit de Neron près de son chevet la dépouille d'un serpent. Agrippine en tira un si favorable augure, qu'elle fit faire des bracelets d'or qui renfermoient cette dépouille de serpent. Neron porta long-tems ces bracelets en forme d'amulette. Sentant enfin qu'ils lui reprochoient trop souvent la mort de sa mere, il s'en défit. Mais dans ses derniers maheurs, il s'en ressouvint, & fit chercher en vain ces précieux bracelets.

De tout cela on peut conjecturer que la

fable de ce serpent avoit surpris la crédulité de quelques courtisans , & qu'elle avoit pû servir à la politique des autres. Ce qu'il y a de sûr , c'est que les flatteurs en profitèrent , pour persuader au peuple que les Dieux veilloient sur la destinée de leur Maître.

On sçait que presque toutes les Nations ont attaché aux Dragons une idée de Divinité , ou de représentation de la Divinité : aussi est-il vraisemblable que Carpus Affranchi de Neron , en courtisan habile , avoit dédié un Autel *sanctis Draconibus* , en mémoire de ce qui s'étoit passé dans la jeunesse de Neron. Le fait que je viens de rapporter , d'après Suetone , se trouve avec quelque petit changement dans Dion , dans Tacite & dans plusieurs autres Auteurs.





LE POINT DU JOUR.

LE feu des Etoiles
Commence à pâlir ,
La nuit dans ses voiles
Court s'enfvelir ,
L'ombre diminue
Et comme une nuë
S'élève & s'enfuit ,
Le jour la poursuit ,
Et par sa présence
Chasse le silence
Enfant de la nuit.
L'Amoureux Satyre
Déjà dans les bois
Conte son martyre ,
Mais sourde à sa voix
La Nimphe timide
Fuit d'un pas rapide.
Sur le front brûlé
De ce Dieu halé
Regnent la licence ,
L'ardeur , les desirs ,
Et l'intemperance
Source des plaisirs.

F E V R I E R 1745.

89

Mais déjà l'Aurore
Du feu de ses yeux
Embellit & dore
Les portes des Cieux.
Son tein brille encore
Des vives couleurs
Qu'on voit sur les fleurs
Qu'elle fait éclore :
Le Dieu du sommeil
Foible, mais vermeil,
Remonte avec peine
Sur son Char d'ébène ;
Dans les airs portés
Les aimables songes
Suivis des men songes
Sont à ses côtés ,
Près de lui voltige
L'amour qui s'afflige
De voir la clarté ;
Trop de jour rend sage ,
Sans obscurité
Plus de badinage
Plus de liberté.
Sur un Lit de Roses
Fraîchement écloses
Flore du grand jour
Attend le retour ;

90 MERCURE DE FRANCE,

Le jeune Zéphire
 A ses pieds soupire ,
 Et le Dieu badin
 Volant autour d'elle
 Du bout de son aile
 Découvre son sein.
 L'Abeille agissante
 Vole à son travail ;
 De la fleur naissant
 Enleve l'émail ,
 Tandis que moins sage
 Le Papillon vain
 Parcourt en volage
 La Rose & le Thin :
 Chef des infidèles
 Ainsi ***
 Papillon des belles
 Est toujours leur Dieu ;
 Aimable & parjure
 Il charme & trahit ,
 Trompeur il rassure ,
 Perfide il jouit ;
 Qu'on lui soit rebelle ,
 Sournis & fidelle
 Il est enflâmé ,
 Si tôt qu'on l'appelle
 Il craint d'être aimé ;
 Plus de complaisance

F E V R I E R 1743. 91

Adieu les soupirs ,
Dans la jouissance
Il perd la constance
Avec les desirs.
Une clarté pure
Embellit ces lieux ,
Et dans sa parure
La simple Nature
Brille à tous les yeux ;
Philomelle éveille
Par ses doux Concerts
Echo qui sommeille
Au fond des deserts ,
Et prenant sa route
Au plus haut des Cieux
Phœbus glorieux
Pousse vers leur voute
Son char radieux.
Quittez , Atalante ,
Le sein du repos ;
La troupe galante
Des Dieux de Paphos
De ma jeune Amante
Ouvre les rideaux.
Qu'un voile de gaze
La cache à mes yeux,
Qu'elle les embrase
S'ils sont curieux !

92 MERCURE DE FRANCE.

Sans rouge & sans mouche
Que toutes ses fleurs
Au feu de ma bouche
Doivent leurs couleurs !
Que le jour se leve
Pour remplir ses vœux ,
Que le jour s'acheve
Pour me rendre heureux !



SECRET IMPORTANT.

EN 1735 feu M. Dufay fit voir à l'Académie Royale des Sciences diverses épreuves, qui avoient été faites en sa présence , d'une poudre d'or , de laquelle on avoit exécuté des desseins en relief sur des plaques d'or & d'argent : on jugea alors qu'il seroit bon d'en acquérir le secret de l'Italien qui le possédoit , pour le communiquer aux Artistes. M. Dufay l'acheta , mais ce fut à condition qu'il ne seroit rendu public qu'après neuf années révolues. On a fait l'ouverture du paquet cacheté qui le contenoit dans l'Assemblée de l'Académie du 9 du mois de Janvier dernier , & l'intention de feu M. Dufay étant que les Ouvriers en bijoux d'or & d'argent pussent en profiter , Messieurs les Auteurs du Mercure de France sont priés de

le faire imprimer , ainsi qu'il suit,

Or à faire des reliefs sur or & argent fins , en l'appliquant avec le Pinceau. Secret acheté de M. PARISKI.

„ On prend quatre parties de chaux d'or
 „ bien pure , précipitée du départ : on l'a-
 „ moncelle sur une petite table d'Agathe , &
 „ on fait dans le milieu un petit enfonce-
 „ ment avec le doigt , dans lequel on verse
 „ deux parties de Mercure , revivifié de Ci-
 „ nabre , qu'on a eu soin de peser exacte-
 „ ment auparavant.

„ Aussitôt qu'on a mis le Mercure dans cet
 „ enfoncement , on y jette de l'esprit d'Ail ,
 „ qui fermente sur le champ avec le Mercure
 „ & l'or , & sans perdre de tems , on mêle
 „ & broye bien le tout avec une petite mo-
 „ lette d'Agathe , jusqu'à ce que le mélange
 „ se soit séché & remis en poudre. Je n'ai pas
 „ pesé la quantité d'esprit d'Ail , parce que
 „ M. Pariski m'a assuré que tout l'inconve-
 „ nient qu'il y avoit à en trop mettre , étoit
 „ qu'il falloit broyer plus long-tems. J'en
 „ avois trop mis effectivement , & j'ai laissé
 „ évaporer une partie de la liqueur sans y
 „ toucher, en sorte que ma poudre n'a été
 „ parfaitement sèche que le lendemain.

„ Pour employer cette poudre sur l'or ou

94 MERCURE DE FRANCE.

sur l'argent, il faut 1°. Que la pièce soit très-nette & l'argent le plus fin, parce qu'on est obligé de la chauffer & que cela la noircit, quand l'argent n'est pas fin. Immédiatement avant que d'y appliquer l'or préparé, on la frote avec du jus de citron : on délaye ensuite un peu de la poudre qui est grise & comme de la cendre, avec du jus de citron, & on l'emploie sur la pièce d'or ou d'argent avec une facilité infinie & aussi épaisse que l'on veut, puisqu'il n'y a qu'à mettre plusieurs couches l'une sur l'autre, ou laisser épaisir un peu le mélange avant que de l'appliquer. On peut aussi travailler cette pâte appliquée, lorsqu'elle est sèche, avec des ébauchoirs, si on en a trop mis sur la pièce.

» Lorsque la poudre est appliquée, comme on vient de le dire, & qu'on en a couvert le dessein précédemment tracé, on fait chauffer la pièce sur les charbons, pour faire évaporer le Mercure. Plus on la chauffe, moins il reste de Mercure, & par conséquent plus l'or est haut en couleur. Cependant il reste toujours assés pâle, & ce seroit une chose utile que de trouver un moyen de lui donner de la couleur, car on seroit avec cette poudre des ornemens d'une très-grande beauté & avec une facilité infinie tant sur l'or que sur l'argent.

» Lorsque l'or est devenu jaune sur le feu, on
 » le frote avec le doigt & un peu de sable
 » broyé, & il prend du brillant. Alors on
 » peut le cizeler & réparer comme à l'ordi-
 » naire ; si ce n'est qu'il est plus mol ou plus
 » spongieux : ainsi pour le travailler, il vaut
 » mieux l'enfoncer avec le cizelet, que l'en-
 » lever avec le burin. Il est rare qu'il se déta-
 » che, mais si cela arrivoit, il seroit aussi facile
 » d'y en remettre que cela l'a été la pre-
 » miere fois.

» Il faut avertir que l'esprit d'Ail est d'une
 » puanteur insupportable : Il faut prendre
 » garde d'en jetter par terre, car quelques
 » gouttes qui y étoient tombées ont infecté
 » la maison pendant deux jours. Cet esprit
 » se fait en chargeant une cornuë de gouffes
 » d'Ail pilées : on lutte bien la cornuë avec
 » son récipient & on distille au bain de sa-
 » ble. On se sert indistinctement de toute
 » la liqueur claire qui a passé dans le
 » récipient, en la séparant seulement de l'huile
 » fœtide. Je ne sçais si le suc d'Ail ne seroit
 » pas aussi bien.

» Lorsqu'on a délayé avec du jus de citron
 » plus de poudre qu'il n'en faut ou qu'on
 » n'en peut employer sur le champ, elle ne
 » peut plus servir une autre fois, après avoir
 » été séchée. Il faut la jetter dans l'eau où elle
 » se précipite : on lave dans la même eau les
 » pinceaux, la petite table d'Agathe & la

96 MERCURE DE FRANCE.

» molette dont on s'est servi ; l'or se préci-
» pite & on peut le refondre pour en faire
» de nouvelle chaux,

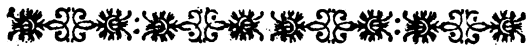
Fin du Manuscrit de M. Dufay.

Cette chaux peut se faire par le dépôt ordinaire de l'argent & de l'or : ou en précipitant l'or d'une dissolution très-affoiblie, par le moyen des lames de cuivre rouge bien nettes : ou en affoiblissant une dissolution d'or par 25 ou 30 parties de vin de Champagne ou de vin du Rhin, & exposant le vaisseau au soleil ; cette dernière opération donne une chaux très-fine & d'une belle couleur. J'ai ajouté ces indications pour faciliter l'opération que vous êtes priés de publier. J'ai l'honneur d'être, &c.

Le 7 Février 1745.



NOUVELLES



NOUVELLES LITTERAIRES.

DES BEAUX ARTS, &c.

LES VIES des Hommes Illustres de la France depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à présent par M. d'Auvigny, Tom. XI & XII. Les grands Capitaines, in-12. Amsterdam 1745, & se vendent à Paris chés Legras Grande Sale du Palais, à L couronnée.

Ces deux derniers volumes de l'Ouvrage de M. D. n'en sont pas la partie la moins importante. L'Histoire de France devient plus intéressante pour nous à mesure qu'elle s'approche davantage du tems où nous vivons, mais indépendamment de cette raison, les Capitaines dont M. D. nous donne les Vies, ont vécu dans des tems si fertiles en grands événemens, que ce seul motif suffiroit pour qu'on fût curieux de les connaître.

Le Maréchal de Cossé, le Connétable de Montmorency, les Maréchaux de la Viellville, de Montluc, & de Matignon ont servi sous les Regnes de François I, de Henri II,

E

98 MERCURE DE FRANCE.

de François II. de Charles IX. & de Henri III. Regnes toujours agités pendant lesquels la France sans cesse exposée aux orages , éprouva tour à tour les malheurs de la guerre soutenuë sans succès contre l'étranger , & les horreurs plus cruelles encore des dissensions domestiques. Jamais on ne vit paroître à la fois tant de gens dont la nécessité des circonstances , & une expérience continuellement soutenuë avoient développé les talens ; jamais tant d'intérêts contraires ne donnerent lieu à l'ambition de faire jouer plus de ressorts différens. Jamais enfin le vice ne trouva plus d'occasion de s'exercer & la vertu n'eut jamais plus de pièges à éviter ; par conséquent nul tems dont il soit plus important de connoître & d'étudier l'Histoire.

Combien de fois le Connétable de Montmorency ne vit-il pas changer la face des affaires dans le cours d'une vie pleine de succès éclatans , & de revers cruels ? Lorsqu'il naquit à Chantilly en 1493 , les Montmorency ainsi que les Chatillons , se trouvoient à la tête de la haute Noblesse du Royaume ; les premiers possédoient les plus grandes Charges de la Cour , & leur crédit étoit d'autant plus considérable , qu'il leur étoit plus facile qu'aux autres de résider habituellement auprès de nos Rois ; les principaux Domaines

de leur Maison étoient aux environs de la Capitale. Anne de Montmorency ne vit au-dessus de lui en naissant que la Maison Royale, avec qui la sienne avoit d'étroites alliances, & comme les Princes du sang vivoient pour la plûpart dans les Terres de leurs apanages, les Montmorency étoient souvent comptés immédiatement après le Roi.

Mais ce fut encore plus à ses talens qu'à l'avantage de sa naissance que Montmorency dut sa prompte élévation ; il entra très-jeune au Conseil & jouit de la faveur & de la confiance de François I. qui le chargea de plusieurs négociations importantes. Nous ne le suivrons pas dans les guerres d'Italie dont l'Histoire est si connue. Il fut enfin fait prisonnier à la funeste journée de Pavie & suivit le Roi à Madrid. Ce fut lui qui en exécution du traité de Madrid fut chargé avec le Maréchal de Lautrec de faire l'échange des deux fils de France contre la personne du Roi, ce qui s'exécuta sur le bord de la rivière d'Andaye.

Les services que Montmorency avoit rendus en cette occasion furent récompensés par la Charge de Grand-Maître que le Roi lui donna. L'autorité dont Montmorency se vit alors revêtu lui fournit l'occasion de déployer plus que jamais toute l'austerité

E ij

de son caractère; on le nomma unanimement *le Caton de la Cour*; les Courtisans étonnés crurent voir renaître au milieu d'une Cour galante ces Censeurs dont les Romains respectoient & craignoient l'inflexible sévérité.

Lorsque la guerre se ralluma en 1536 entre la France & l'Espagne, Montmorency nommé Généralissime de l'armée, sauva la France par une conduite semblable à celle que Fabius *Cunctator* avoit tenuë contre Annibal. Le point capital du Maréchal étoit de ne risquer aucun combat, & de laisser à Charles V. toute la fatigue de la Campagne. Il avoit placé son Camp près d'Avignon, de telle sorte qu'il pouvoit recevoir par le Rhône les vivres & les munitions de guerre dont il avoit besoin, & empêcher qu'il n'en passât dans l'armée de l'Empereur. Le Roi posté à Valence avec un corps d'armée pouvoit fortifier le Camp d'Avignon, en cas qu'il fût menacé. La vivacité François se s'accommodoit mal d'un plan de défense de cette nature, & le Maréchal ayant à conseiller un Monarque plein de feu & à conduire un peuple ardent, ami des expéditions brillantes, eut bien des murmures à essuyer, & eut, pour ainsi dire, à dompter sa Nation, pour se mettre en état de vaincre les ennemis. Le succès le justifia pleinement,

Charles V. vit périr son armée sans avoir combattu, & fut obligé de faire une retraite qui lui coûta encore beaucoup de monde, & de reconnoître en fuyant, que Montmorency étoit le plus grand Capitaine de son tems.

Ce fut deux ans après cette Campagne brillante qu'il fût fait Connétable. Cette Charge n'avoit point été donnée depuis la défection du Connétable de Bourbon. Montmorency revêtu des deux plus importantes Dignités de l'Etat, honoré de la confiance de son Maître, & de l'estime de sa Nation, se voyoit dans la situation la plus brillante, mais cet éclat fut peu durable; des intrigues de Cour firent disgracier le Connétable, qui aussi peu surpris qu'affligé de cet événement, soutint sa disgrâce en homme supérieur à la faveur; il se retira à Chantilly, & y vécut comme s'il n'eut jamais été à la Cour.

Cependant après cinq ans de retraite, il vit la scène changer une seconde fois. Henri II. devenu Roi par la mort de son pere rappella Montmorency, & lui rendit sa première autorité, mais il s'élevoit alors un Rival dangereux du Connétable; c'est le fameux Duc de Guise qui faisoit chaque jour de nouveaux progrès dans la faveur du Roi & dans l'estime des Peuples, & qui avec le Cardinal de Lorraine jetta les fondemens

de la Ligue qui fut si funeste à la France, L'habileté de ce Prince, l'éclat de ses succès, l'amour de la nouveauté lui donnerent de grands avantages sur Montmorency, que la Fortune commença alors de ne plus si bien servir. L'activité du Duc, la rapidité de ses opérations étoient bien plus faites pour éblouir les François que la lente prudence du Connétable. Le Duc étoit le Héros de la Nation, & le peuple qui ne croit pouvoir louer le mérite dont il est frappé que par des comparaisons souvent injustes & toujours odieuses, montrait, autant d'ardeur pour rabaisser la réputation du Connétable, que pour exalter celle du Prince Lorrain qui étoit devenu son Idole.

Les choses étoient en cet état lorsque la mort de Henri II. changea la face de la Cour, & fut le prélude de cette foule d'événemens funestes qui mirent la France à deux doigts de sa perte.

La Cour qui étoit déjà partagée par des factions puissantes, vivement animées les unes contre les autres, se vit plus agitée que jamais, lorsque les différens partis se virent en liberté de faire des mouvemens, que le Roi par sa jeunesse & son peu d'expérience n'étoit pas en état de reprimer.

La Maison de Guise & celle du Connétable se disputoient depuis long-tems la

principale autorité. Un troisiéme parti plus redoutable encore parut alors sur les rangs , c'étoit celui des Princes du Sang , qui par le droit de leur naissance , & par la considération qu'on leur devoit , étoient de puissans Concurrens.

La Reine Mere, (Catherine de Médicis) redoutoit également ces trois factions , cependant elle se voyoit obligée de choisir entr'elles , & ce choix étoit fort difficile à faire , il étoit à craindre que les Princes du Sang ne devinssent trop puissans , il y avoit peu de fond à faire sur le Connétable qui étoit fort âgé , & d'ailleurs la Reine le haïssoit personnellement ; Catherine ne redoutoit pas moins les Guises , que les Princes du Sang. Le grand nombre de Princes qui se trouvoient dans cette Maison , leurs grandes qualités , les établissemens qu'ils possédoient , le nombre considérable de créatures qu'ils s'étoient faites , enfin le crédit que leur donnoit leur qualité d'Oncles de la jeune Reine , l'autorité qu'ils avoient sur elle , & l'ascendant que pouvoit prendre si aisément sur l'esprit d'un jeune Roi une Princesse jeune & aimable à qui la beauté seule pouvoit tenir lieu d'adresse , dès qu'elle auroit envie de séduire ; toutes ces considérations rendoient Catherine de Médicis fort incertaine sur le choix qu'elle avoit à faire

E iijj

Les Guises furent assés adroits pour la déterminer en leur faveur. Le Connétable avoit songé de son côté à s'appuyer des Princes du Sang : dès le tems de la blessure du Roi prévoyant ce qui alloit arriver, il avoit envoyé un Gentilhomme au Roi de Navarre, pour l'engager à venir au plutôt à la Cour, mais ce Prince ne fit pas toute l'attention qu'il devoit à cet avis important, & écouta trop de petits ressentimens qu'il avoit contre le Connétable, & qu'il auroit dû sacrifier à des intérêts plus pressans.

Les premiers jours du nouveau Regne furent marqués par la disgrâce du Connétable. Il se retira pour la seconde fois à Chantilly, où il apprit bien tôt après qu'on lui avoit ôté sa charge de Grand - Maître pour la donner au Duc de Guise. Montmorency sentit vivement ce traitement, quoique pour l'adoucir en quelque sorte on eut fait son fils Maréchal de France : il se lia avec le Prince de Condé ; le Vidame de Chartres, Chatillon Amiral de France qui étoit son neveu, beaucoup d'autres mécontens entrèrent dans ce Parti, & il est à remarquer que cette faction qui fut enfin celle des Protestans, fut formée d'abord par un Catholique zélé ; le Connétable étoit attaché à sa Religion avec toute l'ardeur qu'inspirent la probité & la vertu ; ce fut en ce tems là qu'échoua la Con-

jurament d'Amboise; la prévoyance du Duc de Guise déconcerta toutes les mesures de ses ennemis. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé furent arrêtés aux Etats d'Orléans, le Prince fut condamné à mort, & le Connétable voyoit son Parti ruiné, sans ressource, si la mort de François II. n'eut apporté un nouveau changement dans les affaires. Catherine de Médicis sentant le besoin qu'elle avoit du Connétable dans ces circonstances difficiles, envoya lui dire qu'il se rendît promptement à Orléans, qu'elle avoit besoin de ses conseils, & qu'elle vouloit qu'il rentrât dans l'exercice de sa Charge.

Ce nouveau rayon de faveur étoit peu de chose; les Guises jouissoient toujours d'un plus grand crédit; la Reine qui avoit fait mettre en liberté le Prince de Condé, & qui s'étoit reconciliée avec le Roi de Navarre, n'avoit d'autre objet que de conserver la principale autorité en tenant la balance égale entré les deux Partis: le Connétable alors lié d'intérêts avec le Roi de Navarre, se trouvoit dans une de ces positions critiques où tout est une occasion de fautes, & où souvent on ne peut choisir que le moins dangereux de plusieurs mauvais partis.

On se servit adroitement de son attache-

E v

ment à la Religion Romaine, pour lui faire abandonner le Parti du Roi de Navarre & du Prince de Condé, qui avoient armé les Huguenots en leur faveur. Le zèle de Montmorency s'alluma contre les Novateurs, & les Guises s'en servirent utilement pour le ramener à eux. Le Roi de Navarre par une conduite plus singulière encore changea aussi de Parti, & se rangea du côté des Guises, sans songer qu'il alloit se rendre leur esclave, au lieu qu'il eût été le maître dans sa faction.

Enfin l'aigreur que produisoit la différence des Communions se joignant à l'animosité qu'avoit excité l'opposition des intérêts, & le Prince de Condé se trouvant assés fort pour en venir à une guerre ouverte, on mit de part & d'autre des armées en Campagne ; ainsi commencerent ces Guerres cruelles qui durèrent trente ans, & qui coûtèrent à la France tant de sang & tant de crimes. La Religion en fut le pretexte, l'ambition des Grands en fut le motif, le malheur des peuples en fut la suite funeste ; la Bataille de Dreux donnée par le Connétable le 19 Decembre 1562 fut également funeste aux deux Généraux ; Montmorency fut battu & fait prisonnier, & le Prince de Condé qui croyoit la victoire assurée vit avec étonnement le Duc de Guise & le Maréchal de S. André rétablir la Bataille, & mettre

ses troupes en déroute; il fut lui-même obligé de se rendre, & ne jouit pas longtemps du plaisir de se croire vainqueur. On lit dans le Journal de Henri III. que le Cardinal de Lorraine ayant appris la nouvelle de cette Bataille dit au courier ces mots: *tout va bien, puis que mon frere est sauvé. Ne parle-t-on plus à Paris de nous faire rendre nos comptes.* ? Puis se tournant vers un de ses familiers: *à ce que je vois, dit-il, M. mon frere & moi oirons nos comptes tout seuls; M. le Connétable est prisonnier d'un côté & M. le Prince de l'autre, voilà où je les demandois.* La mort du Duc de Guise qui fut assassiné peu de tems après devant Orléans facilita la liberté de ces deux prisonniers importants, & amena une paix qui fut peu durable. Ce fut alors que fut donné (le 19 Mars 1563) le fameux Edit appelé l'Edit de pacification.

Mais trois ans après la Guerre se ralluma avec plus de fureur; le Prince de Condé & l'Amiral de Coligny ayant manqué leur entreprise de Meaux, où ils comptoient se rendre maîtres de la personne du Roi, vinrent camper dans la plaine S. Denis; la Reine qui vouloit éviter la guerre envoya au Prince de Condé le Chancelier de l'Hôpital, mais le Prince refusa toutes les voyes d'accommodement qui furent proposées; le

E vj

Connétable accompagné des Maréchaux de Montmorency & de Cossé & d'un Secrétaire d'État , s'avança jusqu'à moitié chemin de S. Denis , pour avoir avec le Prince de Condé une conférence qui ne réussit pas mieux. Le Prince y vint avec les principaux Chefs de son parti , mais cette négociation fut aussi infructueuse que la précédente : La discussion des intérêts respectifs ne fit qu'aigrir de plus en plus les esprits ; on se sépara sans avoir rien conclu , & plus disposé que jamais à en venir à une Bataille.

Le Prince de Condé n'étoit pas dans une position avantageuse , il n'avoit que 1500 chevaux , & 1800 hommes d'Infanterie : le reste de ses troupes étoit allé du côté de Poissy pour s'opposer au passage d'un secours qui venoit à l'armée Royale alors enfermée dans Paris avec le Connétable. Ce dernier informé du partage des troupes du Prince , sortit de Paris le 10 Novembre avec 12000 hommes d'Infanterie , 3000 chevaux & 14 Pièces de canon. Le Prince de Condé n'en avoit point , & se préparoit à faire une rigoureuse résistance , malgré l'avis de ceux qui vouloient qu'on se battit en retraite , mais comme le Connétable ne put avoir rangé ses troupes en Bataille avant quatre heures du soir , le Prince crut qu'en se

défendant quelque tems, la nuit sépareroit les deux armées, & lui donneroit les moyens de se retirer sans être poursuivi, ainsi il se prépara à la Bataille, sans en espérer d'autre avantage que celui de faire sa retraite sans risque.

„ Cependant il songea à étendre ses trou-
 „ pes pour n'être pas enveloppé. Il appuya
 „ sa droite à S. Ouën, sa gauche étoit à
 „ Aubervilliers; le Prince commandoit au
 „ centre avec l'Amiral de Chatillon; le
 „ Connétable commença par faire battre
 „ Aubervilliers par son Artillerie; comme
 „ elle incommodoit considérablement ce
 „ poste, Vardes qui le gardoit avec Genlis,
 „ alla droit aux Arquebusiers qui défen-
 „ doient le canon, & les renversa: Genlis
 „ vint le soutenir, mais tous les deux fu-
 „ rent ensuite repoussés par la Cavalerie
 „ du Maréchal de Cossé. L'Amiral qui vit
 „ que Genlis ne pouvoit éviter d'être battu,
 „ marcha aux ennemis avec une contenan-
 „ ce assurée, lentement néanmoins, pour
 „ donner le tems à ses Arquebusiers de
 „ suivre la Cavalerie; il y eût alors dans cet
 „ endroit un choc furieux que les troupes
 „ de Cossé ne purent soutenir; les Cavaliers
 „ se renversèrent sur un Régiment que la
 „ Ville de Paris avoit levé à ses frais: c'étoit
 „ un des plus beaux Régimens qu'on eût vu

„ jusqu'alors ; il étoit composé de la plus
 „ belle jeunesse de Paris. On ne pouvoit
 „ rien voir de plus leste , ni de plus riche-
 „ ment armé. . . ce Bataillon Parisien voyant
 „ que l'affaire devenoit sérieuse , crut ne pou-
 „ voir mieux faire que de regagner la Ville
 „ avec précipitation. “ L'Amiral chargea
 alors le Bataillon des Suisses où étoit le Con-
 nétable , & le Prince de Condé y accourut
 aussi , jugeant bien que l'événement de la Ba-
 taille dépendoit de l'avantage que l'on rem-
 porteroit sur le Connétable.

Ce Vieillard respectable âgé de 74 ans ,
 & non de 80 , comme le dit M. D. , se déf-
 endoit avec courage , quoique presque
 abandonné des siens , & couvert de bleffu-
 res. „ Lorsque Robert Stuart arrivant sur
 „ lui le pistolet à la main , lui cria de se ren-
 „ dre , il lui dit , en détournant son cheval
 „ pour éviter le coup , *tu ne me connois pas ;*
 „ *c'est parce que je te connois* , lui repartit
 „ Stuart , *que je te porte celui-là* , en même-
 „ tems il lui lâcha le pistolet dans les reins.
 „ Le Connetable se retourna à l'instant con-
 „ tre lui , & avec le pommeau de son épée
 „ qu'il venoit de rompre dans le corps d'un
 „ Cavalier , il lui brisa la mâchoire. Le coup
 „ fut si violent qu'ils tombèrent en même-
 „ tems tous les deux de dessus leurs chevaux.
 „ Dans le tems même de cet événement

„ le Prince de Condé qui n'étoit qu'à dix pas
 „ du Connétable , fut renversé sous son che-
 „ val. La chute des Généraux mit les deux
 „ partis en déroute. Les Catholiques s'em-
 „ presserent à dégager le Connétable , &
 „ les Huguenots à débarrasser le Prince, mais
 „ dans toute cette confusion ceux des Ca-
 „ tholiques qui n'avoient point encore com-
 „ battu , furent à portée de le faire avec
 „ avantage. Le Maréchal de Montmoren-
 „ cy se fit jour au travers des Huguenots
 „ & en fit un horrible carnage. L'Amiral em-
 „ porté par son cheval dont la bride s'étoit bri-
 „ sée *disparut un peu* après. Le Prince de Con-
 „ dé étoit hors d'état *de reparoitre*. Les Hu-
 „ guenots ainsi privés de leurs Chefs, & d'ail-
 „ leurs épuisés par les efforts qu'ils avoient été
 „ obligés de faire pendant cette Bataille, se re-
 „ tirerent vers S. Denis à la faveur de la nuit.

„ Cependant le Connétable avoit eu un
 „ évanouissement qui lui avoit duré quelque
 „ tems ; aussi-tôt qu'il en fut revenu la pré-
 „ miere attention fut de demander aux gens
 „ qui l'environnoient en quel état étoient
 „ les affaires. Lorsqu'on lui eut dit que les en-
 „ nemis se retiroient, il demanda avec vivacité
 „ pourquoi on s'amusoit au-tour de lui pen-
 „ dant que l'on devoit s'ocuper à les suivre. Il
 „ eut quelque peine à permettre qu'on l'em-
 „ portât, il vouloit, disoit-il, mourir *au* champ

112 MERCURE DE FRANCE.

„ de Bataille , n'ayant plus rien à desirer puis-
 „ que le Roi son Maître avoit remporté la
 „ victoire.... on le vit tourner à la mort
 „ dès le lendemain ; le Roi & la Reine vin-
 „ rent le visiter ; il ne leur parla que de la joie
 „ qu'il avoit de mourir pour la Religion , &
 „ pour leur service. Il remplit avec beau-
 „ coup de Foi tous les devoirs d'un Chré-
 „ tien , & montra jusqu'au dernier moment
 „ une fermeté que rien ne put ébranler. On
 „ dit même qu'un Cordelier qui l'exhortoit ,
 „ ayant cherché à le rassurer sur les frayeurs
 „ qu'inspire naturellement l'idée de la
 „ mort , le Connétable lui dit d'un ton fier
 „ & hardi , *pensez-vous , mon pere , qu'un*
 „ *homme qui a vécu près de quatre-vingt ans*
 „ *avec honneur , n'ait pas appris à mourir un*
 „ *quart d'heure ?* Ce grand homme mourut
 „ de ses blessures le troisième jour après la
 „ Bataille de S. Denis , c'est-à-dire , le 12
 „ Novembre 1567. “ Heureux de mourir
 au sein de la victoire , & comme lui-même
 l'avoit dit , les armes à la main pour la Re-
 ligion & pour son Roi , plus heureux encore
 de n'avoir vû que le commencement de ces
 orages dont la violence redoubla après sa
 mort.

Il n'avoit jamais employé d'autre art
 pour faire sa cour que de bien servir son
 Maître , & plus attentif à se rendre utile

qu'agréable , il ne s'avanca que par les services , forcé malgré lui de prendre un parti dans les factions qui diviserent l'Etat , il ne perdit point de vue l'idée de l'intérêt public pendant que les intérêts particuliers animoient seuls tous les esprits ; grand homme de guerre , & grand homme d'Etat , & Citoyen vertueux , il servit sa Patrie & son Maître , toujours avec zèle & avec fidélité , souvent avec succès , vécut sans remords & mourut sans foiblesse.

Les morceaux que j'ai cités de M. D. peuvent donner l'idée de son style ; on ne peut point lui reprocher cette élégance vicieuse qui prodigue à contre-tems les ornemens & les fleurs ; il a eu grand soin d'éviter ce défaut dans lequel sont tombés souvent tant d'Auteurs célèbres & estimés tels que Salluste , Quinte-Curce & quelquefois Thucydide ; cependant la matière qu'a choisie M. D. est fort intéressante , son style est presque toujours clair , & on lit son livre avec plaisir.

ORONOKO traduit de l'Anglois de Madame Behn , 2 vol. in-12. Amsterdam 1745.

Quoique l'on trouve ici tout l'intérêt que l'on peut exiger d'un Roman , la célèbre Angloise qui en est Auteur , prétend que c'est une Histoire véritable , elle avoit passé une partie de sa vie dans les Indes , elle y

114 MERCURE DE FRANCE,

avoit connu le Heros de son Livre , avoit été témoin d'une partie de les aventures, & avoit entendu les autres de sa propre bouche. N'y-a-t-elle rien ajouté pour rendre les faits plus intéressans ? c'est une discussion dans laquelle nous n'entrerons point. Le Traducteur a judicieusement fait des changemens qui étoient nécessaires pour assurer le succès de son Livre. Tout ce qui plaît à Londres ne plaît pas à Paris ; la premiere condition pour rendre un Ouvrage intéressant est de se plier aux mœurs & aux façons de penser des Lecteurs. Cette sage précaution n'a pas peu contribué , sans doute , au succès de l'Ouvrage. On le lit avec plaisir ; le second volume surtout est fort intéressant. On sent aisément qu'un Ouvrage de cette nature n'est guere susceptible d'un extrait , c'est au Livre même qu'il faut avoir recours.

HISTOIRE de l'Académie Royale des Sciences année 1741 , avec les Mémoires de Mathématique & de Physique , pour la même année , tirés des Registres de cette Académie : 4°. 1744 de l'Imprimerie Royale.

Les travaux & les succès de Messieurs de l'Académie des Sciences ont rendu le gout des Sciences si general , que nous n'avons

pas à craindre de parler à nos Lecteurs un Langage obscur & barbare , en les entretenant de ce volume. Plus de deux cent femmes ont fait des Cours de Physique expérimentale chés M. l'Abbé Nollet , & il y en a même plusieurs que n'ont point arrêtées les épines de l'Algebre ni du Calcul intégral & différentiel , & qui ont voyagé dans les plaines vastes & arides de la sublime Géometrie ; cependant comme malgré cela tous les Lecteurs ne sont pas Physiciens & Géometres , & que même parmi ceux qui le sont , il y en a dont les connoissances ne sont pas si étendues que l'exigeroient certaines matieres , nous choisirons celles que nous croirons le plus à la portée de toutes sortes de Lecteurs.

L'Histoire naturelle a sur-tout cet avantage , & on n'avoit point encore vu aucun volume de ces Memoires rassembler tant de faits singuliers qui fussent de son ressort. Telle est l'observation que M. Demours, Médecin de Paris , très-estimé pour les Maladies des Yeux a lû à l'Academie sur la maniere dont le Crapaud mâle accouche sa femelle.

Les Crapauds sont un genre particulier dans la classe des Amphibies , & quoi qu'Amphibies ils se divisent en Aquatiques & Terrestres , parce que ces derniers qu'on divise encore en grande & petite espece , quoique

116 MERCURE DE FRANCE

nés dans l'Eau, n'y passent que les premiers jours de leur vie. C'est du Crapaud Terrestre de la petite espece dont nous avons à parler d'après le Memoire que M. Demours a lu à l'Academie sur ce sujet.

L'occasion de ce Mémoire est un de ces heureux hazards dont les Naturalistes seuls peuvent connoître le prix. Sur le soir d'un grand jour d'Eté, M. Demours étant dans le Jardin du Roi, apperçut deux de ces Crapauds accouplés au bord d'un trou que formoit en partie une grande pierre qui étoit au-dessus. La curiosité le fit approcher pour voir quelle étoit la cause des mouvemens qu'ils se donnoient. Deux faits également nouveaux le surprirent : le premier étoit l'extrême difficulté qu'avoit la femelle à pondre ses œufs, de maniere que sans un secours étranger elle ne paroissoit pas pouvoir les faire sortir de son corps : le second, que le mâle travailloit de toutes ses forces & avec les pattes de derriere à lui arracher les œufs.

Pour bien comprendre la Méchanique de cet accouchement, il faut sçavoir 1°. Que les pattes de ces animaux, tant celles de devant que celles de derriere, sont divisées en plusieurs doigts. C'est par le moyen de ces doigts que le mâle tiroit les œufs du fondement de la femelle.

2°. Que les œufs sortent du fondement de la femelle ; parce que le réceptacle dans lequel ils sont contenus jusqu'au temps de la ponte s'ouvre à la partie inférieure du rectum.

3°. Que les Crapauds s'accouplent comme les grenouilles , c'est-à-dire , que le mâle monte sur le dos de la femelle , l'embrasse avec les pattes de devant : la seule différence qu'il y a , est que le mâle des grenouilles a les pattes de devant assés longues pour embrasser entièrement la femelle , & pour entrelasser ses propres doigts par dessous les uns avec les autres , au lieu que les pattes du Crapaud mâle étant beaucoup plus courtes , il ne peut les joindre de même ; elles n'atteignent qu'aux côtes de la poitrine de la femelle ; où il les applique quelque fois si fortement , qu'il y survient une inflammation avant que les deux animaux se séparent.

4°. Enfin que les œufs de cette espèce de Crapauds sont renfermés chacun dans une coque membraneuse très-ferme , dans laquelle est contenu l'embryon , & que ces œufs qui sont oblongs , & qui peuvent avoir deux lignes de longueur , sont attachés les uns aux autres par un court filet très-fort ; ils forment une espèce de chapelet dont les grains sont distans les uns des autres d'environ la moitié de leur longueur.

Ces conformations étant bien entendues, il y a lieu de croire que la femelle fait beaucoup d'effort pour se procurer la sortie du premier œuf, mais dès qu'il est sorti c'est au mâle à faire le reste. C'est alors qu'il commence à exercer sa fonction d'accoucheur, & il s'en acquitte avec une adresse qu'on ne soupçonneroit pas dans un animal qui paroît si engourdi. Celui-ci avoit déjà tiré le second œuf lorsque M. Demours arrêta sur lui ses regards, & il redoubloit ses efforts pour tirer le troisième.

Le premier œuf étoit engagé entre les deux doigts du milieu de sa patte droite de derrière par le filet qui l'attachoit au second, & c'est en allongeant cette patte qu'il tenoit le cordon du chapelet vis-à-vis le fondement de la femelle, qui pendant ce tems-là restoit immobile. Il tâchoit aussi de se saisir du cordon avec la patte gauche, & il en vint à bout après plusieurs tentatives. Cependant la présence de l'Observateur ne l'embarrassoit pas peu, & lui causoit sans doute bien des distractions, car tantôt il s'arrêtoit tout court, & alors il jettoit sur ce curieux importun des regards fixes, qui marquoient son inquiétude & sa crainte; tantôt il reprenoit son travail avec plus de précipitation qu'auparavant, & un moment après il paroïssoit indécis s'il devoit conti-

nuer ou non. La femelle marquoit aussi son embarras par des mouvemens qui interrompoient quelquefois le mâle dans son opération, mais enfin soit que le silence & l'immobilité du Spectateur eussent dissipé leur crainte, soit que le cas fût pressant, le mâle reprit son ouvrage avec la même vigueur, & toujours avec de nouveaux succès.

La curiosité de M. Demours avoit un autre objet ; il observoit attentivement si à mesure que le mâle tiroit les œufs il ne les arrosoit pas de sa liqueur féminale, car c'est par un semblable arrosement, comme le rapportent plusieurs Auteurs, que les œufs de ces animaux Aquatiques & Amphibies sont fécondés & en particulier les œufs des Grenouilles. C'est ainsi, selon Swammerdam l'un des plus fameux Naturalistes de ce siècle, qu'après un accouplement d'environ 40 jours, la Grenouille mâle féconde les œufs de la femelle au moment qu'elle les a pondus, mais comme M. Demours n'appercevoit rien de pareil aux Crapauds accouplés, & que l'endroit où ils se trouvoient étoit un peu sombre, il se détermina à les mettre sur sa main. L'Ouvrage fut encore interrompu pendant quelques instans & repris ensuite comme auparavant, mais le mâle ne donna jamais le moindre signe de ce que l'Observateur s'attendoit à découvrir.

par ses yeux , ou à sentir sur sa main où il les tint un quart d'heure.

Swammerdam avoit remarqué que le mâle de la Grenouille aide aussi à la ponte de la femelle , mais il paroît que c'est d'une maniere moins suivie , moins parfaite , moins décidée que le Crapaud & telle enfin qu'on ne voit pas clairement que ce secours y soit absolument nécessaire. Ce n'est peut-être qu'en lui serrant les côtes dans ce moment , car la femelle de la Grenouille accouche fort vite de tous ses œufs & comme dit ce même Naturaliste , *uno impetu omnia ejaculatur.**

C'est dommage que quelques Naturalistes qui ont pris extrêmement à cœur de nous persuader que c'est aux animaux que nous devons originaiement nos Arts mécaniques & libéraux , ainsi que nos Sciences les plus sublimes , la Géométrie , la Dialectique , la Métaphysique même , & sur-tout la Médecine , n'aient point eu de connoissance du fait que nous venons de rapporter , ils en auroient tiré sans doute & très-directement l'Art des Matrones & des Accoucheurs.

* Swam. t. 2. P. 809.

Ruisseau Inflammable.

Feu M. Raoul Conseiller au Parlement de Bordeaux apprit à M. de Reaumur par une Lettre du mois de Juillet de l'année 1740, qu'il y avoit dans le Prieuré de Trémolac de l'Ordre de Clugny à cinq lieues de Bergerac, un Ruisseau inflammable & brûlant ; ce qui fut découvert il y a huit ans par un voleur d'écrevisses qui pour mieux appercevoir les trous où elles se cachent se servoit de torches de paille allumées. Tant que cet homme marcha sur le gravier du lit presque horizontal de ce Ruisseau, le feu ne prit point à l'eau de la superficie, mais étant arrivé à des endroits plus inégaux & parsemés de creux, il fut bien étonné de voir que l'eau s'enflamma, au point qu'il en eut sa chemise brûlée ; c'étoit une flâme bleuâtre. Monsieur l'Abbé d'Aleme alors Prieur de Trémolac en fit répéter l'expérience deux ou trois fois, & elle réussit toujours de même ; on peut croire avec beaucoup de vraisemblance qu'il est tombé & qu'il s'est assemblé dans ces endroits creux quelque limon chargé d'une matiere sulphureuse, assés en mouvement pour s'exhaler au travers & au-dessus de l'eau & pour y prendre feu à la moindre approche d'une flamme étrangere,

F

Il s'en faut bien que la fameuse Fontaine brûlante de Dauphiné mérite ce nom à aussi juste titre que le Ruisseau de Trémolac, puisqu'elle se réduit, du moins aujourd'hui & depuis fort long-tems, à un simple terrain bitumineux sans eau, où l'on voit quelquefois une flamme errante & légère, fort semblable à celle de l'eau de vie allumée. * *

MACHINES ET INVENTIONS
approuvées par l'Académie en 1741.

M. de Gensane déjà connu de l'Académie & du Public par plusieurs Ouvrages de Mécanique qui ont eu du succès, lui a présenté cette année un Mémoire concernant la description des quatre Machines suivantes, sçavoir,

I.

Un Niveau construit de manière que ses pièces essentielles sont à l'abri de l'action du vent. Il consiste principalement en un perpendicule chargé de deux miroirs un peu inclinés à la verticale, & sur lesquels les objets de dehors viennent se peindre à travers deux ouvertures garnies de glaces qu'on a ménagées à une boîte bien close qui renferme le tout.

* Voyez l'Histoire de l'Acad. 1699. P. 23.

Quoique les niveaux à miroirs ne soient pas une invention nouvelle, celui-ci a paru cependant bien imaginé par rapport au but que l'Auteur s'y propose, & l'on a cru en même tems que ce niveau pourroit être aussi exact qu'aucun autre de pareil volume.

I I.

Une machine destinée à mesurer par une seule station de petites distances inaccessibles.

I I I.

Une maniere d'employer sans roues & par le moyen d'un tuyau garni d'un piston & d'une double soupape, l'eau d'une source qui auroit une certaine chute, pour faire mouvoir des pompes. L'idée a paru nouvelle, & pouvoir être mise utilement en pratique.

I V.

Un moyen de substituer aux manivelles coudées des especes de lanternes qui, avec des aiguilles garnies de plans inclinés qu'on leur oppose, font jouer alternativement, également & sans aucun saut les pompes auxquelles on les applique, comme M. de Genfane l'a executé avec succès aux mines de Pontpean en Bretagne. Cette machine pourra être principalement employée toutes les fois que les manivelles coudées

F

auxquelles on la substitue , seroient de difficile exécution , ou exigeroient des sommes considérables pour être construites.

V.

L'incendie arrivée au Louvre le 24 Mars de l'année 1740 a reveillé l'attention du Public sur les moyens de prévenir de semblables malheurs , ou d'en rendre les suites moins funestes. Dans cette vûe on n'a rien imaginé qui pût être plus sûr ni plus expéditif, que de se procurer dans chaque maison à la Ville & à la Campagne , une ou plusieurs pompes capables de remédier sur le champ au désordre. Alors quelques pintes d'eau dardées à propos sur l'endroit embrasé feront sûrement plus d'effet que des muids d'eau qu'on y jetteroit après que l'incendie est devenu plus considérable. Le même M. de Genlanc a encore présenté un projet de pompes très-propres à remplir ce dessein , & dont l'exécution est simple , facile & de médiocre dépense : en voici la construction. Deux corps de pompes sont placés à côté l'un de l'autre dans un bacquet qui leur fournit l'eau , & communiquent tous deux à un réservoir fermé de toutes parts ; ce réservoir est plein en partie de l'eau que les pompes y fournissent , & en partie d'une quantité d'air

qui étant comprimé par l'eau que les pompes y chassent , la comprime aussi à son tour , & la force à s'échapper par un tuyau qui trempe dans l'eau , & qui lui donne issue vers le côté où la main de celui qui dirige la pompe veut la porter ; car ce tuyau est formé d'un cuir flexible qui se termine par une espèce de canule de métal. Les pistons des pompes sont mûs avec des balanciers qui sont levés & abaissés par les dents d'une lanterne , à l'axe de laquelle est attachée une manivelle que l'on fait tourner à la main. Ces sortes de pompes qui agissent par le ressort de l'air , étoient déjà connues ; mais une machine peut être regardée comme nouvelle , ou par ce qui en fait le fond , ou par la forme qu'on lui donne relativement à certains usages auxquels on la destine , & celle-ci est dans ce dernier cas. Du reste M. de Genfane a calculé qu'une de ces pompes mûe par un seul homme , pourroit élever à 35 ou 40 pieds de hauteur environ 53 pintes d'eau par minutes.

V I.

Un modèle de cheminée de M. de Lagny, dans lequel il procure le moyen d'éteindre le feu , en ôtant la communica-

F iij

auxquelles on la substitue , seroient de difficile exécution , ou exigeroient des sommes considérables pour être construites.

V.

L'incendie arrivée au Louvre le 24 Mars de l'année 1740 a reveillé l'attention du Public sur les moyens de prévenir de semblables malheurs , ou d'en rendre les suites moins funestes. Dans cette vûe on n'a rien imaginé qui pût être plus sûr ni plus expéditif, que de se procurer dans chaque maison à la Ville & à la Campagne , une ou plusieurs pompes capables de remédier sur le champ au désordre. Alors quelques pintes d'eau dardées à propos sur l'endroit embrasé feront sûrement plus d'effet que des muids d'eau qu'on y jetteroit après que l'incendie est devenu plus considérable. Le même M. de Genfane a encore présenté un projet de pompes très-propres à remplir ce dessein , & dont l'exécution est simple , facile & de médiocre dépense : en voici la construction. Deux corps de pompes sont placés à côté l'un de l'autre dans un bacquet qui leur fournit l'eau , & communiquent tous deux à un réservoir fermé de toutes parts ; ce réservoir est plein en partie de l'eau que les pompes y fournissent , & en partie d'une quantité d'air

qui étant comprimé par l'eau que les pompes y chassent , la comprime aussi à son tour , & la force à s'échapper par un tuyau qui trempe dans l'eau , & qui lui donne issue vers le côté où la main de celui qui dirige la pompe veut la porter ; car ce tuyau est formé d'un cuir flexible qui se termine par une espèce de canule de métal. Les pistons des pompes sont mûs avec des balanciers qui sont levés & abaissés par les dents d'une lanterne , à l'axe de laquelle est attachée une manivelle que l'on fait tourner à la main. Ces sortes de pompes qui agissent par le ressort de l'air , étoient déjà connues ; mais une machine peut être regardée comme nouvelle , ou par ce qui en fait le fond , ou par la forme qu'on lui donne relativement à certains usages auxquels on la destine , & celle-ci est dans ce dernier cas. Du reste M. de Genfane a calculé qu'une de ces pompes mûe par un seul homme , pouvoit élever à 35 ou 40 pieds de hauteur environ 53 pintes d'eau par minutes.

V I.

Un modèle de cheminée de M. de Lagny , dans lequel il procure le moyen d'éteindre le feu , en ôtant la communica-

tion de l'air extérieur & de celui de la chambre avec le tuyau. Il met une plaque de fer au haut de l'intérieur de la cheminée & une autre au bas, placées horizontalement, & portant chacune deux tourillons ou gonds; on fait hausser ou baisser la plaque d'en haut par le moyen d'une petite chaîne qui passe sur une poulie appliquée sur le devant de la cheminée, & qui descend jusqu'en bas, en sorte que la plaque puisse fermer exactement toute l'ouverture quand on tire la chaîne. La plaque qui est en bas vers le manteau de la cheminée, peut aisément être abaissée ou haussée avec la main ou avec un bâton à crochet. Il n'y a pas de doute qu'il n'entende mettre un quarré ou quadre de fer, tant en haut qu'en bas, afin que les plaques puissent bien joindre contre & ne laisser aucun passage à l'air. Cette manière d'éteindre le feu des cheminées a paru fort bonne, extrêmement simple, & nullement embarrassante.

V I I.

Un lit pour les malades & impotens, dans lequel on a ménagé plus de commodités qu'en aucun autre qui soit connu, inventé par le sieur Hannot Menuisier.

VIII.

Un moulin proposé par les sieurs Claude-François, & Jean-Claude du Bosc freres, destiné à être mû, soit par la force du vent, soit par celle de l'eau.

Comme moulin à vent, & par sa forme extérieure, il est assés semblable à ceux qui sont connus sous le nom de moulins à la Polonoise; mais il en differe à plusieurs égards.

Car premierement dans les moulins à la Polonoise, les plans des aîles sont dirigés vers l'axe ou arbre vertical de la roüe aîlée, & sont continués jusqu'à cet axe où se trouve la section commune de toutes les aîles; au lieu que dans le modele de Messieurs du Bosc les aîles font un angle de 22 degrés $\frac{1}{2}$ avec les rayons de la roue, & se terminent en dedans à une circonférence de moitié plus petite que celle de cette roue; elle-même est faite à peu-près comme les cages ou tours rondes des moulins à la Polonoise.

Secondement. Dans les moulins à la Polonoise l'arbre de la roue est d'une seule piece, & toutes les parties de cette roue étant fermement arrêtées à l'arbre, elle se meut nécessairement toute entière, au lieu que la roue du moulin de Messieurs du Bosc est divisée en trois parties dans sa hauteur, &

F iiii

ces trois parties se peuvent mouvoir séparément , ou deux ensemble , ou toutes trois à la fois , ou s'arrêter par le moyen de trois freins disposés à cette intention ; ainsi on pourra ménager à la volonté la force du vent , & empêcher que les meules ne soient emportées avec trop de rapidité.

Troisièmement. L'inclinaison des ailes de la roüe aux rayons , & le vuide qui est au milieu en forme de cylindre ou de tour creuse , fait que le vent peut frapper le plus d'ailes qu'il est possible , & presque tout le vent réfléchi sous differens angles d'incidence est mis à profit, ce qui permet à la roüe de tourner si l'on veut , en plein air , & sans le secours de la tour extérieure où elle est renfermée ; avantage que l'on n'a pas dans les moulins à la Polonoise qui ont été imaginés jusqu'ici. La roüe de ce moulin se trouve donc par-là & par la tour qui l'environne à l'abri des accidens que peuvent causer de violens coups de vent ; autre propriété que n'ont pas les moulins à la Polonoise ordinaires , dont les volans sont exposés à toute la violence du vent , & sont souvent emportés par des ouragans.

Du reste le moulin de Messieurs du Bosc a comme tous les moulins à la Polonoise , l'avantage d'une meule attachée à l'arbre de la roue & sans aucun engrenage , d'où il

réfulte beaucoup moins de frottement & un entretien plus facile.

Comme moulin à eau , la roüe de celui-ci fe trouvant entierement fubmergée , fera à l'abri des accidens caufés par les glaces , ou par les autres corps flottans qui viendroient la choquer. Auffi Messieurs du Bosc propofent-ils de placer ces roües moitié couvertes à l'iffiie , par exemple des arches d'un pont & derriere une de fes piles , au moyen de quoi l'arbre même feroit totalement hors d'atteinte. De plus on feroit difpensé de lever la roue dans les grandes crües d'eau pendant lesquelles le moulin iroit auffi bien que dans les hauteurs d'eau médiocre.

Il eft vrai que fi ces moulins font à l'abri des glaces & des inondations , ils ne feront prefque d'aucun ufage dans les grandes fécheresses , & les baffes eaux : car quand une fois la roüe commencera à fe découvrir , elle perdra d'autant plus de fa force qu'il demeurera plus de partie de fa hauteur à fec.

Mais malgré cet inconvenient , & quoi-qu'en général ces roües horizontales des moulins à eau ne foient pas nouvelles , l'Académie a jugé que ce moulin pouvoit devenir très-utile par la conftruction de fa roüe , & par la difpofition de fes aïles , furtout fi l'on a attention à ne le placer qu'à

des endroits où il y ait toujours un courant d'eau assez profond pour en tenir la roüe submergée, & si l'on prend les précautions nécessaires pour empêcher que le retardement de la rapidité de l'eau causé par cette roüe n'occasionne des atterrissements, qui en gêneraient ou arrêteraient le mouvement.

I X.

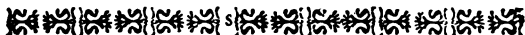
Un moulin à bras & portatif, de M. Mansard Architecte du Roi, & Membre de l'Académie d'Architecture. Ce moulin qui ne diffère des moulins ordinaires que par le peu d'espace qu'il occupe, & par la disposition des parties qui le composent, est établi dans une espèce de cage de charpente de cinq pieds de longueur sur 4 pieds de largeur. Deux manivelles font tourner un essieu de fer qui porte un rouet de bois, & ce rouet est engrainé dans une lanterne dont l'axe fait tourner une meule de 3 pieds de diamètre. Dans deux expériences qui en ont été faites, quatre hommes qui se relayent deux à deux, ont moulu 3 boisseaux de froment en 25 minutes, d'où l'on peut conclure que ce moulin moudra près de huit boisseaux de pareil grain par heure, ce qui en bien des rencontres peut être d'un grand secours. Il n'est pas moins important pour le

Public d'être informé de tous les avantages qu'il peut tirer des anciennes inventions & des richesses qu'il possède, que d'en acquérir de nouvelles.

X.

L'art d'imprimer des Tableaux ou des Estampes colorées : cet art que le sieur Christophe le Blond se propose d'exercer, & pour lequel il a déjà obtenu en 1739 des Lettres Patentes portant Privilege exclusif pour 20 années, a paru d'une grande utilité par rapport aux Livres d'Anatomie, de Botanique, & d'Histoire naturelle, où l'on pourra représenter les objets avec leurs véritables couleurs. Ce qu'il y a de singulier c'est que tout cela s'exécute avec trois planches, & avec les trois couleurs, rouge, jaune, & bleue, qui par leur mélange produisent toutes les autres couleurs.





OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A L'OBSERVATOIRE ROYAL.

Pendant l'année M. DCC. XLI.

Par M. MARALDI.

Observations sur la quantité de la Pluie.

	Ponc.	lig.		Ponc.	lig.
En Janvier	1	1 $\frac{2}{6}$	En Juillet	2	9
Février -	0	8 $\frac{2}{6}$	Août -	0	9 $\frac{1}{6}$
Mars -	0	3 $\frac{5}{6}$	Septembre	2	5 $\frac{2}{6}$
Avril -	0	2	Octobre	0	7
May -	1	3 $\frac{1}{6}$	Novembre	0	8 $\frac{2}{6}$
Juin -	1	4	Décembre	0	8
	4.	10. $\frac{4}{6}$		7 -	11 $\frac{2}{6}$

La quantité de la pluie tombée à l'Observatoire en 1741 a donc été de 12 pouces 10 lignes, ce qui marque une année sèche. La pluie tombée dans les six premiers mois n'a été que de quatre pouces 10 lignes $\frac{2}{3}$, & celle des six derniers mois a été de 7 pouces 11 lignes $\frac{1}{3}$.

La pluye du mois d'Avril qui contribue beaucoup à l'abondance des foins , n'a été que de 1 lignes. En effet la récolte en a été très-médiocre , mais elle a été un peu réparée par les regains qu'on a faits en Automne , & qui sont venus après la pluye du mois de Septembre.

Sur le Thermometre.

Le froid de l'hyver de 1741 n'a pas été grand. La liqueur de l'ancien Thermometre est descendue le 26 Janvier par un tems serein & calme à 18 parties. Celle du Thermometre de M. de Reaumur , qui est à côté de celui-ci , à 7 deg. & celle de l'autre qui est exposé au Nord au dehors de la tour à 8 deg.

Le premier avoit été à 23 deg. $\frac{1}{2}$ le 25 de Janvier par un tems demi couvert & un grand vent de Nord Nord-Est , & celui de M. de Reaumur exposé en dehors à 5 deg. Ces Thermometres ont à peine marqué la congellation pendant les mois de Février , de Mars , & d'Avril , de sorte que les Arbres fruitiers & la Vigne étoient fort avancés à la fin d'Avril , & une petite gelée qui est venue la nuit du 30 d'Avril , au premier de Mai & la nuit suivante les a beaucoup endommagés.

134 MERCURE DE FRANCE.

Les mêmes Thermomètres ont marqué la plus grande chaleur de l'Ete le 7 & le 8 d'Août, car le premier de ces Thermomètres qui le matin du 7 d'Août vers le lever du soleil, étoit à 61 deg. $\frac{1}{2}$ est monté après midi à 73 $\frac{1}{3}$; celui de M. Reaumur exposé en dehors à 24 $\frac{1}{3}$, & le 8 d'Août après midi ils étoient, l'un à 75 deg. $\frac{1}{2}$ & l'autre à 27 deg.

Sur le Barometre.

Le Mercure du Barometre s'est soutenu à une grande hauteur pendant toute l'année 1741, & il a été à 28 pouces 7 lig. le 18 Février, & à 28 pouces 6 lig. $\frac{1}{2}$. le 23 Novembre, par un grand brouillard, il a été plusieurs fois à 28 pouces 6 lig. par différents tems, sçavoir le 13 & le 14 de Février par un tems couvert & un petit vent de Sud-Est, le 19 du même mois par un grand brouillard. Les 11, 12, 13 & 18 de Mars par un tems serein & un vent de Nord-Nord-Est, les 23, 24 & 25 d'Avril par un tems serein & un vent de Nord-Ouest, les 22, 23 & 26 Novembre par un grand brouillard, la moindre hauteur a été à 27 pouces 5 lig. $\frac{3}{4}$ le 19 de Septembre & à 27 pouces 6 lig. $\frac{1}{2}$. le 20 du même mois par un tems pluvieux.

Déclinaison de l'Aiguille Aimantée.

M. Maraldi a observé plusieurs fois pendant l'année 1741 la Déclinaison de l'Aimant avec une aiguille de 12 pouces, & il l'a trouvée de 15 deg. 35 ou 40 m. vers le Nord-Ouest.

Nous entretiendrons encore nos Lecteurs des utiles & estimables travaux de Mrs. de l'Academie.

LES PASTORALES de Nemesien , & de Calpurnius , traduites en François avec des remarques , & un discours sur l'Eclogue in 12 Bruxelles , chés Baltazar Wixfeld 1744.

Voici deux Poëtes qui n'ont point encore été traduits , ce qui en général pourroit faire un préjugé contre eux ; il ne faut pourtant pas conclure de-là , qu'ils ne méritent aucune estime. Plusieurs Sçavans ont parlé d'eux avec éloge. P. Crinitus , L. Gyraldi , Vossius, Scaliger, Fabricius, Ulitius, Barthius, Guidalotti, la plupart Philologues celebres , ont fait cas des Poësies de Nemesien & de Calpurnius , & l'on peut dire que ce sont des Poëtes estimables dans le second ordre.

On peut encore rappeler pour leur gloire , que du temps de Charlemagne leurs Ouvrages

étoient du nombre des Livres classiques, que l'on expliquoit dans les Ecoles fondées par ce Prince, mais il faut convenir aussi qu'alors on ne faisoit pas grand cas de Virgile. Alcuin, qui donnoit le ton à tous les Litterateurs de son temps, ne vouloit point que ses disciples s'amussent à la lecture de l'Æneïde, qu'il traitoit de fables & de rêveries, & il donnoit le nom de *Virgiliens*, à ceux qui lisoient ce Poëme à son insçu * *hac sapientia* dit-il à l'un d'eux, *in Virgiliacis non invenitur mendaciis unde te habemus Virgiliane* ? Dans la 34^e de ses lettres, il fait des reproches fort sérieux à un Evêque de ses amis, sur ce qu'il prenoit trop de plaisir à la lecture de Virgile.

Nemesien & Calpurnius se sont surtout attachés à copier les Eclogues de ce Poëte, comme Statius & Silius Italicus ont copié l'Æneïde, & les uns & les autres imitateurs serviles & foibles sont restés bien loin de leur original.

Nemesien étoit de Carthage, & quoique quelques Auteurs lui aient fait l'honneur de le placer sous le Regne d'Auguste, il est cependant prouvé qu'il a vécu vers la fin du troisième siècle sous les Empereurs Carin, Carin & Numerien ses fils, & sous Diocletien. Numerien aimait & estima beaucoup Nemesien, & le combla des biens : ainsi ce

* *Vit. Alc. Edit. Mabil.*

Poëte qui imitoit foiblement les vers de Virgile en fut du moins une copie fidelle : quant à la fortune ; Il fut cher à son maître , & jouit d'une faveur plus signalée , & d'une fortune plus éclatante que l'Auteur de l'Æneïde , peut-être parce qu'il avoit moins de talent.

Ce n'étoit pas là le sort ordinaire des Poëtes sous le Regne de Numerien , Calpurnius dont les Eclogues ont toujours été jointes à celles de Nemesien , languissoit dans la pauvreté : Nemesien lui tendit une main secourable & eût la générosité de soutenir , & d'encourager un talent qui pouvoit obscurcir le sien.

Il faut pourtant convenir que l'on a quelque lieu de douter , que Nemesien soit le véritable Auteur des Eclogues qui sont sous son nom , la conformité du style , & d'autres raisons ont porté bien des Critiques à croire que tout l'Ouvrage est de Calpurnius , & ce sentiment est fort vrai semblable. Mais en ce cas , la conduite de Nemesien meritoit encore de plus grands éloges , car alors il ne seroit plus que l'Auteur de trois Poëmes écrits d'un très mauvais style , & qui ne devoient pas faire espérer à Calpurnius de trouver dans Nemesien un Partisan ni un Mécène. Pour donner une idée des Ouvrages de Calpurnius , car nous le regardons comme le seul Auteur de ces Eclogues , nous allons rappeler le plan de la troisième , dont M.

138 MERCURE DE FRANCE.

de Fontenelle a parlé avec éloge.

Des Bergers qui trouvent Pan endormi, veulent jouer de sa flute, mais des mortels ne peuvent tirer de la flute d'un Dieu qu'un son très-désagréable; Pan s'en éveille, & il leur dit que s'ils veulent des chants, il va les contenter, alors il leur chante quelque chose de l'Histoire de Bacchus, & s'arrête sur la premiere vendange qui ait été faite. Cette description est fort agréable, & le même M. de Fontenelle dont le suffrage est d'un si grand prix, dit dans le même endroit, *C'est dommage que Virgile n'ait pas fait les vers de cette Piece, encore ne seroit-il pas nécessaire qu'il les eût tous faits*, il auroit eû sans doute peu de chose à retoucher à ces vers, où le Poëte décrit l'enfance de Bacchus, & peint Silene qui le berce dans ses bras.

*Quin & Silenus parvum veneratus alumnum,
Aut gremio fovet, aut resupinis sustinet ulnis,
Et vocat ad risum digito, motuque quietem
Allicit, aut tremulis quassat Crepitacula palmis.
Cui Deus arridens, horrentes pectore fetas
Vellicat, aut digitis aures astringit acutas,
Applauditive mamæ mutilum caput aut breve mentum,
Et simas tenero collidit pollice nares.*

Nous allons nous servir des expressions du Traducteur afin que les Lecteurs soient

à portée de prononcer à la fois sur l'original & sur la Traduction.

Le vieux Silene lui-même plein d'une respectueuse tendresse pour ce jeune enfant, l'échauffe dans son sein, le soutient sur ses bras, & le fait rire en le chatouillant délicatement ; tantôt par un léger mouvement il l'invite au sommeil, & tantôt il le réjouit en frappant de ses mains tremblantes le luth qu'il tient. Le jeune Dieu fouriant à ce badinage, pince les oreilles de Silene, lui arrache les poils dont sa poitrine est hérissée, il frappe sur sa tête chauve, sur son court menton, & il aplatit avec son foible pouce le nez du Satyre qui n'est déjà que trop écrasé.

On trouve à la suite de chaque Eclogue des Notes qui, comme le Traducteur le dit lui-même dans la Préface, *sont en petit nombre, assez courtes & débarrassées d'un vain étalage d'érudition ; il auroit cependant été facile de donner un air important à cette Version, en la hérissant d'un grand nombre de citations, & en y prodiguant des passages Grecs & Latins comme ont fait les derniers Editeurs d'Hollande, qui pour rendre leurs doctes Commentaires plus intéressans, y ont semé un peu d'Hebreu : mais à quoi bon tout cet appareil ? Au défaut de l'érudition que le Traducteur a évité avec soin de prodiguer, il a rempli*

ses Notes de traits malins , & souvent assez plaisans , qu'il lance sur les Commentateurs, dont les travaux tournés mal-à-propos, en ridicule , ont cependant été fort utiles à la République des Lettres. On sent bien que nous ne voulons pas parler de tous.

COUTELIER , Libraire , Quai des Augustins , qui a déjà donné des Editions de Salluste , de Catulle , & de Lucrece , que l'on peut comparer aux Editions plus belles des Elzeviers , vient de donner une Edition de Virgile , dont le matériel ne le cède point aux Ouvrages qu'il a déjà donnés. Il est imprimé sur de très-beau papier , les proportions sont très-judicieuses , les caractères nets & bien profilés. 3 vol. in-12. Prix 24 liv.

M. Philippe qui a pris soin de cette Edition , a fait tous ses efforts pour donner le meilleur texte de Virgile qu'il fut possible , il a consulté beaucoup de Manuscrits , & s'est déterminé pour celui de Florence , à l'exemple de Daniel Heinsius , qu'il a pris pour guide. Les variantes sont placées à la fin de chaque Livre & l'Editeur a déchargé cette partie de toutes celles , qui n'offrant que quelques minuties, n'auroient fait qu'augmenter le volume du Livre sans en augmenter l'utilité ; on trouve à la tête trois vies de Virgile. 1^{re}. celle qu'on a faussement

imputée à Donat, & qui est pleine d'erreurs & d'absurdités. 2°. celle du P. de la Ruë, qui peut servir à relever les erreurs de la première. Enfin 3°. le fragment qui nous reste de celle qu'avoit composée Phocas, célèbre Grammairien.

On trouve encore les argumens des douze Grammairiens du quatrième siècle, & plusieurs morceaux de Poësie sous le titre de *Præconia in Virgilium*.

On trouve à la tête de l'Ouvrage, à celle des Eglogues, & à chaque Livre des Géorgiques & de l'Æneide, des Estampes dont les desseins de Cochin fils, sont gravés par Duflos. Il est arrivé au sujet de ces Estampes un malheur qui a été promptement réparé; le Libraire qui vouloit contre l'avis de l'Editeur mettre des Epigraphes au bas des Estampes, les fit faire à l'insçu de M. Philippe, malheureusement celui qui en fut chargé y fit plusieurs solécismes & fautes de quantité qui allarmerent fort l'Editeur sur le compte duquel le Public devoit les faire rouler; on a effacé ces Epigraphes sur les Planches, & on donne de nouvelles Estampes à ceux qui ont eu des premières.

L'ART de fixer dans la mémoire les faits les plus remarquables de l'Histoire de France avec un abrégé de tout ce que nos meil-

242 MERCURE DE FRANCE.

Leurs Historiens rapportent de plus intéressant, tant pour servir de supplément aux faits qui n'ont pu entrer dans cette nouvelle Méthode d'apprendre l'Histoire, que d'éclaircissemens à ceux qui y sont rapportés. Secours imaginé pour le soulagement de la jeunesse tant de l'un que de l'autre Sexe. in-12 à Paris 1745, chés Guillaume Desprez Imprimeur & Libraire ordinaire du Roi, & P. G. Cavelier fils, rue S. Jacques.

L'Auteur de cet Ouvrage a suivi la Méthode du P. Buffier, qui a mis en vers techniques, non seulement l'Histoire de France, mais celle de tous les Empires. Si l'Antiquité peut donner du prix à une chose, cette Méthode d'écrire l'Histoire, paroîtra fort respectable. C'est en vers que les Druides Gaulois écrivoient l'Histoire de la Nation; on chantoit ces vers dans les Fêtes, dans les Cérémonies de Religion, & il y a bien de l'apparence que ces vers étoient à beaucoup d'égards semblables aux vers techniques que l'on employe aujourd'hui. Si l'on veut remonter plus haut on trouvera que la même chose est arrivée chés toutes les Nations du monde, & que comme l'a remarqué M. de Voltaire, on a commencé par écrire en vers avant que d'écrire en prose. Au surplus comme cette Méthode d'enseigner l'Histoire laisseroit trop de choses à desli-

rer l'Auteur a enrichi son Livre de plusieurs Notes où il détaille les faits les plus importants,

HISTOIRE Civile, Ecclesiastique & Litteraire de la ville de Nîmes, avec les preuves, enrichie de Plans, de Cartes Géographiques & de divers Monumens gravés en Taille-douce, par M. *Mesnard* Conseiller au Presidial de la même ville, Academicien honnoraire de l'Académie des Sciences & des Belles Lettres de Lyon, & Affocié à celle des Belles Lettres de Marseille.

L'Ouvrage qu'on presente au Public renferme tous les avantages qui peuvent accompagner une Histoire particuliere, & la rendre utile & interessante; on y trouvera des recherches qui selon l'ordre des années auquel on s'est étroitement assujetti, donnent une connoissance étendue de tout ce qui appartient à la ville de Nîmes, l'une des plus anciennes de toutes les Gaules, & des plus florissantes de tout l'Empire Romain, sur laquelle néanmoins nous n'avions point encore d'Ecrit qui meritât quelque consideration.

Cet Ouvrage intéressant qui s'imprime actuellement, sera rendu public dans le courant de l'année 1745, & se vendra à Paris, chés *Chaubert* Quai des Augustins, Il aura 3 vol. in-4°. le prix en faveur de

ceux qui voudront en retenir des Exemplaires par avance, sera pour l'Exemplaire en papier ordinaire de vingt-quatre livres en feuilles, dont on payera douze livres en retenant l'Exemplaire & douze livres en recevant l'Ouvrage.

Il n'en sera imprimé qu'un très-petit nombre en grand papier dont le prix sera en faveur de ceux qui en auront retenu des Exemplaires; de trente-six livres, sçavoir dix-huit livres en prenant le billet d'assurance & dix-huit livres en recevant l'Ouvrage.

On ne sera reçu à en retenir des Exemplaires que jusqu'au premier Mai 1745; ceux qui n'en auront point retenu, payeront l'Exemplaire du petit papier 36 liv, en feuilles, & l'Exemplaire de grand papier 48 liv. aussi en feuilles.

HISTOIRE des Sacremens ou de la maniere dont ils ont été célébrés & administrés dans l'Eglise, & de l'usage qu'on en a fait depuis les Apôtres jusqu'à présent. Composée par Dom. C. *Chardon* Religieux Benedictin de la Congregation de saint Vannes 1745, chés Guillaume *Després*, & Pierre Guillaume *Cavelier*, à Paris rue S. Jacques.

LE MAITRE des Novices dans l'art de
de

de chanter, ou regles Generales, courtes, faciles & certaines, pour apprendre parfaitement le Plain-Chant, precedées de quelques motifs & exemples édifiants, qui engagent les jeunes Ecclesiastiques & les jeunes Religieux Novices & autres à s'y appliquer, de quelques observations sur la formation, conservation, destruction, enrouement, extinction de la voix avec leurs remedes, & moyens de la rendre claire, nette & sonore, & suivis d'un ample Recueil d'Antien- nes, Repons, & Messes d'une agréable variété & tendre devotion pour servir à exercer tant sur la note que sur la lettre ceux qui n'ont point de Livres d'Eglise en leur disposition, par frere Remy Carré, Prêtre Religieux Profés de l'Abbaye de S. Amant de Boixe, ancien Chantre Titulaire de l'Abbaye de S. Liguire, même Ordre, & ancienne Observance de S. Benoît, volume in-4°.

DAVID le jeune, Libraire Quai des Augustins au S. Esprit débite la nouvelle Edition du Dictionnaire Espagnol de Sobrino augmentée considérablement, in - 4. 2 vol. 18 liv.

L'Oracle des Sybilles, in - 12. 1 vol. 2 liv. 10 s.

G

*SÉANCE publique de la Société des Sciences
de Toulouse. Du 21 Juin 1744.*

LE détail de cette séance ne nous a été communiqué que depuis peu de jours, c'est ce qui fait que nous n'en avons pas encore informé le Public. L'abondance des Matières qui remplissent déjà ce volume, ne nous permettra pas d'entrer dans un grand détail aujourd'hui, mais nous en parlerons une autre fois plus au long.

M. d'Ouvrier Président ouvrit la Séance par un Discours élégant sur l'utilité des Sciences en général. Il en marqua les caractères avec beaucoup de précision & beaucoup d'énergie.

M. d'Arquer lut un Mémoire sur un Phénomène singulier qu'il a observé.

M. Garipuy parla sur les progrès de l'Astronomie.

M. Ricaud sur les Eaux de Bagnieres.

M. Gouaré sur la taille des Vignes.

M. Soubeyran de Scopon Directeur résuma ces quatre Mémoires, par un précis fort clair & fort judicieux, qui mettra le public au fait des travaux de cette Académie, mieux que nous ne le pourrions faire : nous l'insérerons une autre fois dans notre Journal.



L'ASSEMBLÉE publique de l'Académie des Belles Lettres de Montauban, du 25 Août 1744.

La Société Littéraire de Montauban, érigée en Académie des Belles Lettres par Lettres patentes du mois de Juillet 1744, enrégistrées au Parlement de Toulouse le 21 Août suivant, tint son assemblée publique le 25 d'Août dernier, Fête de S. Louis. Elle avoit assisté le matin à la Messe célébrée par Mr l'Evêque, pendant laquelle on exécuta un Motet à grand Chœur, suivi de l'*Exaudiat* pour le Roi, & du Panégyrique de S. Louis prononcé par M. l'Abbé Pons, neveu du R. P. Pons de la Compagnie de Jesus, Prédicateur de Sa Majesté.

La séance de l'après-midi se tint dans le Palais Episcopal, & commença par la lecture des Lettres latentes, de la Liste des Académiciens, du Règlement donné par le Roi à la nouvelle Académie, & de l'Arrêt d'Enregistrement.

M. Forestier Directeur de l'Académie parla ensuite sur l'érection de la Société Littéraire en Académie des Belles Lettres, & finit par l'éloge du Roi.

M. de Bernoy lut une Ode, qui étoit une *Prière pour le Roi*.

M. l'Abbé Bellet lut un Discours où il prouva qu'il n'est point de meilleur Citoyen que l'homme de Lettres.

M. Pradal lut une traduction en Vers de l'Ode d'Horace, *solvitur acris hinc*, & une Epitre à M. de Franc.

M. l'Abbé de Verthamont lut la première partie

148 MERCURE DE FRANCE.

d'un Discours *sur l'usage des talens*, & prouva que la Religion fournit abondamment de quoi les exercer.

M. de Lamoignon lut un Dialogue en vers de M. de Muses & des Muses.

M. Duroy lut une Ode intitulée : *le Philosophe Chrétien*.

M. Duclos lut un discours préliminaire sur la Traduction qu'il a faite de l'Oraison de Cicéron *pro Archia licta*, de l'Episode d'Aristée tirée du quatrième livre des Géorgiques, & de l'Idylle d'Ausonius intitulée *Amor cruci affixus*.

La séance fut terminée par la lecture du Programme. A la nouvelle du Retablissement de la santé du Roi, l'Académie s'est fait un devoir de faire chanter le *Te Deum* en actions de grâces, suivi de l'*Exaudiat*. Le Soir elle a fait faire une brillante illumination dans la maison de M. Forestier, où elle tient ses assemblées ordinaires.

Programme de l'Académie des Belles Lettres de Montauban.

M. l'Evêque de Montauban ayant destiné la somme de 250 liv. pour donner un Prix de pareille valeur à celui qui au jugement de la Société Littéraire établie dans cette Ville par Permission du Roi, se trouvera avoir fait le meilleur Discours sur un sujet relatif à quelque point de Morale tiré des Livres Saints, suivant l'usage de l'Académie Française; la société Littéraire érigée en *Académie de Belles Lettres* par Lettres Patentes du mois de Juillet 1744, enregistrées au Parlement de Toulouse le 21 Août suivant, avertit le Public qu'elle distribuera ce prix le 25 Août prochain, Fête de S. Louis Roi de France,

Le Sujet de ce Discours sera pour l'année 1745.

**L'EPREUVE DE L'ADVERSITE' EST POUR
LE SAGE UNE SOURCE DE LUMIERE.**

Conformément à ces paroles de l'Ecriture : *Qui non est tentatus , quid scit ?* Eccles. cap. 34. v. 9.

Le prix de cette année ayant été réservé , il y en aura deux à distribuer l'année 1745 , ce qui doit exciter l'émulation des Auteurs.

L'Académie a lieu d'attribuer au peu de tems que les Auteurs ont eu pour travailler à leur Ouvrage les négligences ou les fautes qui les ont fait exclure du Prix.

Toutes sortes de personnés , de quelque qualité qu'elles soient , seront reçues à prétendre au Prix , hors les Membres de l'Académie qui en doivent être les Juges.

Les Discours ne feront tout au plus que de demie heure de lecture , & finiront toujours par une courte Priere à JESUS-CHRIST. Ceux qui en auront composé , les feront remettre le mois de Mai prochain entre les mains de M DE BERNON , Secrétaire perpetuel de l'Académie , en sa maison rue Montmura , ou en son absence , à M. l'Abbé BELLET , en sa maison rue Cour de Toulouse. On n'en recevra aucun qui n'ait une Approbation signée de deux Docteurs en Théologie. Les Auteurs n'y mettront point leur nom , mais seulement une marque ou paraphe , avec un Passage de l'Ecriture-Sainte ou d'un Père de l'Eglise qu'on écrira aussi sur le Registre du Secrétaire de l'Académie.

Le Prix ne sera délivré à aucun , qu'il ne se nomme , & qu'il ne se presente en personne ou par Procureur , pour le recevoir , & pour signer le Discours.

Gij

150 MERCURE DE FRANCE.

Les Auteurs sont priés d'adresser à M. le Secrétaire trois copies bien lisibles de leur Discours , & d'affranchir les Paquets qui seront envoyés par la poste. Sans ces deux conditions , les Quvrages ne seront point admis au concours.

LE sieur Blondel Architecte a recommencé en sa demeure rue des grands Cordeliers à Paris son cours public tant sur l'Architecture , que sur les Sciences & Arts qui sont relatifs au Bâtiment.

Ce cours se continuera gratuitement deux années tous les Mardis & Vendredis , depuis deux heures jusqu'à six.

Tous les Mardis ces Leçons auront pour objet la Théorie du Bâtiment ; la connoissance de la Proportion , de l'Harmonie , de la Symmetrie , Distribution , Décoration &c. & les Vendredis on ira sur le terrain pour appliquer la Théorie à la Pratique , & apprendre tant à lever les Plans des Edifices dans tous les genres que des Cartes , Têres &c. suivant toutes les regles de l'Arpentage.

On donnera ces mêmes jours après les leçons d'Architecture , des leçons tant sur la Théorie que sur la Pratique de la science du Calcul , de la Géométrie &c. parties de Mathématiques indispensablement nécessaires à l'Architecture.

Le sieur Blondel continue de recevoir chez lui des Elèves auxquels on enseigne toutes ces différentes parties, de-même que la coupe des Pierres, pour passer alternativement de la Théorie à la Pratique du bâtiment.

PAR Brevet de M. le premier Medecin, confirmé par Messieurs les Commissaires assemblés en vertu des Arrêts du Conseil, le sieur Turben a seul le secret de composer & fabriquer le véritable Suc de Reglisse de Guimauve, examiné & approuvé par M. Géoſſroi, approuvé par Messieurs les Medecins de la Faculté de Paris, lesquels s'en servent pour toutes les Fluxions de Poitrine & Maux de Poitrine, Rhumes, Chaleurs de Gorge, & Asmes; il arrête les crachemens de sang, détache les flegmes, fait cracher, adoucit la pituite; il est efficace pour tous les Poulmoniques: il se transporte par-tout sans rien perdre de sa qualité. Il se vend cent sols la livre.

Il a l'honneur d'en fournir à la Reine & à sa Majesté Prussienne.

Le Public est informé que celle qui distribuë ledit Suc au nom de Mademoiselle Guy n'a pas ce nom, elle est décedée en 1714.

Le sieur Turben a seul le secret autorisé par une Sentence contradictoire du Châtelet du 7 Mars 1727.

G iijj

152 MERCURE DE FRANCE

Il demeure presentement Rue S. Honoré , vis-à-vis la Croix du Trahoir , à la Coupe d'or au premier au fond de la cour , entre le Peaussier & l'Epinglier ; il y a une sonnette à la porte.

On prendra garde de se tromper ; on en vend chés l'Epicier à côté , qui n'est pas le véritable.

J E T T O N S F R A P P E S P O U R
*le premier jour de Janvier 1745 , avec
l'explication des Types.*

I. T R E S O R R O Y A L.

Un fleuve qui porte le tribut de ses Eaux à la Mer dont il les a reçûes , & pour ame ces mots. *Ut iterum fluant.*

II. P A R T I E S C A S U E L L E S.

Un Oiseau qui s'arrache des plumes pour construire & accommoder son nid , pour ame ces mots. *Decet esse parentem.*

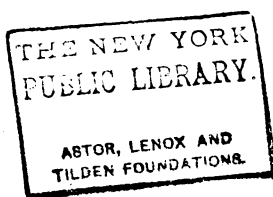
III. M A R I N E.

La Mer agitée par des Vents impétueux , avec ces mots pour ame. *Muvent , non minuant.*

JETTONS DE L'ANNÉE 1743



D. Sornique Sculp.



I V. G A L E R E S.

Neptune qui contient les Vents près de leur antre, avec ces mots pour ame. *Ad nutum spirare alacres.*

V. M A I S O N D E L A R E I N E.

Un sep de Vigne chargé de grapes ; & soutenue par un Laurier auquel elle s'est attachée, pour ame ces mots. *Secura hoc sospite.*

V I. B A T I M E N S D U R O I.

Minerve armée & ayant auprès d'elle divers Matériaux , & un Edifice qui s'élève avec ces mots pour ame. *Et bellans colit Artes.*

V I I. O R D I N A I R E D E S G U E R R E S.

Le Roi des Abeilles qui suivi de son Es-
sain va se placer sur la branche d'un Chêne,
& pour ame ces mots. *Vitam pro Rege pacisci.*

V I I I. E X T R A O R D I N A I R E D E S
G U E R R E S.

Jupiter descendant du Ciel sur un Nuage

G v

154 **MERCURE DE FRANCE.**
enflâmé & lançant la foudre sur une Ville
qui paroît déjà toute en feu, pour ame ces
mots. *Fulminat invitus.*

I X. A R T I L L E R I E.

La foudre qui tombant sur des Rochers
escarpés les entrouvre & les abbat, pour ame
ces mots. *Irato Jove nil tutum.*

X. C H A M B R E A U X D E N I E R S.

Des Danfes & autres Réjouissances au
tour d'un feu de joye, pour ame ces mots
Incolumni Rege latitia populi.

EXPLICATION des Enigmes & Logogryphes.

I. E N I G M E.

Air. *Tique, Tique, Taque & lon lan la.*

V O T R E mari n'est pas sot,
Disois-je un jour à Margot :
Vraiment répond la commerre,
Je me plains justement de cela,
J'aimerois mieux au contraire
Qu'il ne connut pas un A.

I. L O G O G R Y P H E.

Air. *Vantez vous en.*

Dis nous donc la belle Nanette,
Ce biau fringand à cadenette
Te fait-il encor les doux yeux.

Rép. Oh ! de son mieux ; (bis)

Stété quand j'fortirons tous deux ,
Oh dame , j'aurai l'air coquette ;
Et ST'EVENTAIL est un présent ;
Vantez vous en.

II. ENIGME.

Air, L'occasion fait le larron
Cessez , Philis, cessez d'être inhumaine ,
Goûtez enfin de l'amour les douceurs :
Ah ! quel plaisir quand d'une même CHAÎNE
Il unit à jamais deux cœurs.

DERNIER LOGOGRYPHE.

Air. Du haut en bas.
Vive Paris ,
Où j'ons vû Louis plein de gloire ,
Vive Paris ,
Où j'allons voir Monsieu son fils ;
Morgué pour sa nôce, Grégoire ,
Qu'on y va bian varser à boire !
Vive PARIS.

II. LOGOGRYPHE.

Air. Réveillez vous belle endormie.

DIALOGUE.

N. Allons aulit. P. Non. N. eh bien veille,
G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

Tant que tu le trouveras bon ;
Il faut pour moi que je sommeille
Et je plante là ce CH A R O N.

Par Messieurs Nau & Peras.

EXPLICATION de l'Enigme en Logogryphe.

Sans tant tourner au tour du pot
Je vais vous dire mot pour mot
Mon sentiment sur la peinture,
Que votre voile défigure.
Le tout étant fait avec art ,
Défigure est en bonne part.
Ceci n'a point trait à l'affaire ,
Ainsi passons droit au mystère.
Des cinq voyelles le puiné ,
Ce qu'Eole met dans un outre.
N'ai-je pas fort bien deviné ?
Treve de babil , passons outre ,
Ah si , si , morbleu je sens l'ail ,
Que l'on m'apporte un Eventail.

A Roien par M. Grente de Grécour en Rhétorique.

En effet le mot de la première Enigme étoit
A. On a du expliquer le Logogryphe par Eventail.
On y trouve E. Vent & Ail.

Le mot de l'Enigme qui suit est Chaine , & celui du Logogryphe qu'on trouve après cette Enigme est Charon. On y rencontre au moyen de quelques licences dans l'Orthographe Aaron , Char , rond , & on. Le dernier Logogryphe est Paris ,

La dernière moitié de ce mot prise en des acceptions différentes peut signifier le Village de *Ris*, près d'Effone, *Ris*, *Risus*, & le *Ris*, Grain. Nous observerons cependant que ce mot doit s'écrire sans S.

Ces Enigmes & Logogryphes ont été devinés par M. Fournier le fils, Mademoiselle Helene Rosalie de Châteauneuf, Madame Louzeau, M. de S. Germain de Carday, Madame Martin d'Arras, M. Balagny, Maître d'Hôtel de M. le Duc de Villeroy & Officier de Madame la Dauphine, & M. Jehannin de Chamblanc.



E N I G M A.

*Me duo si norint homines, consistere possum,
Si plures, pereo, fors latitare mea est.*

A U T R E.

JE suis fille de Roi, sans esprit & sans corps ;
Avec mes enfans je prens vie,
Je retourne avec eux dans le séjour des morts.
Le même lait à s'aimer les convie,
Et cependant freres dénaturés,
Chacun d'eux voudroit voir les autres expirés.
Ils deviennent bientôt pourriture & poussiere :
Mais moi qui suis leur mere, après un certain tem
Je retrouve la vie avec d'autres enfans,
Qui comme les premiers à leur heure dernière
Dans le même tombeau renfermeront leur mere :

158 MERCURE DE FRANCE

Et c'est ainsi que successivement
 Sans éprouver les coups de la maligne envie
 De la mort je passe à la vie ,
 Et de la vie au monument ,
 Mais si-tôt que j'en sors , le bruit de ma naissance
 Que je prends au sein de la France ,
 Et qui pour moi n'est qu'un reveil
 M'annonce en tous les lieux qu'éclaire le soleil :
 Alors d'adorateurs une troupe fidelle ,
 De tout Pays vient me-montrer son zèle ,
 Et repand en mon sein avec profusion
 Le lait qui me nourrit , & dont en ma jeunesse ,
 Prodige d'admiration !
 Plus avare qu'en ma vieillesse
 Je fais moins de largesse.
 Lecteur , à ce portrait
 Tu dois connoître trait pour trait
 Celle qui dans la France
 Depuis trois mois a pris naissance.



ENIGME.

Nous sommes bien plusieurs , mais nous ne
 faisons qu'une ;
 Avec raison aimant la liberté ,
 Nous prenons d'ordinaire un lieu sombre , écarté

Pour notre retraite commune ,
 Mais nous n'y trouvons pas entière sûreté :
 On arme contre nous une troupe cruelle ;
 Ayant pour nous connoître une marque fidelle ,
 Chacun d'eux n'écoutant que le gain , la fureur ,
 Armé d'un instrument meurtrier ou vengeur ,
 Nous vient bientôt livrer une guerre mortelle ;
 On nous saisit soudain : liés étroitement

On nous mène à la ville
 Quoique blessés mortellement.

Là tout secours nous devient inutile :
 Des hommes sans pitié mais Officiers des Rois
 Nous jugent en suivant leurs regles & leurs loix ;
 On nous jette aussitôt dans une humble charrette ;
 Et suivis de l'exécuteur

Du supplice qu'on nous apprête ,
 Nous arrivons , hélas ! dans ce lieu de douleurs ,
 Où doit un fer maudit combler tous nos malheurs

Le cruel dont la bouche
 Ordonne nos tourmens , d'un oeil sec & farouche
 Vient présider lui-même à l'exécution ,
 Si q uelqu'autre pour lui n'en fait la fonction.
 Ce n'est pas tout , lecteur , comme tu vas l'entendre ,
 Nos membres disloqués sont mis en un monceau ;
 Et maints cruelles gens secondant le bourreau ,
 Allument un grand feu qui les réduit en cendre ,
 Ami , des assassins , dis le nous franchement ,
 Seroient-ils donc traités plus rigoureusement ?

Par M. Gaillon.



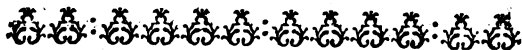
LOGOGRYPHE.

A Mlle. A.

JE suis jeune , badin , imprudent , inconstant ;
 Un rien me met Cloris en *colere* & me pique ,
 Mais je m'appaise au même instant ;
 De tout défaut je suis un sûr critique ;
 La même heure me voit joyeux , mélancholique ;
 Ma tête est , me dit-on , aussi dure qu'un *roc* :
 Certain sçavant pourtant me compare à la *cire* ;
 Son nom ? je n'en sçais rien , mais je viens de le
 lire.

Vous voyez que je suis plus étourdi qu'un Coq.
 Lecteur , sans doute tu dévines.
 Maintenant si tu me combines ,
 Tu trouveras un Instrument
 Fort en honneur dans la Grèce & dans Rome ,
 Ce qui soutient la tête d'un grand homme ,
 Un continent entouré d'eau ,
 Un animal , en France une rivière ,
 Le nom d'une noble carrière ,
 Ce qui reste au fond du tonneau ,
 Le plus vieux de tous les Prophètes ,
 Un Instrument que redoutent les bêtes
 Qui vivent dans les bois : un métal précieux ,
 Un bruit que la douleur excite ,

Ou que fait quelqu'un qu'on irrite ;
Enfin ce qui fait voir ; peut-on se montrer mieux ?



A U T R E.

Prenez mon Logogryphe en tout son composé ;
Jadis on me gardoit ; quiconque auroit osé
Jusqu'à l'enlèvement faire éclater sa gloire ,
N'étoit pas sûr de sa victoire.
Quelqu'un pourtant en vint à bout ,
Voilà que je suis en mon tout.
Qu'en deux l'on me partage ,
Dans l'un c'est un pronom , je suis pour le Langage
Que l'on tient à l'inférieur ,
L'autre est pour un crieur ,
C'est le produit de sa furie :
Ou bien c'est la douce harmonie :
Ou bien encor c'est le repas
D'un animal dont on fait peu de cas.

F. d'A.

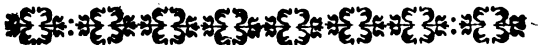




LUDOVICI XV. PANEGYRIS.

Magnus jam belló , quàm majorpace propinquâ ,
 (Maximus à se ipsó) mox Lodoicus erit :
 In Duce miles adest , Heros in Rege , vel ipso
 In victore Parens Hostis , & una Salus :
 Rex quèd pacis amans : Quòd militis amulus , Heros :
 Quòd sit Borbonidas , Hostis & inde Pater :
 Quas beat aspectus Lodoici , plaudite Gentes :
 Fortunata nimis Gallia plaude tibi :
 Regnant unanimes Mævors , Themis , alma Minerva.
 Sceptra tenente uno numina multa tenent.

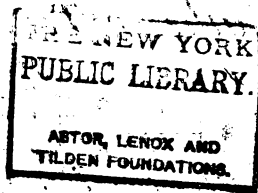
Ab uno à Senatoribus Regiæ Rhemenfis Curia.



S P E C T A C L E S.

ON continue les représentations de Thé-
 sée avec un succès égal. L'indisposition
 de Mlle. Chevalier a fourni l'occasion de
 remplir le Rôle de Medée à Mlle. de Ro-
 mainville & à Mlle. Jaquet.

M. de la Tour a aussi remplacé quelque-
 fois M. Jeliotte.



63
lé-
an-
Si-
al-
tre
qui
le
ne
les
me
Jo-
édie
ique
Mu-
nent

: de
que
: foi
egi-
toit
eurs
noit
thé-

ne adoroit, a fait très-légalement l'apolo-
gie de la Danse, condamnée par les faux sa-

161

✱

LU

M

In D

Res q

Quas

Regnam

Ab

✱

S

O N

de Mll

remplir

mainvil

M. de

fois M. J

NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

On donne toujours le Jeudi le Ballet Héroïque des Graces , suivi d'une nouvelle Pantomime en pas de deux executée par le Signor Pietro Soli , & par Mlle. Mimi Dalmand. Cette dernière Pantomime sans être inférieure pour les agrémens à celles qui l'ont précédée leur est supérieure pour le plaisant. C'est une Scene Comique qui ne fait pas moins rire que les Sganarelles & les Mascarilles de Moliere ; cette Pantomime a été choisie pour divertir la Cour aux Noces de Monseigneur le Dauphin.

On répète Amadis de Grece , Tragédie de M. Houdart de la Motte, dont la Musique est de M. Destouches Sur-Intendant de la Musique de la Chambre du Roi , actuellement de Sémestre.

Suite des Réflexions sur les Ballets.

Nous avons rapporté le témoignage de Lucien en faveur de la Danse , parce que le suffrage d'un Critique mérite plus de foi que les amplifications fleuries des Panégyristes. Ce railleur impitoyable qui persécutoit sans cesse les Philosophes & les Rhéteurs Grecs les plus accrédités, & qui n'épargnoit pas même les Dieux que la sçavante Athène adoroit, a fait très-sérieusement l'apologie de la Danse, condamnée par les faux sa-

ges ; (car les hypocrites sont aussi anciens que les Religions.) Oui, Lucien nous traçant la route que nous allons suivre n'a pas donné son sentiment comme l'unique garand du mérite de la Danse. Il s'est appuyé des citations les plus imposantes , tant de son siècle que de l'Antiquité la plus voisine de la Création du monde. La Crète , la Phrygie , les Phéaques , les Thessaliens , les Deliens , les Indiens , les Ethiopiens , les Bithyniens , les Tirrheniens , l'Égypte ou la Fable de Prothée , doit son origine * à un excellent Danseur dont le corps souple & l'esprit ingénieux sçavoient tout contrefaire & tout imiter si adroitement qu'il sembloit devenir ce qu'il imitoit , enfin l'austere & vertueuse Lacedémone lui fournit mille preuves de son opinion , soutenue encore par l'autorité d'Hésiode, d'Homère & du divin Platon. Quelle idée n'avoit-on pas alors de la Danse ? Nous allons laisser parler Lucien lui-même , on croiroit que nous plaisanterions si nous osions prendre sur notre compte ce qu'il exige des Maîtres de cet Art. *Je représenterai , dit-il , les qualités que doit avoir un bon Danseur pour faire voir que sa profession n'est pas des plus faciles , car il faut que le Pantomime ou Danseur de Ballets qui est celui dont j'entens parler , sçache plusieurs choses , com-*

* Luc. Apol. de la Danse.

me la Poësie , la Géométrie , la Musique & la Philosophie même , quoiqu'il n'ait pas besoin des Ergo de la Dialectique ; il faut qu'il ait aussi le secret d'exprimer les Passions & les Mouvements de l'Ame que la Rethorique enseigne , & qu'il emprunte de la Peinture & de la Sculpture les diverses Postures & Contenances , en sorte qu'il ne le cede point à Phidias ni à Appelle pour ce regard ; mais surtout il a besoin de mémoire , car il faut que comme Calchas il sache le passé , le présent & l'avenir , & qu'il les ait toujours présens dans son esprit pour les pouvoir représenter dans l'occasion. Mais il doit sçavoir particulièrement expliquer les conceptions de l'Ame & découvrir ses sentimens par les gestes & les mouvemens du corps ; enfin il doit avoir ce que Thucydide attribue à Periclès , le secret de voir par tout ce qui convient.

Ensuite il fait une longue énumération de tous les Tableaux que l'excellent Pantomime doit sçavoir peindre , & ce détail embrasse tous les événemens rapportés par l'Histoire ou inventés par la Fable.

Nous croyons que c'est ici l'occasion de détruire une erreur moderne généralement répandue non-seulement dans le Public qui souvent ne connoît pas les principes des plaisirs qu'il goûte , mais qui est encore

plus enracinée dans la tête des Maîtres de Danse. Ils n'entendent tous ordinairement par le mot de Pantomime qu'un danseur Comique digne seulement de n'exercer ses talens qu'aux Spectacles de la Foire ; ils se figurent que toute la science doit être bornée au genre badin & même burlesque. Les Pantomimes eux-mêmes, du moins ceux que nous avons vus sur nos Théâtres partagent cette injuste erreur avec les danseurs sérieux qui les méprisent. Ils ne connoissent pas leurs droits & se restraignent à un grotesque bas & risible que l'ignorance presque universelle leur assigne. Que les uns & les autres apprennent que la Danse Pantomime renferme tous les differens caracteres Comiques & Tragiques, imaginés & imaginables, que le danseur Pantomime, c'est-à-dire, le parfait danseur, suivant la définition des Sçavans de tous les siècles, doit être noble & sérieux dans les Ballets Heroïques, galand & naïf dans les Pastorales, terrible & furieux dans les entrées de Demons. Enfin que tout bon danseur doit être Pantomime sur le Théâtre, & que tout Ballet doit être un Tableau expressif & changeant où l'on reconnoisse les personnages représentés par leurs habillemens, leurs coiffures, leurs attitudes & leurs gestes. Nos Ballets de l'Opera manquent souvent de toutes ces marques distinctives :

On y voit des Matelots sans rames ; des Bergeres coëffées en femmes de la Cour & des Magiciennes en Bavolet ; cependant la Danse qui est muette a besoin pour se faire entendre du secours des symboles & des ornemens. Si Jupiter dansoit , il devroit danser avec son foudre , & Mercure avec son Caducée.

Qu'on ne se figure pas que ces réflexions n'appartiennent qu'au siècle d'Homere, quoiqu'elles soient plus anciennes que l'enlèvement d'Hélène , & que le long siège de Troye, qu'on ne croye pas qu'elles ne soient approuvées que par Lucien & par la foule étonnante des Auteurs qu'il a cités. Nous avons des autorités récentes qui préconisent la Danse Pantomime & qui n'admettent qu'elle sur le Théâtre où l'on doit toujours voir , comme le dit Athenée dans ses Entretiens , *que le Ballet est une imitation fidelle des choses que l'on dit & que l'on fait.*

Nous avons omis ce qui honore le plus la Danse ; on nous permettra de le placer ici. Nous n'avons pas promis un discours scrupuleusement arrangé , qu'on ne nous fasse donc point de procès sur les défauts de liaison. Nous ne sommes comptables que de la justesse des idées & non pas de leur ordre.

Voici la plus grande cause de surprise pour les Amateurs & même les Professeurs de la Danse, c'est que cet exercice regardé à present comme une occupation frivole

de la jeunesse légère & dissipée, doit son origine à la Religion.* Nous soupçonnons bien d'illustres Danseurs de ne pas sçavoir la généalogie de leur Art & de n'en avoir jamais feuilleté les Titres.) *Les Juifs à qui Dieu donna lui-même les Loix & les Cerémonie qu'ils observèrent, l'introduisirent dans leurs Fêtes & les Payens après eux la consacrerent à leurs Dieux.*

Ainsi donc la Danse est non seulement célèbre par les Fêtes de la Politique, mais encore par celles de la Religion. Nous n'accumulerons point ici tous les passages de l'Ecriture & des Peres de l'Eglise qui confirment cette Proposition. On peut verifiser cette immense multitude de Collections qui font l'Eloge de la Danse dans le *Traité des Ballets anciens & modernes selon les Regles du Théâtre.* Composé par le R. P. Menetrier, Sçavant Jesuite, & dédié à M. le Duc d'Aumont,

Nous nous contenterons de nommer David le Prophète Royal, qui dansa devant l'Arche quand on la portoit de la maison d'Obédedon en Bethicem.

Ce n'est pas pour trancher des Erudits que nous avons entassé tant de doctes Citations. C'est pour montrer que nous ne risquons pas des Opinions nouvelles & que notre sentiment est soutenu par celui des

Des Ballets anciens & modernes

Sages

Sages de la Grece. Nous sçavons que bien des Lecteurs déferent plus à la célébrité des noms qu'à la force des raisons, & que tel qui résiste opiniâtrément à l'évidence se rend dès qu'on lui allegue Ciceron ; si c'est un opiniatre qui n'estime pas les Anciens, il faut lui opposer Descartes & encore mieux Newton. Nous espérons fondés sur cette connoissance exacte du pouvoir immense des préjugés, qu'on ne nous regardera pas comme l'intimé de la Comedie des Plaideurs, qui remonte à *la Création du Monde* pour tomber sur un chien qui a dérobé un chapon. On ne nous mettra pas aussi dans la Classe de cet *Herille* que peint le Moraliste la Bruiere parmi ses excellens Portraits, de cet *Herille qui fait dire au Prince des Philosophes que l'eau l'enivre, & à l'Orateur Romain que l'eau le tempere.*

Les Comédiens François ont interrompu les représentations de Mahomet II. Les fêtes préparées pour Versailles les occupent trop pour leur permettre de donner incessamment une Comedie en cinq Actes de M. de Boissi, dont ils ont pourtant déjà commencé les Répétitions.

On a continué à la Comédie Italienne le Siege de Grenade & on y a ajouté *Arlequin Thésée*, Parodie nouvelle de la Tragedie de Thésée, qui a été représentée pour la premiere-

H

170 MERCURE DE FRANCE.

fois le Samedi trente Janvier. C'est une imitation comique & suivie des principales Scènes de l'Opera; il y a des Vaudevilles heureusement appliqués ; en voici un échantillon dans le dénouement, lorsque le Roi d'Athènes reconnoit son fils par son Epée.

E G E A E G L E,

Oui je reconnois cette lame ;
Voilà la marque sur mon ame
Que ce cher Enfant doit avoir . . .
Quel bonheur imprévu, Madame !
Ici pour aider mon pouvoir ,
J'avois un fils grace à ma femme ,
Sans le sçavoir.

Les Ballets sont naifs , ingénieux & parodiés de ceux de l'Opéra,

L'Opéra Comique n'a ouvert son Théâtre que le trois de Fevrier , par la premiere représentation de *l'Isle d'Anticire* ou *la Folie Medecin de l'Esprit*, nouvelle Pièce d'un Acte precedée de *l'Amour au Village* & de *Moulinet* premier Parodie de *Mahomet Second*. Ce début n'a pas été heureux ; on a eu recours aux *Amours Grivois* & à *l'éternel Pigmalion*.

Le deux Fevrier jour de la Purification, on exécuta au Concert spirituel deux Mote ts

grand chœur de M. de la Lande, *Constituimini Domino & Quemadmodum*. Le Concert fut terminé par le *Jubilate Deo omnis terra*, & par un Concerto de M. de Mondonville. On entendit dans le même Concert avec une satisfaction générale Me. Levi excellente Musicienne, arrivée depuis peu de Rennes, qui joua un Concerto des plus brillants sur le par-dessus de Viole. Elle tira de cet instrument des sons plus vifs & plus parfaits qu'il n'en produit ordinairement, & promena son Archet sans aigreur jusqu'au plus haut du manche. Enfin Paris a confirmé unanimement les suffrages que lui avoit accordés la Bretagne.

Le Samedi 30 Janvier on exécuta chés la Reine le Prologue & le premier Acte d'Iphigénie. Les paroles de cette Tragédie sont de Mrs. Duché & Danchet; la Musique est de Mrs. Desmarêts & Campra. Les Acteurs du Prologue furent, Diane Mlle. Deschamps, un Habitant M. Poirier, une première Habitante Mlle. d'Aigremont, une seconde Habitante Mlle. Godonêche: dans le premier Acte Iphigénie fut représentée par Mlle. de la Lande: Electre par Mlle. Matthieu; M. de Chassé fit le Rôle de Thoas & Mlle. Deschamps fit celui d'Ismenide.

M. Jacquemin nouvelle Basse-taille exécuta dans le Prologue le Rôle de l'Ordonnateur.

On avoit donné précédemment l'Opera

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

de Bellérophon Tragédie de Thomas Corneille , ou plutôt de son illustre neveu M. de Fontenelle; il y a des traits fins & délicats dans la Poësie qui le decelent : la Musique est de Lulli : Mrs. du Bourg & la Garde exécuterent les Rôles du Prologue.

Voici ceux de la Piece, Sténobée Mlle, de la Lande, Philonoé Mlle. Deschamps, Argine Me. Godonèche : Amisodar M. de Chassé, le Roi M. Benoît, la Pythie M. Poirier : Apollon & le Sacrificateur M. Godonèche : deux Amazones Mmes. Daigremont & Godonèche, & enfin Bellerophon M. Jelliotte.

Le 1 & le 4 Fevrier le jeune M. Cardone Eleve de M. de Blamont Sur-Intendant de la Musique du Roi a fait chanter à la Chapelle *Ecce nunc benedicite Dominum* Motet à grand chœur. Ce rare Auteur quoiqu'il n'ait que quatorze ans, a déjà fait chanter deux fois devant Sa Majesté, la premiere, portant son habit de Page de la Musique, & la seconde l'année passée les 21 & 23 Mars : la réputation qu'il s'est acquise à la Cour s'est répandue à la Ville par le Concert Spirituel où il a été fort applaudi.

Le Mardi 26 Janvier les Comédiens François représentèrent à la Cour *l'Ecole des Femmes & l'Eté des Coquettes* de Dancourt. Le Jeudi *Andromaque & la Pupille* de M. Fagan,

F E V R I E R 1745 173

Les Comédiens Italiens représenterent le 3 Fevrier le double *Mariage d'Arlequin*, Comédie Italienne, suivie du Ballet des *Faunes*, de la Parodie de *Thésée*.

Le Jeudi 4 les Comédiens François jouèrent *Mithridate & les Florentins*. Le 9 le *Philosophe marié*, suivi du *Medecin malgré lui*.

Le 10 les Italiens représenterent le *Desfi d'Arlequin & de Scapin*, Comédie Italienne avec le Balet de *Coraline Jardinier*.

Le 11 les François jouèrent la Tragedie du *Cid & l'Avocat Patelin*.

Le 16 ils représenterent les *Femmes Sçavantes & l'Ecole des Maris*.

Le 17 les Italiens représenterent *Arlequin Cocu Imaginaire*, suivi du Divertissement de *Coraline Magicienne*.



F R A N C E.

NOUVELLES DE LA COUR, &c.

LE ROI prit le 17 du mois dernier le deuil pour la mort de la Duchesse Douairiere de Lorraine.

Le 19 le Maréchal de Schmettau, Grand-Maître de l'Artillerie du Roi de Prusse & son Ministre Plénipotentiaire, eut une au-

H iij

dience particuliere du Roi dans laquelle il prit congé de S. M. Il fut conduit à cette audience ainsi qu'à celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, par M. de Verneuil le fils Introduceur des Ambassadeurs.

Madame la Dauphine en s'approchant de S. Jean de Luz trouva une foule innombrable de peuple qui étoit allé au-devant d'elle, & qui marqua par sa joye & par ses acclamations, que son amour & son respect pour leurs Majestés & pour la Famille Royale lui inspiroient les mêmes sentimens pour cette Princesse. Elle fut reçue à la Ville par les Magistrats qui lui rendirent leurs respects étant présentés par M. Desgranges Maître des Cérémonies, & elle entra dans S. Jean de Luz au bruit du canon & au milieu d'une double haie formée par la Bourgeoisie. Les Seigneurs & les Dames de la Cour d'Espagne qui ont accompagné Madame la Dauphine depuis Madrid jusqu'à la frontiere des deux Royaumes, vinrent le 14 du mois dernier prendre congé de cette Princesse, & elle donna en cette occasion des preuves de la bonté de son cœur. Elle alla le même jour voir la Mer, & le soir ainsi que la nuit précédente il y eut des illuminations dans toute la Ville.

Le 15 Madame la Dauphine partit de S. Jean de Luz pour se rendre à Bayonne où el-

Il arriva le même jour. A la porte de la Ville M. Desgranges Maître des Cérémonies, présenta à la Princesse M. de Lamberval qui y commande pour le Roi, M. Romatet Lieutenant de Roi de la Citadelle, & les Magistrats qui complimenterent Madame la Dauphine, le Maire portant la parole. Madame la Dauphine en entrant dans la Ville fut saluée d'une triple Salve de toute l'artillerie de la Citadelle, des Forts & des Vaisseaux, & elle passa sous un Arc de Triomphe de 40 pieds de hauteur, au-dessus duquel étoient accolées les Armes de France & celles d'Espagne soutenues par deux Dauphins avec cette Inscription : *Quam bene perpetuis Sociantur nexibus ambo!* De chaque côté de l'Arc de Triomphe régnoient deux Galeries, dont la supérieure étoit remplie par les Dames les plus distinguées de la Ville, & l'autre l'étoit par 52 jeunes Demoiselles habillées à l'Espagnole. Toutes les rues par lesquelles Madame la Dauphine passa étoient jonchées de verdure, tendues de tapisseries de Haute-Lice & bordées de troupes sous les armes.

Une compagnie de Basques qui étoit allée au-devant de cette Princesse à une lieue de la Ville, l'accompagna en dansant au son des Flutes & des Tambours jusqu'au Palais Episcopal où elle descendit de carosse & où elle a logé pendant son séjour à Bayonne.

H iij

Dès que le jour fut baissé les Places publiques, l'Hôtel de Ville & toutes les ruës furent illuminés. Madame la Dauphine le lendemain de son arrivée entendit la Messe dans l'Eglise Cathédrale à la porte de laquelle elle fut reçûe par l'Evêque revêtu de ses habits pontificaux à la tête du Chapitre. La rigueur du froid, & la brieveté du jour n'ayant pas permis à Madame la Dauphine d'aller voir les Ouvrages de la Barre, les préparatifs faits par les Magistrats pour changer ce lieu naturellement effrayant en un Payfage des plus agréables ont été inutiles. Pendant que la Princesse a demeuré à Bayonne les troupes Bourgeoises vêtues de rouge avec des boutons d'or, leurs Officiers dont les habits étoient galonnés d'or, la veste d'étoffe d'or broché, étant à la tête, ont monté la Garde au Palais Episcopal.

Le 17 Madame la Dauphine partit de Bayonne après avoir fait présent au Corps de Ville d'une Médaille d'or, représentant d'un côté le Roi d'Espagne & de l'autre Monseigneur le Dauphin. Elle coucha ce jour-là à S. Vincent, le 18 à Dax, ayant été complimentée en cette dernière Ville par le Chapitre & par les Magistrats, le 19 à Tartas, le 20 au Mont-de-Marsan où elle séjourna le 21, le 22 à Roquefort de Marsan, le 23 à Captieux, le 24 à Bazas, elle y fut com-

plimentée par l'Evêque à la tête du Chapitre , le 25 à Langon , & le 26 à Castres cette Princesse arriva le 27 à Bordeaux.

Le premier de ce mois M. Fromentin, Recteur de l'Université se rendit à Versailles étant accompagné des Doyens des Facultés & des Procureurs des Nations , & suivant l'ancien usage , il eut l'honneur de présenter un cierge au Roi , à la Reine & à Monseigneur le Dauphin.

Le même jour le P. Hubault Vicaire Général des Religieux de la Mercy accompagné de trois Religieux de leur Convent du Marais eut l'honneur de présenter un cierge à la Reine pour satisfaire à une des conditions de leur établissement , fait à Paris en 1615 par la Reine Marie de Médicis.

Le 2 de ce mois Fête de la Purification de la sainte Vierge , les Chevaliers Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Esprit s'étant assemblés vers les dix heures du matin dans le Cabinet du Roi , S. M. tint un Chapitre & nomma Chevaliers le Duc de Modène , le Comte de Montijo , le Prince de Campo Florido , Ambassadeur du Roi d'Espagne auprès du Roi , & le Marquis Scotti. Les preuves du Duc d'Aumont , du Duc de Randan , du Marquis de Montal , du Marquis de Senecterre , du Marquis de Meuze & du Comte de Tavannes

H v

proposés le premier du mois dernier pour être Chevaliers ayant été admises dans ce Chapitre, ils furent introduits dans le Cabinet de S. M. laquelle les reçut Chevaliers de l'Ordre de S. Michel ainsi que le Comte de Lautrec admis dès le 2 Juin 1743. Le Roi sortit ensuite de son Cabinet pour aller à la Chapelle, S. M. étant précédée de Monseigneur le Dauphin, du Duc d'Orleans, du Duc de Chartres, du Comte de Clermont, du Prince de Conty, du Prince de Dombes, du Comte d'Eu, du Duc de Penthièvre & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Le Duc d'Aumont, le Duc de Randan, le Comte de Lautrec, le Marquis de Montal, le Marquis de Senecterre, le Marquis de Meuze, & le Comte de Tavannes en habits de Novices marchoient devant les Chevaliers. S. M. après avoir assisté à la Bénédiction des cierges & à la Procession qui se fit dans la cour du Château, & après avoir entendu la grande Messe célébrée par l'Archevêque de Narbonne Prelat Commandeur de l'Ordre du S. Esprit monta à son Trône, & elle reçut les sept nouveaux Chevaliers avec les cérémonies ordinaires. Le Comte de la Mothe Houdancourt, Grand d'Espagne, & le Duc de Biron furent parrains du Duc d'Aumont & du Duc de Randan, le Comte

de Matignon & le Marquis de Fervaques, du Comte de Lautrec & du Marquis de Montal. Le Marquis de Prie & le Maréchal de Coigny, du Marquis de Senecterre, du Marquis de Meuze & du Comte de Tavannes. Les nouveaux Chevaliers ayant pris leurs places, le Roi sortit de la Chapelle & fut reconduit en son appartement en la maniere accoutumée. La Reine & Mesdames de France entendirent la même Messe dans la Tribune.

L'après midi leurs Majestés accompagnées de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France assistèrent à la Prédication du P. Segaut de la Compagnie de Jesus, & ensuite aux Vêpres chantées par la Musique.

Le même jour la Reine communia par les mains de l'Archevêque de Rouen son Grand Aumônier.

Le 6 le Roi quitta le deuil qu'il avoit pris pour la Duchesse Douairiere de Lorraine, & le lendemain S. M. le prit en violet pour la mort de l'Empereur.

Le 8 pendant la Messe du Roi, l'Evêque d'Alais prêta serment de fidélité entre les mains de S. M.

Le 13 de ce mois l'ouverture de l'Assemblée générale du Clergé de France se fit dans l'Eglise des Grands Augustins par la Messe du S. Esprit à laquelle les Prelats & les autres Députés qui composent l'Assemblée com-

H vj

munierent. L'Archevêque de Tours y officia pontificalement & le Sermon fut prononcé par l'Evêque de Troyes. L'Assemblée a élu pour Présidens l'Archevêque de Paris, l'Archevêque de Tours, l'Archevêque de Narbonne, l'Archevêque de Rouen, l'Evêque de Vabres, l'Evêque de Langres, l'Evêque d'Apt & l'Evêque de Grenoble. L'Abbé de la Bastie, ancien Agent Général du Clergé, est Promoteur; l'Abbé de Bussy, Vice-Promoteur; l'Abbé de Rastignac, ancien Agent Général du Clergé, Secrétaire; l'Abbé de Coriolis, Vice-Secrétaire. Les nouveaux Agens Généraux du Clergé sont l'Abbé de Nicolay & l'Abbé de Breteuil.

Le Dimanche 14 le Roi nomma Menins de Monseigneur le Dauphin Mrs. de Puiguiou, de Montagu, de Sassenage, de Talleyran, de S. Herem, de Lorge, de Froulay, & de la Vanguion.

Le Mercredi 17 on répéta la Comédie-Ballet intitulée *la Princesse de Navarre*, qui a dû être représentée le Mardi 23 à la Cour sur le Théâtre que l'on a construit dans le Manege de la grande Ecurie. Le dessein de ce Théâtre a été donné par M. Soldtz Sculpteur & Dessinateur des menus plaisirs du Roi & de l'Académie de Peinture & Sculpture. Nous en donnerons en son lieu une description plus détaillée.

On apprend de Toulon du 11 de ce mois

que le Vaisseau *l'Oriflame*, & la Frégate *la Diane* furent carennés le 10 du premier côté, & devoient l'être le lendemain du second.

PRISES DE VAISSEaux.

LA Frégate du Roi *l'Athalante* commandée par M. de Motheux s'est emparée le 22 du mois de Décembre dernier, à quatre lieues Ouest du Cap Spartel, du Brigantin Anglois *le Nely*, qui étoit chargé de provisions d'Irlande qu'il portoit à Gibraltar.

On mande de S. Malo que le Capitaine Donat, commandant le Corsaire *la Riche* s'étoit rendu maître de deux Bâtimens le *Succez*, de Liverpool, sur lequel il y avoit 60 barriques d'Huile & 200 peaux de Loup Marin, & le *Joséph Anne* de Philadelphie de 150 tonneaux, dont la cargaison consistoit en 257 Boucaux de Tabac : le premier de ces deux Vaisseaux est arrivé à S. Malo, & le second à Morlaix.

On a appris de Bayonne que la Frégate *l'Aigle*, de ce Port, y avoit conduit le Navire *la Fidélité*, de Darmouth, qui portoit de la Morue sèche à Lisbonne.

Selon les avis reçus de Bordeaux, il est entré dans ce Port un Bâtiment Anglois nommé *le Dauphin*, chargé de Morues ver-

tes ; d'Huile & d'autres Marchandises , lequel a été pris par le Corsaire *l'Entrepreneante* de Bayonne.

On apprend de Calais que le Corsaire *l'Heureuse* s'est emparée de quatre petits Bâtimens ennemis , qu'il a rançonnés pour la somme de 830 livres Sterlings.

Les lettres de Brest marquent que les deux Frégates *la Sirene* & *la Galatée* , qui sortirent de ce Port le 13 Janvier sous le commandement de Mrs. Gomain & Louvet , y rentrirent le 17 avec un Corsaire Anglois nommé *le Bacchus* , de 18 canons , de 20 pierriers & de 130 hommes d'équipage. Ces deux Frégates ont repris le Navire *la Marie François* de Cherbourg que ce Corsaire conduisoit en Angleterre.

La Chaloupe *l'Heureuse* de Calais , commandée par le Capitaine Mathurin Canny y est revenuë avec quatre rançons qui montent à 18500 livres.

On mande de Calais que les Corsaires *le Louis XV.* & *le S. Benoit* de ce Port se sont rendus maîtres des Navires Anglois *la Providence* , chargé de Froment , de Beurre , de Suif , de Draps & d'autres marchandises , lequel venoit de Hulle & alloit à Londres , & *l'Aigle* de Montrose d'environ 50 tonneaux , chargé de Tabac , d'Eau-de-Vie & de Chanvre.

Le dernier de ces deux Corsaires a rançonné un autre Bâtiment pour la somme de 6000 livres Sterlings.

Le Brigantin *la Jeanne Catherine* de 60 tonneaux sur lequel il y avoit du Charbon de terre a été pris par le Corsaire *la Chatte* qui l'a conduit à Dunkerque.

Selon des avis reçûs de Brest M. de S. Allouarn Commandant la Fregate *l'Emeraude* a amené dans ce Port le Vaisseau Anglois *l'Auguste* de 80 tonneaux qui portoit d'Irlande à la Jamaïque du Bœuf, du Lard, du Fromage & du Savon.

La même Fregate s'est emparée de deux Bâtimens ennemis destinés aussi pour la Jamaïque, & dont l'un est arrivé à Renoudet, l'autre à Audiérne.

La Fregate *la Sirene* commandée par M. Gomain a repris aux Anglois le Navire François *la Sœur aux cinq Freres* de la Riviere de Seure dont la charge consistoit en Morue, & ce Navire est entré dans le Port de Brest.

Le Corsaire *le Jean Joseph* de S. Malo a conduit-aussi à Brest les Bâtimens Anglois *le Jonan Galley* de 180 tonneaux, à bord duquel étoient du Bray, du Goudron, du Cacao, de la Cire, de la Therebentine & des Merrains; *la Jouanne* aussi de 180 tonneaux qui alloit de Boston à Londres avec

un chargement de Bois de Gayac, de Bray, de Merrains & de Goudron, & le *Hanover* d'environ cent tonneaux chargé de différentes marchandises, qui avoit fait voile de Bristol pour la Virginie.

Un autre Corsaire de S. Malo nommé *l'Astrée* s'est rendu maître des Navires ennemis le *Fanny* de 80 tonneaux dont la cargaison étoit de Bœuf & de Beurre, & qui a été mené à Brest, & la *Sirène* chargé de Sardines, qui est arrivé à Morlaix.

On mande de S. Malo que le Corsaire Anglois le *César* de 18 canons, de 24 pierriers & de 150 hommes d'équipage a été pris après une heure de combat par le Capitaine le Turc commandant le Corsaire le *Grand Turc* de ce Port. Le même Capitaine a enlevé les Navires le *Jacques Rivière* de 200 tonneaux qui avoit chargé à Bristol plusieurs marchandises pour la Virginie, & le *Betsy* de cent tonneaux destiné pour la Barbade.

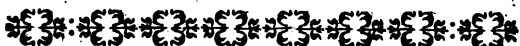
Le Corsaire le *Lys* de S. Malo y a fait conduire la Barque la *Marie Yvonne* de Roscoff chargée de Vin qu'il a reprise sur un Armateur de Jersey.

Suivant les lettres de Bayonne le Corsaire l'*Entreprenante* de ce Port y a envoyé une prise Angloise qui alloit de Boston à Amsterdam avec un chargement de Bois de

F E V R I E R. 1745. 185

Campeche, de Bois de Gayac, de Coton
& de Tafia.

Le Pinque *la Notre-Dame de Cadere* com-
mandé par le Capitaine Mathieu David de
Berre a conduit à Malte une Tartane An-
gloise qui portoit des fonds pour faire un
achat de Bled.



E L O G E H I S T O R I Q U E
de M. l'Abbé Pucelle.

Q Uand nous nous sommes proposé d'infor-
mer nos Lecteurs (du moins autant qu'il nous
seroit possible de recouvrer des Mémoires suffisans)
de la vie des hommes qui auront paru avec distin-
ction , soit dans l'Eglise , dans les Armes , dans
la Robe ou dans les Arts , si nous n'avions eu pour
but que de contenter la vaine curiosité des Lec-
teurs avides d'anecdotes qui concernent leurs
contemporains , & sur-tout de celles qui peuvent
intéresser les Gens célèbres , nous nous serions
proposé un objet bien frivole , & peu convena-
ble à un Ouvrage honoré de la protection du Gou-
vernement ; notre objet , plus digne de l'attention
d'un esprit sage est d'exciter les hommes à la ver-
tu par le souvenir des vertus qu'ils ont vû pratiquer,
& en consacrant ainsi la mémoire des hommes qui
ont mérité l'estime publique , nous perpéтуons,
nous multiplions même l'exemple qu'ils ont donné,
exemple qui est sans doute la plus forte & la plus
utile de toutes les leçons.

286 MERCURE DE FRANCE.

RENE Pucelle, Abbé Comendataire de S. Leonard de Corbigny, Doyen des Conseillers-Clercs du Parlement, & ci-devant Conseiller au Conseil de Conscience pendant la minorité du Roi, nâquit à Paris le 1. Février 1655 de Claude Pucelle & de François de Catinat sa femme.

Claude Pucelle mourut à 41 ans, & quoiqu'arrêté au milieu de sa carrière, il tenoit déjà depuis plusieurs années le premier rang dans le Barreau.

Françoise de Catinat étoit fille de Pierre de Catinat mort Doyen du Parlement, & sœur du Maréchal de Catinat, mort en 1712. De ce mariage nâquirent trois fils.

Pierre Pucelle qui fut premierement Conseiller au Parlement en la seconde Chambre des Enquêtes, & ensuite Premier Président du Parlement de Grenoble, où il mourut en 1693.

René Pucelle dont il s'agit.

Et Omer Pucelle, Seigneur d'Orgemont, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort en 1730.

M. l'Abbé Pucelle ayant perdu son Pere dès son bas âge, resta ainsi que ses freres sous la tutelle d'une Mere éclairée qui veilla avec soin à son éducation. Il fut mis en pension au College de Louis le Grand, & y fit ses humanités; le P. de la Rue étoit alors Professeur de Rethorique, ainsi ce fut cet homme célèbre qui forma l'esprit de l'Abbé Pucelle, puisqu'on peut dire que ce n'est guères que dans cette Classe que les enfans commencent à penser; la mémoire seule travaille dans le tems qui précède.

L'Abbé Pucelle destiné par sa famille à l'Etat Ecclésiastique, ne pouvoit pas rester plus long-tems aux Jesuites, où ses Etudes n'auroient pas été comptées pour prendre des degrés: ainsi on le retira du College de Louis le Grand, pour lui faire faire dans l'Université les Etudes ordinaires de

Philosophie , & les premières années de sa Théologie.

Cependant il éprouvoit que les arrangemens de famille ne donnent pas la vocation. Quoiqu'il fût encore dans une extrême jeunesse , la solidité naturelle de son esprit lui avoit fait sentir de bonne heure que le choix d'un état est l'action la plus importante de la vie , & décide souvent de la fortune , du bonheur , & même de la vertu des hommes ; il faisoit sur ce choix de sérieuses réflexions , qu'on ne néglige que par une indifférence qu'on risque de porter après à ses devoirs.

D'ailleurs la profession des armes offroit à l'Abbé Pucelle une carrière plus séduisante ; Messieurs de Catinat ses Oncles , dont l'un fut depuis Maréchal de France , étoient dès-lors très-avancés dans le service , & leur position qui assuroit à leur Neveu de grands agrémens & bien des facilités , pouvoit aussi fournir à son imagination les plus brillantes esperances. Ainsi il voulut , sans cependant se déterminer encore irrevocablement, essayer pour ainsi dire , les Armes , & il fit quelques Campagnes en qualité de Volontaire , sous les yeux de ses Oncles. Les voyages occuperent ensuite quelques années de sa vie. Il visita l'Italie & l'Allemagne , avec cette curiosité que les Voyageurs veulent faire passer pour le desir de connoître les hommes , mais dont ils ne retirent que la connoissance de Pays souvent peu differents du leur , & le droit de raconter dans leur Patrie des choses qu'on ne croit pas toujours.

L'Abbé Pucelle n'employa pas tout le tems de ses voyages à observer les lieux par lesquels il passoit , son esprit s'étendit par des réflexions solides , il s'étudia soigneusement lui-même , & arriva à Paris déterminé sur l'état qu'il vouloit embrasser.

188 MERCURE DE FRANCE.

Il fit ses études de Droit, passa quelque tems au Seminaire des Bons Enfans, & après avoir reçu l'Ordre du Soudiaconat il entra dans le Parlement en qualité de Conseiller-Clerc le 10 Avril 1684, & fut distribué en la Troisième Chambre des Enquêtes.

L'Abbé Pucelle n'ignoroit ni l'étendue ni l'importance des engagements qu'il contractoit ; mais la suite a prouvé qu'il n'avoit pas trop présumé de ses forces, & l'on peut dire que si on vouloit faire la peinture d'un parfait Magistrat, on rapporteroit ce qu'a fait l'Abbé Pucelle, & que réciproquement si on vouloit faire le récit de sa vie, on n'auroit qu'à faire l'énumération des fonctions d'un parfait Magistrat.

Uniquement occupé de ses devoirs il étoit incapable de se laisser entraîner par des esperances de fortune qui n'ébranlent que les ames vulgaires, & il n'étoit pas plus accessible aux illusions de la gloire, au plaisir de jouer un rôle brillant, illusions délicates, capables d'éblouir même des ames d'un ordre supérieur, lorsque plus orgueilleuses qu'élevées elles prennent la gloire pour la vertu.

Aucun de ces motifs n'anima jamais l'Abbé Pucelle ; un cœur droit, un esprit éclairé, une application infatigable le firent bien-tôt remarquer dans le Parlement. Il faisoit ses fonctions avec exactitude & avec succès : il sçavoit démêler le point capital d'une affaire. & qui faisoit le nœud de la difficulté, ce qui exige non seulement beaucoup de justesse dans l'esprit, mais encore beaucoup de pénétration & d'étendue ; sans avoir en parlant cette élégance qui séduit l'oreille, il avoit cette éloquence mâle & solide qui porte-la conviction dans les esprits.

Il n'étoit que depuis quelques années dans le Parlement ; le feu Roi récompensa ses services en le

nommant à l'Abbaye de S. Leonard de Corbigny.

Le détail de la vie d'un homme tel que M. l'Abbé Pucelle ne peut pas être chargé de beaucoup de circonstances. Un exercice constant des mêmes vertus, une pratique assidue des mêmes devoirs, des occupations toujours uniformes. Ecouer des Plaideurs qui s'efforcent en vain avec mille redites fatigantes d'expliquer à leurs Juges leurs procès qu'ils entendent mal ; monter au Tribunal ou revenir dans son cabinet étudier avec une attention pénible le détail sec & aride d'une affaire chargée de procédures, chercher la justice dans les détours du labyrinthe de la chicane, être témoin sans cesse de l'injustice des hommes, voir à chaque instant l'humanité dégradée par l'artifice, la mauvaise foi, l'oppression, &c. réprimer les désordres présents, & en voir renaître de nouveaux ; entendre gémir des malheureux auxquels la diligence la plus active ne peut apporter qu'un soulagement toujours trop tardif ; trembler à tout moment quand on songe qu'on va décider de la fortune ou de la vie des Citoyens, & que quelque éclairé que l'on soit, on peut se méprendre, parce qu'on est homme, voilà quelles occupations remplissent la vie d'un Magistrat. C'est ainsi que l'Abbé Pucelle passa les 18 années qui s'écoulèrent depuis 1684, jusqu'en 1702. Pendant les Vacances de cette année il passa à la Grand'Chambre pour y retrouver les mêmes travaux multipliés.

La mort du feu Roi arrivée en 1715 procura à M. l'Abbé Pucelle une distinction flatteuse, dont il ne fit cas que parce qu'elle lui fournisoit une occasion de plus d'être utile. M. le Duc d'Orleans, alors Regent du Royaume, composa un Conseil de Conscience, & y donna entrée à M. l'Abbé Pucelle. M. le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, M. de Bezons, alors Archevêque de Bordeaux, M. Daguelleau alors Procureur Général, de-

puis Chancelier de France , étoient les Membres de ce Conseil, & la Dignité nouvelle dont M. l'Abbé Pucelle se trouvoit décoré, quelque importante qu'elle fût par elle-même, recevoit un nouvel éclat du mérite de ceux qui la partageoient,

Telle a été la carrière qu'a fournie M. L. P. une carrière plus remplie de travaux que d'événemens, qui offre plus de vertus que de faits singuliers, & peut-être par cela même plus singulière que beaucoup d'autres plus éclatantes.

Ses mœurs étoient pures & douces, sa sagesse n'avoit point cet air d'austérité, qui souvent annonce moins le degré de la vertu que ce qu'elle coûte : par un effort aussi rare il posséda de grands talens sans prétentions, & jouit d'une grande réputation sans orgueil & sans vanité.

Il mourut le 7 Janvier dernier âgé de quatre-vingt-neuf ans, onze mois & sept jours. Depuis plusieurs années & depuis le décès de M. Morel, mort Doyen du Parlement en il étoit le plus ancien du Parlement sans cependant porter le titre, ni jouir des prérogatives de Doyen, titre affecté aux seuls Conseillers laïcs.

Il laisse pour héritières du chef de Messire Pierre Pucelle son frere aîné, mort ainsi que nous l'avons marqué, premier Président du Parlement de Grenoble, & de Dame Anne Roujaut sa femme, Dame Thérèse-Félicité Bidal d'Asfeld, épouse de Messire Jean le Nain, Maître des Requêtes, Intendant de la Généralité de Languedoc, par représentation de feuë Dame Pucelle sa mere décédée en 1714, à son décès femme de Messire Benoist Bidal, Baron d'Asfeld, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Dame Pucelle, femme de Messire Nicolas Fremont d'Auneuil, Conseiller d'Etat ordinaire, Doyen des Doyens des Maîtres des Requêtes, & du chef de

F E V R I E R. 1745. 195

Messire Omer Pucelle, Seigneur d'Orgemont son
frere puiné, mort Maréchal des Camps & Armées
du Roi, & de Dame Talon son épouse,
Dame Pucelle femme de Messire
de Galiffet.

TRADUCTION LITTERALE
d'une Relation écrite de Cars.

Le 5 de la lune de Dgematiel Akir de la présente année 1157 ; les Espions que nous avions en campagne ayant donné avis que le méchant Thamas étoit entré à Revan, tout aussitôt l'on fit construire des retranchements tout au tour de la place de Cars, dans lesquels on plaça tous les Janissaires, les Dgebedgis, les Topchis, & les autres troupes qu'il y avoit dans les quartiers ; & le méchant Thamas s'étant rendu au lieu Murad Tepeffi le 19 de la susd. Lune jour de mardi, il arriva à la plaine de Cars, & ayant mis son armée en ordre de bataille, & faisant tirer ses pieces de campagne, il la fit défilér au pied des montagnes & vint camper vis à-vis l'armée des Fideles. Tout de suite il divisa son armée en plusieurs corps & fit attaquer nos troupes ; nos Fideles Combattans ayant aussi-tôt entonné le cri de Guerre *alla, alla*, allerent au devant de ces maudits blasphémateurs des quatres fideles Compagnons, & soutenus de notre Grand Prophète, & le combat s'engageant avec vigueur de part & d'autre, il dura avec opiniâtreté, depuis huit heures du matin jusqu'à l'heure de la priere d'après midi, avec pareil avantage ; le malaisant Thamas étant venu attaquer nos troupes avec son Arriere-garde, l'Armée des Fideles l'attira en bataillant sur nos retranchements & nos Janissaires & Dgebedgis

ayant fait une décharge générale de leur mousqueterie l'obligea à regagner son Camp.

Le lendemain nous fîmes enterrer les corps des Fideles qui avoient été martyrs dans cette action, dont le nombre montoit à deux ou trois cent ; nous eumes un plus grand nombre de blessés, & du côté des *Kijilbach* le nombre des morts excéda quatre mille outre un fort grand nombre de blessés.

Le jour suivant il se tint dans son Camp sans faire aucun mouvement ; mais le jour d'après qui étoit un Jeudi ayant fait marcher son armée, il vint se porter au-dessus de notre Camp dans le lieu nommé *Thciuly Kaia* près du village de *Kendu* & commença à faire travailler à couper l'eau de la riviere qui passe devant la Place de Cars, & se mit en disposition de livrer bataille. De la part de l'armée des Fideles Ahmet Khan Visir de son Altesse, & le Chah-zadé étoient montés à cheval suivis de quelques troupes de cavalerie, ils vinrent sur le champ de bataille, & du côté des *Kijilbach*, Alymendhan Khan & le fils de Thamas ayant commencé l'action, il y eut un rude combat qui dura depuis trois heures jusqu'à sept, & l'ennemi ne pouvant plus résister fut contraint à s'enfuir dans son Camp, & le jour d'après ce combat, nous fîmes enlever nos morts pour leur donner la sépulture.

Il se passa quelques jours sans qu'il y eut aucune action de part ni d'autre, mais le 29 de la Lune susdite, cinq corps de troupes de l'ennemi s'étant avancés pied à pied devant l'armée des Fideles qui s'arrangerent en pareil ordre pour leur faire face, le combat ayant commencé dura depuis une heure du matin jusqu'à huit, & les deux armées étant toutes deux épuisées de forces, la fatigue les obligea de se séparer & de rentrer chacune dans son Camp. Il y eut beaucoup de morts & de blessés en cette occasion.

Thamas

Thamas en venant pour faire le siege de Cars avoit emmené avec lui environ vingt mille Pionniers qu'il avoit amassés parmi les Rayas ou Sujets des Villages par où il avoit passé, & ayant fait environner la riviere par ses troupes, il fit travailler à en détourner le cours, & pour cela ayant fait construire plusieurs Mines sur la hauteur des montagnes, il fit faire une digue dans la riviere, dans l'endroit où elle couloit vers la Ville & fit décharger ses eaux vers la plaine de *Kayfman*, de sorte que notre armée se trouva réduite dans une grande extremité faute d'eau, & nos Soldats pour subsister furent contraints de creuser des puits pour étancher leur soif.

Quelques jours après les *Kisilbach* parurent avec neuf corps de troupes & l'armée des Fideles ne se trouvant point assés forte pour résister à leur attaque & commençant à plier, Abdullah-Bey Commandant de 500 hommes qui étoit à l'aîle droite étant venu au secours des nôtres ranima le courage de nos braves soldats, de sorte que le combat s'étant rallumé avec ardeur de part & d'autre dura depuis une heure jusqu'à dix, Abdullah-Bey taillant tout ce qui se présentoit devant lui à droite & à gauche, enfonça enfin les ennemis & les poursuivit jusques dans leur camp.

Ce digne Abdullah-Bey fut tué par malheur dans cette action. (Dieu lui ait fait miséricorde) Si cet homme n'eût point remporté la Couronne du Martyre dans cette journée, il est sûr que nous nous serions emparés avec l'aide du Seigneur du camp des *Kisilbach*.

Le 16 de la Lune de Redjib jour du Dimanche, Moustara Bacha joignit notre camp avec les troupes des *Lesghis*, ce qui occasionna une grande allégresse à l'armée des Fideles. Il y eut encore

une action le jour d'après , & les armées se séparèrent chacune de leur côté sans aucun avantage considérable.

Le 18 à l'aube du jour les *Kisilbach* attaquèrent à l'improviste l'armée des Fideles , & ceux-ci ayant été un peu dispersés , le combat dura jusqu'après le soleil couché. Les *Lesybis* n'ayant pu résister aux efforts de l'ennemi , furent cause de la débandade de notre armée , & cela ayant mis l'épouvante parmi notre Cavalerie , elle fut pendant toute une nuit avec les *Lesybis*.

Dans les premiers jours de la Lune de Chaban , *Kessierelly Effendi* fut demandé plusieurs fois pour traiter , lui dit-on , d'un accommodement entre les deux Monarques , cet Effendi fit plusieurs allées & venues , & ceci ayant épouvanté nos Cavaliers , sous le prétexte que le picotin d'orge valoit un sequin , les troupes de Cavalerie , les *Lagutis* les troupes de *Mny* , les *Delis Backis* & les troupes des Pachas s'enfuirent toutes dans la nuit , & il n'y eut que nos Piétons qui restèrent dans leurs retranchemens , parce qu'il y avoit encore quelques provisions , nos Moutons & Bœufs trouvant encore à paître. Thamas ayant appris la désertion de notre Cavalerie , vint nous enlever tous nos Bestiaux & les conduisit dans son Camp ; nous n'avions pas de la Cavalerie pour l'en empêcher , que pouvions nous faire ?

Le cinquième de la Lune de Chaban , les *Kisilbach* vinrent attaquer nos retranchemens à la petite pointe du jour , & nous avec le succès du Très-Haut ayant fait une forte résistance , nous eumes le bonheur de les repousser , & de les chasser jusqu'à leur Camp.

Le sixième l'Ennemi ayant attaqué de nouveau nos Retranchemens , les habitans de Cass

vinrent tous à notre secours, & les repoussèrent avec l'aide des troupes nommées *akdal Kildgé* *. Le jour d'après les *Kisilbach* vinrent camper à une portée du Canon de nos retranchemens, & Thamas ayant fait construire dix-sept ouvrages nommés *Tabias* à la portée du mousquet, il fit garnir chacun de ces ouvrages de mille Pietons, mais dès que le jour se fit il vit paroître d'un côté les Enfans de la Victoire & de l'autre les Janissaires & les *Dgebedgis* à pied, qui criant *alla alla* vinrent attaquer les troupes qui étoient dans les Ouvrages, lesquelles ne pouvant soutenir l'effort des nôtres, lacherent le pied & s'enfuirent dans leur Camp. C'est dans cette journée que nos Pietons apportèrent près de cent têtes & quelques gens en vie, que Enguis-Kan fut tué, & que nous leur enlevames huit pieces de Campagne qu'ils nomment *Zenbukek*. Louange soit rendue au Seigneur; cette Journée nous fut si glorieuse qu'il seroit presque impossible d'en faire le détail.

Thamas en étant au désespoir & ne pouvant supporter l'amertume du caïce que nous lui avions fait avaler, fit mettre pied à terre à sa Cavalerie, & s'en servant comme d'Infanterie fit avancer en même tems avec elle son canon & le reste de son Artillerie pour attaquer nos Retranchemens: tous nos Janissaires, les *Dgebedgis* & les enfans dits de la Victoire en étant sortis & faisant chacun rempart d'une pierre, ils se battirent faces à faces huit heures d'Horloge, enfin les *Kisilbach* ne pouvant plus résister furent obligés de fuir dans leur Camp, il y eut cinq à six cent fideles qui furent fait martyrs dans cette action & deux ou trois cent qui furent blessés.

Du côté des *Kisilbach*, à ce que nous ont ap-

* C'est-à-dire *blanc sabre nud*.

pris quelques Espions & Fugitifs qui se rendirent auprès de nous, il y eut neuf à dix mille hommes de tués, mais n'étant pas encore satisfait de ceci, il fit porter des canons de gros calibre nommé *Baïbemes*, avec lesquels il battit durant trois jours la Place, personne de nous ne pouvoit paroître dans nos Retranchemens & les Boulets pleuvoient comme la Grêle sur nos têtes. Cependant grace à Dieu, il n'y a pas eu parmi nous dix hommes de Martyrs.

Le premier jour de la Lune du S. Ramazan qui étoit celui que Thamas avoit commencé de battre la Place avec le gros canon, par un miracle de la divine Providence, il tomba une grande pluie qui ayant forcé la Digue par sept endroits différents de la Rivière dont il a été parlé ci-dessus, & à laquelle on avoit donné un autre cours depuis près de 40 jours, elle commença à reprendre son ancien cours & coula à son ordinaire devant la Place de Kars, alors le *Kisilbach* ne sachant plus de quel côté se tourner ni ce qu'il pouvoit faire, ayant fait retirer son canon dans son Camp, nous reçûmes le jour d'après une Lettre de sa part, par laquelle il mandoit qu'étant les uns & les autres des Serviteurs de la vraie Foi, il cessoit tout acte d'hostilité jusqu'à ce que Kesserely Ahmet Effendi fut de retour de Constantinople, & nous vîmes ensuite que le quatrième de la Lune du S. Ramazan, ayant fait ployer bagage, il partit en tirant ses pieces de Campagne.

Si vous êtes curieux d'apprendre tout ce que nous avons souffert dans ce Siege & de la disette que nous y avons essuyée, je vous dirai qu'un sac de paille valoit 25 parats, dix dragmes de pain tin parat & nous n'avions point de viande, tout le reste à proportion alloit de même, les pau-

vres gens commençoient à mourir de faim & de
 misere. Enfin ce maudit est parti, l'hiver a com-
 mencé à s'y faire sentir fort rudement, & il est
 tombé de la Neige, & cependant nous ne sommes
 pas encore sortis de nos Retranchemens.



NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

ON a appris de Constantinople que le Capitan
 Bacha ayant été accusé d'avoir commis plu-
 sieurs fautes dans l'exercice de sa Charge en avoit
 été privé, mais qu'il avoit obtenu le Gouverne-
 ment de la Morée par le crédit du Chef des
 Eunuques Noirs.

Le Grand Seigneur a chargé Selim Effendi,
 Secrétaire de la Trésorerie d'aller exécuter une
 commission importante auprès du Grand Mogol.

ALLEMAGNE.

ON mande de Neustad du 28 du mois de Dé-
 cembre dernier, que le Prince Charles de Lor-
 raïne qui y avoit établi son quartier général de-
 puis qu'il s'étoit replié vers le Comté de Glatz,
 avoit détaché quelques troupes irrégulières qui
 s'étoient avancées du côté de l'Oder; que deux
 Régimens de Hussards par les ordres de ce Prin-
 ce avoient passé la Neiss près Levvín, à la fa-
 veur d'un gué, & qu'ils avoient fait un butin con-
 sidérable dans plusieurs Villages, dont les Habitans
 avoient refusé de payer les contributions qu'on

leur avoit imposées ; que la droite de l'Oder depuis Teschen jusqu'à Ratibor étoit occupée par le Corps d'Insurgens commandés par le Comte Leopold Palfy ; qu'un autre Corps d'Insurgens commandé par le Comte Joseph Esterhasi , & qui avoit pris sa route par la Moravie avoit pénétré par Fulneck dans la haute Silesie ; que la première Colonne de ce dernier Corps étoit déjà arrivée sur la Mora ; qu'elle devoit passer dans les environs de Troppau tandis que des troupes de l'armée du Prince Charles , qui marchaient par la gauche de la rivière d'Oppa , tâcheroient de s'emparer de quelques postes pour enfermer cette Place ; que lorsque la communication entre ces troupes & les deux corps qui sont sous les ordres des Comtes Leopold Palfy & Joseph Esterhasi seroit affermie de manière qu'on n'eût plus à craindre qu'elle fut interrompue le Prince Charles de Lorraine assigneroit des quartiers de cantonnement à l'armée de la Reine d'Hongrie , parce qu'une partie des troupes de cette Princesse avoit besoin de repos , mais que celles qui voudroient continuer de faire la guerre pendant l'hiver seroient libres de tenir la campagne , & qu'elles jouiroient de la double paye qui leur avoit été promise.

Quatre mille hommes d'Infanterie & de Cavalerie des Prussiens ayant passé la Neiss attaquèrent le 22 du mois de Décembre dernier la petite Ville de Patschau , où il y avoit environ 1000. hommes de garnison , & ils firent contre la Ville un grand feu d'Artillerie. La garnison se défendit avec tant de valeur que le Général Luchesi eut le tems de la secourir & de repousser les Prussiens qui se retirèrent cependant en bon ordre en faisant de tems en tems des décharges d'Artillerie & de Mousqueterie sur le Corps qu'il commandoit.

On a appris du Haut Palatinat qu'un Corps de

troupes de la Reine de Hongrie marchoit vers Amberg , & que les troupes Impérialles & Françoises construisoient un Pont sur le Danube près de Nohrbourg.

On apprend de Cologne du 10 du mois dernier que l'Electeur a reçu de S. M. I. une lettre laquelle porte qu'il ne peut ignorer la façon inouïe dont l'armée de la Reine de Hongrie, lorsqu'elle a abandonné les bords du Rhin, s'est comportée à l'égard des Duchés de Neubourg & de Sultzbach en y commettant toutes sortes de vexations & en pillant & saccageant tous les lieux où elle a passé, par la seule raison que l'Electeur Palatin à l'exemple de quelques autres Princes a conclu avec l'Empereur un Traité d'union qui tend uniquement au soutien du Chef & au maintien du système de l'Empire, & parce qu'il a fait marcher ses troupes au secours de la Bavière, sans préjudice toutefois de la neutralité qui subsiste entre ses Etats & ceux de S. M. H. ; qu'il est aisé de concevoir qu'un procédé de cette nature qu'on ne peut jamais justifier, a dû vivement affliger l'Empereur, & que tout le monde sçait combien il est sensible à S. M. I. de voir ses amis & ses Alliés qui désirent véritablement le salut & le repos de la Patrie, exposés aux effets de la vengeance sans bornes de la Reine de Hongrie, & leurs terres quoique non impliquées dans la présente guerre, sujettes à des oppressions & des calamités inexprimables. Que plus l'Empereur est touché de toutes les violences commises dans ses Provinces, plus il se trouve obligé de défendre les Etats de l'Empire, dont les sentimens repondent à ceux de leur Chef. & d'empêcher autant qu'il lui sera possible que le mal n'aille en augmentant ; que comme il a reçu des avis certains

que contre toute attente la Cour de Vienne a formé le projet d'une invasion dans les terres de l'Electorat de Brandebourg & dans celles de l'Electeur Palatin situées sur le bas Rhin, & que l'exécution de cette entreprise n'est pas éloignée; il ne peut se dispenser dans ces conjonctures critiques où le moindre délai semble menacer l'Empire d'un renversement total, de ne rien omettre pour secourir les Princes qui se sont joints à S. M. I. afin de rétablir la tranquillité en Allemagne; que l'Empereur auroit souhaité d'employer ses propres troupes à garantir de la dévastation les Duchés de Cleves, de Bergue & de Juliers, mais que cela lui étant impossible non-seulement à cause de l'éloignement des troupes Imperiales, mais encore parce qu'elles sont nécessaires pour la défense de ses Etats Héréditaires; le Roi Très-Chrétien a consenti de lui accorder de nouveau un Corps de troupes auxiliaires & de les faire marcher pour s'opposer aux entreprises que les ennemis pourroient former contre les Etats des Alliés de S. M. I., qu'ainsi l'Empereur demande à l'Electeur de donner à ces troupes auxiliaires le libre passage, conformément aux Constitutions du Corps Germanique, & de faire expedier des ordres pour qu'on leur fournisse tout ce dont elles auront besoin pour leur subsistance.

Le Maréchal de Maillebois qui commande les troupes que le Roi de France a envoyées sur le Bas-Rhin, a écrit aussi à l'Electeur une Lettre par laquelle il lui marque que S. M. T. C. a fait connoître ses intentions pour le rétablissement de la paix par la Déclaration faite de sa part le 2. du mois de Mai de l'année dernière à la Diette Générale de l'Empire; que l'Electeur a dû être convaincu de la nécessité dans laquelle le Roi de

France s'est trouvé de repousser la force par la force, & de ne pas différer plus long-tems de déclarer la guerre à la Reine de Hongrie & au Roi de la Grande Bretagne; que tout ce qui s'est passé depuis n'a fait que multiplier les motifs qu'a S. M. T. C. de poursuivre ses ennemis & ceux de l'Empire, & de tirer une juste satisfaction de tant d'injures accumulées les unes sur les autres, aussi bien que des violences que les troupes de S. M. H. s'appuyant sur des Alliances fatales au repos du Corps Germanique. ne cessent d'exercer sur les Etats des Princes jaloux de remplir les obligations qui les lient à leur Chef; que le Roi de France espere donc que l'Electeur & les Etats du Cercle du Rhin seconderont volontiers en tout ce qui dépendra d'eux une cause aussi juste que celle dont il prend la défense, tant par rapport à ce qu'il se doit à lui-même, que par rapport à ce qu'il doit à l'Empereur, à l'Empire & à ses Alliés; que S. M. T. C. s'attend en même tems que l'Electeur sans aucun retardement disposera les Etats confiés à sa direction à accorder aux troupes Françaises les mêmes facilités & les mêmes secours qui ont été accordés aux troupes de la Reine de Hongrie & de ses Alliés; que non seulement les troupes Françaises obtiendront le libre passage, mais encore qu'il sera nommé des Commissaires pour regler avec ceux du Roi de France les fournitures de toute espece, en fourage, subsistances, voitures ou Chevaux dont ces troupes auront besoin, & qu'elles payeront sur le pied des taxes dont on conviendra.

Le Maréchal de Maillebois finit sa lettre en promettant à l'Electeur d'avoir attention de son côté à faire observer la discipline la plus exacte par les troupes Françaises, & à les obliger de se confor-

L. V.

mer aux intentions de S. M. T. C., lesquelles sont que les Etats du cercle du Rhin n'ayent aucun sujet de se plaindre d'elles.

On a appris depuis de Vienne que le 31 Decembre dernier le Prince Charles-de - Lorraine y revint de l'armée, & qu'il avoit laissé au Comte de Traun le Comandement en chef des troupes de la Reine de Hongrie ; que la rigueur de la saison ne permettant plus de tenir la campagne, les troupes de S. M. H. se dispoient à se rendre dans les quartiers d'hyver qui leur étoient destinés ; qu'une partie de ces troupes avoit passé l'Oder le 30 Decembre dernier sous les ordres du Général Keil, & qu'elle devoit prendre ses quartiers dans le District d'Oppelen ; que le Général Buckow devoit distribuer dans les environs du Confluent de la Neifs & de l'Oder celles dont est composé le Corps qu'il commande ; que les Régimens d'Infanterie de François de Lorraine, de Charles de Lorraine, & de S. Ignon devoient aller en Moravie avec quelques autres troupes, & qu'on avoit conduit à Vienne plusieurs pieces d'Artillerie aux armes de Prusse que les Prussiens avoient laissées dans Prague.

On mande de Breslau du 4 Janvier que les Généraux du Roi de Prusse ayant conclu avec ceux de la Reine de Hongrie un Cartel pour l'échange des prisonniers, des Commissaires des deux armées s'étoient rendus à Koningin - Gratz pour procéder à cet échange ; qu'il étoit déjà revenu dans cette Province plus de 2000 des soldats Prussiens qui avoient été pris par les troupes de S. M. H., qu'on avoit remis aux Commissaires de cette Princesse tous ceux des prisonniers faits sur son armée qui avoient été distribués dans les Villes & autres lieux de ce Duché. & que ceux qui avoient été envoyés soit en Prusse soit en Pomeranie, devoient être en chemin pour retourner en Bohême.

Le Lieutenant Général Comte de Nassau a ramené dans la Principauté de Schweidnitz le Corps de troupes qui a favorisé la retraite de la garnison Prussienne, sortie de Prague. Cette garnison malgré les fatigues qu'elle a essuyées dans une marche aussi longue & aussi rude que celle de Prague à Friedlan & malgré les fréquentes escarmouches qu'elle a eues à soutenir contre divers détachemens, n'a pas fait une perte fort considérable.

Le Baron d'Enſiedel qui la commandoit s'est acquis beaucoup d'honneur par la maniere dont il a exécuté sa retraite, & surtout par une marche forcée qu'il a faite & qu'il a dirigée avec tant de succès que le Chevalier de Saxe n'a pu réussir à empêcher la jonction avec le Comte de Nassau. Les troupes dont cette garnison étoit composée ont été réparties dans les Principautés de Schweidnitz, de Jawer & de Lignitz, & elles y doivent demeurer pendant l'hyver.

On a appris de Dresde du 10 Janvier que M. de Wallenrodt Ministre du Roi de Prusse a fait sçavoir à S. M. P. de la part de ce Prince, que si elle désiroit de passer par la Silesie, non seulement elle y voyageroit avec autant de sûreté que dans ses propres États, mais encore elle y recevrait tous les honneurs qui lui sont dûs.

Les lettres de Munich marquent qu'il y avoit de fréquentes escarmouches du côté de Bourghausen & de Passau entre les troupes Impériales & celles de S. M. H.

On a été informé par les mêmes lettres qu'un détachement du Régiment de Hohenzollern des troupes de l'Empereur avoit occupé la Ville de Bising dans l'Evêché d'Aichstadt.

Suivant les avis reçus de Ratibone un autre détachement des mêmes troupes a mis le feu au pont

que le Général Berencklau avoit fait construire à Etterhausen sur la Naab.

Les mêmes avis portent qu'e les troupes de la Reine de Hongrie qui se sont rendues de la Bohême dans le Haut Palatinat étoient cantonnées à Neubourg à Am-Wold, à Nabburg, à Kreil, à Frohnberg, & à Schændorff; quelques-unes de ces troupes ont enveloppé un Bataillon du Régiment de Saxe des troupes Françoises, & ils ont fait prisonniers la plus grande partie des Officiers & des soldats dont ce Bataillon est composé.

La nuit du 7 au 8 de Janvier un Corps de troupes de la Reine de Hongrie étant passé dans une des Isles du Danube, y enleva plusieurs Bâteaux qui y avoient été conduits de Stat-Am-Hoff. Les Magistrats de Ratisbone en ayant porté des plaintes, l'Officier qui commande à Stat-Am-Hoff a fait réponse qu'il n'avoit pu se dispenser de se saisir de ces Bâteaux, parce qu'il étoit à craindre que les Impériaux & les François ne s'en servissent pour surprendre les troupes de S. M. H.

Le Baron de Thungen a fait toutes les dispositions nécessaires pour attaquer la Ville d'Amberg, & il a fait venir d'Egra trente pieces de canon pour battre cette Place.

On assure que la Reine de Hongrie a conclu un nouveau Traité d'Alliance avec le Roi de la Grande Bretagne, avec le Roi de Pologne en qualité d'Electeur de Saxe & avec la République de Hollande, & que ce Traité a été signé à Dresde.

Le Comte de Traun a donné avis à S. M. H. que les Prussiens ayant jetté deux ponts sur la Neiss, & faisant divers mouvemens, il a ordonné à toutes les troupes de se tenir prêtes à marcher, & à celles qui étoient en Moravie de venir le joindre.

Les avis reçus de Warsovie portent que le Roi de Pologne Electeur de Saxe a répondu aux offres qui lui ont été faites de la part du Roi de Prusse par M. de Wallenrodt, qu'il étoit fort sensible à l'attention de S. M. Pr., & qu'il auroit passé volontiers par la Silesie, si la Reine de Pologne Electrice de Saxe par des raisons particulières n'étoit obligée d'aller à Cracovie & à Prague.

On a appris de Hanover que le Maréchal & le Chevalier de Belle-Isle ont été conduits du Château d'Osterode à Stade.

Le Comte de Bunau avoit reçu ordre de l'Empereur de réclamer le Maréchal comme ayant été arrêté contre les Loix du Corps Germanique, qui ne permettent pas à un Prince de l'Empire d'attenter à la liberté d'un Ambassadeur envoyé à la Cour Impériale.

On a appris depuis de Hanover que le Chevalier de Belle-Isle étoit à Stade depuis le 24 du mois dernier, mais que le Maréchal son frere n'y pût arriver que le 26 parcequ'il a été indisposé.

On mande de Munich que l'Empereur avant sa mort a déclaré l'Electeur de Bavière Majeur & qu'il lui a recommandé de prendre les conseils de l'Impératrice & ceux des Comtes de Preysing, de Tertenbach & de Königsfeld.

P R U S S E

ON mande de Berlin du 13 Janvier que selon les avis reçus de Silesie le Prince Regnant d'Anhalt Dessau qui commande en chef les troupes du Roi de Prusse dans cette Province s'étoit mis en marche avec 42 Bataillons & 80 Escadrons pour obliger les troupes de la Reine de Hongrie d'abandonner divers postes qu'elles occupoient, & qu'il devoit avoir passé la Neiss. Qu'un corps de 6000 hommes s'étoit assemblé en même-tems du côté de Ratibor sous les ordres du Prince Di-

dier d'Anhalt afin de tâcher de couper la retraite aux Insurgens de Hongrie ; qu'il y avoit outre cela un autre corps de troupes Prussiennes qui s'étoit avancé dans le Comté de Glatz pour s'opposer aux courses que la Cavaliere Legere de l'Armée de S. M. H. faisoit dans cette Province.

Il est arrivé à Berlin de divers endroits un grand nombre de soldats de recrue qu'on a fait partir successivement pour les Régimens auxquels ils sont destinés. Tous les corps seront complets avant le mois d'Avril.

Les avis reçus de Hambourg du 16 du mois dernier , portent que selon les Lettres écrites de Silésie les troupes de la Reine de Hongrie ont abandonné de nouveau les postes qu'elles avoient repris en Silésie & la plus grande partie des Insurgens de Hongrie s'est retirée dans la Moravie depuis les derniers mouvemens faits par l'armée Prussienne commandée par le Prince d'Anhalt-Dessau.

On apprend en même tems de Hanover que le courier qui avoit été envoyé à Londres par la Régence pour informer le Roi de la Grande Bretagne de la détention du Maréchal & du Chevalier de Belle-Isle en étoit revenu , qu'il avoit apporté un ordre de les faire conduire en Angleterre & que S. M. B. avoit approuvé ce qui avoit été fait par le Bailly d'Elbinguerode

On mande de Berlin du 20 du mois dernier qu'il y arriva de Silésie le 13 un courier envoyé au Roi par le Prince d'Anhalt - Dessau , par lequel S. M. Pr. a été informée que ce Général ayant rassemblé sur le bord de la Neiss les différens Corps de troupes qui avoient leurs quartiers en deça de cette riviere , & ayant fait jetter deux ponts , il passa le 9 la Neiss avec 36000 hommes ; qu'il fit le même jour plusieurs détache-

menis qui se portèrent en avant avec tant de promptitude que les troupes de la Reine de Hongrie n'ayant pas le tems de se préparer à se défendre , abandonnerent précipitamment Patskaw , S. Johansberg , Weidenau , Friedberg , Ziegenhals , Zuckmantel , Mollendorff & Falckenberg. On les a poursuivies vivement & on les a obligées de se retirer de la plus grande partie du Pays qui est entre les rivières de Neiss & d'Oppau. Le Prince d'Anhalt a marché ensuite à Neustadt , dont il s'est rendu maître après avoir mis en fuite trois Régimens de Hussards qui avoient formé un camp pour couvrir cette Place & auxquels on a fait un grand nombre de prisonniers.

• Ce Général a fait les dispositions nécessaires pour s'emparer aussi de Jagersdorff & de quelques autres postes qui étoient encore occupés par les ennemis.

Les troupes de la Reine de Hongrie ont entièrement abandonné la Haute Silésie.

Le 15 du mois dernier les Hussards ennemis s'étant repliés sur Jagersdorff , deux Régimens de Hussards Prussiens les attaquèrent à la vue des Fauxbourgs de la Ville & en tuèrent un grand nombre.

E S P A G N E

LEs avis reçus de Madrid du 5 du mois dernier portent que Madame la Dauphine s'étant reposée un jour à Aranda continua le 28 du mois précédent sa route , & que le même jour elle arriva à Lerma

Elle y trouva Don Fernand de Valdes , Corregidor de Burgos qui y étoit venu pour complimenter cette Princesse au nom des habitans de la Ville.

Le 29 Madame la Dauphine après avoir dîné à Cogolles & après y avoir assisté au *Te Deum* qui fut chanté dans l'Eglise des Religieux Augustins , alla passer la nuit dans le Château du Duc de Frias , d'où elle vit tirer le soir un magnifique feu d'artifice que ce Seigneur avoit fait préparer.

S'étant rendue le 30 à Burgos , elle y reçut les complimens du Chapitre de l'Eglise Métropolitaine , à la tête duquel l'Archevêque porta la parole ; elle reçut aussi ceux du Corps de Ville , de la principale Noblesse , des Commandeurs de l'Hôpital Royal & des différentes Communautés Religieuses , & les Dames de distinction de la Ville furent admises à lui baiser la main. L'après-midi on lui donna le spectacle d'un Combat de Taureaux , & le soir on tira un feu d'artifice dans la Place vis-à-vis le Palais où elle étoit logée.

Cette Princesse se remit le 31 en marche & elle alla à Birbiesga.

Elle dina le premier Janvier à Pancorbo où elle fut complimentée par des Députés de la Province d'Alava & de la Ville de Vittoria , & la nuit suivante elle coucha à Miranda de Ebro , d'où elle partit le 2 , & ayant dîné à la Puebla elle se rendit le même jour à Vittoria dont les Habitans , ainsi que ceux des autres lieux par lesquels cette Princesse a passé , se sont empressés de lui donner des marques de la joye que leur inspiroit sa présence. Le soir cette Princesse vit des fenêtres de l'Hôtel du Marquis de Monte-Hermoso où elle étoit logée , une magnifique Cavalcade composée d'une partie de la Bourgeoisie qui conduisoit un Char de Triomphe. Après que les Musiciens qui étoient sur ce Char eurent exécuté plusieurs pieces choisies de symphonie , on

tira un feu d'artifice , & pendant la nuit toutes les maisons de la Ville furent illuminées.

Le lendemain Madame la Dauphine admit la principale Noblesse & le Corps de Ville à lui baiser la main , & elle reçut les complimens des Députés de plusieurs Villes. Lorsqu'elle eut dîné on lui donna le spectacle d'un Combat de Taureaux dans lequel il y eut 18 de ces animaux mis à mort. On tira le soir un second feu d'artifice , & les illuminations furent renouvelées dans toutes les rues.

Madame la Dauphine alla le 4 dîner à Vrribar-rigamboa & coucher à Salinas. Les Députés de la Province d'Alava accompagnèrent cette Princesse jusques sur les confins de leur territoire , & en entrant sur celui de la Province de Guipuscoa , Madame la Dauphine trouva les Députés que cette dernière Province avoit envoyés au-devant d'elle pour la complimenter : la même Province avoit fait prendre les armes aux Milices du Pays , & ces troupes forment une double haie sur le passage de cette Princesse.

Le 5 quoique les chemins fussent fort difficiles par la grande quantité de pluie qui étoit tombée, Madame la Dauphine qui avoit dîné à Mondragon arriva à Onate. Le Comte de Montijo chargé de remplir les fonctions de Majordôme Major auprès de Madame la Dauphine marcha tout ce jour-là à cheval devant le carrosse de cette Princesse , aussi bien que les Marquis de Solera & de la Solana & le Comte d'Anguisola afin d'être plus en état de donner ses ordres pour que rien ne retardât la marche.

Le tems fut si fâcheux le 6 que Madame la Dauphine fut obligée de s'arrêter à Villa-Real, où elle devoit seulement dîner.

La journée du 7 ayant été un peu plus favorable la Princesse coucha la nuit suivante à Villa Franca. Elle descendit à l'Hôtel du Marquis de Valmediano qui lui donna une très-belle Fête accompagnée d'un feu d'artifice

Le Roi d'Espagne reçut le 9 Janvier au Château du Pardo un courier extraordinaire par lequel S. M. fut informée que le 5 les Vaisseaux de guerre le *Glorieux* & la *Castille* étoient arrivés de la Havanne à la Corogne, & qu'ils avoient apporté tant pour le compte du Roi que pour celui des Particuliers huit millions 274565 Piastras, outre une très-grande quantité de Tabac en poudre & en feuilles.

On a appris de Madrid du 19 du mois dernier, que le Roi a reçu avis que Madame la Dauphine, ayant couché le 8 à Tolosa, le 9 à Hernani & le 10 à Oyartzun, avoit dîné le 11 à Irun, & étoit arrivée le même jour à Fontarabie où elle avoit trouvé le Marquis de la Farre, son Chevalier d'honneur, qui lui avoit remis de la part du Roi de France le Portrait de Monseigneur le Dauphin.

L'Intendant de Marine du Ferol a mandé au Roi que l'Armateur Martin Pecqueno avoit conduit à Vigo la Galere Angloise le *Château d'artifice* de cent vingt tonneaux, sur laquelle il y avoit 1500 quintaux de Morné.

Selon les lettres du Corregidor de Bilbao l'Armateur Don Joseph Jornandes est entré dans ce Port avec un Vaisseau François, qu'il a repris à un Armateur Anglois qui s'en étoit emparé.

Le Roi a été informé par des dépêches du Consul Espagnol qui réside à Lisbonne, que le Vaisseau Anglois le *Julienne* de 190 tonneaux, chargé de Tabac de Virginie, avoit été mené à Setubal

par l'Armateur Don Martin d'Arostegui.

L'Armateur Laurent Ervin a conduit au Port de Bayona une prise de 80 tonneaux , dont la charge consistoit en mille quintaux de Moruë.

Une autre prise de même espece & à peu près de même valeur a été faite à la vuë du même Port par l'Armateur Olivier Colin.

On a appris de Lisbonne par des lettres de l'Isle de S. Michel , une des Açores, que le 5 Octobre dernier il y avoit eu un violent Ouragan qui avoit causé des dommages considérables.

GENES ET ISLE DE CORSE.

ON mande de Gènes du 4 du mois dernier que selon les lettres écrites de San-Remo le 28 du mois précédent le Marquis de Castellar s'étoit avancé dans les environs avec 1500 Grenadiers Espagnols & avec 200 Miquelets, se préparant à occuper les hauteurs voisines d'Oneille pour couper à cette Place la communication avec le Piedmont, & que le bruit venoit de se répandre que les Piedmontois ayant évacué cette même Place , les Espagnols y étoient entrés le 31.

On a appris du 11 que l'avant-garde des troupes Espagnoles commandées par l'Infant Don Philippe s'étoit avancée vers les Terres de la République de Gènes , & que l'on a eu la confirmation de la nouvelle de l'arrivée d'un détachement de ces troupes dans la Ville d'Oneille qui a été abandonnée par les Piedmontois & dont les Habitans ont envoyé deux Députés pour porter les clefs de la Ville au Marquis de Castellar.

Le 2 la garnison Piedmontoise qui étoit à Loano s'en est aussi retirée , & le même jour le Marquis de Castellar a fait occuper ce poste par un

212 MERCURE DE FRANCE.

Régiment Espagnol. Ce Général est retourné rejoindre l'Infant Don Philippe qui est à Nice depuis le 24 Décembre dernier.

Selon les lettres reçues de l'Etat Ecclésiastique les troupes commandées par le Comte de Gages ne doivent pas demeurer long-tems dans leurs cantonnemens, & il paroïssoit qu'elles se dispoïent à faire quelque nouveau mouvement.

L'armée qui est sous les ordres du Prince de Lobckowitz est près d'Inola sur les confins du Bolonois.

Les Payfans des environs d'Oneille & de Loano n'étant point venus à l'obéissance & n'ayant point posé les armes dans le tems qui leur avoit été prescrit, l'Infant Don Philippe a mis tout le Pays à contribution, & les Habitans ont été taxés à un tiers de leurs revenus.

L'armée du Roi d'Espagne sous les ordres du Comte de Gages & celle de la Reine de Hongrie sont toujours dans leurs mêmes quartiers de cantonnement.

GRANDE BRETAGNE.

On a appris de Londres qu'un Vaisseau François de 300 tonneaux qui alloit à Buenos Ayres a été conduit à Lisbonne par un Armateur de Portsmouth.

Le Vaisseau le *Flamborough* de vingt canons, qui croissoit sur la Côte de la Caroline Méridionale, s'est emparé d'un Bâtiment François de 120 tonneaux, de 24 canons & monté de 320 hommes, & on a trouvé à bord 60000 Piastras & quelques caisses remplies de poudre d'or.

L'Armateur le *Mars* de Darmouth qui avoit été pris par les François a été repris par le Vaisseau de guerre le *Capitaine* vers les 48^e degré de Latitude.



M O R T S.

MESSIRE Jean-Pierre d'Aigrefeuille, Chevalier Seigneur de Caunelles, Lafosse, &c. Conseiller du Roi en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier en 1689. Président en la même Cour en 1703. Président honoraire en 1724. & Conseiller d'Etat en 1736. mourut à Montpellier le 8 Septembre 1744. dans la 79. année de son âge, étant né le 24 Octobre 1665.

Ce Magistrat qui étoit d'une famille distinguée étoit encore plus recommandable par ses qualités personnelles. Son sçavoir profond, son intégrité, la douceur de ses mœurs, & sa solide piété qui ne s'est jamais démentie, lui avoient acquis toute l'estime & toute la confiance du Public.

Le 26 Décembre 1744, Dame Anne de Chastellux, veuve depuis le 2 Février 1731 de Charles de Vienne, Comte de Commarain, mourut au Château de Commarain en Bourgogne, âgée de 72 ans. Elle étoit fille de César-Philippe Comte de Chastellux, & de Judith de Barillon, & sœur de Guillaume-Antoine de Chastellux, Lieutenant Général des armées du Roi, & Commandant en Roussillon, mort à Perpignan le 12 Avril 1742. Elle laisse une fille unique, Marie-Judith de Vienne qui avoit épousé en 1735 Joseph-François Damas, Marquis d'Antigny, Comte de Ruffey, Baron de Chevreau, Brigadier des armées du Roi, Colonel du Régiment de Bulois, mort le 31 May 1736 qui lui a laissé un fils, Jacques-François Damas,

214 MERCURE DE FRANCE

Marquis d'Antigny & une fille, Alexandrine-Victoire-Eleonore Damas.

Voyez pour les Généalogies la dernière Edition de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne.

Le 15 Janvier dernier, mourut à Aix Messire Thomas *de Galiffet*. Il avoit été nommé Chef d'Escadre le 15 Decembre dernier. Il étoit dans la 78. année de son âge, & avoit servi avec distinction.

Le Cardinal *Lucini*, de l'Ordre de S. Dominique, est mort à Rome d'une fluxion de Poitrine, âgé de 79 ans. Il se nommoit Louis-Marie, & sa Famille tient un des premiers rangs parmi la Noblesse du Milanez. Ce Cardinal qui étoit de la Promotion que le Pape a faite au mois de Septembre de l'année 1743, avoit rempli pendant l'espace de 25 ans la place de Commissaire Général du S. Office. Il s'étoit rendu extrêmement recommandable par sa piété & par le sçavoir qu'il a montré dans differens Ouvrages qu'il a donnés au Public.

T A B L E.

P IERCES FUGITIVES en Vers & en Prose,	
Ode à la Vézère, par M. V***	3
Manuscrit Indien, traduit par M. Jacques &c.	
Les Enchanteurs ou la Bague de Puissance, Conte,	6
Traduction de l'Epître de Déjanire à Hercule,	38
Differtation sur Faustine,	45
Vers sur le Portrait de Madame la Princesse de Rohan, par Madame V.	51
Les Rêveurs, Fable,	52

Réponse de M. de la Soriniere sur le style Marotique,	54
Vers à Mlle. Dangeville,	58
Epître à M. Desforges-Maillard,	59
Dialogue de Sylla & d'Eucrate,	61
Ode à M. ***	73
Epître à l'occasion de cette Ode,	76
Remarques sur un passage de Virgile,	78
Vers Italiens & leur imitation,	82
Explication d'un Marbre antique,	84
Le Point du jour,	88
Secret important,	92
NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX ARTS, les Vies des Hommes Illustres, Tom. XI & XII. Extrait,	97
Oronoko, traduit de l'Anglois,	113
Histoire de l'Académie des Sciences, Extrait,	114
Accouchement des Crapauds,	116
Ruisseau Inflammable,	121
Machines approuvées par l'Académie,	122
Observations Météorologiques,	132
Les Pastorales de Némésien, &c.	135
Nouvelle Edition de Virgile,	140
L'Art de fixer dans la mémoire les faits les plus remarquables, &c.	141
Histoire de la Ville de Nîmes,	143
Histoire des Sacremens, &c.	144
Le Maître des Novices &c.	ibid.
Nouvelle Edition du Dictionnaire de Sobrino,	145
L'Oracle des Sybilles,	ibid.
Séance publique de la Société des Sciences de Toulouse,	146
Assemblée & Programme de l'Académie des Belles-Lettres de Montauban,	147
Cours sur l'Architecture,	150
Jettons frappés pour 1745,	152

216 MERCURE DE FRANCE.

Explication des Enigmes & Logogryphes ,	154
Enigmes & Logogryphes ,	157
<i>Ludovici XI. Panegyris,</i>	162
Chan'on notée ,	<i>ibid.</i>
Spectacles ,	<i>ibid.</i>
Suite des Reflexions sur les Ballets ,	163
Concerts de la Reine ,	171
Pièces représentées à la Cour ,	173
France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c. <i>ibid.</i>	
Ouverture de l'Assemblée du Clergé ,	176
Répétition de la Princesse de Navarre , Comédie- Ballet ,	180
Prises des Vaisseaux ,	181
Eloge Historique de M. l'Abbé Pucelle ,	185
Traduction literale d'une Relation écrite de Cars	191
Nouvelles Etrangères ,	197
Morts ,	213

E R R A T A.

P Age 205. lig. 3. du second vol. de Novembre.
Paul-Edouard , &c. *lisez* Paul-Edouard deman-
deur en maintenuë du Titre & Duché d'Estouteville.

Pag. 29. de ce Volume , l. dernière , Careffan ,
lisés Careffant.

P. 33. l. 2. une seconde ; fois l. une seconde fois ;

P. 43. éclater l. éclater.

P. 44. l. 13. expire , l. expire ?

P. 52. l. 19. Quel seroit mon bonheur ! si je
dormois toujours , l. Quel seroit mon bonheur si je
dormois toujours !

P. 61. l. dernière , pour inspirer , l. pour en
inspirer.

P. 62. l. 17, il y en , l. il y en a.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

FEVRIER 1745.

SECOND VOLUME.



A PARIS,
Chés { GUILLAUME CAVELIER,
rue S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conti,
à la descente du Pont-Neuf
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLV.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE générale est à Monsieur DE LA BRUE, à l'Hôtel de Pontchartrain. On prie très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rébûter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

PRIX XXX. SOLS.

MERCURE

DE

France.

DEDIÉ AU ROI.

Second Volume

Fevrier 1745.



*Quoique nous ayons déjà
rendu compte au Public du Ma-
riage de Madame La
Dauphine a Madrid.*

4 MERCURE DE FRANCE,

& du voyage de cette Princesse jusqu'à son arrivée à Bordeaux, cependant nous avons crû devoir reprendre ce que nous avons déjà dit tant pour donner plus d'étendue aux Fêtes qui ont signalé le zèle de plusieurs Villes, que pour renfermer dans un même Volume tout ce qui concerne cet auguste Evénement.



M. l'Evêque de Rennes après être sorti de Madrid le 5 Décembre 1744, y rentra aussi-tôt, & se rendit à la maison que le Roi d'Espagne lui avoit fait préparer. Le Marquis de Villarias vint peu de tems après le complimenter sur son arrivée au nom de S. M. C., & lui témoigna la satisfaction qu'elle avoit du choix que le Roi avoit fait de lui pour la commission de la demande de l'Infante MARIE - THÉRESE. Pendant les trois jours que M. l'Evêque de Rennes a habité la maison destinée pour lui, il y a eu soir & matin deux tables de 30 couverts chacune, magnifiquement servies. Le Marquis de Villegastin *Major domo de semana* faisoit les honneurs.

La demande se fit le 8 au matin. Le Roi d'Espagne avoit fixé l'heure à une heure après midi. M. l'Ambassadeur se rendit à cette heure au Palais suivi de tout son cortège.

Un *Major domo de semana* étant venu le prendre dans un carosse du Roi, la marche commença par les gens de livrée, qui marchaient sur deux files au nombre de 36, précédés par deux Suisses à cheval. La livrée étoit fort belle, six Valets de Chambre ou Chefs d'Office suivoient à cheval, vêtus d'un uniforme de drap gris bien galonné d'argent. Ils avoient à leur tête le Maître-d'Hotel dont l'habit étoit écarlatte avec de grandes salmarches d'or. Ils étoient suivis de douze Pages, l'Ecuyer de M. l'Ambassadeur marchoit à leur tête, son habit étoit d'écarlatte galonné d'or sur toutes les coutures, ceux des Pages étoient de velours cramoisi brodé en or, avec des vestes de tissu. Le carosse du Roi marchoit ensuite; M. l'Ambassadeur & le *Major domo* étoient seuls dedans : deux Palefreniers de la livrée du Roi d'Espagne marchaient à pied à côté des chevaux de la volée.

Le carosse du Roi étoit suivi de ceux de M. l'Ambassadeur au nombre de quatre, il étoient attelés chacun de six mules richement harnachées. Les traits étoient de cuir de Russie; ceux du premier carosse étoient couverts de velours rouge, & ceux du second de velours bleu, avec des galons d'or; ces deux premiers carosses étoient vuides. L'Aumônier de M. l'Evêque de Rennes étoit

6 MERCURE DE FRANCE.

dans le troisième avec quatre autres Prêtres, Quatre Gentils - hommes remplissoient le quatrième : ils portoient tous quatre un habit semblable de velours ciselé brun , avec les vestes & les paremens de tissu. Le carrosse du *Major domo* attelé de quatre mules avec un cocher & un postillon fermoit la marche.

Ce cortège après avoir traversé la Ville entra au *Retiro* par la cour des cuisines , & y trouva une Compagnie de Gardes Espagnoles , & une des Gardes Walonnes rangées en haie , les Officiers à la tête , & les Tambours rappelant.

De-là on passa dans la principale cour du Château. Quelques chambres des appartemens de leurs MM. donnent sur cette cour , ce fut de là qu'elles virent l'entrée , tout le cortège ayant fait le tour de la cour.

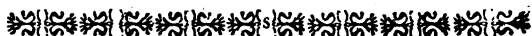
M. l'Ambassadeur mit pied à terre avec le *Major domo* , il traversa une galerie à rez - de - chaussée , où il trouva la Compagnie des Hallebardiers en haie , les Officiers à la tête , & il monta aux appartemens par le grand escalier.

M. le Duc de Bournonville Capitaine des Gardes , alors de quartier , vint l'y recevoir accompagné de tous les Officiers de ce Corps. Les Gardes étoient sous les ar-

mes. M. l'Ambassadeur étant passé dans une autre sale qui communique à la sale d'Audience, y fut joint par le Secrétaire de la Chambre, & y attendit que le Roi fût arrivé. Sa Majesté ne tarda pas, & se plaçant au bout de la sale, qui est le plus proche de son appartement, Elle y demeura debout. Il y avoit un fauteuil à côté d'Elle, Elle se couvrit, & tous les Grands qui étoient en file à sa gauche le long de la muraille se couvrirent aussi. Plus loin sur le même rang étoient les *Major domos de semana*, & vis-à-vis du côté droit les Gentilshommes de la Chambre qui ne sont pas Grands. On avoit laissé un intervalle entre le Roi & eux pour les Ambassadeurs & autres Ministres Etrangers. Le reste de la sale étoit rempli d'un grand nombre de personnes de toutes sortes d'états que la curiosité avoit attirés.

M. l'Ambassadeur entra dans la sale par le bout opposé à celui où le Roi étoit placé, & après que le Secrétaire de la Chambre eut dit à haute voix à Sa Majesté que l'Ambassadeur Extraordinaire de France étoit là; & qu'il eut reçu ordre de le faire venir, il l'accompagna jusqu'à la moitié de la sale & ensuite le laissa seul. M. l'Ambassadeur fit les réverences ordinaires, & prononça sa Harangue. Il étoit couvert d'un bonnet quarré, car il étoit en rochet.

A iiij



DISCOURS de *M. l'Evêque de Rennes*
pour la demande de l'Infante MARIE-
THERÈSE.

AU ROI D'ESPAGNE.

SIRE

LE ROI mon Maître m'a chargé de la Commission la plus intéressante pour lui & la plus honorable pour moi.

Lié à V. M. par les nœuds du Sang & plus encore par les sentimens d'estime & de tendresse, il vous offre ce que le Ciel lui a donné de plus précieux, un fils unique, premier objet de ses soins & de ses complaisances, héritier de son Thrône, l'espérance de notre Nation.

Ce Fils orné de tous les dons de la Nature, instruit sous les yeux du Roi par l'honneur & par la Religion, excité par les exemples de deux Princes en qui l'Europe admire des Héros dignes d'être Fils de V. M. étoit déjà impatient d'entrer comme eux dans la carrière de la gloire, mais avant qu'il lui soit permis de suivre ces nobles

mouvemens , il se doit à l'Etat , il se doit à une Epouse destinée à perpétuer le plus beau sang de l'Univers.

Dans tous les tems les deux Monarchies se sont donné réciproquement des Reines , mais la politique formoit seule ces alliances , & la jalousie subsistoit toujours entre deux Maisons rivales & entre deux Nations qui ont acquis tant de gloire en combattant l'une contre l'autre : désormais elles n'en chercheront plus que contre leurs ennemis communs. Sous les auspices de V. M. Sire , ces alliances , en resserant les nœuds de l'amitié entre les Monarques uniront de plus en plus leurs sujets , & assureront dans les deux Empires le regne de la Vertu & la félicité des peuples.

Le Roi que le Ciel a rendu aux vœux de son Royaume , qui fidele imitateur de V. M. & de votre immortel ayeul vient de donner par ses armes un nouvel éclat à la premiere Maison du monde , au milieu des acclamations que ses peuples donnent à sa guérison & à ses conquêtes, attend de V. M. ce qui doit combler sa satisfaction , il vous demande une Princesse qui sçait allier aux plus solides vertus les graces les plus touchantes : par le don de l'Infante Marie-Therese l'Espagne s'acquittera envers la France qui lui a donné le plus grand, le

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

plus juste , le meilleur de ses Rois ; à déjà tous les cœurs l'appellent , elle fera l'ornement d'une Cour attentive à lui plaire ; nous ne devons point , Sire , lui paroître un peuple nouveau , vôte Auguste Fille rentrera dans sa Patrie , dans la t're , dans celle de LOUIS LE GRAND.

La Harangue finie il donna ses Lettres de créance au Roi , & après que ce Prince lui eut répondu en peu de mots , il se retira faisant de tems en tems les reverences usitées , & le Roi entra dans son appartement. M. l'Evêque de Rennes passa dans une chambre , qui est attenant de la sale où il devoit avoir audience de la Reine , & il s'y reposa pendant que la Toilette dura , & que Leurs Majestés entendirent la Messe. La Messe finie la Reine entra dans la sale d'Audience avec l'Infante Marie - Therese & l'Infante Marie - Antoinette. Cette sale n'est proprement qu'une galerie. Les Dames de la Reine étoient à côté des Infantes sur la même file , & ensuite les *Señoras de Honor* , les Grands étoient vis-à-vis , & ensuite les *Major domos de semana* de la Reine , M. le Duc d'Atry *Major domo Major* étoit à sa droite , mais plus en arriere , de même que les Ambassadeurs & les Ministres Etrangers

M. le Duc d'Atry ayant dit deux fois à haute voix qu'on avertît l'Ambassadeur que la Reine étoit là , M. l'Evêque de Rennes

parut un moment après avec un *Major domo de semana* qui étoit à sa droite, & le quitta à la troisième révérence. M. l'Ambassadeur s'avança proche de la Reine, & après une autre profonde inclination il commença sa Harangue, & se couvrit.



A LA REINE D'ESPAGNE
qui avoit à ses côtés l'Infante MARIE-
THERESE & l'Infante MARIE-
ANTOINETTE.

MADAME

DEPUIS que j'ai l'honneur de servir le Roi mon Maître auprès de V. M. je ne me suis jamais présenté à elle avec tant de joye & de confiance : je lui apporte les vœux les plus dignes d'être exaucés, les vœux d'un Roi Chef de l'Auguste Maison dans laquelle vous êtes entrée, dont les vertus égalent la puissance, & qui joint à tout ce qui fait un grand Roi une tendre amitié pour V. M. ; les vœux d'un Prince en qui toutes les graces ornent la raison, en qui la Religion per-

A vj

12 MÉRCURE DE FRANCE.

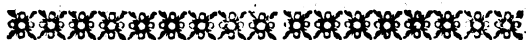
fectionne tous les dons de la nature ; il est l'appui de notre Monarchie, & dans ce moment, Madame, il fait sa plus chère espérance de devenir votre fils.

Le premier parti de l'Univers peut seul aspirer à l'Auguste Infante. Qui pourroit mieux que moi connoître tout le prix du don que je viens demander ? En même-tems qu'avec toute l'Europe j'ai admiré dans V. M. l'élévation du génie, la noblesse des sentimens, les lumières de l'esprit, la solidité de la Vertu, j'ai également reconnu dans l'Infante Marie-Thérèse toutes les qualités qui peuvent assurer le bonheur du Prince le plus digne d'être heureux.

La Religion est elle-même intéressée à consacrer une alliance qui doit éterniser le sang de S. Louis ; le Ciel a les yeux ouverts sur elle & des bénédictions prêtes à répandre : déjà le Roi votre époux m'a donné son consentement, celui de V. M. Madame, couronnera les souhaits d'un Monarque adoré de ses Peuples, d'un Prince qui s'assure déjà les mêmes droits sur tous les cœurs, d'une Reine qui possédant éminemment toutes les vertus est impatiente de les cultiver, de les aimer dans l'Auguste Princesse dont elle va devenir la mère.

La Harangue finie, il remit ses Lettres de créance à la Reine : il harangua après l'In-

FEVRIER. 1745. 13
fante Marie - Therese , & ensuite l'Infante
Marie Antoinette.



À L'INFANTE MARIE-THERÈSE.

MADAME

Le consentement de L. L. M. M. C. C.
semble me répondre du vôtre : je sens que
dans ce moment je viens rompre des nœuds
bien doux , mais en même-tems je vous
en offre d'autres qui ne le seront pas moins :
quoiqu'adorée en Espagne vous ne sçauriez
faire son bonheur ; il est des Trésors qui ne
peuvent rester dans les lieux où le Ciel les
a fait naître , il faut qu'ils aillent enrichir
d'autres Climats. La France a biendes Ti-
tres auprès de vous pour être préférée ,
vous ne sçauriez , Madame , la regarder com-
me étrangère , tous nos Rois sont vos An-
cêtres , vous y trouverez une Nation aussi em-
pressée à vous plaire que la noble & géné-
reuse Nation au milieu de laquelle vous
avez reçu le jour : vous y trouverez dans
le Roi & dans la Reine la tendresse d'un
pere & d'une mere ; enfin vous y trouverez
un Époux digne de vous.



À L'INFANTE MARIE ANTOINETTE,

MADAME

SI LA FRANCE étoit aussi riche en Princes que l'Espagne l'est en Princesses , son ambition ne seroit pas remplie , nous formerions encore d'autres vœux , & vous en seriez l'objet. Nous ne pouvons qu'applaudir au bonheur de la Nation sur laquelle vous reignerez.

Après que M. l'Ambassadeur se fut retiré comme il avoit fait devant le Roi , la Reine entra dans son appartement avec les Infantes.

M. l'Ambassadeur se rendit ensuite chés le Prince & la Princesse des Asturies , de-là chés Madame Infante , & enfin chés l'Infant Cardinal. Il harangua aussi ces Princes & Princesses qui étoient accompagnés des principaux Officiers de leurs Maisons & de leurs Dames , après quoi il retourna à la

maison d'où il étoit parti & dans le même ordre , mais par des rues différentes. Les Harangues de M. l'Ambassadeur ont réuni tous les suffrages , & il les a prononcées avec toute la dignité convenable.

Le soir sur les 6 heures & demie on tira un fort beau feu d'artifice dans la principale cour du Palais. Leurs Majestés & toute la Famille Royale y assistèrent , & immédiatement après le feu on commença l'Opera. On avoit préparé pour ce Spectacle une sale à cinq rangs de Loges. Elles furent toutes remplies ainsi que le Parterre. On représenta un Opera Italien , intitulé *Achille chés le Roi Lycomède*. La Cour étoit en grand gala.

Après le Spectacle M. l'Evêque de Rennes retourna dans son ancienne maison. Le 9 au soir il y eut chés lui grand *refresco* , ensuite une Comédie Espagnole représentée par les Comédiens de la Ville. La Comédie fut suivie d'un grand souper : le 10 il y eut encore *refresco* , Concert & souper. Le 11 fut un jour de repos , il n'y eut fête ni à la Cour ni chés M. l'Ambassadeur. Le 12 M. l'Evêque de Rennes donna une troisième fête. Il y eut d'abord *refresco* , on tira un feu d'artifice , & ensuite il y eut illumination , Bal & per. Toutes ces fêtes ont été fort belles , les rafraîchissemens abondans , & les tables

16 MERCURE DE FRANCE.

servies avec délicatesse & profusion.

La Cérémonie de la signature du Contrat de Mariage se fit le 13 sur les 7 heures du soir dans la même sale , où le Roi d'Espagne avoit donné le 8 audience à M. l'Ambassadeur.

Cette sale étoit magnifiquement meublée & éclairée. Au bout qui est le plus proche de l'appartement du Roi on avoit placé les fauteuils de Leurs Majestés ; à la gauche de la Reine il y en avoit six autres qui formoient une aîle pour le Prince & la Princesse des Asturies , Madame Infante , l'Infant Cardinal , l'Infante Marie-Therese & l'Infante Marie-Antoinette ; un peu avant que Leurs Majestés entraissent , tous ceux qui ne devoient pas assister à la Cérémonie sortirent de la sale , où il ne resta que les principaux Officiers de la Maison Royale , les Grands d'Espagne , les Gentils-hommes de la Chambre qui étoient rangés sur deux files à droite & à gauche , les *Major domos de semana* , les Capitaines, Officiers & Exemts des Gardes du Corps , & quelques-uns de ceux des Gardes d'Infanterie. Les deux Secrétaires d'Etat étoient aussi dans la sale , le Grand Inquisiteur , le Marquis de Lava Gouverneur du Conseil de Castille , quelques Evêques , le Confesseur du Roi & celui de la Reine. Les Ministres Etrangers étoient placés derriere

les fauteuils de LL. MM. Lorsqu'elles furent entrées & assises, les trois *Camareras Mayores* de la Reine, de la Princesse des Asturies, & de Madame Infante, les Dames du Palais & les *señoras d'honor* formèrent une file vis-à-vis les Princes & Princesses & devant les Grands d'Espagne. M. l'Ambassadeur se mit à la gauche du Roi, le Marquis Ussars Secrétaire d'Etat, & *Notario Major* fit placer une petite table avec deux flambeaux devant LL. MM. & lut le Contrat de Mariage; les principaux Officiers de la Maison Royale, les Capitaines des trois Compagnies des Gardes du Corps, un nombre considérable de Grands & de Gentils-hommes de la Chambre, les deux Secrétaires d'Etat, le Grand Inquisiteur, le Gouverneur du Conseil de Castille, quelques Evêques, & les deux Confesseurs furent nommés comme Témoins. Après la lecture du Contrat qui dura trois quarts-d'heure, le Roi & la Reine le signèrent, & la Reine appella l'Infante Marie-Thérèse qui s'approcha de la table & signa, après quoi on posa la table successivement devant le Prince & la Princesse, Madamé Infante, l'Infant Cardinal & l'Infante Marie-Antoinette qui signèrent; il y avoit deux Expéditions du Contrat, une pour rester en Espagne, & l'autre pour être envoyée en France, ainsi les signatures furent doubles.

18 MERCURE DE FRANCE.

Après que le Roi , la Reine , les Princes & Princesses eurent signé , M. l'Evêque de Rennes signa comme porteur de la Procuration du Roi , & de celle de Monseigneur le Dauphin.

M. le Marquis de Villarias , le Grand Inquisiteur , & le Gouverneur du Conseil de Castille avoient signé les deux Expéditions du Contrat avant la Cérémonie , comme Commissaires preposés à cet effet par LL. MM. Catholiques , les autres témoins n'ont pas signé.

On tira le soir un feu d'artifice qui fut suivi de la représentation du même Opera qu'on avoit joué le 8.

L'Ambassadeur de Naples a donné aussi trois Fetes à l'occasion du Mariage , l'une le 14 Decembre , la seconde le 15 & la troisième le 17 ; le 16 est un jour de repos.

Le 15 après diner l'Infante Marie-Thérèse & l'Infante Marie Antoinette sa sœur firent l'honneur à une fille de Madame Gonzales, sous Gouvernante de la premiere, de la conduire à un Couvent de filles où elle est dans la disposition de se faire Religieuse : au retour les deux Princesses passerent au milieu de la grande Place de Madrid dont tous les Balcons étoient ornés de tapis , & avoient chacun deux gros flambeaux de cire blanche allumés ; comme chaque maison a

cinq étages & des Balcons à chaque fenêtre ; cela produisit une fort belle illumination. Le vent qui étoit ce jour là fort violent & très-froid la déranger un peu. Madame Infante & l'Infant Cardinal firent aussi quelque tours dans cette Place ou la curiosité avoit attiré une multitude innombrable de personnes.

Le 18 au matin tous les differens Conseils, leurs Présidens ou Gouverneurs à leur tête, vinrent complimenter le Roi & la Reine séparément sur le Mariage. Le Prince, la Princesse des Asturies, Madame Infante, l'Infant Cardinal & l'Infante Marie-Antoinette dînerent en public & en Cérémonie avec la future Dauphine dans son appartement ; le Prince voulut lui faire prendre la place d'honneur à sa droite, mais elle s'en excusa. Sa *Camarera Ma'or*, les Dames & autres Officiers ont commencé à la servir ce jour-là.

Sur les 7 heures du soir ont fit la Cérémonie du Mariage dans la même sale où s'étoit faite le 13 la lecture & la signature du Contrat. Les Grands, les fils aînés des Grands, les Grandes, les femmes des Titrés, c'est-à-dire des Marquis & des Comtes de Castille avoient été invités à cette Cérémonie, & y assisterent ; les principaux Officiers de la Maison Royale & les Dames de la Reine & de Madame la Dauphine y assiste-

20 MERCURE DE FRANCE.

fent aussi. Ce fut le Patriarche des Indes qui fit la Cérémonie, & qui maria l'Infante ; le Prince des Asturies l'épousa au nom de Monseigneur le Dauphin en vertu de sa Procuration. On tira ensuite un feu d'artifice dans la principale cour du Palais, & il y eut un Concert à 4 voix où LL. MM. les Princes, les Princesses &c. assistèrent.

Le soir les Princes & Princesses souperent ensemble dans l'appartement de Madame la Dauphine, à qui le Prince & la Princesse des Asturies céderent la droite & la place d'honneur.

Ce fut la même chose le 19 au dîner, après lequel on alla à la Toilette de la Reine. Madame la Dauphine marchoit au milieu du Prince & de la Princesse qui la tenoient par la main ; il y eut ensuite grand *besa mayos*, parceque c'étoit le jour de la naissance du Roi d'Espagne (celui du Roi se fait à part & il est seul) ensuite celui de la Reine qui est avec toute la Famille Royale. Madame la Dauphine y étoit immédiatement après la Reine ; le soir toute la famille Royale soupa dans le même appartement.

Le 20 jour fixé pour le départ les Princes & Princesses dînèrent ensemble dans l'appartement de Madame la Dauphine, mais le dîner fut fort triste, le moment de la séparation approchoit & ils avoient tous

beaucoup pleuré ; l'Infant Cardinal partit à l'issuë du dîner pour se rendre à Alcala dans un magnifique Palais qui appartient à ce Prince comme Archevêque de Toledé , & dont il devoit faire les honneurs.

Le Prince , la Princesse & les Infantes allèrent à la Toilette de la Reine à l'ordinaire , mais Madame la Dauphine resta dans son appartement ; la Toilette finie & la Messe dite , elle se rendit aux appartemens pour recevoir la Bénédiction de LL. MM. & prendre congé d'Elles, toute la Famille Royale y étoit rassemblée , cet adieu a été fort tendre , enfin Madame la Dauphine est montée en carosse sur les 4 heures avec le Prince , la Princesse & Madame Infante , Madame la Dauphine & le Prince dans le fond , la premiere à la droite. A une lieuë & demie de Madrid le Prince & les Princeses prirent congé d'Elle , elle monta dans son carosse de voyage & continua sa route vers Alcala , elle a été 23 jours en route depuis Madrid jusqu'à Fontarabie , en comptant 4 jours de séjour.

M. le Comte de Ribadaria Premier Ecuyer du Roi d'Espagne étoit parti pour Alcala dès la veille par ordre de LL. MM. pour leur apporter des nouvelles de Madame la Dauphine , il revint le lendemain & assura LL. MM. que cette Princesse étoit heureusement arrivée à Alcala,

L'Infant Cardinal qui étoit allé attendre Madame la Dauphine à Alcala, lui avoit fait préparer une Fête d'une magnificence digne de la Princesse à qui elle étoit destinée & du Prince qui la donnoit.

Le lendemain Madame la Dauphine accompagnée de l'Infant Cardinal se rendit au Convent de San Diego, & de-là à l'Eglise Collégiale d'Alcala pour y faire ses prières; elle alla l'après-midi visiter le College des Jesuites, & ensuite elle prit la route de Guadalaxara; l'Infant Cardinal la conduisit jusqu'à une demie-lieuë d'Alcala, elle arriva le 22 à Zadraque, le 23 à Arienza, le 24 à Betlanga, le 25 à saint Etienne de Gormas, & le 26 à Aranda, où s'étant reposée un jour elle continua sa route le 28 & le même jour arriva à Lerma.

Elle y trouva Don Fernand de Valdes, Corregidor de Burgos qui y étoit venu pour complimenter cette Princesse au nom des habitans de la Ville.

Le 29 Madame la Dauphine après avoir dîné à Cogollos & après y avoir assisté au *Te Deum* qui fut chanté dans l'Eglise des Religieux Augustins, alla passer la nuit dans le Château du Duc de Frias, d'où elle vit le soir un magnifique feu d'artifice que ce Seigneur avoit fait préparer.

S'étant rendue le 30 à Burgos, elle y

reçut les complimens du Chapitre de l'Eglise Métropolitaine, à la tête duquel l'Archevêque porta la parole ; elle reçut aussi ceux du Corps de Ville, de la principale Noblesse, des Commandeurs de l'Hôpital Royal & des différentes Communautés Religieuses, & les Dames de distinction de la Ville furent admises à lui baiser la main. L'après-midi on lui donna le spectacle d'un Combat de Taureaux, & le soir on tira un feu d'artifice dans la Place vis-à-vis le Palais où elle étoit logée.

Cette Princesse se remit le 31 en marche & elle alla à Birbiesca.

Elle dîna le premier Janvier à Pancorbo où elle fut complimentée par des Députés de la Province d'Alava & de la Ville de Vittoria, & la nuit suivante elle coucha à Miranda de Ebro, d'où elle partit le 2, & ayant dîné à la Puebla elle se rendit le même jour à Vittoria dont les habitans ainsi que ceux des autres lieux par lesquels cette Princesse a passé, se sont empressés de lui donner des marques de la joye que leur inspireroit sa présence. Le soir cette Princesse vit des fenêtres de l'Hôtel du Marquis de Monte-Hermoso où elle étoit logée, une magnifique Cavalcade composée d'une partie de la Bourgeoisie qui conduisoit un Char de Tryomphe. Après que les Musiciens qui

24 MERCURE DE FRANCE.

étoient sur ce Char eurent exécuté plusieurs Pièces choisies de Symphonie , on tira un feu d'artifice , & pendant la nuit toutes les maisons de la Ville furent illuminées.

Le lendemain Madame la Dauphine admit la principale Noblesse & le Corps de Ville à lui baiser la main , & elle reçut les complimens des Députés de plusieurs Villes. Lorsqu'elle eut dîné ou lui donna le spectacle d'un Combat de Taureaux dans lequel il y eut 18 de ces animaux mis à mort. On tira le soir un second feu d'artifice , & les illuminations furent renouvelées dans toutes les rues.

Madame la Dauphine alla le 4 dîner à Vribarrigamboa & coucher à Salinas. Les Députés de la Province d'Alava accompagnèrent cette Princesse jusques sur les confins de leur territoire , & en entrant sur celui de la Province de Guipuscoa , Madame la Dauphine trouva les Députés que cette dernière Province avoit envoyés au-devant d'elle pour la complimenter ; la même Province avoit fait prendre les armes aux Milices du Pays , & ces troupes formoient une double haye sur le passage de cette Princesse.

Le 5 quoique les chemins fussent fort difficiles par la grande quantité de pluie qui étoit tombée , Madame la Dauphine qui
avoit

avoit dîné à Mondragon arriva à Onate. Le Comte de Montijo chargé de remplir les fonctions de Majordôme Major auprès de Madame la Dauphine marcha tout ce jour-là à cheval devant le carosse de cette Princesse, aussi bien que les Marquis de Solera & de la Solana & le Comte d'Anguisola afin d'être plus en état de donner ses ordres pour que rien ne retardât la marche.

Le tems fut si fâcheux le 6 que Madame la Dauphine fut obligée de s'arrêter à Villa-Real, où elle devoit seulement dîner.

La journée du 7 ayant été un peu plus favorable la Princesse coucha la nuit suivante à Villa Franca. Elle descendit à l'Hôtel du Marquis de Valmediano qui lui donna une très-belle Fête accompagnée d'un feu d'artifice.

Madame la Dauphine ayant couché le 8 à Tolosa, le 9 à Hernani & le 10 à Oyarzun, dîna le 11 à Irun, & arriva le même jour à Fontarabie.

Le détachement de la Maison du Roi que S. M. a envoyé au-devant de cette Princesse étoit arrivé à Bayonne le 4 Janvier; il se rendit à S. Jean-de-Luz aussi-tôt qu'on eut appris que Madame la Dauphine approchoit de la frontière; la Cour de France alla à Fontarabie présenter ses hommages à cette Princesse, & le Marquis de la Farre son

26 MERCURE DE FRANCE.

Chevalier d'Honneur lui remit de la part du Roi le Portrait de Monseigneur le Dauphin. M. de Verneuil Secrétaire de la Chambre & du Cabinet du Roi, & Introduceur des Ambassadeurs, & M. le Gendre Secrétaire de la Chambre du Roi d'Espagne Commissaires nommés par S. M. & par S. M. Catholique pour signer les Actes de réception & de remise de Madame la Dauphine, ayant travaillé ensemble à dresser ces Actes, tout ce qui y avoit rapport, ainsi que ce qui regardoit le Cerémonial acheva d'être réglé dans une conférence qui se tint le 12 après midi entre le Duc de Lauraguais, le Comte de Montijo chargé par le Roi d'Espagne de remettre Madame la Dauphine sur les frontières des deux Royaumes, & les deux Commissaires. La remise devoit se faire dans l'Isle des Faisans, où on avoit construit un Pavillon composé de deux appartemens séparés par un grand Salon.

Cette Maison étoit placéé dans une Isle qui est au milieu de la riviere de Bidossoua, on y arrivoit des deux côtés par deux ponts de bois très-solides. L'avenüe du côté de France étoit une allée de Pins de 130 toises de longueur plantés de la veille, ils étoient aussi verts que s'ils avoient été cultivés sur les lieux. On avoit rempli la distance d'un arbre à l'autre par des guirlandes de laurier, & on avoit mis d'espace en espace des de-

wifes fort galantes & relatives à la fête , peintes sur des cartouches.

Au bout de cette allée étoit une demie-lune de 50 toises de diametre, aussi entourée de Pins , ornés de guirlandes, dans le même goût que l'allée. C'est dans cette demie-lune que furent placés les équipages, les chevaux du cortège & les troupes: il n'y eut aucun embarras malgré la grande quantité de monde qui étoit venu tant du côté de France que de celui d'Espagne.

La Maison étoit construite en bois, les dehors en étoient peints, on voyoit la figure des pierres dans les angles, aux croisées, & dans tout le corps du Bâtiment: elle étoit construite du côté de France & du côté d'Espagne dans les mêmes dimensions. On trouvoit d'abord un vestibule avec des colonnes peintes en marbre: vis-à-vis les ponts étoit le salon de la remise qui avoit 36 pieds de longueur sur 26 de largeur, & sa hauteur étoit de 16 pieds; il y avoit deux belles cheminées, l'une à droite & l'autre à gauche: on voyoit aux quatre coins un cabinet, deux pour l'Espagne & deux pour la France, & par tout des cheminées: le salon & les chambres étoient éclairés par des croisées de 14 pieds de hauteur. Le salon fut meublé par les Espagnols: ils meublèrent également les chambres de leur côté. Les François me-

28 MERCURE DE FRANCE,

blèrent aussi les leurs des meubles de la Couronne. Les Tapisseries représentoient l'Histoire du mariage de LOUIS XIV. dans la même Isle. Les Tapisseries des Espagnols étoient aussi fort belles, elles représentoient l'Histoire de Noë & du Déluge.

Les dehors de la Maison étoient fort bien ornés en peinture & en sculpture: le toit étoit peint en couleur d'ardoise; il régnoit tout le long un attique peint en marbre, & de distance en distance des vases fermés sur le haut desquels étoit un cœur enflammé.

Le Frontispice vis-à-vis du pont formoit un timpan sur lequel étoient peintes, du côté de France, les Armes du Roi, avec deux Dauphins pour support. De l'autre côté on avoit également peint les Armes d'Espagne, avec des Lions pour support.

Le 13 après midi Madame la Dauphine partit de Fontarabie où cette Princesse étoit depuis le 11 au soir, & elle se rendit avec une suite nombreuse & magnifique dans l'Isle des Faïsans où le Duc de Lauragais étoit arrivé avant cette Princesse. Les canons de Fontarabie, & d'Andaye annoncèrent son arrivée, & lorsqu'on vit paroître le carrosse, le peuple qui étoit le long de la rivière du côté de France, & sur la rivière même, car elle étoit garnie de bateaux, signala sa

joie par des acclamations réitérées.

La Princesse descendit de son carosse à l'entrée du pont. Les Espagnols dont le cortège étoit magnifique & brillant, avoient fait porter des chaises à porteurs richement ornées, mais Madame la DAUPHINE ne voulut pas s'en servir. Elle passa le pont à pied. M. de Montijo lui donnoit la main. Elle entra d'abord dans un des cabinets du côté d'Espagne où Elle se reposa quelques momens, pendant lesquels la Cour de France prit place dans le salon du côté de France.

Madame la DAUPHINE entra dans le salon menée par M. de Montijo suivie de toute la Cour d'Espagne, n'y ayant qu'un long Bureau qui séparât les deux Cours, & qui se trouvant au milieu du salon, separoit en quelque sorte les deux Royaumes.

Les Actes ayant été lus & signés Madame la Dauphine fut remise par le Comte de Montijo entre les mains du Duc de Lauraguais qui lui donna la main & la conduisit dans l'appartement des François; là on lui présenta la Cour de France selon le rang qu'elle devoit avoir, & Elle passa le pont du côté de France à pied comme elle avoit passé celui du côté d'Espagne. Le Marquis de la Farre lui donna la main jusques au carosse du Roi où elle monta avec la Duchesse

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

de Brancas sa Dame d'honneur, & la Marquise de Rubempré qui faisoit les fonctions de Dame d'Atours. La Cérémonie de la remise dura deux heures Il étoit environ cinq heures lorsqu'on partit pour se rendre à S. Jean de Luz.

Madame la Dauphine en s'approchant de S. Jean de Luz trouva une foule innombrable de peuple qui étoit allé au-devant d'elle, & qui marqua par sa joye & par ses acclamations que son amour & son respect pour leurs Majestés & pour la Famille Royale lui inspiroient les mêmes sentimens pour cette Princesse. Elle fut reçue à la Ville par les Magistrats qui lui rendirent leurs respects étant présentés par M. Desgranges Maître des Cérémonies, & elle entra dans S. Jean de Luz au bruit de canon & au milieu d'une double haie formée par la Bourgeoisie. Les Seigneurs & les Dames de la Cour d'Espagne qui ont accompagné Madame la Dauphine depuis Madrid jusqu'à la frontiere des deux Royaumes, vinrent le 14 du mois dernier prendre congé de cette Princesse, & elle donna en cette occasion des preuves de la bonté de son cœur. Elle alla le même jour voir la Mer, & le soir ainsi que la nuit précédente il y eut des illuminations dans toute la Ville.

Le 15 Madame la Dauphine partit de S. Jean de Luz pour se rendre à Bayonne où elle arriva le même jour. A la porte de la Ville

M. Desgranges Maître des Cérémonies présenta à la Princesse M. de Lamberval qui y commande pour le Roi, M. Romatet Lieutenant de Roi de la Citadelle, & les Magistrats qui complimentèrent Madame la Dauphine, le Maire portant la parole. Madame la Dauphine en entrant dans la Ville fut saluée d'une triple Salve de toute l'artillerie de la Citadelle, des Forts & des Vaisseaux, & Elle passa sous un Arc de Triomphe de 40 pieds de hauteur, au-dessus duquel étoient accolées les Armes de France & celles d'Espagne soutenuës par deux Dauphins avec cette Inscription : *Quam bene perpetuis sociantur nexibus ambo !* De chaque côté de l'Arc de Triomphe régnoient deux Galeries, dont la supérieure étoit remplie par les Dames les plus distinguées de la Ville, & l'autre l'étoit par 42 jeunes Demoiselles habillées à l'Espagnole. Toutes les rues par lesquelles Madame la Dauphine passa étoient jonchées de verdure, tenduës de Tapisseries de Haute-lisse & bordées de troupes sous les armes.

Une compagnie de Basques qui étoit allée au-devant de cette Princesse à une lieue de la Ville l'accompagna en dansant au son des Flutes & des Tambours jusqu'au Palais Episcopal où elle descendit de carosse & où elle a logé pendant son séjour à Bayonne.

B iij

§ 2 MERCURE DE FRANCE.

Dès que le jour fut baissé les Places publiques, l'Hôtel de Ville & toute les rues furent illuminées. Madame la Dauphine le lendemain de son arrivée entendit la Messe dans l'Eglise Cathédrale à la porte de laquelle elle fut reçûe par l'Evêque revêtu de ses habits pontificaux à la tête du Chapitre. La rigueur du froid & la brièveté du jour n'ayant pas permis à Madame la Dauphine d'aller voir les Ouvrages de la Barre, les préparatifs faits par les Magistrats pour changer ce lieu naturellement effrayant en un Paysage des plus agréables ont été inutiles. Pendant que la Princesse a demeuré à Bayonne les troupes Bourgeoises vêtues de rouge avec des boutons d'or, leurs Officiers dont les habits étoient galonnés d'or, la veste d'Etoffe d'or broché, étant à la tête, ont monté la Garde au Palais Episcopal.

Le 17 Madame la Dauphine partit de Bayonnè après avoir fait présent au Corps de Ville d'une Médaille d'or, représentant d'un côté le Roi d'Espagne & de l'autre Monseigneur le Dauphin. Elle coucha ce jour-là à S. Vincent, le 18 à Dax, ayant été complimentée en cette dernière Ville par le Chapitre & par les Magistrats, le 19 à Tartas, le 20 au Mont-de-Marsan où elle séjourna le 21, le 22 à Roquefort de Marsan, le 23 à Captieux, le 24 à Bazas, Elle y fut

complimentée par l'Evêque à la tête du Chapitre, le 25 à Langon, & le 26 à Castres; cette Princesse arriva le 27 à Bordeaux.

Comme la Ville de Bordeaux s'est distinguée avantageusement dans cette occasion, on nous pardonnera de nous étendre davantage sur la réception que cette Ville a faite à Madame la Dauphine.

Le Chevalier Servandoni se trouvant à Bordeaux, les Jurats conjointement avec l'Intendant de Guyenne l'ont prié de les aider de ses talens pour marquer à Madame la Dauphine leur zèle de la façon la plus éclatante.

En venant de Bayonne on entre dans la Généralité de Bordeaux par les Landes de Captieux, qui contiennent une grande étendue de Pays plat, où on n'apperçoit que trois ou quatre habitations dispersées au loin avec quelques arbres aux environs.

L'année dernière l'Intendant de Guyenne prévoyant le passage de l'Auguste Princesse que la France attendoit, fit au travers de ces Landes aligner & mettre en état un chemin large de 42 pieds, bordé de fossés de six pieds.

Vers le commencement du chemin dans une partie tout-à-fait unie & horizontale les Pâtres du pays, ou plutôt l'Intendant sous leur nom, huit jours avant l'arrivée de Ma-

32 MERCURE DE FRANCE.

Dès que le jour fut baissé les Places publiques, l'Hôtel de Ville & toute les rues furent illuminées. Madame la Dauphine le lendemain de son arrivée entendit la Messe dans l'Eglise Cathédrale à la porte de laquelle elle fut reçûe par l'Evêque revêtu de ses habits pontificaux à la tête du Chapitre. La rigueur du froid & la brièveté du jour n'ayant pas permis à Madame la Dauphine d'aller voir les Ouvrages de la Barre , les préparatifs faits par les Magistrats pour changer ce lieu naturellement effrayant en un Paysage des plus agréables ont été inutiles. Pendant que la Princesse a demeuré à Bayonne les troupes Bourgeoises vêtues de rouge avec des boutons d'or , leurs Officiers dont les habits étoient galonnés d'or , la veste d'Etoffe d'or broché , étant à la tête , ont monté la Garde au Palais Episcopal.

Le 17 Madame la Dauphine partit de Bayonnè après avoir fait présent au Corps de Ville d'une Médaille d'or , représentant d'un côté le Roi d'Espagne & de l'autre Monseigneur le Dauphin. Elle coucha ce jour-là à S. Vincent, le 18 à Dax, ayant été complimentée en cette dernière Ville par le Chapitre & par les Magistrats, le 19 à Tartas, le 20 au Mont-de-Marsan où elle séjourna le 21 , le 22 à Roquefort de Marsan , le 23 à Captieux , le 24 à Bazas, Elle y fut

complimentée par l'Evêque à la tête du Chapitre, le 25 à Langon, & le 26 à Castres; cette Princesse arriva le 27 à Bordeaux.

Comme la Ville de Bordeaux s'est distinguée avantageusement dans cette occasion, on nous pardonnera de nous étendre davantage sur la réception que cette Ville a faite à Madame la Dauphine.

Le Chevalier Servandoni se trouvant à Bordeaux, les Jurats conjointement avec l'Intendant de Guyenne l'ont prié de les aider de ses talens pour marquer à Madame la Dauphine leur zèle de la façon la plus éclatante.

En venant de Bayonne on entre dans la Généralité de Bordeaux par les Landes de Captieux, qui contiennent une grande étendue de Pays plat, où on n'apperçoit que trois ou quatre habitations dispersées au loin avec quelques arbres aux environs.

L'année dernière l'Intendant de Guyenne prévoyant le passage de l'Auguste Princesse que la France attendoit, fit au travers de ces Landes aligner & mettre en état un chemin large de 42 pieds, bordé de fossés de six pieds.

Vers le commencement du chemin dans une partie tout-à-fait unie & horizontale les Pâtres du pays, ou plutôt l'Intendant sous leur nom, huit jours avant l'arrivée de Ma-

34 MERCURE DE FRANCE.

dame la Dauphine , avoit fait planter de chaque côté à 6 pieds des bords extérieurs des fossés 300 Pins espacés de 24 pieds entr'eux , formant une allée de 1200 toises de longueur , d'autant plus agréable à la vuë , que tous ces Pins étoient entièrement semblables les uns aux autres , de 8 à 9 pieds de tige , de 4 pieds de tête & d'une grosseur proportionnée. On sçait la propriété qu'ont ces arbres d'être naturellement droits & toujours verts.

Au milieu de l'allée on avoit élevé un Arc de Triomphe de verdure , présentant au chemin trois Portiques dont celui du milieu de 24 pieds de haut sur 16 de large , & ceux des côtés de 17 de haut sur 9 de large. Ces trois Portiques étoient répétés sur les flancs , mais tous trois de hauteur seulement de 17 pieds & de 9 de largeur , le tout formant un quarré long sur la largeur du chemin par l'arrangement de 16 gros Pins , dont les têtes s'élevoient dans une juste proportion au-dessus des Portiques ; les ceintres de ces Portiques étoient formés avec des branchages d'autres Pins , de Chênes verts, de Lierres, de Lauriers & de Myrtes, & il en pendoit des Guirlandes de même espèce faites avec attention , soit pour leurs formes , soit pour les nuances des differens verts. Les tiges des Pins , par le moyen de pareils branchages ,

étoient proprement ajustés en colonnes tors-
sées : de la voute centrale de cet Arc de
Triomphe champêtre descendoit une cou-
ronne de verdure, & au-dessus du Portique
du côté qu'est venuë Madame la Dauphine
étoit un grand Cartouche verd où on lisoit
en gros caracteres : *à la bonne arribade de
nostre Dauphine.*

On voyoit sur la même façade une autre
Inscription Latine composée de six mots ran-
gés de deux en deux, dont l'objet étoit de
donner à entendre que les Pâtres qui avoient
élevé cet Arc de Triomphe, auroient eu
envie de le faire magnifique pour répondre
à leur zèle, & le rendre digne de la Princef-
se, mais que leurs facultés ne leur ayant pas
permis, ils avoient été obligés d'y employer
ce que la Nature leur fournissoit : voici les
six mots Latins.

*Juber amor;
Fortuna negat;
Natura Juvat.*

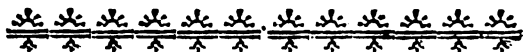
Les Pâtres au nombre de 300 étoient
rangés en haie entre les arbres, à commen-
cer de l'Arc de Triomphe du côté que ve-
noit Madame la Dauphine; ils avoient tous
un bâton dont le gros bout se perdoit dans
une touffe de verdure. Ils étoient habillés

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

uniformément comme ils ont coutumé d'être en hyver, avec une espece de surtout de peau de mouton fournie de sa laine, des guêtres de même, & sur la tête une toque appelée vulgairement *Barret*, qui étoit garnie d'une cocarde de rubans de soye blanche & rouge.

Outre ces 300 Pâtres à pied, il y en avoit à leur tête 50 habillés de même montés, sur des échasses d'environ 4 pieds. Ils étoient commandés par un d'entr'eux, qui eut l'honneur de présenter par écrit à Madame la Dauphine leur Compliment en vers de leur patois : le voici suivi de sa Traduction.



*A LA BOUNE ARRIBADE de noste
Dauphine sur les Lannes de Captious per
lous Pastous dou Pays.*

Noste Arc de Triomphe saubatge
N'a ré, Princeffe, de poumpous,
Per nous acquitta dous Aunous,
Que divem à tount haut Linatge;
Mais dens nat Loc sus toun passatge,
Ne beyras Juncats coume flous,
Mey de respects, ni mey d'amous

Per nos Rey , qui dou co s'engatge
 A nous leu rendre tous heurours,
 Per tu perpetuas dînques au darrey atge,
 Sié aquet sang ta riche en sagesse , en couratge ,
 De souns fiers ennemis tout journ bistourious ,
 Et de nos arrehis l'amou tout com de nous.



TRADUCTION.

*ALABONNE ARRIVÉE de Madame
 la Dauphine dans les Landes de Captieux
 par les Pâtres du Pays.*

C Et Arc de Triomphe Champêtre
 Noffre point, Princesse, à tes yeux
 Du monde l'éclat fastueux ,
 Pour lequel les Dieux t'ont fait naître ;
 Mais tu n'en verras pas peut-être
 Qui soit accompagné de Vœux
 Plus zélés , plus respectueux
 Pour l'auguste Sang du bon Maître ,
 Qui veut nous rendre tous heureux.
 Par toi perpétué jusqu'au dernier des âges ,
 Puisse ce Sang fécond en Héros comme en Sages ,
 De ses fiers ennemis toujours victorieux
 Etre ainsi que de nous , l'amour de nos neveux !

Ce Compliment fut terminé par mille & mille cris de vive le Roi, vive la Reine, vive Monseigneur le Dauphin, vive Madame la Dauphine.

L'Intendant de Guyenne, qui, dès le 20 Janvier étoit parti pour se trouver au-devant de Madame la Dauphine à l'entrée de sa Généralité, ayant fait sçavoir aux Jurats qu'Elle seroit le 26 après midi à Castres, son dernier logement avant d'arriver à Bordeaux, ils députerent, suivant leur usage ordinaire, d'eux d'entre eux avec le Secrétaire de la Ville, MM. Cazalet, Bareyre & Duboscq, pour y aller assurer la Princesse des plus profonds respects de la Ville, lui offrir l'Hôtel commun, & lui témoigner combien les Habitans étoient flatés de l'honneur de l'y posséder.

Madame la Dauphine, à qui ils furent présentés le soir même par Madame la Duchesse de Brancas sa Dame d'honneur, en l'absence de M. Desgranges Maître des Cérémonies, reçut avec bonté le Compliment qu'ils eurent l'honneur de lui faire, M. Cazalet portant la parole. Elle marqua en être satisfaite.

Madame la Dauphine arriva sur les trois heures après midi à la porte saint Julien au milieu de ce peuple innombrable, parmi les acclamations de joye dont il faisoit retentir l'air de tous côtés, & au bruit du canon de

la Ville & de celui des trois Forts ; la Princesse trouva en cet endroit un Arc de Triomphe très-beau que la Ville avoit fait élever.

Le plan qui formoit la base de cet Edifice, étoit un Rectangle de 60 pieds de longueur & de dix-huit pieds de largeur, élevé de soixante pieds de hauteur non compris le couronnement. Ses deux grandes faces étoient retournées d'équerre sur le grand chemin, ornées d'Architecture d'Ordre Dorique, enrichies de sculpture, & d'Inscriptions. Il étoit ouvert dans son milieu par une arcade de plein ceintre, en chacune de ses deux faces, qui étoient reunies entr'elles par une voute en berceau, dont les naissances portoient sur 4 colonnes isolées, avec leurs arrièrepilastres, ce qui formoit un portique de 14 pieds de largeur sur 30 pieds de hauteur.

Les deux côtés de cet Edifice en avant corps formoient deux quarrés, dont les angles étoient ornés par des pilastres corniers & en retour, avec leurs bases & chapiteaux portant un entablement qui regnoit sur les quatre faces de l'Arc de Triomphe. La frise étoit ornée de ses triglifes & metopes, enrichis alternativement de Fleurs-de Lys, & de Tours en bas relief. La corniche l'étoit de ses mutules, & de toutes les moulures que cet Ordre prescrit,

46 MERCURE DE FRANCE

Au dessus de cet entablement s'élevait une attique , où étoient les compartimens qui renfermoient des Inscriptions que nous rapporterons après.

A l'aplomb des huit pilastres , & au-dessus de l'attique , étoient posés huit Vases , quatre sur chaque face , au milieu desquelles étoient deux grandes volutes en adoucissement , qui servoient de support aux Armes de l'Alliance , dont l'ensemble formoit un fronton , au sommet duquel étoit un étendard de 27 pieds de hauteur , sur 36 de largeur , avec les Armes de France & d'Espagne.

Les Entrepilastres au pourtour étoient enrichis de Médaillons , avec leurs festons en sculpture , au bas desquels , & à leur aplomb étoient des tables refouillées entourées de moulures, l'imposte qui regnoit entre deux servoit d'architrave aux quatre colonnes , & aux quatre pilastres , portant le ceintre avec son archivolt.

Cet Edifice , qui étoit de relief en toutes ses parties , étoit feint de marbre blanc. Il étoit exécuté avec toute la sévérité des règles attachés à l'Ordre Dorique.

Sur le Compartiment de l'attique , tant du côté de la campagne , que de celui de la Ville , étoit l'Inscription suivante.

Anagramma numericum.

VNIGENITO REGIS FILIO LVDOVICO
 ET AVGVSTÆ PRINCÏPI HISPANIÆ,
 CONNVBIO IVNCTIS, CIVITAS
 BVRDIGALENSIS ET SEX VIRI
 EREXERVNT. *

Au deffous de cette Inscription , & dans la frise de l'entablement , étoit ce Vers tiré de Virgile.

*Ingrederere , & vobis jam nunc assuesce vocari. **

Les Médaillons en bas-relief des Entre-pilastres placés au-dessus des tables refouillées & impostes ci-dessus décrits , renfermoient les emblemes suivans.

Dans l'un , vers la campagne on voyoit la France , tenant d'une main un Fleur de Lys , & de l'autre une Corne d'abondance.

Anagramme Numerique.

* La Ville & les Jurats de Bordeaux ont érigé cet Arc de Triomphe en l'honneur du Mariage de Monseigneur le Dauphin , Fils unique du Roi , & de Madame Infante d'Espagne.

* Arrivez Auguste Princesse , & recevez avec bonté l'hommage de nos cœurs.

42 MERCURE DE FRANCE.

Elle étoit habillée à l'antique , avec un Diadème sur la tête , & un Ecusson des Armes de France à ses pieds. L'Espagne étoit à la gauche , en habit militaire , comme on la voit dans les Médailles antiques , avec ces mots pour ame , *concordia aeterna* , union éternelle ; dans l'exergue étoit écrit , *Hispania* , *Gallia* , l'Espagne , la France.

Dans l'autre , aussi vers la campagne , la Ville de Bordeaux étoit représentée par une figure , tenant une Corne d'abondance d'une main , & faisant remarquer de l'autre son Port. Derrière elle on voyoit son ancien Amphithéâtre , vis-à-vis la Garonne , qui étoit reconnoissable par un Vaisseau qui arrive. L'inscription , *Burdigalensium gaudium* , & dans l'exergue ces mots , *adventus Delphina 1745* , l'arrivée de Madame la Dauphine remplit de joye la Ville de Bordeaux.

Du côté de la Ville l'Emblème de la droite représentoit un miroir ardent , qui reçoit les rayons du Soleil , & qui les réfléchit sur un flambeau qu'il allume , & pour légende , *Cœlesti accenditur igne* , le feu qui l'a allumé vient du Ciel.

Dans l'autre on voyoit la Déesse Cybele assise entre deux Lions , couronnée de Tours , tenant dans la main droite les Armes de France , & dans la gauche une tige de Lys. Pour légende , *ditabit Olympum nova Cy-*

bêtes. cette nouvelle Cybele enrichira l'Olympe de nouveaux Dieux.

Sur les côtés de cet Arc de Triomphe étoient deux Médaillons sans Embleme. Au premier, *felici adventui*, à l'heureuse arrivée. Au second, *venit expectata dies*, le jour si attendu est arrivé.

Madame la Dauphine trouva auprès de cet Arc de Triomphe le Corps de Ville qui l'attendoit, composé du Comte de Segur Sou-Maire, revêtu d'une Robe mi-partie de brocard d'or & d'argent, & de MM Cazalet, Brunaud, Fortaty, Tournaire & Barreyre Jurats, Maignol Procureur-Sindic, & Duboscq Secrétaire de la Ville, en Robe mi-parties de Velours cramoisi & Drap d'argent, précédés des Archers du Guet habillés de neuf, les Officiers à la tête : Il eut l'honneur de lui être présenté par M. Desgranges, & de la complimenter, le Comte de Segur portant la parole.

Le Compliment fini le carrosse de Madame la Dauphine passa lentement sous l'Arc de Triomphe que cette Princesse parut considérer de tous côtés avec plaisir.

Les troupes Bourgeoises rangées en double haie, à commencer de l'Arc de Triomphe, reçurent Madame la Dauphine dra-

44 MERCURE DE FRANCE.

peaux déployés , au bruit des tambours & des fifres des six Régimens dont les Jurats font Colonels ; Elle entra dans la rue Bouhaut , que ces troupes bordoient de même. Toutes les maisons de cette rue , qui a plus de 200 toises de long en ligne presque droite , & que l'Intendant avoit eu soin de faire paver de neuf , pour que la marche y fût plus douce , étoient couvertes des plus belles Tapisseries que chaque Habitant avoit pû trouver pour y tendre.

Au bout de la rue Madame la Dauphine vit la Perspective du Palais que l'on y avoit peint. De la porte de saint Julien on découvre du fond de la rue Bouhaut à la distance d'environ 200 toises les faces des deux premières maisons qui forment l'embouchure de la rue du Cahernan , qui est à la suite , & sur la même direction que la précédente. Celle de la droite , qui est d'un goût moderne , & fort enrichie d'Architecture , présentoit un point de vûë agréable , bien différent de celle de la gauche , qui n'étoit qu'une mesure informe.

Pour éviter cette difformité & corriger le défaut de symmétrie , on y éleva en peinture le pendant de la maison de la droite , & entre les deux on forma une grande arcade , au-dessus de laquelle les derniers étages de ces deux maisons étoient prolongés , de façon

qu'ils s'y réunissoient, & que par leur ensemble elles présentoient un Palais de marbre lapis & bronze richement orné de peintures & dorures, avec les Armes de France & d'Espagne accompagnées de plusieurs trophées & attributs relatifs à la Fête.

Ce Bâtiment dont le portique, ou arcade faisoit l'entrée de la rue du Cahernan, produisoit un heureux effet ; le carosse de Madame la Dauphine tourna à droite pour entrer sur les Fossés où étoit le Corps des six Régimens des troupes Bourgeoises, qui lui rendirent les mêmes honneurs que leurs détachemens. Elle passa sous un nouvel arc de Triomphe placé vis-à-vis les fenêtres de son appartement.

La rue des Fossés est très considérable, tant par sa longueur, qui est de plus de 400 toises, que par sa largeur, d'environ 80 pieds, on s'y replie sur la droite dans une allée d'ormeaux, qui regne au milieu, & sur toute la longueur de la rue.

On avoit élevé dans cette allée un superbe corps de bâtiment isolé, de 32 pieds en quarré, sur 48 pieds de hauteur, qui répondoit exactement aux fenêtres de l'appartement préparé pour Madame la Dauphine.

L'avantage de cette situation avoit animé l'Architecte à rendre ce morceau d'Architec-

46 MERCURE DE FRANCE.

ture digne des regards de l'Auguste Princesse pour laquelle il étoit destiné,

Cet ouvrage qui formoit un Arc de Triomphe, étoit ouvert en quatre faces par quatre arcades, chacune de 32 pieds de hauteur, sur 16 pieds de largeur, dont les opposées étoient réunies par deux berceaux qui perçoient totalement l'édifice, & formoient par leur rencontre une voute d'arête dans le milieu.

Ce bâtiment, quoique sans colonnes & sans pilastres, étoit aussi riche qu'élegant. Les ornemens y étoient en abondance, & sans confusion. Le tout en sculpture de relief, & en dorure, sur un fond de marbre de différentes couleurs.

Ces ornemens consistoient en seize tables saillantes couronnées de leurs corniches, & accompagnées de leurs chutes de festons.

Seize Médailles entourées de palmes, avec les chiffres en bas relief de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine.

Quatre impostes avec leurs frises couronnoient les quatre corps solides, sur lesquels reposoit l'édifice, & entre lesquels étoient les arcades ou portiques, dont les voutes étoient enrichies de compartiments de mosaïque, parsemés de fleurs de Lys, & de Tours de Castille dorées.

On avoit suspendu sous la clef de la vou-
te d'arête une couronne de six pieds de
diametre , & de hauteur proportionnée ,
garnie de Lauriers , & de fleurs avec des
guirlandes dans le même goût, ouvrage que
Madame la Dauphine pouvoit appercevoir
sans cesse de ses fenêtres.

Au-dessus des impostes , & à côté de cha-
que archivolté , étoient deux panneaux ré-
fouillés , & enrichis de moulures.

L'entablement qui couronnoit cet édi-
fice , étoit d'Ordre Composite , avec archi-
trave , frise & corniche , enrichie de ses mo-
dillons & rosettes , dont les profils & saillies
étoient d'une élégante proportion.

Quatre écussons aux Armes de France &
d'Espagne étoient posés aux quatre clefs
des ceintres , & s'élevoient jusqu'au haut de
l'entablement. Ces Armes étoient accom-
pagnées de festons & chutes de fleurs.

L'Edifice étoit terminé par des accrote-
res , ou pedestaux , couronnés de leurs va-
ses , posés à l'aplomb des quatre angles ,
dont les intervalles étoient remplis de ba-
lustrades qui renfermoient une terrasse de
30 pieds en quarré , sur quoi étoit élevée
une Pyramide de 40 pieds de hauteur ,
pour recevoir l'appareil d'un feu d'artifice
qui devoit être exécuté le soir de l'arrivée
de Madame la Dauphine.

48 MERCURE DE FRANCE.

Cet Edifice avoit environ 86 pieds d'élévation y compris la Pyramide.

Delà Madame la Dauphine entra dans la cour de l'Hôtel de Ville destiné pour son Palais pendant le séjour qu'Elle feroit à Bordeaux.

A l'entrée de la cour étoit l'élite d'un Régiment des mêmes troupes Bourgeoises, dont les Jurats avoient composé la Garde de jour & de nuit, M. Degeres premier Jurat Gentilhomme à la tête, en qualité de Colonel de ce Régiment.

Les Gardes de la porte, & ceux de la Prevôté occupoient la premiere Sale del'Hôtel de Ville, la porte de cette Sale étoit gardée au dehors par les troupes Bourgeoises.

Les Cent - Suisses occupoient la seconde Sale, les Gardes du Corps la troisième.

Dans la quatrième il y avoit un Dais garni de velours cramoisi, avec galons & franges d'or; le ciel & le dossier étoient ornés dans leurs milieux des écussons des armes de France & d'Espagne, d'une magnifique broderie en or & argent. Sous ce Dais, un fauteuil doré sur un tapis de pied, avec un carreau, le tout de même velours garni de galons, glands, & crépines d'or.

La chambre de Madame la Dauphine étoit meublée d'une belle tapisserie, avec plusieurs trumeaux de glace, tables en consoles,

sole , lustres , & girandoles ; on n'y avoit pas oublié , non plus que dans la piece précédente , le portrait de Monseigneur le Dauphin.

L'appartement de Madame la Duchesse de Brancas qui étoit contigu , & ceux des autres Dames de la Cour qui étoient aussi dans l'Hôtel de Ville , étoient meublés proprement & garnis de tout ce qui pouvoit être nécessaire.

Les Jurats revêtus de leurs robes de Cérémonie vinrent recevoir les ordres de Madame la Dauphine , & lui offrir les présens de la Ville ; le Comte de Segur reçut de cette Princesse l'ordre pour la Ville, & M. de Geres Jurat pour la garde Bourgeoise , ce qui fut continué par les autres Jurats , qui monterent la garde les jours suivans.

Le même jour il y eut à l'entrée de la nuit une illumination générale , tant dans la Ville que dans les fauxbourgs , & sur les huit heures on tira un feu d'artificé.

Après qu'il fut fini , vers les neuf heures & demie Madame la Dauphine se mit à table à son petit couvert , où Elle eut la bonté de permettre qu'on laissât entrer beaucoup de monde choisi ; une partie de ce monde entrant par une porte , jusqu'à une certaine quantité , & restant cinq à six minutes , sortoit ensuite par une autre vis-à-vis pour faire

place à d'autre monde qui succédoit ; & il en fut usé de même à tous les repas de Madame la Dauphine

Plusieurs Musiciens placés dans une chambre voisine exécuterent pendant le souper des symphonies Italiennes.

Le 28 la Ville offrit des présens suivant l'usage aux Dames & aux Seigneurs de la Cour de Madame la Dauphine, & aux principaux Officiers de sa Maison.

A l'heure de midi Madame la Dauphine se rendit en carosse à l'Eglise Metropolitaine accompagnée des Dames & Seigneurs de la Cour & des principaux Officiers de sa Maison.

Elle entra dans cette Eglise par la porte Royale que gardoit un détachement de la garde Bourgeoise, & dont le parvis étoit jonché de fleurs naturelles.

On avoit aussi fait orner cette porte de guirlandes de fleurs semblables, & on y avoit mis les Armes de France & d'Espagne & de Monseigneur le Dauphin, celles du Chapitre au-dessous.

Madame la Dauphine trouva à cette porte le Chapitre en chape, qui eut l'honneur de la complimenter, M. l'Abbé d'Arche Doyen portant la parole.

Cette Princesse fut conduite processionnellement jusqu'au milieu du Chœur, d'où Elle se rendit à son prie-dieu, qui étoit pla-

cé à la premiere marche avant le Sanctuaire. Elle y entendit la Messe célébrée par son Chapelain , pendant laquelle on chanta un Motet, & lorsque la Messe fut finie , le Chapitre qui s'étoit placé dans les stales , en sortit pour aller au milieu du chœur prendre Madame la Dauphine , & la précéder processionnellement jusqu'à la porte Royale.

Le même jour à quatre heures après-midi le Parlement introduit par M. Desgranges eut l'honneur de complimenter Madame la Dauphine, M. le Premier Président portant la parole ; ce Magistrat parla avec beaucoup d'éloquence & de dignité , & Madame la Dauphine temoigna en être satisfaite.

Ensuite elle reçut les complimens de la Cour des Aides, des Trésoriers de France , & du Présidial de Guyenne , ces Compagnies ayant été successivement introduites par M. Desgranges.

Après ces complimens Madame la Dauphine honora de sa présence la Sale de l'Opera qui passe pour une des plus belles qu'il y ait dans les Provinces du Royaume. Tout l'Amphitheatre étoit réservé pour cette Princesse & sa Cour,

On avoit fait au milieu de la balustrade sur la longueur de huit pieds un avancement en portion de cercle de trois pieds de

52 MERCURE DE FRANCE.

faillie ; Madame la Dauphine se plaça dans un fauteuil de velours cramoisi sur un tapis de pied vis-à-vis cette faillie circulaire , qui étoit aussi couverte d'un tapis de pareil velours bordé d'un galon d'or.

Il y eut d'abord un Prologue à l'honneur de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine , mis en Musique par M. *Dupuy* . * Ensuite on joua deux Actes des Indes Galantes , celui des Incas , & celui des Fleurs ; Madame la Dauphine en parut satisfaite ainsi que de deux Danses Pantomimes que l'on y joignit. Cette Princesse sortant de l'Opera & rentrant par la principale porte de l'Hôtel de Ville , trouva un nouveau Spectacle ; c'étoit un Palais de l'Hymen illuminé,

Dans le fond de l'Hôtel de Ville en face de la principale entrée qui est sur la rue des Fossés on avoit construit un Temple d'ordre ionique. Ce Temple qui designoit le Palais de l'Hymen avoit 90 pieds de largeur sur 45 pieds de hauteur , non compris le sommet du fronton.

Le porche étoit ouvert par six colonnes isolées qui formoient un exastile.

Aux deux extrémités se trouvoient deux corps solides flanqués par deux pilastres de chaque côté.

* Les paroles sont de M. Fuzelier , la Musique est de M. Rameau.

Les six colonnes & les quatre pilastres avec leurs entablemens étoient couronnés par un fronton de 71 pieds de long.

On montoit dans ce porche de 61 pieds 6 pouces de long , sur 9 pieds de large , par 7 marches de 59 pieds de long.

Les colonnes avoient 27 pieds de hauteur , 3 pieds de diametre , & 6 pieds d'entre colonne, appelée systyle.

La porte & les croisées à deux étages étoient en faces des entre colonnes.

Le plafond du porche que portoient les colonnes étoit un compartiment regulier de caisses quarrées , coupées par des platebandes ornées de moulures dans le goût antique.

Cet ouvrage étoit exécuté avec toute la sévérité & l'exactitude des regles de l'ordre ionique. Les colonnes , leurs bases , leurs chapiteaux , l'entablement , le fronton & le timpan enrichi de sculpture , représentoient les Armes de France & d'Espagne ornées de festons. Le tout en général étoit de relief , avec une simple couleur de pierre sur tous les bois & autres matieres employées à la construction de ce Palais. Les chambranles des croisées & de la porte , leurs platebandes , & appuis ornés de leurs moulures , imitoient parfaitement la réalité. Les chassis des mêmes croisées étoient à petit bois ,

34 MERCURE DE FRANCE.

garnies de leurs carreaux de verre effectif, avec des rideaux couleur de feu qui paroissent au derriere. Les deux vantaux de la porte étoient d'assemblage avec panneaux en saillie sur leurs bâtis, les cadres avec leurs moulures de relief, pour recevoir des emblèmes, qui furent peints en camayeux. Tout étoit si bien concerté que cet ouvrage pouvoit passer pour un chef d'œuvre.

Au milieu de l'entablement de ce Palais étoit une table avec un cadre doré qui occupoit en hauteur celle de l'architrave & de la frise, & en largeur celle de quatre colonnes. Elle renfermoit en lettres dorées l'inscription suivante.

Ad honorem Connubii Augustissimi &
Felicissimi LUDOVICI DELPHINI
Franciæ & MARIAE THERESIAE
Hispaniæ hoc Ædificium erexit, &
dedicavit Civitas Burdigalensis. *

En face de l'Edifice sur chacun des deux corps solides étoit un médaillon, renfermant un emblème. Celui de la droite représentoit deux Lys qui fleurissent d'eux-

* La Ville de Bordeaux a élevé ce Palais en l'honneur du Très - Auguste & Très - Heureux Mariage de LOUIS DAUPHIN de France & de MARIE THERESE Infante d'Espagne.

mêmes & sans culture étrangere, ce qui faisoit allusion au Prince & à la Princesse, en qui le sang a réuni toutes les graces & toutes les vertus. Cela étoit exprimé par l'inscription, *nativo cultu florescant.*

L'emblème de la gauche représentoit deux amours, qui soutenoient les Armes de France & d'Espagne, avec ces mots *propagini Imperii Gallicani.* A la gloire de l'Empire François.

Un troisieme medaillon, qui couronnoit la porte d'entrée du Palais, renfermoit un emblème qui représentoit deux mains jointes, tenant un flambeau allumé, avec l'inscription, *fides & ardor mutuus*, l'union, l'amour & la tendresse mutuels de deux Epoux.

Sur les retours des corps solides dans l'intérieur du porche étoient deux autres medaillons sans emblème.

Au premier *amor Aquitanicus.*

Au second *fidelitas Aquitanica.*

L'amour & la fidelité inviolables de la Guyenne.

La façade sous le porche étoit éclairée de grand nombre de pots à feu non apparens, & attachés près-à près aux derrieres des colonnes depuis leur base jusqu'à leur chapiteau, ce qui lui donnoit un éclat très-brillant. Les corniches du fronton & celles de tout

C iij

56 MERCURE DE FRANCE.

l'établement étoient aussi illuminées de quantité de terrines , dont les lumières produisoient un fort bel effet.

Lorsque la Princesse fut dans son appartement , Elle vit l'illumination de l'Arc de Triomphe placé vis - à - vis ses fenêtres : on fit les mêmes illuminations les Vendredi , Samedi & Dimanche suivans , & chaque fois dans un goût différent.

Après le souper de Madame la Dauphine il y eut un bal dans la Sale de Spectacle , & comme cette sale fait partie de l'Hôtel de Ville , elle s'y rendit par la porte de l'intérieur.

Le 29 Madame la Dauphine entendit la Messe célébrée par son Chapelain dans l'Eglise de la Maison Professe des Jesuites. Elle y fut complimentée par le Pere Provincial , accompagné des Superieurs , & de tous les Jesuites des trois Maisons qui sont à Bordeaux.

Le même jour vers les trois heures Madame la Dauphine suivie de toute sa Cour, sortit de l'Hôtel de Ville en carrosse à huit chevaux, pour se rendre sur le Port de Bordeaux, & y voir mettre à l'eau un Vaisseau percé pour 22 canons , du port d'environ 350 tonneaux.

Sur le chemin que cette Princesse devoit faire pour aller au Port à l'extrémité de la rue des Fossés , à quelque distance d'une porte de la Ville appelée des Salinieres, on avoit élevé une colonne d'ordre dorique de six pieds de diametre , de 50 pieds de hauteur, compris sa base & son chapiteau.

Le piedestal qui avoit 18 pieds de hauteur , étoit orné sur les quatre angles de sa corniche de quatre Dauphins & autres attributs; ses quatre faces étoient décorées de tables avec moulures qui renfermoient quatre inscriptions , la premiere en François , la seconde en Espagnol , la troisième en Italien , & la quatrième en Latin.

Au haut du chapiteau étoit un amortissement de 8 pieds de haut sur lequel étoit posé un globe de 6 pieds de diametre ; ce globe étoit d'azur , parsemé de fleurs de Lys & de Tours de Castille.

On avoit placé au-dessus de ce globe un étendart de 20 pieds de hauteur , sur 30 pieds de largeur où étoient les Armes de France & d'Espagne.

Cette colonne étoit feinte de marbre blanc veiné , ainsi que le piedestal ; les moulures , ornemens , vases , & chapiteaux étoient en dorure , & toutes ces hauteurs réunies formoient une élévation de cent deux pieds.

58 MERCURE DE FRANCE.

INSCRIPTION FRANCOISE.

Le Sang de B O U R B O N
Se divise & se réunit ;
Les vœux de la France sont exaucés ;
Le Fils du meilleur des Rois s'unit à une Princesse
Digne de partager un jour avec lui
Le premier Trône du Monde.
Heureuse Aquitaine !
Cette Princesse entre aujourd'hui dans les murs
De ta Capitale .
Que les acclamations
De la Ville. de Bordeaux
Soient le signal de la joye publique !
Qu'elles annoncent à l'Univers
Le bonheur & la durée
De l'Empire François !

INSCRIPTION ESPAGNOLE.

Corred , corred
Moças y Mancebos
Coronados con Flores y con Mirthos ,
Formad ingeniosas Danças , Coros harmonicos ,
Y concertadas Fiestas.
Los que estays en la nieve de vuestra edad ,
Olvidad vuestros años ,
Igualen vuestros impulsos a los de la Juventud

Cantad todos las alabancas de nueſtros Reales
Eſpoſos :

Celebrad la gloria y las virtudes

De ſus Auguſtos Padres :

Que todo exprema nueſtros fervorofos ſentim'entos,
Que en todas partes ſe oigan nueſtras acclama-
ciones ;

Hazed ver

Que nada ay que iguale à el reſpècto y amor

De la Ciudad de Burdeos

Por la Real Familia.

Mêtez-vous

Filles & Garçons ,

Couronnés de fleurs & de Myrthes,

Formez des Danſes , des Chœurs & des Jeux.

Vous Vieillards oubliez votre âge ;

Que vos transports égalent ceux de la Jeuneſſe ;

Chantez-tous les loüanges de nos Auguſtes Epoux ;

Celebrez la gloire de leurs Auguſtes Peres ,

Les vertus de leurs Illuſtres Meres :

Que tout expreme nos plus tendres ſentimens ;

Que tout retentiſſe de nos acclamations :

Faites voir

*Que rien n'égale le reſpect & l'amour de la Ville de
Bordeaux*

Pour l'Auguſte Sang de nos Rois.

Cuj

60 MERCURE DE FRANCE.
INSCRIPTION ITALIENNE.

Felice Rampollo

Dell' Inclita FARNESIA Stirpe ,
Innestato nel Regio albero di BORBONE ,
Di cui la gloria ricuopre già tutta la Terra.
Tu producesti un fiore amabile
Fior di virtude e di rara bellezza ,
Che sarà le delizie ,
Di un giovine Sposo ,
E l'onor della Francia.
O Bordeaux fortunato !
Che or godi di tanta Luce.
E sei fatto dell grazie albergo è d'amore ,
Non si vede senza vantaggio
Erai mortali una Dea.

Heureux Rejetton

De l'illustre Tige de FARNESE ,
Enté sur l'arbre Royal de BOURBON ,
Dont la gloire couvre déjà toute la Terre ,
Tu as produit une Fleur aimable ,
Fleur de vertu & d'une rare beauté ,
Qui fera les délices
D'un jeune Prince ,
Et qui sera l'honneur de la France.
Heureuse Ville de Bordeaux !
Tu possèdes aujourd'hui tant d'attraits ,
Et tu deviens le séjour de l'Amour & des Graces ;
La présence d'une Déesse fait toujours le bonheur des
Mortels.

Inscription Latine.

Quod felix faustumque sit
 LUDOVICO DELPHINO ,
 LUDOVICI OPTIMI , Patris Patriæ Filio ,
 LUDOVICI MAGNI Pronepoti ,
 LUDOVICI JUSTI Abnepoti ,
 Principi Juventutis ,
 Et MARIE - THERESIE BORBONIE
 Hispaniarum & Indiarum Regis Filie ,
 Sponsæ ejus optatissimæ
 Burdigalenses
 Auspiciatissimo Connubio læti
 Columnam hanc erexerunt dedicaveruntque
 D. N. M. eor.
 Anno M. DCCXLV. feliciter inchoante ,
 VI. Kal. Feb. qua die Augusta Sponsa
 Urbem eorum intravit & præsentia suâ
 Beavit .

Que le Ciel répande ses plus précieuses Bénédictions
Sur LOUIS DE BOURBON , Dauphin de France ,
Prince très-accomplî ,
Fils de LOUIS LE BIEN-AIMÉ , Pere de la Patrie
Petit - Fils de LOUIS LE GRAND , & de LOUIS
LE JUSTE ,
Et sur sa très-chère Epouse si désirée
 MARIE - THERESE DE BOURBON ,

72 MERCURE DE FRANCE.

*Fille du Roi d'Espagne & des Indes !
 Les Habitans de la Ville de Bordeaux ,
 Dans les transports de joye qu'ils ont senti
 De cet Auguste Mariage ,
 Pénétrés du plus profond respect
 Pour le Nom & la Majesté de ces deux Epoux ,
 Ont élevé cette Colonne le 27 Janvier 1745 ,
 Jour heureux à jamais pour cette Ville
 Par l'honneur qu'elle a eu de recevoir cette Auguste
 Princesse
 Dans l'enceinte de ses murs.*

Ces inscriptions Espagnoles, Italiennes & Latines sont de M. l'Abbé Venuti Correspondant honoraire de l'Académie des Inscriptions de Paris. La Traduction Française qu'on en a faite n'est pas exacte & le Texte est défiguré dans la Relation imprimée à Bordeaux.

Madame la Dauphine s'arrêta auprès de cette colonne tant pour la considérer que pour lire les quatre inscriptions composées en quatre différentes Langues.

Elle alla ensuite sur le port, & fut placée dans un fauteuil sous une espece de pavillon tapissé, couvert d'une voile, dont les bords étoient garnis d'une guirlande de lauriers.

Le Vaisseau ayant été béni, Madame la Dauphine lui donna son nom , & sur le champ il fut lancé à l'eau.

Cette Princesse alla de - là le long du port , à la place Royale , dans laquelle la Ville de Bordeaux a élevé en 1743 la Statuë Equestre de Sa Majesté.

Le carosse de la Princesse étant entré dans la place , en fit deux fois le tour fort doucement.

Au sortir de la Place Royale , Madame la Dauphine alla voir le fauxbourg des Chartrons , d'où elle rentra dans la Ville par la porte Tourny , & ayant suivi celles des allées de même nom , qui sont le long du mur des Jacobins , elle se rendit au Château Trompette par la porte Royale.

A l'entrée de la place d'armes du chemin couvert Madame la Dauphine descendit de son carosse , qui n'auroit pû prendre sans quelque risque les tours & détours des différentes barrières & ponts de la demie lune & de la courtine. Cette Princesse entra dans sa chaise & alla droit au Gouvernement , la garnison bordant à droite & à gauche , M. de Sellier Commandant à la tête.

Madame la Dauphine monta à un belveder élevé dans l'Angle flanqué d'un Bastion appelé le Bastion de la Mer , d'où l'on dé-

64 MERCURE DE FRANCE.

couvre à plein l'étendue du Port de Bordeaux ; C'est le lieu d'où le coup d'œil est le plus beau , tant par son élévation que parce qu'il se trouve au milieu du croissant que forme le Port.

Madame la Dauphine , après avoir admiré quelque tems ce point de vûë , fut conduite dans une sale où les Officiers de la bouche avoient préparé sa collation.

Cette Princesse se retira ensuite aux flambeaux , & rentra dans sa chaise , pour aller remonter en carosse & se rendre à l'Hôtel des Fermes du Roi.

Cet Hôtel compose une des façades latérales de la Place Royale construite sur le bord de la Garonne ; il avoit été fait pour en illuminer les façades extérieures & intérieures ; de grands préparatifs ne purent réussir ce jour-là , quant à la façade extérieure , parce qu'un vent de Nord violent qui y donnoit directement , éteignoit une partie des lampions & des pots à feu à mesure qu'on les allumoit. La même raison empêcha que l'illumination des Vaisseaux que les Jurats avoient ordonnée , & que Madame la Dauphine devoit voir de cet Hôtel , ne put être exécutée.

Quant à la façade intérieure , comme elle se trouvoit à l'abri du vent , l'illumination y eut un succès entier.

Les préparatifs n'avoient pas été moindres pour le dedans de la maison ; on avoit garni les piliers des voutes , les escaliers , les plafonds & les corridors d'une infinité de placards à double rang , portant chacun deux bougies.

Les appartemens du premier étage destinés pour recevoir Madame la Dauphine & toute sa Cour , étoient richement meublés & éclairés par quantité de lustres qui se repétoient dans les glaces.

Dans une chambre à côté de celle de la Princesse étoient les plus habiles Musiciens de la Ville qui exécuterent un Concert dont Madame la Dauphine parut satisfaite.

On avoit servi une collation avec des rafraichissemens dans une autre chambre de l'appartement.

La Princesse , qui étoit arrivée vers les six heures à l'Hôtel des Fermes , y resta jusqu'à huit heures.

Le soir Madame la Dauphine alla au Bal habillée en Domino bleu garni en Dentelles d'or ; elle se plaça dans la même Loge & en même compagnie que le jour précédent , & honora l'Assemblée de sa présence pendant plus de deux heures.

Toute la nuit le vent de Nord fut très-grand , & ayant continué le lendemain matin , comme ce vent est le plus contraire

66 MERCURE DE FRANCE.

pour aller de Bordeaux à Blaye , cette circonstance fit alors penser, qu'il seroit plus convenable que le voyage de Madame la Dauphine , qui étoit fixé au 31 Janvier , fût différé au premier de Fevrier , & que cette Princesse allât à Blaye par terre , en passant la Garonne à Lormont , & la Dordogne à S. André de Cuzac , ce qui pouvoit se faire aisément , l'Intendant ayant par ses soins rendu le chemin de S. André à Blaye très-beau & très-commode , d'impraticable qu'il étoit.

Madame la Dauphine assista ce jour-là à la Messe célébrée par son Chapelain dans la Chapelle de l'Hôtel de Ville.

L'après-midi vers les cinq heures Elle reçût les Complimens de l'Université , des Officiers de l'Élection , & de l'Académie Royale des Belles-Lettres , Sciences & Arts. Ce fut l'Intendant de Guyenne, qui à la tête de cette Académie en qualité de Directeur porta la parole ; Madame la Dauphine parut goûter beaucoup l'élégance & la justesse de son discours.

Le même jour la Princesse honora pour la seconde fois de sa présence la Salle de l'Opera ; elle étoit placée comme la première fois , & les mêmes personnes eurent l'honneur d'être admises à l'Amphithéâtre ; On joua l'Opera d'*Issé* sans Prologue , & à

cette représentation parut une Décoration qui venoit d'être achevée sur les desseins & par les soins du Chevalier Servandoni.

Le 31 Janvier jour de Dimanche, Madame la Dauphine assista à la Messe, célébrée par son Chapelain dans la Chapelle de l'Hôtel de Ville.

L'après midi on représenta en l'honneur de la Princesse une petite piece au College des Jesuites, après laquelle quelques Acteurs furent admis à lui en présenter le Programme & à lui faire en diverses Langues les complimens qu'Elle reçut avec bonté.

Madame la Dauphine avoit auparavant fait appeller les Jurats auxquels la Duchesse de Brancas dit en sa présence que cette Princesse étoit si sensible au zèle & aux marques d'affection que la Ville de Bordeaux & les Jurats en particulier lui avoient témoigné, qu'Elle vouloit leur faire présent d'une Médaille d'or; que cette Médaille leur seroit remise par le Duc de Lauragais.

La Princesse honora encore ce jour là de sa présence la Sale de l'Opera, où l'on représenta celui d'*Hyppolite & Aricie*.

Le soir il fut déclaré qu'Elle partiroit sûrement le lendemain à 6 heures & demie précises du matin après avoir entendu la Messe, & comme il y avoit du changement dans le tems, on commença à croire que l'embar-

quément ne se termineroit pas à Lormont , pour aller ensuite par terre , mais que le trajet pourroit se faire par eau jusqu'à Blaye ; les ordres en conséquence furent donnés pour son départ , soit que le voyage dût être d'une façon ou d'une autre.

Le lendemain matin , avant 6 heures , au moment que Madame la Dauphine sortoit de son appartement pour aller entendre la Messe dans la Chapelle de l'Hotel de Ville, les Jurats revêtus de leurs robes de cérémonie eurent l'honneur de lui rendre leurs respects, & de la supplier d'accepter la Maison navale , que la Ville avoit fait préparer pour son voyage , ce que cette Princesse eût la bonté d'accepter.

Cette Maison navale étoit en forme de Char de Triomphe : le corps de la barque , du port de quarante tonneaux , étoit enrichi de bas reliefs en dorure sur tout son pourtour ; la proue l'étoit d'un magnifique éperon représentant une renommée d'une attitude élégante ; les porte-vergues étoient ornées de Fleurs de Lys & de Tours ; le haut de l'étrave terminé par un Dauphin ; la poupe décorée sur toute la hauteur & sa largeur des Armes de France & d'Espagne , avec une grande Couronne en relief ; les bouteilles étoient en forme de grands Ecussons aux Armes de France , dont les trois Fleurs de

Lys étoient d'or, sur un fond d'azur, le tout de relief; les perceintes formoient comme de gros cordons de feuilles de laurier, aussi en bas relief en dorure: le restant de la Barque, jusqu'à la flotaïson étoit doré en plein, & chargé de Fleurs de Lys & de Tours en relief.

La chambre de 20 pieds de longueur sur 10 pieds de largeur, étoit percée de 8 croisées garnies de leurs chassis à verre, à 2 rangs de montans; il y avoit trois portes aussi avec leurs chassis, pareils à ceux des croisées. Tout l'interieur, ainsi que le dessous de l'imperiale, étoit garni de velours cramoisi enrichi de galons & de crepines d'or, avec un Dais placé sur l'arrière, sur une estrade de 8 pieds de profondeur, & de la largeur de la chambre, du surplus de laquelle elle étoit séparée par une balustrade dorée en plein, ouverte dans son milieu pour le passage.

Le ciel & le dossier du Dais étoient enrichis dans leur milieu de broderie, il y avoit sous ce Dais un fauteuil & un carreau aussi de velours cramoisi, avec des glands & galons d'or.

Le dessus de l'imperiale étoit d'un fond rouge parsemé de Fleurs de Lys & de Tours de relief toutes dorées, ce qui formoit une Mosaique d'une beauté singulière.

Les deux épics étoient ornés d'amortissemens en sculpture , & les quatre arestiers l'étoient de quatre Dauphins , dont les têtes paroissoient sur l'aplond des quatre angles de l'entablement , & leurs queue's se réunissoient aux deux épics , le tout de relief & dorure.

Les trumeaux d'entre les croisées & portes étoient ornés exterieurement de chutes de festons ; le dessus des linteaux , tant des croisées que des portes , ornés aussi d'autres festons le tout de relief , & dorés en plein , une galerie de deux pieds six pouces de largeur , bordée d'une balustrade , dont les balustres , le socle & l'appui étoient également dorés en plein , entouroit la chambre qui étoit isolée , ce qui ajoutoit une nouvelle grace à ce bâtiment naval dont la décoration avoit été menagée avec prudence & sans confusion.

Il étoit remorqué par quatre chaloupes peintes , le fond bleu , les perceintes & les carreaux dorés.

Dans chaque chaloupe étoient 20 Matelots , un maître de chaloupe , & un Pilote , habillés d'un uniforme bleu , garni d'un galon d'argent , ainsi que les bonnets , qui étoient de même couleur.

Les rames étoient peintes , le fond bleu , avec des Fleurs de Lys en or , & des croissants en

argent , qui font partie des armes de la Ville.

Il y avoit aussi une chaloupe pour la symphonie , qui étoit armée comme celles de remorque.

Enfin dans la maison navale il y avoit deux premiers Pilotes , quatre autres pour faire passer la voix , & six Matelots pour la manœuvre.

Avant sept heures Madame la Dauphine se rendit sur le port dans sa chaise ; Elle fut portée jusques sur un pont préparé pour faciliter l'embarquement. Les Jurats y étoient en robes de cérémonie avec un Corps de troupes Bourgeoises.

Cette Princesse étant sortie de sa chaise, le Comte de Rubempré en l'absence du Marquis de la Farre, alors malade, prit sa main gauche, & lui dit que l'usage étoit de donner l'autre à celui qui étoit à la tête du Corps de Ville de Bordeaux. Pour lors Madame la Dauphine avança la main à M.de Segur Souf-Maire, qui eut l'honneur de conduire cette Princesse dans la maison navale, où Elle fut suivie par les Dames & Seigneurs de la Cour, les principaux Officiers de sa Maison, M. l'Intendant, M. Derostan, Commissaire-Ordonnateur de la Marine, & les Députés du Corps de Ville.

Au départ de la Princesse l'air retentit des vœux que faisoit pour Elle une multi-

72 MERCURE DE FRANCE.

tude prodigieuse de peuple répandu sur le rivage dans les vaisseaux & dans les bateaux du Port.

Une batterie de canon que les Jurats avoient fait placer environ cent pas au-dessous du lieu de l'embarquement, fit une salve qui servit de signal pour celle du premier vaisseau, celle-ci pour celle du second, & successivement jusqu'au dernier. Ces vaisseaux, tant François qu'Etrangers, tous pavillés, pavillons, & flammes dehors, étoient rangés sur deux lignes, par l'ordre des Jurats, & par les soins de M. le Tellier Capitaine du Port de Bordeaux qui dirigea toutes les manœuvres avec tant de justesse que Madame la Dauphine recompensa son zèle & sa capacité d'une médaille d'or considérable. Ces salves différentes furent reiterées aussi bien que celles des trois châteaux, qui furent faites, chacune en son tems.

Lorsque la Maison navale fut vis-à-vis du fauxbourg des Chartrons, Madame la Dauphine y ayant aperçû beaucoup de monde eut la bonté de sortir de sa place, & de passer sur la galerie, pour satisfaire les desirs du peuple, en se laissant voir L'Intendant, qui eut l'honneur de se trouver à côté d'Elle dans ce moment, lui rendit compte de tous les objets qui pouvoient mériter quelque attention le long des Chartrons.

trons ; Elle en parut donner beaucoup à la beauté du Port.

Après un demi quart d'heure la Princesse rentra dans la maison Navale , paroissant très-satisfaite de ce qu'elle avoit vû , ainsi que de la symphonie qui étoit dans la chaloupe dont ont a parlé. Ce n'étoit pas le seul bâtiment qui voltigeoit autour de la maison Navale , il y en avoit quantité d'autres de toute espece , & différemment ornés , qui faisoient de tems en tems des salves de petits canons.

Dans la distance qu'il y a du bout des Chartrons à la traversé de Lormont , il fut question de se déterminer , ou au débarquement à ce port , ou à la continuation de la route par eau ; le tems étoit si calme , & la marée si belle, pour arriver heureusement à Blaye , qu'il parut n'y avoir pas à hésiter à prendre ce dernier parti.

Madame la Dauphine l'ayant ainsi décidé , il fut sur le champ donné des ordres pour que les carosses du corps , qui étoient à Lormont sur le bord de la rivière, fussent embarqués promptement , & suivissent afin d'arriver de la même marée pendant que les chevaux gagneroient Blaye par terre ; en même tems il fut dépeché un courier , pour aller dire aux équipages , voitures & fourgons qui étoient venus à S. André , de s'en

retourner à Blaye & d'y arriver le soir.

En passant devant Lormont Madame la Dauphine & sa Cour furent témoins de la quantité d'équipages, voitures, chevaux & bœufs, qui attendoient sur le bord de l'eau & aux environs, pour mettre en état d'aller par terre comme par eau.

La navigation continuant par le plus beau tems du monde, on arriva insensiblement au lieu appelé le Bec-d'Ambès, où les deux rivières de Garonne & Dordogne se réunissent, & où commence la Gironde, que ces deux rivières forment par leur concours; l'eau étoit très-calme, nonobstant son étendue. Madame la Dauphine alla sur la galerie, & y demeura près d'un quart d'heure à considérer cette jonction, dont beaucoup de monde s'est fait sans aucun fondement des idées de crainte, n'y ayant de danger que comme dans les autres endroits de la rivière, quand elle est agitée de vents impetueux.

Lorsque Madame la Dauphine fut rentrée les Députés du Corps de Ville de Bordeaux lui demanderent la permission de lui présenter un diner que la Ville avoit fait préparer, & d'avoir l'honneur de l'y servir, ce que Madame la Dauphine ayant eu la bonté d'agréer, suivant ce qui s'étoit pratiqué lors du passage de Sa Majesté Ca-

tholique, Pere de cette Princeſſe, la cuiſine de la Ville aborda la maiſon Navale, & celle de la bouche qui avoit ſuivi depuis Bordeaux, ſe retira.

Au ſignal qui fut donné, les chaloupes de remorque leverent les rames, ſoutenant ſeulement de la chaloupe de devant, pour tenir les autres en ligne.

M. Cazalet eut l'honneur d'entrer dans l'intérieur de la chambre de Madame la Dauphine, ſéparé du reſte par une baluſtrade, de mettre le couvert, & de préſenter le pain; les deux autres Deputés ſe joignirent à lui, & ils eurent l'honneur de ſervir enſemble Madame la Dauphine & de lui verſer à boire.

Il n'étoit pas onze heures, & le repas n'étoit pas encore fini, lorſque Madame la Dauphine ayant apperçu un Port, qu'on lui dit être celui de Blaye, quitta la table, & ſe rendit à la galerie.

Après l'abordage la Princeſſe fortit ſur un pont que les Jurats de Bordeaux avoient fait conſtruire, le Comte de Rubempré tenant ſa main gauche, & M. Cazalet ayant l'honneur de tenir la droite, elle ſe mit dans ſa chaiſe pour ſe rendre à l'Hôtel qui lui étoit préparé.

L'après-midi MM. Cazalet, Barreyre & Dubosq eurent l'honneur de rendre leurs

respects à Madame la Dauphine , & de la supplier très - humblement d'honorer la Ville de Bordeaux de sa protection , ce que cette Princesse témoigna leur accorder très-gracieusement.

Avant cinq heures les chevaux des carrosses du corps partis de Lormont , ainsi que les équipages , voitures , fourgons , partis de S. André , étoient rendus à Blaye , sans être fatigués , au moyen de quoi l'on fut certain que Madame la Dauphine pourroit le lendemain continuer sa route ; ce qui justifie combien étoient justes les précautions prises par l'Intendant , & qu'elles n'auroient pas eu un moins bon succès pour le passage de la Cour par terre.

Madame la Dauphine partit le lendemain pour Mirambeau , après avoir fait remettre aux Deputés du Corps de Ville de Bordeaux une très-belle médaille d'or , du poids d'un marc , frappée en 1729 , à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Dauphin.

On n'a vû de tous côtés à Bordeaux pendant le séjour de Madame la Dauphine que des réjouissances , des acclamations de joye , d'admiration , de tendresse , & de respect , un concours prodigieux de monde à tous ses repas , & dans tous les lieux qu'elle a honorés de sa présence ; ce n'étoit qu'

fêtes continuelles dans la plûpart des maisons. Le Premier President du Parlement & l'Intendant ont donné l'exemple , & ont tenu soir & matin des tables aussi delicatement que magnifiquement servies.

Le Corps de Ville de Bordeaux a aussi tenu matin & soir des tables très-délicates & s'est rendu chaque jour à l'Hôtel de Ville , avec la plus grande assiduité, pour y recevoir les ordres de Madame la Dauphine , & lui donner des marques de sa soumission , & de son très-profond respect. Enfin les troupes Bourgeoises par leur zèle & leur émulation ont dignement répondu à la confiance de Sa Majesté.

Madame la Dauphine coucha le 2 à Mirambeau, le 3 à Pons, le 4 à Saintes, où elle séjourna, le lendemain elle y entendit la Messe dans la Chapelle de l'Evêché , & communia par les mains de l'Abbé d'Aidye Aumonier du Roi. Elle assista l'après midi au Salut dans l'Eglise Cathédrale, l'Abbé de la Corée Doyen du Chapitre, Grand-Vicaire du Diocèse & nommé à l'Evêché de Saintes vint recevoir cette Princesse à la porte de l'Eglise suivi de tous les Chanoines & la complimenta. Les differens Corps des Magistrats de la Ville eurent ce jour là le même honneur. Le 6 Madame la Dauphine alla coucher à S. Jean d'Angely , le 7 à Méle, le 8

78 MERCURE DE FRANCE.

à Lusignan , le 9 à Poitiers ; elle y séjourna le 10 & après la Messe elle reçut les respects du Chapitre de l'Eglise Cathédrale , ceux du Chapitre de l'Eglise Collégiale de S. Hilaire , & ceux du Présidial , des Tresoriers de France , de l'Election & de l'Université.

Madame la Dauphine partit de cette Ville le 11 au matin pour se rendre à Chatellerault , le 12 elle coucha à la Haye , le 13 à Loches & le 14 au Château de Chanteloup qui est près de la Ville d'Amboise. Cette Princesse ayant séjourné le lendemain dans ce Château se rendit le 16 à Blois & Elle y fut complimentée par le Chapitre , par la Chambre des Comptes & par les autres Corps de la Ville. Madame la Dauphine se rendit le 17 à S. Laurent des Eaux & le 18 à Orléans. Elle fut reçue à la porte de cette dernière Ville par les Maire & Echevins & elle alla descendre à l'Evêché où elle logea. Le 19 elle entendit la Messe dans l'Eglise Cathédrale , à la porte de laquelle l'Evêque la reçut à la tête du Chapitre. Après la Messe Elle fut complimentée par tous les Corps qui sont dans l'usage de jouir de cet honneur. Madame la Dauphine se rendit le soir dans une maison qui lui avoit été préparée dans la grande Place , & d'où elle vit tirer un Feu d'artifice. Cette Place étoit illuminée avec beaucoup de magnificence. Le 20

Madame la Dauphine vint coucher à Tourry.

Cependant le Roi informé de la marche de Madame la Dauphine, partit de Versailles le 20 après midi avec Monseigneur le Dauphin, pour se rendre à Estampes, où il reçut le soir des nouvelles de l'arrivée de Madame la Dauphine à Tourry. Le lendemain à midi, S. M. accompagnée de Monseigneur le Dauphin & de ses principaux Officiers, alla au-devant de Madame la Dauphine, & s'avança jusques aux environs de Mondesir. Les Detachemens des troupes de la Maison du Roi qui accompagnent S. M. dans ses voyages, précédèrent & suivirent le carosse du Roi dans leurs rangs ordinaires.

Lorsque Madame la Dauphine apperçut le Roi elle descendit de son carosse & elle marcha au-devant de S. M., ayant auprès d'elle le Marquis de la Farre son Chevalier d'Honneur, & le Comte de Rubempré son premier Ecuyer, qui lui donnoient la main; elle étoit accompagnée de la Duchesse de Brancas sa Dame d'Honneur, de la Duchesse de Lauraguais sa Dame d'Atours, de la Duchesse de Caumont, de la Comtesse de Roure, de la Marquise de Pont, de la Comtesse de Rubempré, & de toutes les personnes que le Roi avoit nommées pour aller la recevoir sur la frontiere. Cette Princesse étant

* D iiij

arrivée auprès du Roi qui étoit descendu de son Carosse , se jetta à ses pieds. S. M. la releva , & après l'avoir embrassée avec beaucoup de tendresse , lui présenta Monseigneur le Dauphin qui l'embrassa.

Après cette entrevue le Roi remonta en carosse pour retourner à Estampes : il fit mettre Madame la Dauphine dans le fond auprès de lui , & Monseigneur le Dauphin : la Duchesse de Brancas & la Duchesse de Lauraguais monterent dans le carosse du Roi.

Madame la Dauphine fut conduite par S. M. dans la Maison qui lui avoit été préparée , le Roi ainsi que Monseigneur le Dauphin lui donna la main jusques dans son Appartement , où le Duc de Chartres , le Comte de Charollois, le Comte de Clermont, le Prince de Conty , le Prince de Dombes & le Duc de Penthièvre , qui avoient reçu Madame la Dauphine à la descente du carosse , furent présentés par S. M. à cette Princesse qu'ils saluèrent. Le Roi fit ensuite apporter à Madame la Dauphine la magnifique parure de Diamants qu'il avoit destinée à cette Princesse.

S. M. étant de retour chés elle , on présenta à Madame la Dauphine les Seigneurs qui avoient accompagnés le Roi à Estampes , & ceux qui sont dans l'usage de saluer Ma-

Madame la Dauphine eurent cet honneur. A six heures le Roi revint chés la Princesse , où il joua au Lansquenet. S. M. soupa le soir en public avec Monseigneur le Dauphin , Madame la Dauphine , les Princes qui s'étoient rendus à Etampes , & avec plusieurs Dames : le lendemain le Roi alla prendre Madame la Dauphine chés elle , pour la mener au Château de Sceaux.

La Reine qui y avoit couché la veille en partit accompagnée de Mesdames de France , de plusieurs Princeses & des Dames de sa Cour , pour aller au-devant de Madame la Dauphine. S. M. s'avança jusqu'aux environs de Longjumeau , & Madame la Dauphine étant descendue du carosse du Roi avant que la Reine eût mis pied à terre , se jetta aux pieds de la Reine qui la releva & l'embrassa plusieurs fois.

Madame la Dauphine monta dans le carosse de la Reine pour venir à Sceaux. Leurs Majestés y dînerent avec Monseigneur le Dauphin , Madame la Dauphine & les Princeses , & le soir elles revinrent au Château de Versailles ainsi que Monseigneur le Dauphin.

Madame la Dauphine coucha à Sceaux , d'où elle se rendit à Versailles le lendemain vers les dix heures. Le Roi passa aussi-tôt chés cette Princesse , & y resta très-long-tems,

D v

81 MERCURE DE FRANCE.

Vers le midi, Madame la Dauphine se rendit à l'Appartement de la Reine qu'elle accompagna chés le Roi, d'où on alla à la Chapelle dans l'ordre suivant. Le Grand Maître, le Maître & l'Aide des Cérémonies marchaient à la tête & précédoient Monseigneur le Dauphin, qui donnoit la main à Madame la Dauphine. Le Roi venoit ensuite, ayant devant lui les Princes, & la Reine étoit suivie de Mesdames de France & des Princesses. Les principaux Officiers du Roi, les Dames de la Reine & les Seigneurs & Dames de la Cour marchaient avec leurs Majestés. Le Roi & la Reine se placèrent sur leur Prie-Dieu, Mesdames derrière leurs Majestés, & les Princes & Princesses prirent leurs places aux deux côtés dans leurs rangs ordinaires. Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine en arrivant à la Chapelle s'étoient avancés au bas de l'Autel, & s'étoient mis à genoux sur les marches qui montent au Sanctuaire. Le Coadjuteur de Strasbourg, Grand Aumônier de France en survivance du Cardinal de Rohan, étoit à la droite du Prie-Dieu du Roi, les Aumôniers de S. M. étoient du même côté. L'Archevêque de Rouen, Grand Aumônier de la Reine étoit de l'autre côté du Prie-Dieu, & après lui se placèrent le Cardinal de Tencin & plusieurs Archevêques & Evêques en Rochet & en Camail.

Le Cardinal de Rohan , qui étoit sorti de la Sacristie dans le moment que le Roi étoit arrivé à la Chapelle , alla présenter de l'eau benite à leurs Majestés & il monta ensuite à l'Autel, dont le Roi , la Reine , Madame , Madame Adelaïde , les Princes & les Princesses du Sang s'approcherent.

Le Cardinal de Rohan après avoir fait un discours à Monseigneur le Dauphin & à Madame la Dauphine , commença la Cérémonie par la Bénédiction de 13 pieces d'or & d'un Anneau d'or , & il les présenta à Monseigneur le Dauphin , qui mit l'Anneau au quatriéme doigt de la main gauche de Madame la Dauphine , & lui donna les 13 pieces d'or.

Les Cérémonies du Mariage ayant été achevées , & lorsque Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine eurent reçu la Benediction Nuptiale , leurs Majestés revinrent à leur Prie-Dieu , & le Cardinal de Rohan commença la Messe. Après l'Offertoire Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine allerent à l'Offrande , & à la fin du *Pater* on étendit au-dessus de leurs têtes un Poële de brocard d'argent. L'Abbé d'Andelot Aumônier du Roi le tenoit du côté de Monseigneur le Dauphin : l'Ancien Evêque de Mirepoix Premier Aumônier de Madame la Dauphine , du côté de cette

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

Princesse, & ils n'ôterent ce Poële que lorsque le Cardinal de Rohan eut achevé les prières ordinaires. La Messe étant finie, le Cardinal de Rohan vint au Prie-Dieu de leurs Majestés, & il leur présenta les Registres des Mariages de la Paroisse que le Curé, qui avoit assisté à la Cérémonie du Mariage avoit apportés. Le Roi & la Reine, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Madame, Madame Adelaïde, le Duc d'Orléans & le Duc de Chartres signèrent les Registres. Après la Messe le Roi remonta à son Appartement dans le même ordre observé en allant à la Chapelle.

Lorsque Madame la Dauphine fut rentrée chez elle, le Duc de Richelieu fit porter de la part du Roi dans l'Appartement de cette Princesse un petit coffre de velours cramoisi, enrichi de broderie d'or, & rempli d'un grand nombre de bijoux.

Vers les 6 heures du soir leurs Majestés accompagnées de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Mesdames & des Princesses se rendirent à la salle préparée dans le Manège couvert de la grande Ecurie pour les fêtes ordonnées par le Roi à l'occasion du Mariage de Monseigneur le Dauphin.

Le Roi voulant donner à Madame la Dauphine une fête qui ne fut pas seulement un

de ces Spectacles pour les yeux , tel que toutes les Nations peuvent les donner , & qui passant avec l'éclat qui les accompagne ne laissent apres eux aucune trace , avoit commandé un Spectacle qui put à la fois servir d'amusement à la Cour , & d'encouragement aux Beaux Arts , dont il sçait que la culture contribuë à la gloire de son Royaume. Le Duc de Richelieu Premier Gentilhomme de la Chambre en exercice a ordonné cette fête magnifique.

Il a fait élever un Théâtre de cinquante six pieds de profondeur dans le grand Manège de Versailles , & a fait construire une salle dont les décorations & les embellissemens ont été tellement ménagés , que tout ce qui sert au Spectacle pouvoit s'enlever en une nuit , & laisser la sale ornée pour un bal paré , qui devoit former la fête du lendemain.

Le Théâtre & les Loges ont été construits avec la magnificence convenable à une fête aussi auguste , & avec le goût que l'on connoît depuis long-tems dans ceux qui ont dirigé ces préparatifs.

On a voulu réunir sur ce Théâtre tous les talens qui pourroient contribuer aux agrémens de la fête & rassembler à la fois tous les charmes de la déclamation , de la danse & de la musique , afin que la Princesse Au-

guste à qui cette fête étoit consacrée, pût connoître tout d'un coup les talens qui doivent être dorénavant employés à lui plaire.

M. de Voltaire qu'une réputation aussi brillante que méritée met au-dessus de nos éloges, avoit été chargé de composer pour cette fête un de ces Ouvrages Dramatiques, où les divertissemens en musique forment une partie du sujet, où la plaisanterie se mêle à l'Héroïque, & dans lesquels on voit un mélange de l'Opera, de la Comédie, & de la Tragédie.

On sent bien qu'il n'a pû ni dû donner à aucun de ces trois genres toute leur étendue ; son premier soin a été de préparer au Musicien de fréquentes occasions de déployer son genie.

M. Rameau avoit été choisi pour composer la musique & s'il peut être un dédommagement des sacrifices qu'en pareil cas un Auteur Dramatique est obligé de faire au musicien, c'est sans doute quand il travaille pour un homme aussi supérieur dans son Art que M. Rameau.

La Princesse de Navarre est le sujet de la Comédie - Ballet qui fut représentée : elle roule sur une fiction dans laquelle M. de Voltaire a été obligé d'introduire un peu de bouffonnerie au milieu des plus grands intérêts, & des fêtes au milieu de la Guerre.

C'est un Ouvrage semblable à la Princesse d'Elide , & aux Amants magnifiques , ouvrage du second ordre , si l'on ne considère que l'effet qui en résulte , mais qui a plus de difficulté peut-être qu'un autre plus considérable.

Le Roi se plaça au milieu de la sale ayant auprès de lui la Reine , Monseigneur le Dauphin & Mesdames.

On peut dire que le coup d'œil de l'assemblée formoit le Spectacle le plus magnifique & le plus imposant qu'il soit possible de voir. Tous les Princes de cette Maison qui est sur le Trône long - temps avant le plus anciennes du monde , cette foule de Dames parées de tous les ornemens qui sont encore des chef-d'œuvres du goût de la Nation , & qui étoient effacés par elles , cette joie noble & décente qui occupoit tous les cœurs , & qu'on lisoit dans tous les yeux , tout concouroit à donner l'idée la plus auguste de la majesté & de la magnificence du Souverain qui avoit ordonné cette fête , & du zele & de l'amour de la Nation.

Le Spectacle commença par un Prologue qui fut recité par la Demoiselle Clairon.

Nous croions faire plaisir à nos Lecteurs de l'insérer ici tout entier.

Le Soleil descend sur son Char & récite les vers suivans.

L'INVENTEUR des beaux Arts , le Dieu de la Lumiere

Descend du haut des Cieux dans le plus beau séjour

Qu'il puisse contempler en sa vaste carrière.

La Gloire , l'Hymen & l'Amour ,

Astres charmans de cette Cour

Y répandent plus de lumiere

Que le Flambeau du Dieu du jour.

J'envisage en ces lieux le bonheur de la France ,

Dans ce Roi qui commande à tant de cœurs soumis,

Mais tout Dieu que je suis & Dieu de l'Eloquence ,

Je ressemble à ses ennemis;

Je suis timide en sa présence.



Faut-il qu'ayant tant d'assurance

Quand je fais entendre son nom ,

Il ne m'inspire ici que de la défiance

Tout grand homme a de l'indulgence.

Et tout Héros aime Apollon.

Qui rend son siècle heureux veut vivre en la Mémoire :

Pour mériter Homere , Achille a combattu.

Si l'on dédaignoit trop la Gloire

On chérioroit peu la Vertu. ,

*Tous les Acteurs bordent le Théâtre représentant les
Muses & les Beaux Arts.*

O vous qui lui rendez tant de divers hommages,
Vous qui le couronnez, & dont il est l'appui,
N'espérez pas pour vous avoir tous les suffrages
Que vous réunissez pour lui.

Je sçais que de la Cour la science profonde
Seroit de plaire à tout le monde ;
C'est un Art qu'on ignore, & peut-être les Dieux
En ont cédé l'honneur au Maître de ces Lieux.
Muses contentez-vous de chercher à lui plaire ;
Ne vantez point ici d'une voix téméraire
La douceur de ses loix, les efforts de son bras,
Thémis, la Prudence, & Bellone,
Conduisant son cœur & ses pas.

La bonté généreuse assise sur son Trône,
Le Rhin libre par lui, l'Escaut épouvanté,
Les Appennins fumans que sa foudre environne
Laiissons ces entretiens à la postérité ;
Ces leçons à son fils, cet exemple à la terre ;
Vous graverez ailleurs dans les fastes des tems
Tous ces terribles monumens
Dressés par les mains de la Guerre.
Célébrez aujourd'hui l'Hymen de ses Enfants ;
Déployez l'appareil de vos jeux innocens.
L'objet qu'on desiroit, qu'on admire & qu'on aime,
Jette déjà sur vous des regards bienfaisans ;
On est heureux sans vous, mais le bonheur suprême

90 MERCURE DE FRANCE.

Veut encor des amusemens



Cueillez toutes les fleurs , & parez en vos têtes ;
Mêlez tous les plaisirs , unissez tous les jeux ,
Souffrez le plaisant même ; il faut de tout aux
fêtes ,

Et toujours les Héros ne sont pas sérieux.
Enchanter un loisir , hélas ! trop peu durable.
Ce Peuple de Guerriers qui ne paroît qu'aimable ,
Vous écoute un moment , & revole aux dangers ,
Leur Maître en tous les tems veille sur la Patrie ;
Ses soins sont éternels , ils consomment sa vie ,

Les plaisirs sont trop passagers.

Il n'en est pas ainsi de la Vertu solide
Cet Hymen l'éternise , il assure à jamais ;
A cette race Auguste , à ce peuple intrépide
Des victoires & des bienfaits.
Muses , que votre zèle à mes ordres réponde
Le cœur plein des beautés dont cette Cour abonde ,
Et que ce jour illustre assemble autour de moi ,
Je vais voler au ciel , à la source féconde

De tous les charmes que je voi ,

Je vais ainsi que votre Roi

Recommencer mon cours pour le bonheur du
monde.

Le Prologue fini Constance Princesse de
Navarre ouvre la Scène avec Leonor sa
confidente,

Cette Princesse se voyant retenue prisonniere par Don Pedre Roi de Castille, (c'est celui qu'on appelle dans l'Histoire Pierre le cruel), s'est sauvée de la captivité, où elle étoit retenue, & craint également & les recherches du Roi de Castille dont les émissaires la poursuivent & les entreprises de Gaston de Foix qui a voulu l'enlever à Don Pedre : Comme les deux Maisons de Navarre & de Foix sont ennemies depuis long-tems Constance craint Gaston de Foix qu'elle n'a jamais vu & qu'elle ne hait que par un préjugé de sa Maison autant qu'elle redoute le Roi de Castille. Elle a trouvé azile dans sa fuite chés un Baron des frontieres de la Navarre, qui sans la connoître l'a recuë chés lui. Ce Baron est un Gentilhomme assés aisé, dont la galanterie rustique & ridicule forme un caractere comique. Tel est l'état de la Princesse de Navarre lorsqu'elle ouvre la Scène: elle prétend quitter le même jour le Château de Don Morillo, c'est le nom du Baron, & aller chercher dans un Couvent le repos que tant de troubles qui désolent la Navarre & l'Espagne ne lui permettent pas d'espérer. Il est aisé de sentir que dans la situation difficile où Constance se trouve, elle doit peu s'amuser des ridicules du Baron son hôte; elle s'en explique ainsi dans la premiere Scène.

92 MERCURE DE FRANCE.

Souvent dans le loisir d'une heureuse fortune
Le ridicule amuse , on se prête à ses traits ,
Mais il fatigue , il importune
Les cœurs infortunés & les esprits bienfaits.

Un parent de Don Morillo nommé Alamir fait un parfait contraste avec le Baron ridicule. Son air noble , son maintien décent & respectueux , ses discours , tout enfin a frappé la Princesse , & l'a prévenue avantageusement pour ce Cavalier. C'est lui qui parle pour son cousin , lorsque le Baron , dont l'embarras fait une Scène comique , veut engager Constance à passer quelques jours de plus dans son Château , & ne peut trouver d'expressions pour son compliment. Madame , dit Alamir à Constance

Tout reconnoît ici vos souveraines Loix ;
Le Ciel sans doute vous a faite
Pour commander aux plus grands Rois ,
Mais du sein des grandeurs on aime quelquefois
A se cacher dans la retraite.
On dit que les Dieux autrefois
Dans de simples hameaux se plaisoient à paroître :
On put souvent les méconnoître ;
On ne se méprend point aux charmes que je vois
On comprendra le vrai sens de ce com-

pliment quand on sçaura qui est Alamir.

Cependant Constance persiste dans la résolution de partir.

Don Morillo resté seul avec Alamir témoigne qu'il est résolu de ne point laisser partir l'inconnue , & son prétendu parent se charge de préparer des fêtes qui retiendront Constance dans le Château.

Don Morillo sort , avec cette espérance , & la conversation qu'Alamir a avec Hernand son confident apprend au Spectateur ce qu'il étoit dans l'impatience de sçavoir ; qui est cet Alamir , si différent du Seigneur du Château dont on voit bien qu'il ne restera pas le parent : en effet c'est le Duc de Foix lui-même , ce Duc de Foix haï de la Princesse de Navarre sans en être connu , qui après avoir voulu l'enlever par politique , a pris en la voyant la passion la plus violente. Je voulois , dit il ,

Je voulois d'un Tyran punir la violence,

Je voulois enlever Constance

Pour unir nos Maisons , nos noms , & nos amis ;

La seule ambition fut d'abord mon partage ,

Belle Constance , je vous vis ;

L'amour seul arme mon courage ;

Le Duc de Foix occupé à préparer des fêtes à Constance dans le Château de Don

94 MERCURE DE FRANCE.

Morillo, médite en même tems les projets les plus importans ; ses troupes sont répandues aux environs ; il est d'intelligence avec les François qu'il attend, & qui viennent sous les ordres du fameux Duguesclin détrôner Don Pedre.

Au milieu de ces embarras il en éprouve un autre qui quoique plus léger ne lui cause pas moins d'inquiétude, parce qu'il est relatif à son amour. C'est la passion qu'à conçû pour lui la fille du Baron, qui s'est imaginée en être aimée & qui le suivant sans cesse lui ôte la liberté de s'occuper autant qu'il le voudroit de Constance. Le caractère simple & naïf de cette jeune fille qui est appelée Sanchette dans la pièce, donne lieu à plusieurs Scènes comiques, sur lesquelles nous ne nous arrêterons pas, parcequ'elles ont besoin pour être bien senties de l'illusion que produisent le Théâtre, & le jeu des Acteurs.

Cependant Constance reparoit ; elle est prête à partir, mais la porte par laquelle elle doit passer lui laisse voir en s'ouvrant une troupe de guerriers armés de toutes pièces ; la trompette sonne, & Constance effrayée croit avec assés d'apparence être reconnue & surprise par Don Pedre, mais elle ne tarde pas à être rassurée, ces guerriers sont les Acteurs d'une fête qu'Alamir

lui a préparée; les paroles qu'ils chantent ont un rapport si parfait avec l'état de la Princesse qu'elle en est étonnée. Après les avoir écoutés quelque tems, elle fait de nouveaux adieux au Baron, & veut se retirer par une autre porte, mais elle en voit sortir une troupe de Danseurs & de Danseuses avec des tambours de basques qui accompagnent une troupe d'Astrologues Arabes qu'on voit sous le portique. Cette fête fait avec celle qui a précédé un de ces contrastes que les Auteurs Lyriques cherchent avec tant de soin & qui servent si bien la musique.

Cette fête si légère & si gaye est troublée par les nouvelles les plus fâcheuses. On vient apprendre en secret à Don Morillo & à Alamir qu'un Alcade demande l'Inconnue par ordre exprès du Roi, mais sans la nommer. Alamir essaye envain d'encourager à résister Don Morillo qui rentre résolu d'obéir. Pour lui, déterminé à la défendre, il apprend à la Princesse qui n'a point entendu la conférence que l'on vient de tenir, qu'un Alcade l'a suivie, & qu'il vient l'arrêter de la part de Don Pedre; que pour lui il est résolu à mourir à ses pieds en combattant pour elle. Ainsi finit le premier Acte, laissant tous les Acteurs dans l'embarras le plus cruel.

Nous passerons légèrement sur les trois premières Scènes du second,

Sanchette vient s'informer du Jardinier de tout ce qui arrive, & celui-ci ne peut l'instruire que très-imparfaitement : pendant ce tems l'Alcade survient, & connoissant mal Constance, il prend Sanchette pour la Princesse & la prie de le suivre de la part du Roi. Les ménagemens avec lesquels l'ordre est expliqué font croire à Sanchette que le Roi veut la faire conduire à la Cour & cette fille simple & naive qui s'est formé de la Cour l'idée la plus flateuse, se trouve au comble de la joie. Don Morillo qui arrive détrompe l'Alcade, & renverse les espérances & la petite fortune de sa fille. Ils apprennent bientôt après par le Jardinier qui arrive qu'Alamir avec ses gens a taillé en pieces le détachement de l'Alcade. Le Baron épouvanté que l'on ait résisté chés lui aux ordres du Roi fort pour aller, s'il le peut, chercher les moiens d'affoupir cette affaire ; il emmene Sanchette, & le Jardinier resté seul sur la Scène voit arriver Constance qui encore émuë de tout ce qui vient de se passer, n'est inquiète que du sort de celui qui l'a si généreusement défenduë ; l'intérêt tendre qu'elle y prend annonce un sentiment plus vif que la simple reconnoissance, mais elle est bien éloignée de s'avouer à elle-même ce que le Spectateur pénètre aisément.

Alamir

Alamir arrive & la tire d'inquiétude. Nous allons mettre cette Scène sous les yeux des Lecteurs; elle les mettra beaucoup mieux au fait de la situation des personnages que nous ne pourrions faire.

LE DUC DE FOIX *sous le nom d'Alamir.*

Le Ciel, ce Ciel propice
De votre cause en tout seconde la justice.
Puisse un jour cette main par de plus heureux coups
De tous vos ennemis vous faire un sacrifice !
Mais un de vos regards doit les désarmer tous.

C O N S T A N C E.

Hélas du fort encor je ressens le courroux.
De vous récompenser il m'ôte la puissance ;
Je ne puis qu'admirer cet excès de vaillance.

LE DUC DE FOIX *sous le nom d'Alamir.*

Non c'est moi qui vous dois de la reconnoissance ;
Vos yeux me regardoient, je combattois pour vous,
Quelle plus belle récompense !

C O N S T A N C E.

Ce que j'entends, ce que je vois,
Votre sort & le mien, vos discours vos exploits ;
Tout étonne mon ame, elle en est confondue ;
Quel destin nous rassemble ? & par quel noble effort
Pour ma seule défense affrontiez vous la mort ?

II, Vol.

E

98 MERCURE DE FRANCE.

LE DUC DE FOIX *sous le nom d'Alamir.*

Eh ! n'est-ce pas assés que de vous avoir vûë ?

C O N S T A N C E.

Quoi ! vous ne connoissiez ni mon nom ni mon fort,
Ni mes malheurs ni ma naissance ?

LE DUC DE FOIX *sous le nom d'Alamir.*

Tout cela dans mon cœur eut-il été plus fort
Qu'un moment de votre présence ?

C O N S T A N C E.

Alamir , je vous dois ma juste confiance

Après des services si grands.

Je suis fille des Rois , & du sang de Navarre ,

Mon sort est cruel & bizarre ,

Je fuyois ici deux tyrans.

Mais vous de qui le bras protege l'innocence ,

A votre tour daignez vous découvrir.

LE DUC DE FOIX *sous le nom d'Alamir.*

Le Ciel juste une fois me fit pour vous servir ,

Et ce bonheur me tient lieu de naissance ;

Quoi puis-je encor vous secourir ?

Quels sont ces deux tyrans de qui la violence

Vous persécutoit à la fois ?

Don Pedre est le premier ; je brave sa vengeance ,

Mais l'autre quel est-il ?

C O N S T A N C E.

L'autre est le Duc de Foi

LE DUC DE FOIX *sous le nom d'Alamir.*

Ce Duc de Foix qu'on dit & si juste & si tendre,
Eh ! que pourrois-je contre lui ?

CONSTANCE.

Alamir, contre tous vous ferez mon appui ;
Il cherche à m'enlever ,

LE DUC DE FOIX *sous le nom d'Alamir.*

Il cherche à vous défendre,
On le dit , il le doit , & tout le prouve assez.

CONSTANCE.

Alamir ! & c'est vous ! c'est vous qui l'excusez ?

LE DUC DE FOIX *sous le nom d'Alamir.*

Non je le dois haïr si vous le haïssez ;
Vous étant odieux , il doit l'être à lui-même ,
Mais comment condamner un mortel qui vous
aime ?

On dit que la vertu l'a pu seule enflamer ;
S'il est ainsi , grand Dieu , comme il doit vous
aimer !

On dit que devant vous il tremble de paroître ,
Que ses jours aux remords sont tous sacrifiés ,

On dit qu'enfin si vous le connoissiez
Vous lui pardonneriez peut-être ,

E ij

CONSTANCE.

C'est vous seul que je veux connoître
Parlez - moi de vous seul , ne trompez-plus mes
vœux.

LE DUC DE FOIX *sous le nom d'Alamir.*

Ah daignez épargner un soldat malheureux ;
Ce que je suis dément ce que je paroïs être.

CONSTANCE.

Vous êtes un Heros & vous le paroîssez.

Cette Scène est interrompuë par l'arrivée de Sanchette qui veut faire expliquer Alamir entre l'étrangère & elle & lui faire déclarer à laquelle des deux il a prétendu donner la fête; il y a ici une déclaration d'amour ménagée avec beaucoup d'art. Alamir protestant qu'il n'est point amoureux , & que Sanchette a pris pour de l'amour de simples galanteries dit que s'il aimoit , il aimeroit un objet qu'il désigne par des qualités qui font aisément reconnoître la Princesse de Navarre : Sanchette seule s'y méprend.

Constance n'est pas long - tems livrée au trouble que ce nouvel événement lui a causé , Don Morillo arrive fort effaré & annonce que Duguesclin & les François sont arrivés ; que les troupes du Duc de Foix se sont

jointes à eux , & qu'ils vont incessamment donner bataille à Don Pedre. On voit en effet arriver un Officier du Duc de Foix , il vient de la part de son maître se jeter aux pieds de Constance , lui proteste qu'elle est maîtresse absolue du Château où elle est , & que ses Soldats ne reconnoîtront que ses ordres , il lui ramène en même-tems les Dames du Palais , ses Officiers & toute sa Cour. Cet événement sert d'occasion à une nouvelle fête que donne le Duc de Foix.

Les Graces & les Amours forment un divertissement aussi galand que celui des Astrologues étoit gai ; il est encore interrompu par des cris de guerre. Les trompettes donnent le signal du combat entre les François & Don-Pedre , & le faux Almir vole pour combattre avec les premiers contre les ennemis de Constance.

La Princesse apprend dans la premiere Scène du 3^e. Acte le succès du combat qui s'est passé dans l'entr'Acte. Hernand confident d'Almir , ou si l'on veut du Duc de Foix , lui apprend que les François sont victorieux & qu'Almir a eû une grande part au succès de cette journée. Si Constance doit apprendre avec plaisir ces heureuses nouvelles , la joye qu'elle ressent est bien affoiblie , lorsque voulant sçavoir d'Hernand quel est le rang de son maître , elle apprend que c'est un simple Officier.

E iij

102 MERCURE DE FRANCE.

C'est, dit *Hernand*, un Brave Officier

Dont l'ame est assés peu commune,

Elle est au-dessus de son rang.

Comme tant de François il prodigue son sang,

Il se ruine enfin pour faire sa fortune

La Princesse de Navarre qui commence à craindre d'aimer trop *Alamir* témoigne à sa confidente lorsqu'*Hernand* est sorti, le chagrin qu'elle ressent : cependant ces fêtes, cette magnificence, ses exploits & plus que tout l'amour qui parle en sa faveur, tout porte *Constance* à se flater qu'*Alamir* ne peut être un homme d'un rang ordinaire ; elle ne jouit pas long-tems de cette idée ; la jeune *Sanchette* vient se jeter à ses pieds, elle la prie de vouloir bien la marier à *Alamir* qui est son parent & dont elle est aimée, ces deux circonstances également accablantes enlèvent à *Constance* la foible illusion qui lui restoit encore ; dans cette situation douloureuse où elle n'a plus même la vaine consolation de penser qu'elle immole l'amour au devoir & à la gloire, elle promet à *Sanchette* de protéger sa tendresse, mais ce n'est pas sans se faire beaucoup de violence pour contraindre ses larmes qui échappent enfin, lorsque cette jeune fille est sortie. La présence d'*Alamir* qui paroît ne fait que redoubler son trouble. Il est trop difficile de donner

dans un extrait une idée juste de la Scène attendrissante qui se passe ici entre Constance & le Duc de Foix. Nous allons la rapporter toute entière, d'autant plus volontiers que la pièce n'ayant été imprimée que pour la Cour, on ne peut en trouver d'exemplaires chés les Libraires.

LE DUC DE FOIX *sous le nom d'Alamir.*

Madame, les François ont délivré ces lieux;
Don Pedre est descendu dans la nuit éternelle.

Gaston de Foix victorieux

Attend encor une gloire plus belle,
Et demande l'honneur de paroître à vos yeux.

C O N S T A N C E.

Que dites-vous, & qu'osez-vous m'apprendre?

Il paroîtroit en des lieux où je suis !

Don Pedre est mort, & mes ennuis

Survivroient encor à sa cendre !

LE DUC DE FOIX *sous le nom d'Alamir.*

Gaston de Foix vainqueur en ces lieux va se rendre;

J'ai combattu sous lui; j'ai vû dans ce grand jour

Ce que peut le courage, & ce que peut l'Amour.

Pour moi, seul malheureux, si pourtant je peux
l'être,

Quand des jours plus serains pour vous semblent re-
naître

E üij

104 MERCURE DE FRANCE.

Pénétré, plein de vous jusqu'au dernier soupir,
Je n'ai qu'à m'éloigner, ou plutôt qu'à vous fuir.

CONSTANCE.

Vous partez !

LE DUC DE FOIX *sous le nom d'Alamir.*

Je le dois

CONSTANCE.

Arrêtez , Alamir ,

LE DUC DE FOIX *sous le nom d'Alamir.*
Madame.

CONSTANCE.

Demeurez ; je sçais trop quelle vûë
Vous conduisit dans ce séjour.

LE DUC DE FOIX *sous le nom d'Alamir.*

Quoi ! mon ame vous est connue ?

CONSTANCE.

Oui.

LE DUC DE FOIX *sous le nom d'Alamir.*

Vous sçaurez !

CONSTANCE.

Je sçais que d'un tendre retour
On peut payer vos vœux. Je sçais que l'innocence
Qui des dehors du monde a peu de connoissance ,
Peut plaire & connoître l'Amour ;
Je sçais qui vous aimiez , & même avant ce jour . . .
Elle est votre parente & doublement heureuse ;
Je ne m'étonne point qu'une ame vertueuse

Ait pu vous cherir à son tour.

Ne partez point , je vais en parler à sa mere,
La doter richement est le moins que je doi ;
Devenant votre épouse elle me fera chere ;
Ce que vous aimerez aura des droits sur moi ;

Dans vos enfans je chérirai leur pere ,
Vos parens , vos amis me tiendront lieu des miens ,
Je les comblerai tous de dignités , de biens ,
C'est trop peu pour mon cœur , & rien pour vos services ,

Je ne ferai jamais d'affés grands sacrifices ;
Après ce que je dois à vos heureux secours ,
Cherchant à macquitter je vous devrai toujours.

LE DUC DE FOIX *sous le nom d'Alamir.*

Je ne m'attendois pas à cette récompense.
Madame , ah ! croyez-moi ; votre reconnoissance
Pourroit me tenir lieu des plus grands châtimens.
Non , vous n'ignorez pas mes secrets sentimens ;
Non vous n'avez point cru qu'une autre ait pu me
plaire ,

Vous voulez , je le vois , punir un téméraire ;
Mais laissez-le à lui-même , il est affés puni.
Sur votre renommée à vous seule asservi
Je me crus fortuné pourvû que je vous vîsse ,
Je crus que mon bonheur étoit dans vos beaux
yeux ;

Je vous vis dans Burgos & ce fut mon supplice.

Oui c'est un châtiment des Dieux

E v

106 MERCURE DE FRANCE

D'avoir vû de trop près leur chef-d'œuvre adorable:
Le reste de la terre en est insupportable ,
Le Ciel est sans clarté, le monde est sans douceurs ,
On vit dans l'amertume , on dévore ses larmes ,
Et l'on est malheureux auprès de tant de charmes
Sans pouvoir être heureux ailleurs.

CONSTANCE.

Quoi ! je ferois la cause & l'objet de vos peines ?
Quoi ! cette innocente beauté
Ne vous tenoit pas dans ses chaînes ?
Vous osez ! ...

LE DUC DE FOIX *sous le nom d'Alamir.*

Cet aveu plein de timidité ,
Cet aveu de l'amour le plus involontaire ,
Le plus pur à la fois & le plus emporté ,
Le plus respectueux , le plus sûr de déplaire ,
Cet aveu malheureux peut-être a mérité
Plus de pitié que de colere.

CONSTANCE.

Alamir, vous m'aimez ?

LE DUC DE FOIX *sous le nom d'Alamir.*

Oui dès long-tems ce cœur
D'un feu toujours caché brûloit avec fureur ;
De ce cœur éperdu voyez toute l'ivresse ;
A peine encor connu par ma foible valeur ,
Né simple Cavalier , amant d'une Princesse ,
Jaloux d'un Prince & d'un vainqueur ,

Je vois le Duc de Foix amoureux , plein de gloire ,

Qui du grand Duguesclin compagnon fortuné ,

Aux yeux de l'Anglois consterné ,

Va vous donner un Roi des mains de la Victoire ;

Pour toute récompense il demande à vous voir ,

Oubliant ses exploits , n'osant s'en prévaloir ,

Il attend son arrêt , & l'attend en silence ,

Moins il espere , & plus il semble mériter ;

Est-ce à moi de rien disputer

Contre son nom , sa gloire & surtout sa constance ?

CONSTANCE.

Quoi suis-je réduite ! Alamir , écoutez :

Les malheurs sont moins grands que mes calamités ;

Jugez-en ; concevez mon desespoir extrême.

Sçachez que mon devoir est de ne voir jamais

Ni le Duc de Foix ni vous même.

Je vous ai déjà dit à quel point je le hais ;

Je vous dis encor plus , son crime impardonnable

Excitoit mon juste courroux ;

Ce crime jusqu'ici le fit seul haïssable ,

Et je crains à présent de le hair pour vous.

Après un tel discours il faut que je vous quitte.

LE DUC DE FOIX *sous le nom d'Alamir.*

Non Madame arrêtez , il faut que je mérite

Cet oracle étonnant qui passe mon espoir

Donner pour vous ma vie ; est mon premier de-

voir ;

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

Je puis punir encor ce rival redoutable ,
Même au milieu des siens je puis percer son flanc ,
Et noyer tant de maux dans les flots de son sang.
J'y cours.

CONSTANCE.

Ah ! demeurez ; quel projet effroyable !
Ah ! respectez vos jours à qui je dois les miens ;
Vos jours me sont plus chers que je ne hais les siens.

LE DUC DE FOIX *sous le nom d'Alamir.*

Mais est-il en effet si sûr de votre haine ?

CONSTANCE.

Helas ! plus je vous vois , plus il m'est odieux.

LE DUC DE FOIX *se jetant aux genoux de
Constance & lui présentant son épée.*

Punissez donc son crime en terminant sa peine ,
Et puisqu'il doit mourir qu'il expire à vos yeux.
Il benira vos coups , frappez ; que cette épée
Par vos divines mains dans son sang soit trempée,
Dans ce sang malheureux brûlant pour vos attraits.

CONSTANCE *l'arrêtant.*

Ciel ! Alamir . . . que vois-je ! & qu'avez-vous pu
dire ?

Alamir . . . mon vengeur . . . vous par qui je respi-
re

Etes-vous celui que je hais ?

LE DUC DE FOIX.

Je suis celui qui vous adore

Je n'ose prononcer encore ;

Ce nom haï long-tems & toujours dangereux ;

Mais parlez , de ce nom faut-il que je jouisse ?

Faudra-t-il qu'avec moi la mort l'ensevelisse ?

Ou que de tous les noms il soit le plus heureux ?

J'attens de mon destin l'arrêt irrévocable ,

Faut-il vivre , faut-il mourir ?

C O N S T A N C E .

Ne vous connoissant pas je croyois vous hair ;

Votre offense à mes yeux sembloit inexculpable ;

Mon cœur à son courroux s'étoit abandonné ,

Mais je sens que ce cœur vous auroit pardonné

S'il avoit connu le coupable.

On peut dire hardiment qu'on ne trouvera point de Scène aussi intéressante dans la Princesse d'Elide ni dans les Amans magnifiques , que nous avons d'abord comparés à cette pièce. Quelque accoutumé que soit M. de Voltaire à toucher & à émouvoir vivement les spectateurs dans ses ouvrages dramatiques , on doit cependant lui sçavoir beaucoup de gré d'avoir sçu placer un intérêt aussi vif que celui de cette dernière Scène dans un ouvrage dont la forme étoit si gênante.

Le divertissement de ce dernier acte est

110 MERCURE DE FRANCE.

absolument étranger à la Comédie , mais en récompense il est fait pour le sujet même de la fête.

Le Théâtre représente les Pyrénées. L'Amour descend sur un char son arc à la main & chante ces paroles.

De rochers entassés amas impénétrable ,
Immenſe Pyrenée , en vain vous ſéparez
Deux peuples généreux à mes loix conſacrés ,

Cédez à mon pouvoir aimable ;

Ceſſez de diviſer les climats que j'unis ,

Superbe montagne , obéis ;

Disparoiſſez , tombez , impuiſſante barrière.

Je veux dans mes peuples chéris

Ne voir qu'une famille entière.

Reconnoiſſez ma voix & l'ordre de LOUIS ;

Disparoiſſez , tombez , impuiſſante barrière.

La montagne ſ'abîme inſenſiblement , &
il ſe forme à ſa place un vaſte & magnifique
Temple conſacré à l'Amour , au fond duquel
eſt un Trône que l'Amour occupe.

Ce Temple eſt rempli de 4 Quadrilles
d'ſtinguées par leurs habits & par leurs cou-
leurs ; chaque Quadrille a ſes Drapeaux.

Celle de France porte dans ſon Drapeau
pour devife, un Lys entouré de rejettons,
Lilia per orbem.

L'Espagne un soleil & un parèlie. *Sol è sole.*

La Quadrille de Naples, *Recepit & servat.*

La Quadrille de Dom Philippe. *Spe & animo.*

Nous avons déjà dit que M. Rameau avoit été chargé de composer la musique des divertissemens. Il a parfaitement secondé les vûes de l'auteur du poëme, & le succès a répondu à la réputation de ce célèbre compositeur, reconnu avec justice pour le premier de son art, non seulement en France, mais même en Europe.

Les Comédiens ordinaires du Roi ont rempli les rôles de la Comédie, & les divertissemens ont été exécutés par les acteurs chantans & dansans de l'Académie Royale, & par quelques Musiciens de la Chapelle & de la Chambre.

Constance, Princesse de Navarre. *La Dlle. Gauffin.*

Le Duc de Foix. *Le sieur Grandval.*

Don Morillo. *Le sieur Poisson.*

Sanchette fille, de Morillo. *La Dlle. Dangeville.*

Léonor, l'une des femmes de la Princesse. *La Dlle. Grandval.*

Hernand, Ecuyer du Duc. *Le sieur Armand.*

112 MERCURE DE FRANCE.

Un Officier des Gar- *Le sieur Legrand.*
des.

Un Alcade. *Le sieur Lathorilliere.*

Un Jardinier. *Le sieur Paulin.*

Au sortir de la Comédie le Roi trouva le Château entierement illuminé, ainsi que les deux écuries. Trois cordons de lumiere des-
finoient les trois plintes du bâtiment dans
toutes les parties du Château ainsi que dans
les deux écuries, & tous les entablemens
étoient couronnés par des ifs & par des gi-
randoles. Cette illumination qui produisoit
le plus grand effet, a été renouvelée les deux
jours suivans.

Le Roi & la Reine souperent le soir au
grand couvert avec Monseigneur le Dauphin,
Madame la Dauphine, Madame, Madame
Adelaïde, la Duchesse de Chartres, la Prin-
cesse de Conty, la Duchesse de Modene, Ma-
demoiselle, Mademoiselle de Sens, Made-
moiselle de la Roche-sur-Yon & la Du-
chesse de Penthièvre. Après le souper leurs
Majestés ayant mené Monseigneur le Dau-
phin & Madame la Dauphine dans leur ap-
partement, & la Bénédiction du lit ayant été
faite par le Cardinal de Rohan, le Roi don-
na la chemise au Prince : la Reine la donna
à la Princesse.

Le 24 après midi Leurs Majestés se ren-

dirent à la sale dans laquelle le jour precedent on avoit représenté la Comédie, & où il y eut un bal paré. La salle avoit été disposée pour cette fête : on en avoit ôté les loges & on avoit augmenté le nombre des lustres & des girandoles. Des deux côtés de la sale regnoit une suite d'arcades alternativement remplies de glaces, & ornées de Statuës. Le grand nombre des Seigneurs & des Dames de la Cour, & la magnificence de leurs habits rendoient le spectacle de ce bal aussi brillant qu'on en ait vû depuis long-tems. Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine ouvrirent le bal qui dura jusqu'à dix heures du soir, & pendant lequel on servit une collation à Leurs Majestés & à toute la Cour.

Le 25 le Roi & la Reine tinrent appartement dans la grande galerie. Le Roi joua au Lansquenet, & la Reine au Cavagnol, & il y eut plusieurs autres tables de jeu. Il y eut le soir un bal masqué dans le grand appartement lequel étoit éclairé par un très grand nombre de lumieres distribuées dans des lustres, & dans des girandoles posées sur des guéridons. On n'a jamais vû un si grand concours de Masques qu'à ce bal, pendant lequel on distribua des rafraichissemens avec la plus grande abondance.

Le 26 leurs Majestés tinrent apparte-

114 MERCURE DE FRANCE.

ment, & le lendemain elles allèrent avec toute la Cour voir une seconde représentation de la Comédie intitulée *la Princesse de Navarre*. Le Roi & la Reine assistèrent le 11. Mars à la représentation de l'Opéra de *Thésée* qui fut exécuté sur le Théâtre de la salle destinée pour les fêtes, & le 2 il y eut dans le grand appartement un second bal masqué qui fut aussi magnifique que celui qui avoit été donné le 25.

Paris ne pouvoit pas manquer de faire éclater par des fêtes la joie qu'il ressentoit. Le jour du mariage à cinq heures du matin les canons & les boîtes de la Ville annoncèrent au peuple le Mariage & les fêtes qu'on avoit préparées pour le soir.

A 6 heures du soir une nouvelle décharge d'artillerie en annonça l'ouverture. On avoit élevé dans differens quartiers de la Ville 6 grands Edifices destinés à servir de Salles de bal pour le Peuple. Les Orchestres composés chacun de 25 instrumens commencèrent à 6 heures, & en même-tems les buffets qui étoient dans chaque salle furent ouverts au public. On distribua dans chacune quatre muids de vin & une très-grande quantité de pain, de viande & de volailles. On peut dire que jamais fête n'a mieux réussi, le Peuple y a témoigné une joie vive & animée qui manque souvent aux fêtes les plus superbes; les ris, les chants,

tous les signes de la gaïeté éclatoient dans toutes les démarches même en allant aux Sales , avant que la distribution fut faite ; avant que le Vin de la Ville fut bû , circonstance qu'il ne faut pas négliger.

Chaque Sale étoit fort bien illuminée aussi-bien que toutes les avenues qui pouvoient y conduire.

L'Hôtel de Ville fut entierement illuminé le même jour ainsi que toutes les maisons de Paris.

Nos Lecteurs auroient droit de se plaindre de nous si nous négligions de leur donner l'idée de ces Sales ; nous allons essayer de satisfaire leur curiosité.

Le principal Edifice étoit dans la Place Dauphine située au cœur de la Ville ; il représentoit un Arc de Triomphe de figure triangulaire ouvert de 14 grands portiques décorés en architecture régulière par dehors , & en compartiment de marbre incrusté par dedans , le frontispice de marbre de différentes couleurs & décoré de colonnes composites portoit un couronnement dans lequel plusieurs figures allégoriques scavamment disposés & peintes au naturel annonçoient le Mariage de Monseigneur le Dauphin.

Quatre des Edifices restans étoient placés aux quatre coins de la Ville , ils étoient désignés sous les noms des quatre Saisons.

116 MERCURE DE FRANCE.

Le Printems étoit représenté dans la Place de Louis le Grand par deux plans de marronniers adossés contre des corps de treillage qui formoient de chaque côté de la Statue équestre une Sale ouverte de 14 portiques & terminée par deux magnifiques pavillons. Les principales faces de ces pavillons représentoient un portique en marbre couronné d'un Fronton dont le timpan portoit à droite les Armes de France & de Navarre, & à la gauche celles de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine; les deux faces des retours étoient couvertes par une grande Fontaine de différens marbres, ornée de Groupes de marbre blanc, les pans coupés des angles étoient garnis chacun d'une figure de marbre blanc & allégorique au sujet.

Une Grange d'une construction légère & galante représentoit l'Eté dans la Place du Carouzel; elle étoit formée par une distribution de piliers sveltes en façon de balustres qui supportoient le plafond & traçoient dans l'étendue de cette Grange une grande sale croisée entourée de 4 galeries. Les balustres étoient couronnés dans le contour intérieur de la Sale par une frise en festons de fleurs, dans les galeries par des pentes découpées, & sur le pourtour extérieur des faces par une campane chargée de trophées,

de moissons, & interrompuë dans le milieu de la principale face par un couronnement cintré, au-dessus duquel les Génies de la France & de l'Espagne soutenoient les deux Ecussons de France & de Navarre. Le fond sur la longueur de cette Grange étoit fermé par un seul tableau, & par une agréable illusion il laissoit voir à travers les balustres une vaste campagne où l'on faisoit la moisson : ce tableau étoit interrompu par un magnifique buffet posé en face de la principale entrée ; aux quatre angles intérieurs de la Sale étoient quatre Statuës de marbre blanc, portant les figures de Diane, Venus, Junon & Cérès ; & les deux fonds au bout de la Grange étoient garnis au-dessus des Orchestres d'un grand tableau représentant l'un Terpsicore & l'autre Apollon ; les balustres portoient chacun une Girandole dont les lumières formoient une fort belle illumination.

L'Automne étoit représentée dans la rue de Séve par une grande vigne italienne dont le mur d'enceinte étoit percé de 18 portiques décorés en petites colonnes de marbre, & couronnés d'une corniche portant une balustrade garnie de paniers de fruits sur les acrotères, & de groupes de petits vendangeurs sur les massifs des angles ; des Seps de vigne naissoient aux pieds des co-

bonnes , & couvroient en serpentant les quatre faces de cet Edifice ; sur le grand trumeau entre les deux arcades aux deux bouts de la vigne étoient représentés sur celui du côté de la Ville Vertumne & Pomone avec les Armes de France & de Navarre. Dans le couronnement & sur celui qui fait face au fauxbourg , Bacchus & Ariane avec les Armes de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine. L'intérieur de cet Edifice étoit décoré comme l'extérieur , & divisé en deux Sales de bal par un grand buffet à quatre faces posé dans le milieu.

Dans la Place de l'Estrapade une grande grotte de Rocailles & glaçons représentoit parfaitement l'Hiver ; On y entroit par quinze ouvertures dont les cintres de bossage étoient soutenus par des termes en guerres collés sur les trumeaux , & dont le couronnement étoit marqué par une grosse plinthe de glaçons qui portoit au droit des piliers des groupes de coquillages ; le frontispice de la principale entrée étoit formé par deux groupes de termes portant des paniers de glaçons , & étoit terminé au-dessus de l'arcade par un attique de rocailles & glaçons , représentant en bas relief l'ancre d'Eole , du fond duquel on voyoit sortir les Aquilons soufflans la grêle & la neige.

Les Armes de France & de Navarre étoient placées sur l'arcade de ce frontispice.

ce ; l'intérieur de cette grotte étoit garnie de glaçons & le fond étoit occupé par un grand buffet orné de figures convenables,

Le sixième Edifice étoit placé à la porte S. Antoine & représentoit le carnaval ; c'étoit une Sale de bal de figure triangulaire, ouverte de quatorze portiques , bordée de chambranles de marbre ornés de guirlandes de fleurs naturelles & couronnée d'une corniche portant une balustrade d'entre-las ; la principale entrée étoit flanquée de deux groupes de pilastres qui portoient un grand balcon ceintre , au-dessus duquel on découvroit de loin une mascarade à l'Italienne : les termes de Mercure & Mornus étoient adossés au deux côtés du chambranle de l'arcade.

Toutes ces Sales étoient ingénieusement éclairées dehors & dedans par des terrines recouvertes d'ornemens de fer blanc , & dont l'assemblage formoit des desseins très-agréables.

La nuit du Dimanche 28 Fevrier au 1^r, Mars avoit été choisie pour le bal que la Ville devoit donner ; le Prevôt des Marchands & les Echevins avoient fait éclairer la place de Grève de falots & de lustres garnis de lampes de Surefne pour éclairer les avenues de l'Hôtel de Ville , & faciliter le placement des carosses.

On avoit formé au-devant de l'entrée

principale de l'Hôtel de Ville une galerie couverte depuis la barrière du perron jusqu'au premier degré intérieur, de façon que l'on se trouvoit à couvert à la sortie du carrosse. L'intérieur de la cour avoit servi à faire une des sales du bal.

Elle étoit couverte d'un comble de charpente retroussé en calotte, & formant une voussure au pourtour, d'une construction solide & très-légère, garnie par le dessus de tapisserie & toile cirée.

On avoit représenté sur le plafond l'Amour & l'Hymen remettans dans le sein de la France les Portraits de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, accompagnés des trois Graces & de plusieurs petits Amours qui tenoient des guirlandes.

Les quatre parties du monde désignées par leurs attributs étoient représentées aux quatre angles de ce plafond, & paroissoient venir offrir les richesses de leurs Pays.

Le pourtour de la voussure de ce plafond étoit orné de vases & de corbeilles dorées garnies de fleurs & de guirlandes, & placées au-dessus des couronnemens des colonnes de la cour : cette Sale étoit élevée de 46 pieds.

On avoit suivi pour les ornemens le dessein de l'architecture de l'Hôtel de Ville.

La corniche de l'entablement supérieur
qui

qui couronne les deux ordres d'architecture étoit peinte en marbre blanc veiné, & les principales moulures étoient dorées.

La frise peinte en marbre de breche violette étoit ornée de trophées d'Amours, lesquels étoient rehaussés d'or & de couronnes & de branches de myrthe placées alternativement au-dessus des croisées ceintrées.

L'architrave, la face des piédroits & les archivoltés des croisées ceintrées étoient peintes en marbre blanc veiné, les colonnes en breche violette, & les chapiteaux, bases & moulures dorés.

Les croisées ceintrées étoient ornées de glaces qui formoient des chambranles au pourtour, & le dessus du ceintre des croisées portoit alternativement des baldaquins à la Chinoise garnis de gase d'or en dehors, & de gase d'argent en dedans, ou de cartouches dorés qui portoit deux cœurs enchainés.

La gorge qui sert de mur d'appui aux croisées du premier étage étoit peinte comme le reste de marbre blanc veiné, & les moulures dorées.

Le dessus de cette gorge étoit orné dans un goût aussi magnifique; le devant de la croisée du fond de la cour étoit couvert d'un grand cartouche rehaussé d'or où étoient représentées les Armes de France & de Navarre.

II Vol.

F

La croisée du milieu opposé & du côté de l'entrée de la cour portoit un autre cartouche où étoient représentées les Armes de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine,

Des Génies groupés auprès desquels on avoit peint les attributs de l'Amour & des guirlandes, faisoient l'ornement des autres croisées alternativement avec des guirlandes qui formoient les chiffres de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine ; la frise étoit ornée de glaces au-dessus des arcades.

La corniche de l'entablement du 1^{er}, ordre & l'architrave étoient peintes en vert de mer , & les moulures dorées.

Les principaux membres de l'entablement ainsi que les modillons, ornemens sur la frise & les deux chapiteaux des colonnes qui accompagnent la statue de Louis le Grand étoient dorés d'or fin.

Le pourtour de la frise & le dessus des arcades portoient alternativement, ou des cartouches rehaussés d'or, dont les fonds représentoient des lys & des tours de Castille, ou des baldaquins à la Française, surmontés de pennaches blancs avec des aigrettes, garnies de velours cramoisi en dehors, & doublés de gaze d'argent avec des pentes cramoisi chargées de franges & de glands d'or,

On avoit feint en marbre seracolin la fa-

ce des piédroits & archivoltas des arcades , ainsi que les embrasemens & le dessous des ceintres.

Les piédestaux des colonnes étoient en vert de mer , & toutes les moulures étoient dorées.

Le pourtour des colonnes du premier ordre étoit garni de glaces dans toute sa hauteur. Ces glaces étoient montées dans des cadres dorés , les bandes rehaussées d'or , ainsi que les chapiteaux & les bases , & enrichies de diamans de couleur.

On avoit placé une figure d'Apollon audevant de l'arcade du milieu du fond de la cour.

L'intérieur des arcades étoit garni de cinq rangs de gradins avec une galerie derrière pour servir d'issuë. Ces gradins & le fond des arcades étoient couverts d'étoffe cramoisie rehaussée d'or.

On avoit laissé quelques arcades ouvertes pour donner des dégagemens, & on avoit peint des balcons en entre-sols rehaussés d'or.

L'orchestre pour la symphonie étoit placée au fond de la cour au-devant des trois arcades du milieu, le pied du devant étoit peint en marbre de vert de mer en compartiment , & le devant de l'appui représentoit des cors de chasse & des trompettes enlissés en forme de balustres , liés avec des guirlandes & rehaussés d'or : il contenoit 60 instrumens.

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

Les murs & le corps d'architecture du nouveau vestibule au-dessus de la sale des gardes étoient peints en marbre , & les corniches , chapiteaux , bases & moulures étoient dorés.

Le péristile qui regarde ce vestibule & qui introduit au grand escalier étoit peint en couleur de pierre , & orné de lustres de cristal & le grand escalier qui conduit à la grande sale, étoit garni de plusieurs girandoles dorées.

La sale que nous venons de décrire avoit 83 toises de superficie.

On en avoit formé une autre dans la grande sale de l'Hôtel de Ville , & plusieurs autres moins considérables servoient encore à la décoration du bal.

La grande sale porte 87 pieds sur 34 de largeur , & 24 pieds d'élévation.

Deux rangs de 14 loges chacun régnoient autour de cette sale , les 4 des angles étoient pratiquées à la faveur des embrasemens des croisées , & pour donner à ces loges plus de profondeur de gradins , on avoit formé des trumeaux isolés au-devant de ceux des murs , afin de dégager les loges & de leur donner une communication continuë.

Les fonds des loges , ainsi que les murs , embrasemens de croisées , plafonds & revers de trumeaux des décorations étoient garnis de toile à fond bleu , enrichie d'une

mosaïque d'or, parsemée de bouquets variés; les gradins étoient couverts de toile de même couleur rayée d'or.

Le dessous du plancher des loges étoit orné de culs de lampes sculptés & dorés.

Leurs ouvertures étoient accompagnées de chambranles à angles ceintrés. La sculpture des traverses représentoit alternativement des Dauphins, ou differens attributs de bal,

Au-devant & sur les traverses de ces chambranles étoient festonnées des guirlandes d'Italie qui joignoient les têtes des Dauphins des chapiteaux, & paroissoient sortir de leurs mufles d'où pendoient des fleurs.

Le devant des appuis des loges avoit la forme d'un balustre plein, & étoit orné au milieu de camayeux à fond plein représentant de petits enfans, & des attributs de l'Amour. Ils étoient renfermés dans des cartouches dorés, ou entourés d'autres ornemens rehaussés d'or avec des guirlandes. Les angles ceintrés de ces devans de loges étoient garnis de consoles & agraffes rehaussées d'or, dont chacune portoit un gros diamant de couleur.

On voyoit au-devant de chaque trumeau qui séparoit les loges une colonne de relief porté sur son piédestal couronné d'un entablement composé d'architrave, frise & corniche qui se terminoit sous les poutres.

Quatre escaliers pratiqués aux quatre an-

126 MERCURE DE FRANCE.

gles de la sale facilitoient la communication des deux rangs de loges, sans nuire ni à la disposition générale ni à la décoration des loges des angles.

On avoit formé au-devant des deux cheminées deux autres grandes loges ouvertes de toute la hauteur de la sale, l'une servoit d'orchestre, & celle qui lui étoit opposée étoit destinée ainsi que les autres pour les spectateurs de la fête.

La grande loge où étoit l'orchestre étoit formée en amphithéâtre à quatre gradins de hauteur, l'appui du balcon étoit élevé à 7 pieds du plancher. Le pourtour figuroit une face droite, les angles arrondis formoient un socle au rez-de-chaussée peint en lapis veiné d'or, & en avanturine. Les panneaux étoient ornés des attributs de l'Amour & de la Musique rehaussés d'or.

Le balcon au-dessus avoit le même contour que celui des loges, & le devant représentoit une suite de lyres entrelassées. Cette orchestre contenoit 50 instrumens.

L'entablement qui regnoit au pourtour de la sale couronnoit cette loge. Au-devant de l'architrave & sur la traverse du chambranle, les Armes de France & de Navarre étoient représentées.

La traverse du chambranle & ses montans étoient chantournés, ornés de sculpture

en or & garnis de guirlandes placées avec goût.

Le fond de la loge étoit garni d'une étoffe à fond bleu, enrichie de doubles galons d'or & d'autres ornemens en or qui formoient des panneaux & des pilastres chantournés.

L'autre grande loge opposée à celle-ci étoit disposée de même, & avançoit seulement un peu moins dans la sale.

Les poutres & solives du plancher étoient recouvertes d'un chassis de toile ainsi que les travées des planchers. Ce plafond étoit peint à fond blanc; les ornemens rehaussés d'or, & de camayeux au milieu de chaque travée representoient les attributs de l'Amour, & sur les jouées des poutres on voyoit les chiffres de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine.

Sous les voussures au-dessus des loges on voyoit les Armes de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, distribuées alternativement avec des attributs de l'Amour.

Les plafonds des poutres étoient ornés de guirlandes, la corniche de l'entablement étoit peinte en marbre blanc veiné, les principaux membres d'architecture dorés & taillés.

La gorge de cette corniche étoit ornée de consoles groupées & placées avec symétrie,

F iij

128 MERCURE DE FRANCE.

dorées & garnies de diamans de couleur. La frise étoit revêtue de fer blanc peint en lapis & verni. Les guirlandes de myrthes rehaussées d'or que l'on avoit peintes au-dessus paroïssent être attachées aux consoles; l'architrave étoit peinte de marbre blanc veiné & verni, les moulures dorées.

Les colonnes étoient en lapis veiné d'or & avanturiné; les chapiteaux ornés de Dauphins & d'une riche & legere sculpture en or, les oves qui étoient au-devant & sur le retour de ces chapiteaux étoient de diamans de couleur.

Le pied de ces colonnes étoit revêtu d'une enbaze ornée de fleurs de lys dorées, & les oves peints aussi en diamans de couleur.

Les bazes étoient dorées, & les piédestaux peints en marbre de griotte avec panneaux de ververt, & les moulures dorées.

Differens attributs convenables à la Fête & rehaussés d'or enrichissoient ces piédestaux.

Deux consoles dorées placées sur les retours de la corniche de ces piédestaux portoient des girandoles à cinq branches, qui représentoient des lys & des feuillages.

Le bas des trumeaux étoit peint en marbre blanc veiné à la hauteur des piédestaux.

Les parties au-dessus jusqu'à l'entablement étoient revêtues de glaces des deux côtés des colonnes.

La sale du Gouverneur avoit aussi été disposée pour la Fête.

Elle contient 45 pieds 9 pouces de longueur sur 21 pieds 3 pouces de largeur.

L'Orchestre que l'on avoit construite en forme de tribune au fond & en face de la cheminée ; contenoit trente Musiciens, les peintures qui ornoient le devant représentoient des Cariatides, & la balustrade au-dessus étoit garnie d'un tapis bleu au milieu avec des galons & des crepines d'or.

On avoit repandu sur les côtés différents ornemens & les attributs de la Musique.

On avoit conservé au fond de cette sale la cheminée qui est fort bien ornée par un portrait du Roi dont la bordure est très-riche & par un chambranle de marbre garni de bronze.

Les embrasemens des croisées du côté de l'Eglise de S. Jean étoient garnis d'un gradin & toutes les croisées sur la cour étoient ouvertes.

Le pourtour des murs & les embrasemens des croisées étoient garnis d'étoffe cramoisie avec un double galon d'or.

On avoit aussi destiné la nouvelle sale des gardes pour en faire une grande loge ayant vûe sur la cour & une entrée de plein pied à la grande sale.

Elle formoit une loge magnifique d'où

F v

l'on voyoit la grande sale de la cour & les appartemens du pourtour.

Le pourtour des murs à hauteur d'appui étoit orné d'un lambris peint en blanc orné de moulures & de filets dorés & il étoit en même tems recouvert d'une étoffe singuliere en façon de la Chine, les colonnes l'étoient de moire d'argent, & cannellées avec des galons d'or.

L'appartement qui suit composé de quatre pieces de plein-pied formoit un rang de loges d'où l'on voyoit aussi la sale de la cour.

La premiere pièce étoit ornée d'un lambris d'appui peint en blanc, les moulures dorées ainsi que les portes & les chambranles, le pourtour des murs recouvert d'étoffes des Indes.

Le lambris de la piece suivante étoit peint en jonquille, les moulures argentées. Les portes & les trumeaux étoient aussi peints en jonquille & argentés.

Le pourtour des murs, les embrasemens ainsi que l'interieur des niches étoient recouverts de Damas jonquille avec de doubles galons d'argent.

Le lambris de la troisieme pièce étoit blanc & doré ainsi que la corniche, les portes & les trumeaux.

Le pourtour étoit garni de Damas cramé avec doubles galons d'or.

Le lambris & les portes de la quatrième piece étoient peints en blanc , les moulures dorées , tous les panneaux du lambris ornés de papiers des Indes en personnages , payfages & fleurs.

L'anti-chambre de la fale du Gouverneur étoit tenduë au pourtour de belles tapisseries à personnages.

La galerie du Greffe étoit ornée dans un goût auffi magnifique.

Au rez-de-chauffée de la cour on avoit placé deux buffets , il y en avoit quatre autres au premier étage dans le bureau d'audience , dans la chambre de la Reine , dans la fale à manger d'un appartement , & dans le trésor , chacun de ces buffets avoit un endroit de reserve à fa portée , ils étoient garnis avec profufion de viandes de rafraichiffemens , de vins de toute efpece & étoient ornés avec beaucoup de goût.

Après n'avoir rien négligé de ce qui pouvoit frapper agréablement les yeux , & offrir un fpectacle magnifique , on avoit porté l'attention à fournir aux fpectateurs de la Fête les moyens de la voir commodément.

On avoit pratiqué quatre garderobes au rez-de-chauffée & 5 au premier étage , il y avoit dans celles qui étoient destinées pour les femmes , des femmes de cham-

bre qui donnoient des eaux de senteur & tout ce dont on avoit besoin.

Des garçons vêtus de bleu bordé d'argent servoient pour les garderobes des hommes.

Tous les gens destinés au service du bal étoient vêtus ainsi que les garçons de garderobe.

Toutes les sales dont nous venons de parler étoient magnifiquement illuminées & formoient un des plus beaux coups d'œil que l'on puisse imaginer.

Ce bal magnifique a commencé de très bonne heure, l'impatience des spectateurs ayant prévenu de plusieurs heures l'ouverture du bal & la sale ayant été remplie dès neuf heures du soir.

Le bal fut ouvert à dix heures & demie par le Duc de Gesvres Gouverneur de Paris & par Madame Rosignol fille de M. de Bernage Prevôt des Marchands.

Il dura jusqu'à onze heures du matin, & malgré la prodigieuse affluence du monde qui y vint, il n'y eut point d'embarras de carosses par le bon ordre que l'on avoit mis.

On mande de Bourges que le 25 du mois dernier M. Dodart Intendant a donné une fête à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin.

La façade de la maison étoit masquée par une décoration représentant un arc de triomphe couronnée par les armes de France & d'Espagne : au-dessous étoit un grand cartouche où étoit représenté le Dieu de l'hyménée tenant d'une main les couronnes de France & d'Espagne avec ces mots *Æterno foedere junxit* ; dans un autre cartouche un aigle s'élevant vers le soleil avec ces mots *Unde vis huc rapitur* ? Un troisième cartouche représentoit une Hercule jeune avec ces mots *Quò non ab Jove virtus* ! Toute cette façade étoit d'ailleurs décoré convenablement au sujet & entierement illuminée de lampions.

Sur une terrasse du jardin qui donne sur la campagne & qui étoit totalement illuminée on avoit élevé en décoration un édifice à quatre faces , surmonté d'un obélisque d'où on tira un feu d'artifice qui réussit fort bien , & auquel succéda un bal qui dura toute la nuit & pendant lequel il fut distribué une grande quantité de toutes sortes de rafraichissemens.

Messieurs de Ville & tous les habitans ont concouru au succès de cette fête avec tout le zèle que l'occasion exigeoit , la Milice Bourgeoise fut sous les armes toute la journée & fit plusieurs décharges de mousqueterie , l'Hôtel de Ville & toutes les maisons particulieres furent illuminés.



NELLA PARTENSA

Della Serenissima Delfina dalla Città di Bordo.

SONETTO.

S Cioglie dal lido la Real Donzella ,
 Il rabido Aquilon tace , e s'asconde ,
 Placidi i flutti fannosi , e seconde
 Spirano s'aure in questa parte , e in quella ;
In sulla nave insurperbita e snella
 Fra' lor gareggian zeffiretti , e S'onde
 Grate di ci bel don bacian le sponde ,
 E un nuovo April tutta la spiaggia abbellà.
Volano attorno i Pargoletti amori
 Empiendo l'aer d'armonioso canto ;
 Spargono un nembo d'odorati fiori
Leggiadre ninfe ; e la Delfina intanto
 Sparisce agli occhi , e ne'rapiti cori
 Si bella gioi a si converte in pianto.

In attestato d'umilissimo ossequio
 l'Abbate G. Biguesse



*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Nancy ,
le 8 Mars 1745.*

LE Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, a consacré les trois derniers jours du Carnaval à des divertissemens publics, pour le mariage de Monseigneur le Dauphin son Auguste petit fils ; & les Fêtes qu'il a ordonnées en cette occasion, magnifiques en elles-mêmes, ont reçu un grand éclat de l'ordre qui y a régné & des marques de bonté que tous ceux des spectateurs, qui ont eu l'honneur d'approcher le Roi & la Reine, ont reçues de leurs Majestés. Le bruit de ces Fêtes avoit attiré à Lunéville un grand concours de Noblesse & de personnes de tous les ordres, tant de cette Province, que des Pays voisins ; & ce fut Lundi dernier que fut tiré au Château de Lunéville le plus beau feu d'artifice qu'on y ait vu.

Au fond de la cour intérieure du Château près la grille à l'entrée des Jardins, le Roi avoit fait élever un édifice isolé, composé de trois ordres d'architecture, portant trente trois pieds de longueur sur soixante de hauteur qui représentoit le Temple de l'Hyménée, orné de peintures, médaillons, bas reliefs, emblèmes, & devises convenables au sujet.

Le premier ordre de ce Temple formoit un quarré avec un grand portique, dans le milieu de chaque face & aux deux côtés du portique huit pillastres & colonnes saillantes, d'ordre Ionique, étoient couronnés de leurs chapiteaux, corniches & balustrades. Les pedestaux étoient

136 MERCURE DE FRANCE.

peints en marbre blanc veiné ; les colonnes & pilastres aussi bien que les panneaux & la frise , en marbre Africain , la corniche en brèche blanche , les fonds & arriere-corps en marbre jaune antique , & les bases & chapiteaux en or.

Le second ordre formoit un octogone d'ordre Corinthien , également enrichi de pilastres , & couronné de son entablement , peint en marbre , jaspe & porphyre.

Le troisiéme ordre se terminoit en espee de pyramide accompagnée d'une balustrade ornée de trophées.

Au haut du Temple une Statuë colossale représentoit la gloire avec ses attributs , tenant de chaque main une couronne composée de myrtes , de lauriers & d'oliviers , comme pour en couronner la France & l'Espagne représentées à droite & à gauche par des Statuës de grandeur naturelle avec leurs symboles , & appuyées sur les écussons de leurs Armes : des guirlandes de fleurs réunissoient la France & l'Espagne aux deux côtés de la gloire , aux pieds de laquelle on lisoit ces mots dans un cartouche de lumieres.

Unam faciamus utramque

Gentem , claram animis , opibus , virtutibus , armis.

Pour exprimer que la gloire par cet heureux mariage vouloit encore resserrer les nœuds qui unissent les deux Nations , on avoit mis aux deux côtés de la France & de l'Espagne , quatre cartouches où étoient des emblèmes représentant l'union des cœurs , des richesses , des armes & des vertus.

Premier cartouche. Deux mains jointes en signe de Concorde.

ANIMIS.

F E V R I E R 1745. 137

Second cartouche , des vaisseaux de différentes grandeurs avec les pavillons de France & d'Espagne naviguant de concert.

O P I B U S.

Troisième cartouche , des canons sur leurs affûts , drapeaux déployés , des armes de toute espece.

A R M I S

Quatrième cartouche , les symboles de la force , de la prévoyance , de la justice & de la fidélité.

V I R T U T I B U S.

Au dessus du fronton on voyoit un grand cartouche en forme de cœur qui renfermoit les deux médaillons unis de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine avec ces mots en Lettres d'or.

Duo in corde uno.

J'unis ici-l'amour ; le sang & les vertus.

Entre les colonnes du Temple étoient placés quatre autres cartouches , deux de chaque côté , où étoient quatre Devises , deux pour Monseigneur le Dauphin , & deux pour Madame la Dauphine.

Première Devise pour Monseigneur le Dauphin.

Un Soleil Levant avec ces mots.

Fœcundis ignibus ardet.

Puissent des feux si purs faire naître les lys !

Seconde Devise,

Un Cadran Solaire avec ces mots :

Cælesti luce regor.

Eclairé par le Ciel , je me regle par lui.

Troisième Devise pour Madame la Dauphine

L'Iris ou l'arc-en-Ciel avec ces mots.

Æterna in fœdera venit.

Elle vient annoncer une paix éternelle.

Quatrième Devise.

Une fusée enflammée qui doit se resoudre en étoiles avec ces mots :

Quot sydera fundet !

Combien d'astres par elle éclaireront le monde !

Au-dessus du portique du Temple on voyoit dans le fronton un grand cartouche où se lisoit cette Inscription.

In Delphini & Maria

Connubio

Vota publica.

Sur quatre piédestaux étoient placées quatre figures peintes en marbre blanc , représentant l'Amour conjugal , la fidélité , la fécondité & la félicité ; chacune de ces Statuës étoit distinguée par ses symboles & ses attributs.

Dans les panneaux sous les quatre figures étoient peints en bas reliefs plusieurs Genies , qui par leurs jeux differens & leurs attitudes

symboliques exprimoient les vœux & les acclamations des peuples

Les Genies François avec ces mots.

Vivez heureux époux , réglez sur nos enfans !

Les Genies Polonois avec ces mots.

Krew Polska po Wozytkich miech

Sie Rozplywa tronach.

Les Genies Espagnols avec ces mots.

Oxala Oxala la sangre Borbonia pueda

Regnar y triumphar en todo el mundo

Les Genies Italiens avec ces mots.

Abbia in loro la santa Chiesa

Invittissimi protettori,

L'autre face du Temple vis-à-vis le Château de Chandeu , avec les trois mêmes ordres d'Architecture , présentoit des ornemens differens , mais relatifs au même dessein. Le froid excessif ne permit pas aux ouvriers d'achever cette décoration.

Au faite du Temple la Renommée avec sa trompette annonçoit aux deux Nations les heureux effets de cette Auguste alliance , par ces mots.

Utrique gratulemur genti ,

Concordes animos , mutuas opes , sociata arma

Pares virtutes.

Cette union de sentimens , de richesses , d'armes

140 MERCURE DE FRANCE.

& de vertus étoit représentée par des emblèmes correspondans à ceux de l'autre face.

Aux pieds de la Renommée un cartouche entouré de branches de lauriers & d'oliviers renfermoit les médaillons du Roi de France & du Roi d'Espagne avec ces mots.

Perpetuitati

Borbonii sanguinis.

Que le sang de Bourbon nous donne à jamais des Rois !

Entre les quatre pilastres étoient quatre autres Devises pour le Roi & pour la Reine de France, pour le Roi & la Reine d'Espagne.

Première Devise pour le Roi de France.

Un Palmier fort élevé, entouré d'une infinité de beaux rejettons avec ces mots.

Quæ ab uno Stipite surgunt !

Que de Palmes un jour sortiront de sa tige !

Seconde Devise pour la Reine de France.

Une Aigle qui s'élève vers le Ciel environnée de plusieurs Aiglons qu'elle regarde & qu'elle anime à la suivre avec ces mots.

Oculis urget, regit exemplis.

Tout instruit tout anime, & les soins & l'exemple.

Troisième Devise pour le Roi d'Espagne.

Les Tours de Castille entourées de fleurs de lys avec ces mots :

Exornant lilia turres.

Ils font en s'unissant & leur force & leur gloire.

Quatrieme Devise pour la Reine d'Espagne.

Un Arbre chargé de grenades avec ces mots.

Quot fructibus , tot feta coronis.

On verra couronnés tous les fruits de mon sein ,

Sur les piédestaux paroïssent les mêmes Genies que de l'autre côté , mais dans des attitudes différentes, & marquant par leurs ris ingénus, leurs danses naïves , leurs jeux enfantins & leurs amusemens divers , les sentimens , la joye , les vœux & les acclamations des peuples.

Premier groupe de Genies.

O hymen hymenée , O hymenée hymen !

Second groupe de Genies.

Amor non cedat amori.

Troisieme groupe de Genies.

Sit numerosa , sit decora , sit digna

Parentibus proles !

Quatrieme groupe de Genies.

Jo Triumphe , Vivat sponfus , vivat sponsa ,

Vivant felices , diu vivant !

Sur les deux aîles du Temple de l'hymenée , le long de la grande grille de fer doré , qui est entre la cour & les jardins , on voyoit de part & d'autre les Armes de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine avec leurs chiffres en-

reliés de distance en distance, ornés de leurs couronnes, & sur des consoles en volute étoient placés alternativement des trophées & des vases attachés les uns aux autres par des guirlandes qui toiboient en festons,

Aux deux extrémités deux Amours & deux Dauphins furent destinés à porter le feu au Temple de l'hyménée,

Après plusieurs décharges de l'artillerie trois gerbes renfermant trois cent fusées partirent à la fois & commencerent l'artifice au bruit des tymbales & trompettes, les deux Amours & les deux Dauphins s'éleverent avec impétuosité, allumerent au haut de la pyramide la pièce qui représentoit le Soleil, & communiquerent en passant leur feu à deux autres Soleils qui dirigés par l'habile artificier figurerent par leurs divers mouvemens les chiffres de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, pendant que le Soleil du couronnement allumoit de ses rayons une main de justice & un sceptre passés en sautoir, d'où l'on voyoit sortir continuellement avec de grands éclats, un nombre prodigieux d'étoiles & de feux étincelans.

Ce premier coup de feu fut suivi d'un autre qui réussit également, des couronnes posées sur les Dauphins, des grilles collaterales, des Soleils rayonnans sur les chiffres, des gerbes rangées derrière les fleurs de lys, des rouës tournantes au-dessous des ceintres qui supportoient toutes ces figures, des fontaines de feu sur chacun des piédestaux, des carcassones en face des colonnes, toutes ces pièces d'artifice jouerent successivement, & par leurs combinaisons différentes formerent un spectacle extrêmement varié.

Enfin quatre couronnes enflammées communiquèrent ensuite le feu aux Statuës de la gloire

& de la Renommée, de la France, de l'Espagne aux portraits & médaillons de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, aux trophées, aux cottes d'armes & aux balustrades; & tout à coup, par l'effet de six trompes, de vingt pots à feu, de quatre globes, de douze gerbes, de seize balons, on vit sortir de toutes parts avec un bruit, un fracas, une espece de confusion, des jets de lumieres, des fontaines enflammées, des tourbillons, des cascades, des volcans. Le Temple parut tout en feu, & le feu d'artifice finit par deux mille fusées, par les décharges réitérées de l'artillerie, par une douce symphonie, & par une des plus subites & des plus magnifiques illuminations qu'on ait peut-être jamais vû en ce genre. La fête a été imaginée avec beaucoup de goût & d'intelligence, & a été exécutée avec beaucoup d'ordre & de précision.

Ce jour là même, premier, celui qui l'avoit précédé, & celui qui le suivit il y eut appartement à la Cour, Comédie, Concert, Bal & Illumination dans la Ville comme au Château, & une quantité considérable de grandes tables où regnoit une abondance qui n'excluoit pas la délicatesse. Ces tables furent toutes servies soir & matin avec la même exactitude que s'il n'y en avoit eu qu'une, pendant que des fontaines de vin couloient pour le peuple. La seule table des Seigneurs & Dames de la Cour étoit de cent couverts, celles de la Noblesse de Lorraine, des Officiers & des Etrangers de distinction ont été multipliées, à proportion des personnes en très grand nombre qui s'y sont présentées. Le Roi & la Reine ont parut très satisfaits de l'exécution de leurs ordres, & de la joye qu'ont inspirée à tous les assistans la presence de leurs Majestés, ces brillantes fêtes, & le mariage qui en a été l'occasion

144 MERCURE DE FRANCE

Les six Corps des Marchands de Paris présentés par le Duc de Gesvres Gouverneur de la Ville eurent l'honneur d'être admis le 25 Février à Versailles à complimenter Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine sur leur mariage. Voici les discours qui furent prononcés à ce sujet.

MONSEIGNEUR,

Les six Corps des Marchands de la Ville de Paris viennent se prosterner à vos pieds pour y faire éclater la joye qu'ils ressentent de l'auguste mariage qui fait aujourd'hui le sujet de l'allegresse publique. La divine Providence qui a uni par des liens indissolubles les plus précieux intérêts des peuples de la France avec ceux de ses Princes avoit fait de cet important événement le plus cher objet de nos vœux. Ils sont exaucés selon notre esperance, & la même alliance qui vous promet le doux plaisir de vous voir bien-tôt le pere d'une nombreuse & brillante famille, promet à tout l'Etat le soutien le plus solide qu'il puisse désirer. Puissent les fruits multipliés de cette heureuse alliance faire vos plus cheres délices, & formés par vos soins & sur votre exemple, assurer à nos neveux l'esperance d'un heureux sort. Puissent-ils perpetuer dans tous les âges un sang qui ne subsiste depuis tant de siècles que pour le bonheur & la gloire des peuples qui lui sont soumis !

MADAME,

Les six Corps des Marchands de la Ville de Paris qui ont l'honneur de se présenter à vos pieds, ressentent une joye infinie de l'heureuse alliance que
vous

F E V R I E R 1745. 143

vous venez de contracter , & que toute la France
désiroit avec ardeur. Quelle satisfaction pour un
peuple dont l'attachement sincere à ses Princes n'a
point d'exemple dans l'Univers , que de voir l'ai-
mable réunion des deux branches de l'Auguste
Maison de Bourbon prête à rendre de nos jours la
Famille Royale aussi nombreuse & aussi florissante
que sous le glorieux Regne de Louis le Grand ?
Votre destinée , Madame , est d'être ainsi le sou-
tien du premier Trône de l'Europe , de concentrer
les intérêts de ses plus puissantes Nations , & de
faire éclore du sein de cette union le fruit si désiré
d'une paix durable. Puissions nous le voir paroître,
ce fruit charmant , & puissiez-vous , Madame , au
milieu d'un peuple infini dont vous allez faire les
délices , jouir long-tems du doux plaisir d'être la
cause de son bonheur!



ODE sur le mariage de Monseigneur le
Dauphin , par M. Guyot de Merville.

T El que du sein des orages
Phébus aux Mortels rendu ,
De l'Univers confondu
Vient réparer les naufrages :
Soudain au feu de ses traits
Brillent Pomonè , Cerès ,
Pan , & le fils de Sèmele ;
Flore parfume les airs ,
Et dans les bois Philomele

II. Vol.

G

Fait éclater ses concerts.



Tel au milieu de la guerre
Interrompant ses travaux ,
Pour essayer le repos ,
Qu'il veut donner à la terre ,
LOUIS par d'heureux liens
Sçait de plaisirs & de biens
Comblér la France étonnée ,
Et rassemble en son Palais
Et l'Amour, & l'Hyménée,
Et tous les Dieux de la paix.



Que vois-je ! Du Ciel qui s'ouvre
La voûte brille d'éclairs ,
Et par l'abîme des airs ,
Un Dieu descend sur le Louvre.
Me trompai-je ? Est-ce Appollon ?
Non du sage Fenelon
C'est l'auguste & digne Eleve. *
Quelles sont ses volontés ?
Muse , silence ; il se leve ;
Il parle ; France , écoutez.



» Ah ! du sein de cette nuë ,
» Dans un jour pour moi si doux ,
» Avec quel transport vers vous

• Monseigneur le Duc de Bourgogne.

» S'étend ma voix & ma vûë !
 » Sacrés Lys , Sang immortel ,
 » Où du Trône & de l'Autel
 » La prospérité se fonde ;
 » Vous , dont l'Eternel fit choix
 » Pour donner des Rois au Monde ,
 » Et des modeles aux Rois.



» Ainsi , quand de l'Iberie
 » Les vœux par le Ciel ouïs ,
 » Au lit d'un second LOUIS ,
 » Placent une autre M A R I E ,
 » La France voit désormais
 » Ses fondemens à jamais
 » Affermis sous leurs auspices
 » Mais au Trône destiné ,
 » Mon Fils , de quels précipices
 » Tu seras environné !



» Vois-tu ce Monstre* ? l'Audace
 » Annonce au loin son abord ;
 » Devant lui marche la Mort ;
 » Le Desespoir suit sa trace.
 » Apui de l'humanité ,
 » O mere de l'équité ,
 » En vain pour le fuir tu voles ;

* L'Ambition.

Gij

148 MERCURE DE FRANCE,

- » Il foule les sombres lieux ;
- » Ses bras touchent les deux pôles ,
- » Et sa tête est dans les Cieux.



- » Tel qu'à travers les ravages
- » Court un fougueux Conquerant ;
- » Tel roule un affreux torrent
- » Echapé de ses rivages ;
- » Lorsqu'entraînant les hameaux ,
- » Les Bergers & les troupeaux ,
- » Il désole les campagnes ,
- » Et qu'à ses flots en fureur
- » Les forêts & les montagnes
- » Répondent avec horreur,



- [» Regarde cette Furie,
- » Elle a , fille de l'enfer ,
- » Langue d'or & cœur de fer.
- » Tremble ; c'est la Flaterie ,
- » Qui pour troubler les Etats
- » Aux erreurs des Potentats
- » Pliant ses lâches maximes ,
- » Sçut chés Neron & Titus
- » Changer les vertus en crimes ,
- » Et les crimes en vertus.



- » Mais fuyez Spectres terribles.
- » Le Souverain de ces lieux

- » N'a point d'oreilles n'i d'yeux
- » Pour vos intrigues horribles.
- » C'est du merite sans fard ,
- » Et de l'honneur exempt d'art ,
- » Que sa grande ame est touchée.
- » La Justice est son apui ,
- » Et la Verité cachée
- » Ose monter jusqu'à lui.



- » O digne Fils d'un tel Pere ,
- » Tu brûles de l'imiter.
- » Déjà tu sçais le flater
- » Par les vertus de ta Mere.
- » Ah ! de combien de grandeurs ,
- » De triomphes , de splendeurs
- » Ton hymen est le principe ?
- » Quels biens ma Niece promet
- » Avec le cœur de P H I L I P P E ,
- » Et l'ame d'ELISABETH !



- » Si pour graver ces merveilles
- » Dans les archives du tems ,
- » Il faut qu'à ses habitans
- » Le Pinde ordonne des veilles
- » Qu'avec choix tes dons épars ,
- » Des Lettres & des beaux Arts
- » Ouvrent la source divine ,
- » Tu verras Lully, Rousseau ,
- » Le Brun , Despréaux , Racine

G iij

150 MERCURE DE FRANCE

„ Pour toi sortir du tombeau.



„ Tous les peuples de la terre ,
„ Pénétrés de tes bienfaits ,
„ Te chariront dans la paix ;
„ Et te craindront dans la guerre.
„ Ils diront : Prince , nos Rois
„ En vain nous dictent leurs loix ;
„ C'est dans tes mains que nous sommes ,
„ Tes droits effacent les leurs ;
„ C'est regner sur tous les hommes
„ Que regner sur tous les cœurs.



„ Voilà l'excès de la gloire
„ Du Héros dont tu naquis.
„ Tous les cœurs qu'il a conquis
„ Font sa plus belle victoire ,
„ Mais à son exemple un jour
„ Sur-tout force à cet amour
„ Ceux dont tu seras le Maître ,
„ Et songe en veillant sur eux ,
„ Qu'un Roi n'est digne de l'être ,
„ Qu'autant qu'il les rend heureux.



Il dit : par-tout étincelle
L'esprit saint qui le remplit ;
Son oracle s'accomplit ;
La terre se renouvelle.

Le crime rentre aux enfers ,
Et pour venger l'Univers ,
Alcide a brisé sa tombe ,
Tandis qu'à pas de géant ,
L'ambition fuit , & tombe
Dans les gouffres du néant.

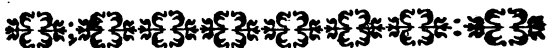


Pour jouir de ces miracles ,
Quel Dieu ranimant mes sens ,
Du malheur qui fuit mes ans
Viendra rompre les obstacles ?
Quel aigle au Ciel m'élevant ,
Me transportera vivant
Dans le Temple de Mémoire ,
Pour pouvoir avec succès
De L O U I S tracer la gloire ,
Et le bonheur des François ?



O puissent les destinées ,
Sans cesse veillant sur toi ,
Comme tes faveurs , G R A N D R O I ,
Multiplier tes années !
Tels sont leurs tendres soucis ,
Quand les Astres obscurcis
Annoncent le jour au monde ;
Tels sont leurs sinceres vœux ,
Lorsque dans le sein de l'onde
Le Soleil plonge ses feux.

G iij



◊ D E à la louange du Roi Héros de la paix & de la guerre.

MUSES, dont les voix immortelles
 Consacrent les fastes des Rois,
 Chéris de leurs peuples fidèles
 Pour leurs vertus & pour leurs loix,
 Donnez - moi votre ton sublime
 Pour chanter le plus magnanime,
 Le plus juste des Souverains,
 Que pour rendre heureux les humains.
 Qui chéri d'un peuple qu'il aime,
 N'use de son pouvoir suprême,



Quel beau Spectacle ! le Permesse
 S'offre à mes regards éblouis ;
 Mais quoi ! tout l'Olympe s'empresse
 D'y descendre au nom de Louis.
 En vain les filles de Mémoire
 Comptent d'avoir seules la gloire
 D'immortaliser ce grand Roi ;
 Charmé de sa vertu suprême,
 Le plus puissant des Dieux lui-même
 Veut partager ce noble emploi.



Viens, m'a dit la troupe immortelle,

Viens apprendre dans nos concerts
Comme on doit chanter le modele
Des arbitres de l'Univers.
J'approche que d'art ! de noblesse !
Minerve exaltoit sa sagesse ,
Thémis louoit son équité ,
Jupiter vantoit sa clémence ,
Appollon son intelligence
Et Mars son intrépidité.



Plein de leur divine harmonie ,
Sur les monts chéris de neuf sœurs
Je vais conduit par mon génie
Voir s'il est encore des fleurs ,
Mais déjà ma Lyre résonne ,
Ma voix s'élève jusqu'au Trône ,
Quel digne objet pour mes chansons ,
Qu'un Monarque dont la jeunesse
Instruit & surprend la vieillesse
Par la grandeur de ses leçons !



Prince , en qui revit pour la France
De Rome l'immortel Titus ,
Jette un regard de complaisance
Sur ce tableau de tes vertus .
Vous , qui vivez sous son Empire ,
Peuples , apprenez de ma Lyre
A connoître votre bonheur ;

G v

154 MERCURE DE FRANCE

Sachez que ce Héros préfère
La gloire d'être votre pere
A celle du plus grand vainqueur



Tout l'éclat dont brille la guerre
N'a rien qui séduise ses yeux ;
Il fait que les Rois sur la terre
Doivent représenter les Dieux.
Vertumne , Cérès & Pomone
Ne redoutent plus de Bellone
Les ravages , les cruautés ,
Et les Nochers vainqueurs des ondes
Sans crainte peuvent des deux mondes
Réunir les Trésors vantés.



Loin ambition criminelle
Avide d'un sanglant laurier !
La raison n'admire que celle
Qui lui préfère l'Olivier.
Un Roi , qui ne porte la foudre
Que pour réduire tout en poudre ,
N'est jamais qu'un monstre inhumain.
Celui qui met dans la balance
Ce qu'il fait & ce qu'il dispense ,
Est seul l'homme & le souverain.



Rois , votre première conquête
Doit toujours être votre cœur ;

C'est la route qui mene au faite
De la véritable grandeur ;
Comme Louis marchez sans cesse
Dans le sentier de la sagesse
De vos pareils trop peu battu ,
Vos cours sous son heureux auspice
Deviendront le tombeau du vice
Et le Temple de la vertu.



Amant des Arts & des Sciences
Il leur donne un nouvel éclat.
L'attrait des justes récompenses
D'hommes fameux peuple l'Etat.
Chaque talent trouve son * Temple
Où par lui-même & par l'exemple
Il atteint la perfection.
Tout s'approfondit , se découvre.
Le sein de la nature s'ouvre
Aux yeux de l'émulation.



Où suis-je ? quel lieu respectable !
Du destin tout y suit la Loi ;
Dans l'avenir impénétrable
Sous quels traits m'offre-t-il mon Roi ?
Ciel ! quelle brillante carrière
Tracent à sa vertu guerrière
De concert Thémis & Pallas !
Précédé par la sage gloire

* *Les Académies.*

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

Il y vole avec la victoire ;
Tremblez injustes potentats.



Quels rugissemens effroyables !
Tu frémis , orgueilleux Lion ,
De voir des exploits incroyables ,
En un mois un triple Ilion.
Menin , Ypres , Furnes en cendre
A tes Maîtres doivent apprendre
Que le Héros qui t'a soumis ,
Reçût la redoutable épée
Que dans ton sang il a trempée
De la main même de Thémis.



Ame & chef d'une ligue altière ,
Qu'anime & guide la fureur ,
Charles recule sa frontière ,
Et répand le trouble & l'horreur ,
Mais tel que le Dieu du Tonnerre ,
Quand aux fiers enfans de la Terre
Il fit ressentir son courroux ,
Couronné de lauriers Belges
Louis , sur les bords germaniques
Va lui porter de nouveaux coups.



Il s'avance ; la palme est prête.
Quel revers ! de l'affreuse mort
Un ministre cruel l'arrête.

La France déplore son sort ;

- » Grand Dieu ! dit-elle en ses allarmes ,
- » Sauve pour l'honneur de mes armes ,
- » Pour ma gloire & pour mon bonheur ,
- » Un Roi ta plus parfaite image ,
- » Moins flaté de son apanage
- » Que de l'empire de mon cœur.



Le Ciel touché de sa prière
 Rend ce Héros à son amour ;
 Il parle , il entend ; sa paupière
 Se rouvre à la clarté du jour.
 Soudain la douleur , la tristesse
 Par-tout font place à l'allegresse ;
 Pour un Roi , quels flatteurs objets !
 Qu'il fait que les forces des Princes
 Sont moins le nombre des Provinces
 Que les sentiments des sujets !



Ainsi , quand un orage gronde ,
 Et que sa noire opacité
 Eclipsé le flambeau du monde ,
 Tout languit , tout est attristé ;
 Reparoit-il ? en son langage
 Chaque être lui rend un hommage ;
 Charmé de revoir ses attraits ,
 Et cet Astre , qui les ranime ,
 Dans ce que leur tendresse exprime

158 MERCURE DE FRANCE

Trouve le prix de ses bienfaits.



Fribourg , ta conquête pénible
De sa santé fera le fruit ;
C'en est fait ; sa foudre terrible
Part , vole , éclate & te détruit.
Sur son Egide éblouissante
Cette devise intéressante

Au loin frappe tous les regards ;
MON BRAS NELANCÈLE TONNERRE
QUE POUR EXILER DE LA TERRE
A JAMAIS LA DISCORDE ET MARS.



Des Bourbons la tige féconde
Etend ses branches , ses rameaux ;
Un jour ils couvriront le monde ;
Mortels , que ces tems seront beaux !
Mais je reviens de mon délire ;
Qu'ai-je prédit ! qu'ai-je osé dire !
Grand Roi , pardonne à mes effais ;
Ils n'ont fait qu'ébaucher l'image
De ta vertu , de ton courage
Et de son amour pour la Paix.



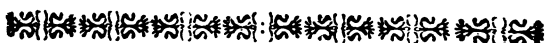
Par M. de S. Roman de Montpellier

LA RENOMMÉE

DIVERTISSEMENT

Composé impromptu à l'occasion
du Mariage de Monseigneur
le Dauphin.

160 MERCURE DE FRANCE



ACTEURS.

LA RENOMMÉE.

NEPTUNE.

LA FRANCE.

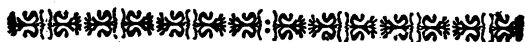
L'ESPAGNE.

SUITE de la RENOMMÉE portant des Trompettes.

SUITE de NEPTUNE, Matelots.

SUITE de la FRANCE, Provençaux & Bretons.

SUITE de L'ESPAGNE, Biscayens, Mexicains.



Le Théâtre représente le Palais de la Renommée ouvert à tous les habitans du monde ; la Mer paroît dans l'éloignement. Il est orné pour une Fête & rempli de toutes sortes de Nations. Une symphonie bruyante de Tymbales & de Trompettes annonce la Renommée

LA RENOMMÉE

AUX Dieux j'égle les Mortels.
 Les Lauriers des Héros valent bien des Autels.
 Sans moi leur plus brillante gloire
 S'éteindroit dans les Champs témoins de leur Victoire ,

Et leurs noms avec eux éprouvans le trépas
 Dans les siècles futurs ils ne revivroient pas.
 C'est ma voix qui soutient le Temple de Mémoire.
 Aux Dieux j'égle les Mortels.

Les Lauriers des Héros valent bien des Autels.
 Que mes plus bruyantes Trompettes
 Fassent retentir ces retraites !

Que l'Univers apprenne un hymen glorieux
 Digne d'être fêté jusqu'au séjour des Dieux !

CHŒUR de la suite de la Renommée.

152 MÉR CURE DE FRANC E.

Que les plus &c.

LA R E N O M M E' E.

La Seine sur sa rive aimable
Voit croître un Lys charmant ,
Et le Tage lui donne une fleur adorable ;
De l'Empire de Flore ils feront l'ornement.
Ils sortent tous les deux d'une tige si belle
Qu'elle devrait être immortelle.

On voit sortir de la Mer Neptune & sa Cour.

Neptune avance sur ces bords ;
Il vient partager nos transports.

N E P T U N E.

Sujets du Souverain de l'Onde ,
Rassemblez vous, chantez , célébrez ce beau jour &
Venez , venez dans un séjour
Q'habitent à leur gré tous les peuples du monde.

Sujets du &c.

Danse des Matelots.

*La France & l'Espagne arrivent se tenant sous le
bras & sur une Ritournelle entrelacées de mouvements
de Sarabande & de Menuet.*

Quels objets enchanteurs ! c'est l'Espagne & la
France.

Applaudissons à leur intelligence.

F E V R I E R 1745. 169

L' E S P A G N E.

Où ne connoît-on pas le Trône de mon Roi ?
Que de Climats divers sont soumis à sa Loi !
Jusqu'au Gange l'Inde respire
Sous son pouvoir victorieux.
Chaque jour le flambeau des Cieux
Naît & meurt dans son vaste Empire.

Danse des Espagnols & Biscayens.

L A F R A N C E.

Mon charmant Souverain par son Peuple adoré,
(Bonheur presque toujours chés les Rois ignoré)
Jouit d'un bien rare & durable.
On a vu mille-fois un Vainqueur redoutable
Précédé de la crainte & suivi de la mort.
Le Ciel nous gardoit l'heureux sort
D'admirer un Vainqueur aimable.

NEPTUNE, LA FRANCE ET L'ESPAGNE.

On encense souvent , sans en être charmé ,
Un Héros dangereux , un formidable Maître ,
Mais un Roi n'est jamais aimé
Que quand il mérite de l'être.

Danse des Bretons & Provençaux.

L A F R A N C E & L' E S P A G N E.

Rives de la Seine & du Tage ,

64 MERCURE DE FRANCE

Tandis que vos Guerriers épouvantent le Rhin ,
Les plaisirs les plus doux sont votre heureux partage .
Vous brillez ; vous goutez un tranquile destin.

LA FRANCE.

Allez Bergers , sous vos ombrages
Chanter , célébrer deux Bourbons .
Jamais l'Echo de vos Bocages
N'aura redit de si beaux noms.

*Danse de Bergers François. Mufette,
Une Bergere.*

Naïffez tendres amours.
Que l'aimable espérance
Accompagne toujours
La fidelle constance.

Lorsque l'on vous connoît qu'on regrette les jours
Que vous a dérobés la triste indifférence !

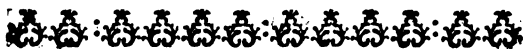
NEPTUNE.

Que tous les Elémens
Célébrent à l'envi ces fortunés momens !
Que les Zéphirs , les fleurs embellissent la Terre !
Que l'Onde en les baignant murmure sous l'Or-
meau !

Que dans les airs un feu nouveau
Livre à la nuit une charmante guerre !

CHŒUR

Que tous les Elémens &c. . .



A U R O I.

E P I T R E par M. d'Arnaud.

QUOI ! mes yeux ont revû l'image des Dieux
même ,

Ce Maître que j'adore , & ce pere que j'aime !
Je puis haïser ses pas, les parfemer de fleurs,
Les arroser enfin de ces heureuses pleurs,
Que font couler l'amour, le plaisir, l'allégresse,
Et qui mieux que nos cris expriment la tendresse ?
O MON PRINCE, O LOUIS, puis-je voir
de trop près

Ce front majestueux, ces heroïques traits,
Qui scûrent à la mort inspirer cette crainte,
Dont déjà le Hongrois avoit senti l'atteinte ?
Enyvré du bonheur de contempler mon Roi,
Je revis, je triomphe, & je regne avec toi.
H E N R I, que par ses pleurs a consacré la France !
Ce Roi, qui sur les cœurs établit sa puissance,
Et le plus honnête homme, & le plus estimé
Revient goûter en toi le plaisir d'être aimé.

Quelle fut ma douleur, quand dans ces jours
fuebres,

Dans ces jours, que la mort couvrit de ses ténèbres,
La France prosternée aux pieds de nos Autels

166 MERCURE DE FRANCE.

Offroit pour toi des vœux à tous les Immortels ?

» Dieux ! m'écriai-je , O Dieux ! auteurs de nos
allarmes ,

» N'etes vous pas contents du tribut de mes larmes ,

» Vous faut-il tout mon sang pour racheter ses
jours ?

» Epuisez le , grands Dieux , & qu'il vive toujours ,

» Si je puis de la Parque assourir la furie !

» Vous me faites sentir de quel prix est ma vie ;

» Hélas ! je n'en ai qu'une à perdre pour mon Roi ;

» Pour la donner encore , O Dieux , rendez la
» moi.

» Par vos mains élevé sur le char de la gloire ,

» Ne l'avez-vous conduit aux champs de la Victoire ,

» Que pour lui présenter dans toute son horreur

» Un trépas dont en vain s'indigne sa valeur ?

» Daignez-voir ces Vieillards qui n'ont qu'un jour
» à vivre ,

» Vous l'offrir pour ce Roi que leurs pas n'ont pu
suivre ;

» Chaque enfant craint de perdre un pere dans
» LOUIS ;

» Chaque mere alarmée en lui pleure son fils ;

» D'un peuple desolé les troupes confonduës

» Vont baigner de leurs pleurs , vos marbres, vos
Statuës ;

» Tout meurt avec son Maître ; entendez-vous
ces cris ,

» Ces sanglots douloureux que pousse tout Paris ?

» Dieux puissans , épargnez une tête si chere ;
 » C'est LOUIS , c'est ce ROI qu'on aime &
 » qu'on revere ,

» Qui de notre bonheur fait sa félicité ,
 » Ce Roi l'ami du monde & de l'humanité ;
 » C'est votre image enfin sur le Trône adorée ;
 » Hélas ! à nos regards ne l'avez-vous montrée ,
 » Que pour faire entrevoir un Spectacle si doux ,
 » Ah ! rendez les bons Rois Immortels comme
 » vous ,

» Rendez-nous les Titus , les Trajans , les Aureles ,
 » Que les Rois dans LOUIS retrouvent ces
 » modeles !

Mais pourquoi retracer ce funebre tableau ?
 Pourquoi nous arrêter sur les bords du tombeau ?
 Quand le front couronné d'immortelles guirlandes ,

Tel qu'un Dieu bienfaiteur recevant nos offrandes ,

Mon Maître voit nos mains lui dresser des Autels ,
 De l'amour le plus pur Monumens solennels ?

F R A N C E leve tes yeux , ces yeux noyés de larmes ,

Vois mon Prince vainqueur , reprends tes premiers charmes ,

Tes Couronnes de fleurs , ton Sceptre , ces habits
 Où l'or joint son éclat à la blancheur du Lys ;
 De ce voile de deuil ne couvre plus ta tête ;

168 MERCURE DE FRANCE.

Que ce jour soit pour toi le plus beau jour de Fête

* CIEUX, en vain tous les vents se liguent
contre nous ;

Du bonheur de la terre êtes-vous donc jaloux ?
Renversez , dispersez ces arcs & ces portiques ,
Ce pompeux appareil de nos fêtes publiques ;
L'amour sçait dérober à vos coups destructeurs
Ces Autels , que L O U I S trouve au fond de nos
cœurs ;

Eteignez nos flambeaux, cachez-nous notre Maître,
Nos transports, malgré vous , sçauront le recon-
noître.

Peuples , qui revoyez ce Héros tant pleu-
ré ,

Apprenez à quel point il doit être adoré ;
Apprenez qu'au moment où le ciseau des Parques
- Alloit trancher le sort du meilleur des Monarques ,
Que dans ce même instant , par un excès d'amour ,
Il rapella son ame & se rendit au jour ;
On lui peignoit la France en proie à la tristesse ;
Il s'écrie en pleurant de joye & de tendresse ,
Quel bonheur d'être aimé ! . . . ces mots , ces heu-
reux mots

* On peut avoir observé que le tems fut mauvais
pendant les trois jours des réjouissances publiques , plu-
sieurs décorations furent renversées par le vent , & les
illuminations étoient presque toutes éteintes le jour que
le Roi entra dans Paris.

Lui

Lui font vaincre la mort , & calment tous ses
maux.

Transport vraiment Royal , digne d'une grande
ame !

Revis dans la mémoire avec des traits de flâme ;
O tendre sentiment , étranger dans les Cours ,
Mots sacrés , que les Rois vous repetent toujours ;

Oui , cher Prince , oui , grand Roi , l'on te bé-
nit , on t'aime

Jouis de cet amour , qu'il soit ton bien suprême
Ces superbes Tyrans , ces fleaux des humains,
Qui du monde à leur gré maîtrisent les destins ,
Au sein des trésors même éprouvoient l'indigence ;
Ils n'avoient point ces cœurs qui font ta récom-
pense :

Laisse à des Souverains jaloux de vains honneurs ,
Ces titres qu'en secret dementent leurs flatteurs ;
Ces marbres dont souvent la voix est mensongere ,
Deyant la vérité sont forcés de se taire ;
L'équitable avenir , qu'on ne peut abuser ,
Contre ces noms sans cesse est prêt à déposer ;
Le tien n'a point à craindre un jugement sem-
blable ;

Gravé par l'amour même il est ineffaçable.
De concert avec nous la Terre t'a nommé
DIEUX , laissez lui toujours L O U I S L E
B I E N A I M E'.

L'Enigme Latine du premier vol, de ce mois étoit le *secret*, la seconde a dû s'expliquer par la *Tontine*. Le mot de la troisième étoit la *voye de bois*. Le premier Logogryphe a dû s'expliquer par le mot *Ecolier*, on y trouve outre les mots qui sont en lettres Italiques, *lire, col, ile, loir, loire, lice, lie, Elie, cer, cr, cri, & aël*. Le dernier Logogryphe est *Toison*, on y trouve *toi & son*.

Ces Enigmes & Logogryphes ont été devinés par Mrs. de Lafrigue Nau, Fréras, l'Abbé Salomon, l'Abbé Seguilon, & Madame Dorinet de Marcouville en Poitou.

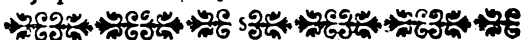
*Explication du dernier Logogryphe
de Feurier.*

MOrbleu, ce n'est pas sans raison

Que contre le froid je tempête;

Car pour m'en garantir, je veux perdre la tête,

Si je puis acheter la plus mince TOISON.



LOGOGRYPHE.

ON me voit en tous lieux, & sur tout on
m'admire

En un certain Pays que je ne veux pas dire:

Il faut ici, Lecteur, faire un effort d'esprit;

Mon corps est grand, il est petit:

En combien de façons on change sa structure

Serait chose impossible à dire, je te jure.

Il est opaque ou transparent ,

Fait pour les yeux , bon sous la dent ,

En marbre , en fruits , en pierre , en sucre ;

Il fait des uns la gloire & des autres le lucre :

Huit lettres composent mon tour ,

Combines, tu n'es pas au bout ;

Tu trouveras qu'en mes huit Lettres

Peintres, Sculpteurs & Géometres

Exercent sur moi leurs talens ,

Chacuns en genres differens

En trois lettres je forme un Element terrible ;

En quatre un instrument penible ,

En six un Amant malheureux

Depuis peu remis sous nos yeux

En beaux vers & bonne musique

Quoique sujette à la critique :

En cinq je te rappelle un combat furieux ;

En quatre de la marchandise

Utile à tout , par tout de mise.

C'en est trop , mais avant de faire mes adieux ;

Je renferme cette substance

Qui de Dieu seul tient l'existence.

Par M. de LISSANCOURT de Xaintonge.



A U T R E.

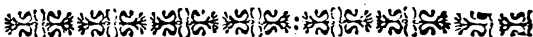
JE marche à quatre pieds, Lecteur si l'on me lie,
Et me prend en mon tout

Si non trois sont au lit , l'autre toujours sans vie

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

Mais tu n'es pas au bout.
 Ni qualités , ni titres ,
 Ni couronnes , ni mitres ,
 Je ne respecte rien , même les plus grands Roi,
 Me sont soumis ainsi qu'un simple Villageois.
 On me voit dans la paix , plus souvent dans la
 guerre,
 Sans cesse enfin je suis & sur mer & sur terre.
 Maintenant si tu veux , Lecteur , tu trouve en moi ,
 Ton Roi pour te donner la Loi ,
 Le soupir d'un yvrogne
 Après avoir rempli sa trogne.
 Un métal précieux ,
 Un Poète facétieux.
 Ce qu'après le souper on cherche d'ordinaire ,
 Ce que hait l'odorat ,
 Ce que méprise un fat,
 Mais c'en est trop je dois me taire,
 F. T. de P. * * * * *



E N I G M E.

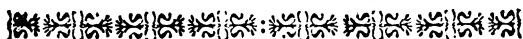
D'Un visage trompeur j'aborde tout le monde ;
 Je cache mes défauts autant que je le puis ,
 Mais comme je n'ai pas une bonté profonde ,
 On me hait aussi-tôt qu'on connoit qui je suis.
 Dénier le nom de Dieu , c'est là mon caractère ;
 Je rends grâces au Ciel de la grandeur du Roi ,

F E V R I E R 1745. 173.

Et malgré ce noble emploi

Je fais souvent périr mon pere.

Par M. S.



LOGOGYPHE.

CHéri des voyageurs , précieux aux sçavans ,
Je donne aux curieux un plaisir agréable ,
Dans d'autres fonctions , nécessaire aux Marchands ,
L'Utile est préféré par eux au délectable.

Deux membres seuls disent mon existence.
Le premier lumineux offre à tous les humains
L'objet le plus brillant que la divine essence
Ait formé de ses mains.

Mon tout coupé , ne plaignez point vos peines ,
Avec attention méditez sur ces vers ,
Et vous verrez que ma queue à l'envers
Contient mon chief de fois plus de trente dou-
zaines.

De l'imbécillité des trop foibles mortels
Voulez vous un exemple ? ayant mouillé ma tête ,
Dans les deux premiers pieds , vous avez une
bête ,
A qui l'E gypte a dresse des Autels.

Brallet fils.

H iij



[ENIGME EN LOGOGRYPHE.

Par M. Jacques

CAchée à tous les yeux , sans éclat dans le
monde ,
Je domine pourtant & sur l'air & sur l'onde,
Par mon pouvoir , on entend dans les airs
Retentir , quelque fois , les plus charmants con-
certs ;
Et lorsque sur les eaux j'exerce mon empire ,
J'établis le séjour de Flore , & de Zéphire.



Mon nom n'est pas fort étendu ;
Avec sept lettres on m'appelle :
Deux mâles sont compris dans mon individu ;
Et de moi , cependant , ne font qu'une femelle.



Mon premier nombre est par fois adjectif ,
Quelquefois une chose même ;
La différence entr'eux deux est extrême.
Mon dernier mâle est toujours substantif.



Le premier étant pris pour un être en substance ,

Il ne vaut pas beaucoup : & cependant, en France
 Qui ne l'a pas malgré tout son esprit)
 A peu d'amis, & fort peu de credit.



Ce premier masculin n'étant qu'une épithète
 Fait rire de celui sur qui le sort la jette :
 Mais celui qui le suit , est encore aujourd'hui
 Aussi reveré qu'un Apôtre ;
 Le premier cependant , plus satisfait que l'autre ,
 Souvent ne voudroit pas se troquer contre lui.



Dans tous mes pieds faites ravage.
 Que le premier , puis le cinq , démenage.
 Que le troisiéme , après , se place au premier rang.
 Alors , en moi si vous avez le vent,
 Dites, nous ferons bon voyage.



Voici des changemens nouveaux.
 Détruisez de mes pieds le second , le troisiéme
 Donnez du même coup la mort au quatriéme.
 Vous verrez qu'autrefois j'étois chés les Heros
 Un des plus utiles travaux ,
 Et que sans moi ' si non par stratageme)
 Ils n'eussent jamais prls ni Villes ni Châteaux.



Examinez cette autre affaire.
 Quand de mon nom entier vous avés écarté

H i i i j

178 MERCURE DE FRANCE.

Qui brûle toujours ton cœur.
Sans sentimens & sans ame
Tu prodigues ton ardeur.



Dès que le maître qui t'aime
Loin de toi porte ses pas,
Son valet à l'instant même
Va se voir entre tes bras.



Helene près du Scamandre
Brûla les bords Phrigiens ,
Ainsi tu mettrois en cendre
Ceux qui te comblent de biens.



Que pour regler la furie
Qui te déchire le sein ,
Ainsi que d'une ennemie
De fers on charge ta main ?



Sur toi mon dépit extrême
Ne s'épuiserait j amais.
Lecteur , tu sçais ce que j'aime ,
Devine ce que je haïs.



THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

178 MERCURE DE FRANCE.

Qui brûle toujours ton cœur.
Sans sentimens & sans ame
Tu prodigues ton ardeur.



Dès que le maître qui t'aime
Loin de toi porte ses pas,
Son valet à l'instant même
Va se voir entre tes bras.



Helene près du Scamandre
Brûla les bords Phrigiens ,
Ainsi tu mettrois en cendre
Ceux qui te comblent de biens.



Que pour regler la furie
Qui te déchire le sein ,
Ainsi que d'une ennemie
De fers on charge ta main ?



Sur toi mon dépit extrême
Ne s'épuiserait j amais.
Lecteur , tu sçais ce que j'aime ,
Devine ce que je haïs.



NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

178 MERCURE DE FRANCE.

Qui brûle toujours ton cœur.
Sans sentimens & sans ame
Tu prodigues ton ardeur.



Dès que le maître qui t'aime
Loin de toi porte ses pas,
Son valet à l'instant même
Va se voir entre tes bras.



Helene près du Scamandre
Brûla les bords Phrigiens ,
Ainsi tu mettrois en cendre
Ceux qui te comblent de biens.



Que pour régler la furie
Qui te déchire le sein ,
Ainsi que d'une ennemie
De fers on charge ta main ?



Sur toi mon dépit extrême
Ne s'épuiserait j amais.
Lecteur , tu sçais ce que j'aime ,
Devine ce que je haïs.



NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

178 MERCURE DE FRANCE.

Qui brûle toujours ton cœur.
Sans sentimens & sans ame
Tu prodigues ton ardeur.



Dès que le maître qui t'aime
Loin de toi porte ses pas,
Son valet à l'instant même
Va se voir entre tes bras.



Helene près du Scamandre
Brûla les bords Phrigiens ,
Ainsi tu mettrois en cendre
Ceux qui te comblent de biens.



Que pour regler la furie
Qui te déchire le sein ,
Ainsi que d'une ennemie
De fers on charge ta main ?



Sur toi mon dépit extrême
Ne s'épuiserait j amais.
Lecteur , tu sçais ce que j'aime ,
Devine ce que je haïs.



THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

178 MERCURE DE FRANCE.

Qui brûle toujours ton cœur.
Sans sentimens & sans ame
Tu prodigues ton ardeur.



Dès que le maître qui t'aime
Loin de toi porte ses pas,
Son valet à l'instant même
Va se voir entre tes bras.



Helene près du Scamandre
Brûla les bords Phrygiens ,
Ainsi tu mettrois en cendre
Ceux qui te comblent de biens.



Que pour regler la furie
Qui te déchire le sein ,
Ainsi que d'une ennemie
De fers on charge ta main ?



Sur toi mon dépit extrême
Ne s'épuiserait j amais.
Lecteur , tu sçais ce que j'aime ,
Devine ce que je haïs.



THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX ARTS, &c.

ON imprime actuellement chés *Robustet* l'Histoire du Regne de Charlemagne par M. de la Bruere l'un des Auteurs de ce Journal ; on sent combien il doit être difficile pour nous de parler de ce livre , il est à souhaiter que le Public ait une bonne Histoire de ce Regne qui est l'époque la plus brillante de la Monarchie , l'Auteur travaillé avec application , & a consulté tous les monumens qui restent de ce tems.

La collection nouvelle des Historiens de France lui a fourni de grands secours qui ont manqué aux Ecrivains qui ont traité cette matiere avant lui. Ce Livre imprimé en deux volumes in-12 se vendra chés la *veuve Pissot*, à la descente du Pont-neuf, prix 3 liv. ; on en pourra avoir par la même voye que le Mercure.

Nous avons annoncé les deux Traductions Angloises des *Essais sur divers sujets de Littérature & de Morale*, par M. l'Abbé Trublet. Ils viennent d'être encore traduits

L v j

280 MERCURE DE FRANCE.

en Allemand, & ce qu'il y a de plus singulier c'est que cette traduction est l'ouvrage d'une Dame: (*Christine Marie Anne de Steinwehr, née Romanus*). Elle l'a dédiée à M. de Reichenbach, Conseiller privé du Roi de Prusse &c. L'Épître Dedicatoire est suivie d'une préface dont nous pourrions rendre compte dans un autre Mercure. Cette traduction annoncée dès 1738 dans les Journaux de Leipfick, a paru dans cette même Ville sur la fin de l'année dernière 1744, c'est un in-8, très-bien imprimé, avec une jolie vignette à la tête.

Le fleur *Dandré* Privilegié du Roi à Paris rue des Grands Augustins, près la rue Saint André des Arcs donne avis qu'il possède l'art d'un nouveau Tour. Après un travail opiniâtre de plusieurs années il est parvenu à construire lui-même des tours propres à tourner des Tabatieres d'or & d'écaille quarrées tout d'une piece; il donne avis encore qu'il a établi des tours propres à tourner la vaisselle d'argent à contours, quarrée, octogonne, ovale, & de quelque contour qu'elle soit & il est le seul qui ait le secret d'ouvrager la vaisselle comme seroit une tabatiere d'or tournée tout d'une piece sans qu'il y entre aucune soudure, les moulures ou autres façons étant prises sur piece. Le Public

trouvera dans cette nouvelle invention un avantage considerable, la vaisselle étant prise poids pour poids lorsqu'on la changera, au lieu que dans celle où les moulures sont soudées, il se trouve 40 à 50 sols de perte par marcs.

A V I S.

N O U S faisons de très sinceres remerciemens à ceux qui ont la complaisance de nous envoyer des Mémoires sur les Fêtes, qui ont été données soit à Paris, soit en Province, mais nous prions ceux qui ne verroient point paroître les Descriptions qu'ils envoient, de ne nous en pas sçavoir mauvais gré, ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes qui négligent de nous envoyer ces détails assés-tôt. Ces sortes de choses doivent sur-tout avoir le mérite de la nouveauté ; souvent nous recevons des Mémoires deux mois après que l'évenement est passé, & nous avons le double regret, & de ne pouvoir employer des matériaux qui auroient été d'un grand prix, & de ne pouvoir contenter des personnes à qui nous sommes très obligés du soin qu'elles prennent. C'est par cette même raison que nous donnons ce second volume de Février quinze

181. MERCURE DE FRANCE.

jours plus tard que nous n'aurions fait , si nous avions eû plutôt tous les Mémoires nécessaires. Nous prions ceux qui à l'avenir nous enverront de ces Descriptions de le faire plus diligemment ; c'est l'intérêt du Public qui nous fait parler.

Le Samedi 13 Mars Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine honorèrent de leur visite la Maison Royale de Saint Cyr. Les Demoiselles qu'on y élève avec tant de soin célébrèrent ce moment par un spectacle qui ne dura que 20 minutes. C'est un compliment en action, un Drame mêlé de déclamation & de chant , qui rassemble les éloges du Roi , de la Reine , du Roi d'Espagne , de l'immortel fondateur de Saint Cyr , de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine. Cette Princesse parut également touchée de l'ouvrage & de la représentation. Monseigneur le Dauphin lui présenta l'Auteur qui fut comblé de louange.

Le soir même M. Roy alla faire hommage de cet Idille , & de son succès à la Reine , & le lendemain au Roi , étant présenté par M. le Maréchal de Noailles qui s'intéresse puissamment à tout ce qui regarde S. Cyr.

Le Mardi il eut l'honneur de lire à la Reine le dernier des trois Ballets qu'il avoit pré-

F E V R I E R. 1745. 183

parés pour le mariage de Monseigneur le Dauphin. Il avoit eu précédemment l'honneur de lire à S. M. les deux ptemiers. Elle lui en témoigna une entiere satisfaction. Ces trois pieces sont la *Felicité*, l'*Année Galante* & les quatre *Parties du Monde*. Elles sont mises en musique, la premiere par M. Rebel & Francœur, la seconde par M. Batistin, la troisiéme par M. Mion neveu du célèbre M. de la Lande.



L'IDILLE de saint Cyr.

S C E N E P R E M I E R E.

A G L A E

C E Spectacle pompeux, qu'un songe m'a tracé,
M'occupe, me plaît m'inquiète :
Les plaisirs que permet cette sainte retraite,
Les devoirs assidus ne l'ont point effacé.

S C E N E D E U X I E M E.

E U P H R A S I E, A G L A E

E U P H R A S I E.

J E vous vois rêveuse & distraite,
Je craignois presque d'approcher.

184 MERCURE DE FARNCE.

A G L A E'

Nous nous sommes promis une amitié parfaite ;
Et c'est vous que mon cœur choisit pour s'épan-
cher.

E U H P R A S I E.

J'aime à voir qu'à mes sœurs votre choix me pré-
fere.

A G L A E'

La sagesse chés vous a devancé les ans ,
Et vous pourriez m'aider à percer un mystère ,
Car c'en est un sans doute ; une erreur de mes-
sens ;

Une illusion passagere
Me pourroit-elle être aussi chere ?

La nuit & le sommeil me versaient leurs pavots ;
Mon ame respiroit cet innocent repos ,
Que nous prépare un jour passé dans la priere :
De subites splendeurs ont ouvert ma paupiere :
Du côté du midi se leve dans les Cieux ,
Se fixe une Etoile nouvelle ;

Sa lumiere éclatante attire tous les yeux ;
Tous les Astres se sont abaissés devant elle.

Le soleil même , au lieu de l'éclipser ,
Ainsi qu'à son retour il efface l'aurore ,

Se plaçoit à lui dispenser
Ses rayons les plus chers pour l'embellir encore.

F E V R I E R 1745. 185

E U P H R A S I E.

Votre récit fait couler dans mon cœur
Avec l'étonnement une douceur secrète.

A G L A E'.

Mais qu'en augurez-vous ?

E U P H R A S I E.

Des decrets du Seigneur
Foible mortelle , hélas ! puis-je être l'interprete ?

A G L A E'

Sous le voile d'un songe autrefois l'Eternel ,
Des grands événemens enveloppoit l'Histoire
C'est ainsi qu'à Joseph il annonça la gloire ;
Et l'espérance d'Israël.

E U P H R A S I E.

Il fuit l'œil curieux & la bouche profane ,
Et souvent de l'enfance il anime l'organe.

La nuit changée en jour , le Ciel paré de feux ;

L'Astre qui regne sur eux ,

Qui de la Toute - puissance

Est le Trône lumineux ,

Cette Etoile ajoutée à la magnificence

De ce Palais radieux ,

Tout semble présager quelque douce influence

Que la terre attend des Cieux.

A G L A E'

Sans doute , & le Très - Haut lui - même vous
inspire,

86 MERCURE DE FRANCE

A-t-il jamais sur cet Empire
Versé plus de faveurs que dans ces derniers tems ?
C'est peu de nos exploits rapides & constans ,
(A plus d'un Règne ils auroient pu suffire)
Ce jeune Conquérant , au moment qu'on l'admire ,
Il mouroit ; de ses jours la trame se déchire ;
L'art pour la renouer prend des soins impuissans ,
Il falloit un miracle : aux peuples gémissans
Dieu l'accorde ; L O U I S respire.
S'il reste d'autres vœux à faire encor pour lui ,
Le Ciel à les remplir se prépare aujourd'hui.

CH Œ U R S *derrière la Scène.*

Ô jour heureux ! ô jour de mémoire immortelle !

Venez , venez troupe fidelle :

Portiques sacrés , ouvrez-vous.

A G L A E.

Ces transports , ces concerts si doux ,

Nous annoncent-ils notre Reine ?

Sa présence est toujours une fête pour nous.

SCENE TROISIEME.

AGLAE , EUPHRASIE , MELANIE

E U D O X E.

M E L A N I E.

Cest un nouveau triomphe , & ce jour nous
amène

Un autre objet d'amour , un trésor précieux
 Dont le Tage enrichit la Seine ,
 Et cet asyle est l'humble Scene ,
 Qui pour tout appareil lui présente nos vœux.

A G L A E'

De ton peuple , grand Dieu , tu couronnes le zèle ;
 Le Fils d'un Roi selon ton cœur ,
 L'espoir du nom François , l'appui de sa grandeur
 A donc reçu de ta main paternelle
 La vertu sous les traits d'une jeune Mortelle ?

E U P H R A S I E.

Oui , c'est vous qu'annonçoit un songe si flatteur ,
 Nœuds qu'a formés le sang , nœuds que le Ciel
 resserre ,

Source éternelle du bonheur
 Des deux plus grands Rois de la terre.

A G L A E'.

De la France & du siècle elle fera l'honneur.

M E' L A N I E.

Les fleuves & les mers ont vû sur leurs rivages
 Tous les peuples voler au-devant de ses pas :

Elle-même nous tend les bras ;
 Elle vient au-devant de nos tendres hommages,

A G L A E'

Ah ! puisse-t-elle y trouver quelque appas ?

E U D O X E.

A ses regards serions nous étrangères ?

288 MERCURE DE FRANCE.

Le Trône qui fut son berceau
Est scellé du sang de nos peres ;
Et des François & des Iberes
Les lauriers de PHILIPPE ont couvert le tom-
beau.

EUPHRASIE.

N'est-ce pas le dernier & le plus mémorable
De ses augustes aïeux ,
Dont la main triomphante a consacré ces lieux ,
Et de tous nos devoirs tracé l'ordre immuable ?
Pour vous , famille innombrable ,
D'un pere il avoit les yeux ;
C'est aux yeux de sa fille un titre favorable.
Une troupe nouvelle arrive en ce séjour.
Ce jardin dont nos mains ont hâté la culture ;
Prete à mes sœurs l'innocente parure
Que leur permet un si beau jour.

SCENE QUATRIEME.

AGLAE', EUPHRASIE, MELANIE,
EUDOXE, SIDONIE, LES CHŒURS.

CHŒURS.

Goutez , Princesse adorable ,
Goutez les transports de nos cœurs.

EUDOXE & SIDONIE *chanteur.*

A vos piés nous semons des fleurs :
Leurs naissantes couleurs

F E V R I E R 1745. 189

Rendent votre printems , & sa candeur aimable,

C H Œ U R,

Goutez , &c,

S I D O N I E , *en présentant une couronne de lys &
de grenades , qui a servi au Tabernacle,*

Ces fleurs de l'Arche sainte ont formé la couronne ,

Ornement consacré par l'Epoux immortel.

Ce tribut de la terre a monté sur l'Autel ,

Où des Anges tremblants la troupe l'environne ,

Où lui-même à l'Epouse & s'unit & se donne.

A G L A E'.

Elle a prêté l'oreille à nos tendres accens.

Nous n'avons point signalé notre zèle

Par un profane encens.

Retournons dans le Temple offrir des vœux pour
Elle.

C H Œ U R *chantant.*

Ciel , ô Ciel , sur ses jours versez tous vos bien-
faits,

E U D O X E *chante.*

Que le Pere & l'Epoux la couvrent de leur gloire!

E U D O X E & S I D O N I E *chantent.*

Que le plus tendre amour prévienne ses souhaits!

190 **MERCURE DE FRANCE.**

EUDOXE *chante.*

Qu'elle dorme au sein de la Paix !

SIDONIE *chante.*

Qu'elle s'éveille au bruit de la Victoire !

CH Œ U R.

Ciel , ô Ciel , sur ses jours versez tous vos bienfaits.

EUDOXE *chante.*

Qu'une postérité nombreuse & florissante
Des deux Peuples unis puisse remplir l'attente !

SIDONIE *chante.*

Eternisez un sang si glorieux
Dont vous avez placé la source dans les Cieux.

CH Œ U R S.

Tous nos momens sont pour vous des hommages :
Grand Dieu répondez à nos voix ,
Triomphez, souverain des Rois ,
Dans vos plus brillantes images.

ROI, *Chevalier de
l'Ordre de S. Michel,*



SONGE à *Mademoiselle Gaussin.*

AU milieu des vapeurs où le sommeil nous plonge,

Cette nuit dans l'erreur d'un songe ,
 J'ai crû voir un Arrêt du conseil des amours.
 Par cet Arrêt rempli d'extravagance ,
 La plus belle femme de France
 Devoit voir terminer ses jours ,
 Si par un genereux secours
 Un tendre Amant épris du plus beau zèle
 Ne cherchoit à mourir pour elle.

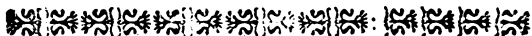
A cette fatale nouvelle ,
 Voilà d'abord le peuple féminin
 Dans la peine la plus cruelle ;
 Chaque femme appréhende un funeste destin ,
 La plus laide tremble pour elle ,
 Et se trouvant la plus riche en appas ,
 Croit voir dans son miroir l'Arrêt de son trépas .

Seule dans ce moment de la commune crainte ,
 Adorable Gaussin , vous n'étiez point atteinte.
 Vous ignoriez cette rare beauté
 Qui devoit vous causer mille frayeurs mortelles ,
 Ces attraits par qui les plus belles
 Pouvoient se croire en sûreté.

192 MERCURE DE FRANCE.

De douleur cependant mon ame étoit saisie ,
Et tandis qu'allarmé pour votre belle vie ,
Je cours pour la sauver aux dépens de mes jours ,
Mon reveil de ce songe a terminé le cours.

Par Mr. D. M.



A M. LÉCOMTE ET A MADAME
la Comtesse de Froulay ,

Le jour de la célébration de leur mariage.

HEureux Epoux, apprenez ce mystere ,
L'Hymen surpris de trouver aujourd'hui
L'Amour chés vous aussi sage que lui ,
Vient à son tour changer de caractère ,
Et pour vous seuls devenir chaque jour
Plus délicat & plus vif que l'Amour.

P. U. B. C. D. A. A. E. D. R.

NOUVELLES



NOUVELLES E T R A N G E R E S

P O L O G N E.

ON mande de Dresde du 7 de ce mois que le Roi de Pologne Electeur de Saxe en qualité de Vicaire de l'Empire dans le Pays du droit Saxon a envoyé dans tous les lieux dépendans de son Vicariat un Decret qui porte que la Bulle d'Or & les Constitutions Germaniques l'obligeant pendant la vacance du siege Impérial de prendre en main l'administration du Gouvernement de l'Empire dans toute l'étendue des Pays du Droit Saxon, il s'en charge pour la consolation & pour l'utilité des habitans de ces Pays, quelque difficiles & quelque onéreuses que soient les fonctions attachées à une pareille administration; que plus la conjoncture paroît dangereuse par la situation critique dans laquelle se trouvent les affaires, plus il est nécessaire de rétablir & d'affermir la tranquillité dans l'intérieur de l'Allemagne; qu'il exhorte les Souverains & les Régences des Etats qui relient de son Vicariat à conserver une parfaite union, & s'il survient entr'eux quelque différend, à les suspendre, ou dans les cas qui ne pourroient souffrir de délai, à en informer S. M. afin qu'elle puisse contribuer par ses bons offices à procurer un accommodement; qu'il leur recommande en même-tems de prendre les mesures convenables pour être en état si quelqu'un vouloit user de violence contre un autre, ou s'opposer à l'élection légitime d'un Roi des Romains, de contribuer au maintien de la

II. Vol.

I

paix & de la justice & à la conservation des Droits du Corps Germanique.

Le Marquis de Valory Envoyé extraordinaire du Roi de France auprès de S. M. Pr. arriva le 15 Fevrier à Dresde de Berlin pour exécuter de la part de S. M. T. C. une commission importante.

Ce Ministre a eu avec le Comte de Bruhl Ministre du Cabinet une longue conférence après laquelle il a dépêché un courier au Roi de Prusse.

Il a été décidé que le Roi feroit une augmentation dans ses troupes & que S. M. auroit sur pied 60000 hommes avant la fin du mois d'Avril. On prépare 3000 nouvelles tentes & un train d'artillerie beaucoup plus considérable que celui qui avoit été ordonné pour l'année dernière.

Le second Bataillon du Régiment des Gardes a reçu ordre de se tenir prêt à marcher & l'on a donné le même ordre à plusieurs des Régimens qui n'ont pas fait la dernière campagne.

A L L E M A G N E.

ON mande de Vienne du 30 Janvier dernier que l'armée du Roi de Prusse ayant pris ses quartiers d'hiver depuis que le Comte de Traun a abandonné la Silésie, ce General s'est approché des Frontieres de cette Province, & qu'il a établi son quartier general à Brinn.

L'échange des prisonniers qui devoient être rendus au Roi de France pour la Garnison de Fribourg a été réglé, & un détachement de Varadins commandé par le Lieutenant Colonel Leileberg a dû aller les chercher en Hongrie, d'où il devoit les conduire par la Carinthie & par le Tirol sur les frontieres du Brisgau.

On a appris de Bavière que l'Electeur avoit nommé

né pour les Ministres d'Etat & de Conference le Prince de Furstemberg, les Comtes de Konigsfeld & de Preysing, les Barons de Breithlohn & de d'U enrtch.

On a été informé par des lettres de Ratisbone que les troupes Françoises qui étoient dans le voisinage du Danube étant extrêmement resserrées du côté de Neustadt, le Comte de Ségur avoit pris la résolution de les étendre jusqu'au-delà de la riviere de Paar ; que pour cet effet il avoit fait avancer de ce côté le 27 Janvier dernier un Corps de 1800 hommes, qu'un autre Corps avoit marché en même tems vers Griesenfeldt afin d'être à portée de soutenir le premier ; que le 28 on avoit reçu avis que la garnison d'Ingolstadt faisoit des dispositions pour attaquer l'un de ces deux corps ; que le Baron de Berenklaui étoit effectivement sorti le lendemain d'Ingolstadt avec une partie de la garnison de cette Place & qu'il avoit passé le Danube à Liechtenau ; que d'abord les troupes Françoises qui avoient pris leurs quartiers sur les bords de la Paar, jugeant qu'elles étoient trop foibles pour résister au Baron de Berenklaui s'étoient retirées, mais qu'ayant été jointes par celles qui s'étoient avancées à Griesenfeldt, elles étoient retournées sur leurs pas ; qu'ayant trouvé à Reichershoffen les troupes du détachement du Baron de Berenklaui rassemblées, elles les avoient attaquées avec tant de valeur qu'elles les avoient contraintes de se replier sur la tête de leur pont à Liechtenau & de rentrer précipitamment dans Ingolstadt ; que le Baron de Berenklaui avoit abandonné sept piéces de campagne qui couvroient son front de bataille ; qu'on lui avoit fait 300 prisonniers & qu'il y avoit eû environ 500 hommes de tués de la part des troupes de la Reine de Hongrie.

On apprend de Hanover que le Chevalier de

Belle-Isle étoit à Stade depuis le 24 Janvier dernier , mais que le Maréchal son frere n'a pû y arriver que le 26 , parcequ'il a été indisposé.

Les Lettres de Munich portent que l'Empereur avant sa mort a déclaré l'Electeur de Baviere Major , & qu'il lui a recommandé de prendre les conseils de l'Impératrice & ceux des Comtes de Preysing , de Tettenbac & de Konigsfeld.

L'Impératrice & l'Electeur de Baviere sont au Château de Nimphenbourg & l'Electeur y travaille assidûment avec ses Ministres pour délibérer sur les résolutions qu'il convient de prendre.

On a appris de Bonn que l'Electeur de Cologne se disposoit à faire un voyage à Munich.

Des lettres de l'armée commandée par le Comte de Traun portent que ce General avoit toujours son quartier à Brinn & que l'extrême rigueur de la saison aussi bien que la nécessité de donner aux troupes le tems de se remettre des fatigues extraordinaires qu'elles ont essuyées l'ont obligé de suspendre toutes les opérations militaires.

B A V I E R E.

On mande de Munich du 18 de ce mois que M. de Klinggraff Ministre du Roi de Prusse a assuré l'Electeur que S. M. Pr étoit dans une ferme résolution de ne point se départir des engagemens qui subsistent entre cette Cour & celle de Berlin , & de soutenir de toutes ses forces les intérêts de la Maison de Baviere.

L'Electeur a fait déclarer par le Comte de Thering à tous les Ministres Etrangers qui resident à Munich , que son intention étoit de ne se prêter à aucun arrangement que de concert avec ses Puissances ses Alliées..

Ce Prince a nommé son Ambassadeur à la Diette pour l'élection d'un Empereur le Comte de Sintzheim ci-devant Ministre Plenipotentiaire de S. M. I. auprès de la République de Hollande, & il a ordonné au Baron de Raab d'aller résider à Manheim en qualité de son Ministre auprès de l'Electeur Palatin.

Les troupes de la Reine de Hongrie qui sont sur les bords de l'Inn ont recommencé les actes d'hostilité.

On a reçu avis de Reichershoffen poste situé à trois lieues d'Ingolstadt occupé par un Bataillon du Régiment Royal Suédois des troupes de France, qu'un corps de 4000 hommes de la garnison d'Ingolstadt avoit essayé de s'y reprendre ce poste, mais que le Bataillon qui le gardoit s'y étoit défendu avec tant de valeur, que le Comte de Sparre Colonel du Régiment Suédois avoit eu le tems de marcher au secours. Les ennemis à son approche se sont retirés après avoir fait une perte considérable. Le feu de six canons avec lesquels ils ont tiré à boulets rouges a causé beaucoup de dommage au Château de Reichershoffen & au Bourg qui en dépend.

HAMBOURG.

Suivant des avis reçus de Stockolm le Marquis de Lanmary Ambassadeur de S. M. T. C. a eu une audience particuliere du Roi de Suede dans laquelle il a donné part à ce Prince du mariage de Monseigneur le Dauphin avec l'Infante d'Espagne Marie-Therese.

PRUSSE.

On a appris de Berlin du 3 de ce mois que M. de la Mothe-Fouquet, Commandant de Glatz

198 MERCURE DE FRANCE.

à dépêché un courier au Roi de Prusse pour l'informer que la garnison Prussienne qui étoit à Habelchwerot avoit été obligée pendant quelque tems de demeurer presque continuellement sous les armes dans la crainte d'être surprise par quelques troupes de la Reine de Hongrie qui s'étoient approchées de ce poste , que 800 hommes d'Infanterie & 100 Hussards avoient été détachés sous les ordres des Lieutenans Colonels Canitz & Phuhl & du Major Hans Schultz pour aller attaquer ces troupes ; que ce Major après avoir enlevé les sentinelles qui étoient sur les avenues des deux Villages qu'elles occupoient , & avoir poussé les Gardes avancées des ennemis , avoit chargé avec les Hussards Prussiens quelques Compagnies de Cuirassiers & de Dragons qu'il avoit mises en fuite ; que pendant ce tems les Lieutenans Colonels Canitz & Phuhl à la tête de leur Infanterie avoient passé entre les deux Villages , & que les ennemis ayant craint qu'on ne leur coupât la retraite , avoient abandonné précipitamment ces postes ; qu'ils ont eu 35 hommes de tués ; qu'on leur a fait 47 prisonniers qui ont été conduits à Glatz & qu'on leur a enlevé 79 chevaux.

La nuit du 19 au 20 du mois de Janvier dernier un détachement de la garnison de Glatz fit une autre sortie dans laquelle il a taillé en pieces un détachement de Hussards ennemis qui étoit à Niederstein.

M. de Hautcharmoy qui commande à Brieg a mandé au Roi que le Lieutenant Colonel Loben que ce Major General a fait marcher avec quelques Compagnies du Regiment d'Infanterie de Saldern & du Régiment de Hussards de Soldan pour chasser les ennemis de Namslau , a exécuté cette entreprise avec toute la valeur & toute la prudence qu'on

pouvoit attendre de lui ; que le 15 il fit prendre les devants à 30 Fusiliers & à 30 Hussards avec ordre de tâcher de surprendre une des portes de Namslau , & qu'à la tête du reste de son détachement il fit un détour pour attaquer la garnison lorsqu'elle se retireroit ; que dès que cette garnison eut découvert le détachement Prussien elle ne s'occupa que du soin d'assurer sa retraite qu'elle fit avec beaucoup de confusion , & qu'elle ne put faire avec assez de promptitude pour éviter d'être jointe par le Lieutenant Colonel Loben qui fit sur elle un feu très vif d'artillerie & de mousqueterie , & qui a tué beaucoup de monde aux ennemis.

Quelques troupes de S. M. Pr. ont donné la chasse à 600 Insurgens que le Comte Palfy , qui n'étoit pas encore instruit que les Prussiens étoient maîtres de Namslau , y envoyoit pour recevoir les contributions d'argent & de fourage que les ennemis avoient exigées des habitans.

Le Prince d'Anhalt Dessau ayant chassé entièrement de Silesie les troupes de la Reine de Hongrie , a distribué des quartiers d'hyver à celles du Roi.

On a appris du 30 du mois dernier que le Prince Charles-de-Lorraine a fait un voyage à Brinn afin de délibérer avec le Comte de Traun sur les nouvelles mesures qu'il convenoit de prendre depuis que les troupes Prussiennes ont obligés celles de la Reine de Hongrie de se retirer entièrement de la Haute Silesie.

L'armée du Roi de Prusse ayant pris ses quartiers d'hyver depuis que le Comte de Traun a abandonné la Silesie , le Baron de Thungen s'est approché des frontieres de cette Province & il a établi son quartier general à Brinn.

On mande de Berlin du 9 de ce mois que le Roi a déclaré qu'il souhaitoit que l'élection d'un Roi des Romains se fit avec une entière liberté , & que S. M. paroît déterminée à n'accorder sa voix qu'à un Prince qui possède les titres prescrits par la Bulle d'Or , & par les loix fondamentales de l'Empire.

S. M. a appris par un courier qui lui a été dépêché par le Lieutenant General Nassau que les ennemis s'étant emparés une seconde fois de la ville de Ratibor & y ayant mis une garnison de 1000 Hussards & de 2000 Pandoures , ce Lieutenant Général qui avoit reçu ordre de S. M. de les chasser de ce poste se mit le 9 de ce mois en marche avec 7 Bataillons & 2 Régimens de Hussards. Il fut averti qu'un détachement de Hussards ennemis & de Pandoures occupoient le Village de Radun , & il surprit ce détachement dont 60 hommes furent tués , 50 faits prisonniers & le reste dispersé. Le Lieutenant General Nassau s'étant ensuite approché de Ratibor , il trouva les ennemis sortis de la Ville & en bataille devant le Fauxbourg. Ils attaquèrent son avantgarde qui les repoussa. Lorsque cette avantgarde composée de Cavalerie eut été jointe par l'Infanterie , les Prussiens attaquèrent l'ennemi avec tant de succès qu'ils le culbutèrent & l'obligèrent de se retirer précipitamment vers la Ville. Ils y entrèrent avec les fuyards dont 300 furent pris & un grand nombre taillés en pièces. Le reste se sauva hors de la Ville , & 50 de ceux qui étoient les plus avancés ayant rompu le pont derrière eux plus de 500 de ceux qui les suivoient se noyèrent dans l'Oder. Depuis cette action on en a ramené à Ratibor 300 autres qui étoient montés à des arbres pour ne pas périr, ou qui s'étoient sauvés dans les montagnes,

Le Roi reçut le 17 de ce mois le détail d'un second avantage remporté dans le Comté de Glatz sur l'armée de la Reine de Hongrie.

Le Lieutenant Général Lehwald à la tête du corps de troupes Prussiennes qu'il commande s'étant avancé le 9 vers les deux villages du Haut & Bas Johansdorff dans ce Comté, en chassa les ennemis qui les occupoient & quelques jours après il continua sa marche pour s'approcher d'un corps de troupes S. M. H. lequel consistoit en 10 bataillons & 15 escadrons sans y comprendre les Hussards & les Croates, & qui étoit sous les ordres du Général Wallis. Ce corps s'étoit rassemblé entre Landeck & Habelschwertz sur une hauteur près de Plomnitz, & sa position étoit très-avantageuse, non seulement par les hayes & les brossailles qui le couvroient, mais encore parce qu'on ne pouvoit le joindre sans passer un ruisseau dont les bords étoient fort escarpés. Ces obstacles n'ayant point empêché le Lieutenant général Lehwald de hasarder le passage du ruisseau, il attaqua les ennemis qui après avoir soutenu le combat pendant une heure & demie furent enfoncés & prirent la fuite. On leur a pris quatre pièces de canon & ils ont eu plus de 900 hommes de tués. Le nombre de leurs blessés est beaucoup plus grand, & celui des prisonniers auroit été très-considérable sans la précipitation avec laquelle ils se sont retirés.

Le Roi a appris depuis que ce corps de troupes s'étoit retiré à Mittelvalde, & que le Lieutenant général Lehwald se disposoit à aller encore y attaquer les ennemis.

E S P A G N E.

ON apprend de Madrid du 23 de ce mois que l'Intendant de Galice a mandé au Roi que le

202 MERCURE DE FRANCE.

31 du mois dernier l'Armateur Michel Roman étoit entré dans le Port de Bayona avec le Brigantin Anglois *la Grace* dont il s'est emparé à six lieues de Porto ; & qui étoit chargé de 2000 quintaux de moruë.

Don Joseph Bigot commandant le Corsaire *le Saint Pierre* a pris dans les environs du Cap de Finisterre le Vaisseau *la Tete Charmante* de la même nation , monté de 10 canons & de six pierriers, qui alloit de Londres à la Jamaïque , où il portoit une grande quantité d'ustenciles de cuivre, de fer & d'étain.

GENES ET ISLE DE CORSE.

ON apprend de la Bastie qu'une troupe de rebelles s'est emparée de San - Pegrino , & qu'après avoir taillé en pieces ou fait prisonniers tous les soldats qui y étoient en garnison, elle a tué un Barigel dont elle a envoyé la tête dans un sac à M. Giustiniani Commissaire général de la République de Gènes.

Les avis reçus de Port-Maurice portent que 400 hommes des troupes combinées de France & d'Espagne ayant contraint les habitans de Stellanello , Fief appartenant au Prince Doria de déposer leurs armes entre les mains du Podestat de Diano , un grand nombre de Payfans de la vallée d'Oneille s'étoient attroupés ; qu'ils étoient entrés à main armée dans Diano & qu'ils avoient rompu la porte du lieu où les armes de ces habitans avoient été enfermées , qu'ils les avoient enlevées & qu'ils avoient emmené lié & garotté celui à qui le Podestat en avoit confié la garde.

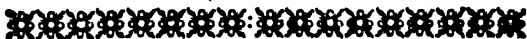
Plusieurs Bataillons Espagnols qui se sont avancés depuis à Alasio ont enfin réduit tous les Villages de la

vallée d'Oneille à la nécessité de se soumettre, & un détachement de ces troupes s'est saisi de la personne du Comte Guicciardi qui a beaucoup contribué à l'enlèvement des armes dont le Podestat de Diano étoit dépositaire.

GRANDE BRETAGNE.

On a appris de Londres du 29 du mois dernier que le Vaisseau le *Flamborough* de 20 canons qui croise sur la côte de la Caroline Méridionale s'étoit emparé d'un Bâtiment François de 120 tonneaux, de 24 canons & monté de 320 hommes, & qu'on avoit trouvé à bord 60000 Piaſtres & quelques caisses remplies de poudre d'Or.

L'Armateur le *Mars* de Darmouth qui avoit été pris par les François a été repris par le Vaisseau de guerre le *Capitaine* vers le 48^{me}. degré de Latitude.



ODE sur la vertu Chrétienne à la Reine.

T Elle que simple en sa parure ,
Négligeant les secours de l'art ,
La Bergers de la Nature
Emprunte des attraits sans fard ;
De même à la Vertu pour plaire
Il ne faut que son caractère ,
Son naturel fait sa beauté ;
Elle est soumise , sans bassesse ,

204 MERCURE DE FRANCE.

Compatissante sans foiblesse,
Noble dans sa simplicité.



Comme la source de tout vice ,
Elle évite l'oisiveté.
Sa langue ignorant l'artifice ,
A pour guide la vérité.
Severe sans être farouche ,
On n'entend point sa chaste bouche
Faire rougir la pureté :
Insensible aux biens de la vie ,
Jamais le démon de l'envie
Ne trouble sa tranquillité.



Par le mensonge & l'imposture
Veut - on ternir ses actions ?
Elle sçait pardonner l'injure ,
Et maîtriser ses passions.
Toujours égale , complaisante ,
Discrete , sincere , prudente ,
Resignée à l'adversité ,
Elle abhorre la tromperie ,
Elle est sourde à la flatterie ,
Humble dans la prospérité.



Placée au sein de l'opulence
Par les bontés du Créateur ,
Une fastueuse insolence ,
S'empare-t-elle de son cœur ?

Non, son ame reconnoissante
 Benit la main toute puissante
 Du Souverain Maître des Cieux ,
 Et lui consacrant ses richesses ,
 Par de charitables largesses
 Cherche à trouver grace à ses yeux.



Dans l'adversité la plus dure
 Une pieuse fermeté
 Lui fait supporter sans murmure
 Les tems de sa calamité ;
 En adorant la Providence ,
 Elle rend grace à sa clemence
 De vouloir la mortifier ,
 Et croit que le Seigneur n'octroye
 Une si salutaire voye ,
 Qu'à ceux qu'il veut sanctifier.



Contente sous une chaumiere
 Comme sous les plus beaux lambris ,
 Dans une fervente priere
 Au Ciel elle élève ses cris ;
 De cet unique nécessaire
 Elle fait son unique affaire ,
 Compte tout le reste pour rien ;
 Met en Dieu seul son assurance ,
 Et vit dans la sainte espérance
 De jouir du souverain bien.



Faux honneur des Grands de la Terre ,
 Vains Plaisirs des Voluptueux ;
 Valez-vous la paix salutaire
 Dont jouit un cœur vertueux ?
 Vos honneurs ne sont qu'un mensonge ,
 Vos plaisirs passent comme un songe ;
 On n'y trouve que vanité ,
 Mais la vertu toujours aimable
 A tous les biens est préférable ,
 Et fait notre félicité.



Vous qui brillant par la Couronne ,
 Moins que par votre Piété ,
 Au faste qui vous environne
 Opposez votre humilité :
 R E I N E , vous êtes le modele
 Sur lequel d'un pinceau fidele
 J'ai peint la Vertu trait pour trait ,
 Je n'ai point crû trop entreprendre ,
 Certain de ne m'y point méprendre ,
 En vous traçant votre Portrait.

Campan , Officier de la Reine.



M O R T S E T M A R I A G E S.

Christian-Adam Egon Prince du S. Empire & de la Tour, & Tasse, Comte de Valfassine, Baron d'Empden &c. Chevalier de l'Ordre de S. Hubert, Chambellan, Général Major & Colonel d'un Regiment de Dragons de S. M. I. mourut âgé de 37 ans, étant né en 1708.

Anne Jacques de Guédeville Ecuyer Seigneur, de Marival & autres lieux, âgé de 67 ans.

Nicolas de Lepinau, Ecuyer, âgé de 69 ans.

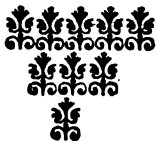
Le 1 Mars, Jean-Baptiste-François de Lamichaudiere, Conseiller du Roi en son grand Conseil où il fut reçu le 11 Septembre 1739, épousa en la Chapelle de l'Hôtel de Lamoignon rue pavée, Damoiselle Anne-Catherine Luthier de S. Martin, fille unique de Michel Guillaume Luthier, Sgr. de S. Martin, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, & de défunte Dame Marie-Catherine Moriau, morte au mois de Mars 1728.

M. de Lamichaudiere est fils aîné de défunt Jean-Baptiste de Lamichaudiere Sgr. dud^t lieu, & de Romene. Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes honoraire de son hôtel, Président honoraire au Grand Conseil, mort subitement le 29 anvier dernier dans la 56 année de son âge, & de Dame Louise de Rochereau de Hauteville, morte le 13 Fevrier 1731, avec laquelle il avoit été marié le 4 Mars 1716, duquel mariage il

208 MERCURE DE FRANCE.

reste encore un fils Pierre-Marie de Lamichaudiere, âgé de 21 ans, Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie.

La nuit du 10 au 11 Mars 1745 Marie-Yves des Marets Comte de Maillebois; successivement Colonel du Régiment Dauphin Infanterie, en 1734, Brigadier des armées du Roi le 20 Fevrier 1743, Maréchal de Camp le 2 Mai 1744, & Maître de la Garderobe du Roi, fils de Jean-Baptiste-François des Marets, Marquis de Maillebois, Baron de Châteauneuf &c. Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de Dame Marie-Emmanuel d'Alegre, fille d'Yves Marquis d'Alegre, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, épousa par contrat de mariage, dont la cérémonie fut faite la en Chapelle de l'Hôtel de l'Archevêque, de Cambray par M. de Montmorin de S. Herem Evêque Duc de Langres, Pair de France, Damoiselle Marie-Magdeleine-Catherine de Voyer de Paulmy d'Argenson, fille de René-Louis de Voyer de Paulmy Marquis d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères, Grand' Croix, Chancelier & Garde des Sceaux honoraire de l'Ordre Militaire de S. Louis, & de Dame Marie-Magdeleine-Françoise de Meilhend.





ARRESTS NOTABLES.

D E C L A R A T I O N du Roi concernant les Maisons Religieuses, donnée à Versailles le 10 Février 1742, Registrée en Parlement.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, qui prescrit les formalités à observer pour parvenir à la liquidation des droits dûs sur les bois & charbons qui passeront en franchise par la ville de Nancie pour le compte de Sa Majesté, du 10 Juillet 1744.

AUTRE & Lettres Patentes sur icelui du 14 Août, Registré en la Cour des Aides, portant Règlement pour empêcher les abus & fraudes sur les marchandises du commerce des Isles qui jouissent du bénéfice de restitution des droits lorsqu'elles sont portées à l'étranger, & sur celles qui jouissent de la faculté du transit dans le Royaume.

AUTRE & Lettres Patentes sur icelui du 21, registrées en la Cour des Aides, qui fixent à sept sols du cent pesant les droits d'entrée des cinq grosses fermes sur les verres à vitres venant des Verreries de Franche-Comté.

ORDONNANCE du Roi du premier Septembre pour conserver l'Etat Major du Regiment des Gardes de Lorraine, supprimer celui du Regiment du Perche, faire passer le Drapeau blanc à la Compagnie Colonelle de ce Regiment, qui gardera seule ce titre, & régler le rang des autres Compagnies.

210 MERCURE DE FRANCE.

ARRESTS de la Cour des Monnoyes des 12 Septembre & 28 Novembre concernant la translation de domicile des Maîtres Orfèvres, & qui deffend d'en établir ailleurs que dans les Villes où sont établies les Jurandes & Communautés.

ARREST de la Chambre des Comptes du 15 Septembre, portant Règlement pour la publication des aveux & dénombrements présentés par les Vassaux du Roi.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi & Lettres Patentes sur icelui, donnés à Strasbourg le 6 Octobre Registrés en la Cour des Aides, qui fixent les Bureaux de sortie des Marchandises qui passent à l'étranger en exemption des droits des cinq grosses fermes.

ORDONNANCE du Roi du premier Novembre, portant Règlement pour le paiement des trouppes de S. M. pendant l'hiver prochain.

AUTRE du 4 portant défenses des Jeux de hasard aux Colonies.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi & Lettres Patentes sur icelui, portant que le droit de Consommation sera perçu sur les Nots & Langues de Merne, à raison de 27 sols du cent pesant, du 17 Novembre 1744, Registrés en la Cour des Aides.

ORDONNANCE du Roi du 10 portant Règlement sur les comptes de l'Infanterie Francoise du premier Novembre 1744 au dernier Avril 1745.

AUTRE du 30 portant Règlement sur les comptes de la Cavalerie Francoise, des Hussards & des Dragons du premier Novembre 1744 au dernier Avril 1745.

AUTRE du 21 Decembre pour fixer pendant l'année 1745 à la retenüe du pain de munition 24 deniers la ration dans les Places des frontieres de Flandre & d'Allemagne.

ARREST du Conseil des 7 Août & 24 Decembre portant Reglement sur le fait des Marchandises provenant des prises faites en Mer sur les ennemis de l'Etat.

ORDONNANCE du Roi pour augmenter de cent hommes le Régiment d'Arquebusiers de Grassin, & y entretenir quelques Officiers de plus, du 25 Decembre 1744.

LETTRES Patentes du Roi du 29 qui nomment des Commissaires du Conseil pour passer les Contrats des Rentes viageres & de rente créée par Edit du mois de Novembre dernier.

ARREST du Conseil du 31 concernant la taxe des Lettres de Chancellerie.

ORDONNANCE du Roi portant création & établissement d'un septieme Sous-Aide-major dans le Regiment des Gardes françoises, & d'un second Sous-Lieutenant dans les trente compagnies de Fusiliers de ce Regiment, du 12 Janvier 1745.

AUTRE du 1745 portant augmentation dans chacune des douze Compagnies du Regiment des Gardes Suisses.

ARREST du Conseil du 26 qui proroge pour un an, à compter du premier Janvier 1745 jusqu'au premier Janvier 1746 l'exemption de droits sur les Bestiaux venant de l'étranger, ordonnée par celui du 3 Decembre 1743.

212 MERCURE DE FRANCE.

EDIT du Roi donné à Versailles au mois de Février, Registré en Parlement, portant création de Rentes viagères en tontine.

AUTRE donné au même mois, Registré en Parlement, portant établissement de Marques sur les ouvrages de Cuivre.

AUTRE du même mois, Registré en Parlement, qui ordonne que les Grands Maîtres des Eaux & Forêts seront reçus au rachat de l'Annuel, & les Officiers des Eaux & Forêts à celui du Prêt & de l'annuel, & création d'un Trésorier Payeur & d'un Contrôleur des 14 deniers pour livre du prix des adjudications des Bois.

AUTRE du même mois, Registré en Parlement, qui accorde aux Officiers des élections & des Greniers de Sel la survivance de leurs Offices.

ARREST du Conseil du 8 Février portant confirmation des opérations des deux Loteries Royales des mois de Janvier & Février 1743, & règlement des comptes qui doivent être rendus par les Notaires.

AUTRE du même jour pour la rectification des noms dans les Classes des Tontines des deux Loteries Royales des mois de Janvier & Février 1743.

DECLARATION du Roi donnée à Versailles le 16, Registré en Parlement, qui ordonne le rétablissement du droit d'un sol fix deniers sur chaque Jan de Cartes.

T A B L E.

D emande de l'Infante Marie Therese par l'E-	
vêque de Rennes.	page 4
Discours de ce Prélat au Roi d'Espagne.	8
A la Reine d'Espagne.	11
A l'Infante Marie Therese.	13
A l'Infante Marie Antoinette.	14
Cérémonie de la signature du Contrat de Maria-	
ge	16
Cérémonie du Mariage.	19
Départ de Madame la Dauphine.	21
Arrivée de cette Princesse à Fontarabie.	25
Mise de Madame la Dauphine entre les mains	
du Duc de Lauragais.	29
Honneurs rendus à cette Princesse à Bayonne.	31
Arrivée de Madame la Dauphine à Bordeaux.	32
Fêtes de Bordeaux.	34
Fêtes de Blois.	78
Arrivée de Madame la Dauphine à Toury.	79
Le Roi & Monseigneur le Dauphin vont au-devant	
de cette Princesse.	<i>Ibid</i>
Arrivée de Madame la Dauphine à Versailles.	81
Cérémonie du Mariage de Monseigneur le Dau-	
phin & de Madame la Dauphine.	83
Fêtes de Versailles.	85
Fêtes de Paris.	114
Fêtes de Bourges.	132
Sonnet Italien sur le départ de Madame la Dauphi-	
ne de Bordeaux.	134
Fêtes de Lorraine.	135
Harangues des six Corps des Marchands à Monsei-	
gneur le Dauphin & Madame la Dauphine.	144

Ode sur le Mariage de ce Prince & de cette Princeſſe	1
Autre à la louange du Roi.	152
LA RENOMMÉE , Divertiſſement compoſé impromptu ſur le Mariage de Monſieur le Dauphin & de Madame la Dauphine.	161
Epître au Roi.	165
Logogryphes & Enigmes.	170
NOUVELLES LITTERAIRES , des beaux Arts &c.	175
Hiftoire du regne de Charlemagne , & nouvelle traduction des Eſſais de Litterature & de Mo- rale.	181
Avis.	1
L'Idille de Saint Cyr.	
Songe à Mademoiſelle Gauſſin.	
Vers à M. le Comte & Madame la Comteſſe Froulay.	188
Nouvelles Etrangères , Pologne.	193
Allemagne.	194
Bavière.	195
Hambourg , Pruſſe.	197
Eſpagne.	201
Genes & Iſle de Corſe.	202
Grande Bretagne.	203
Ode à la Reine.	<i>Ibid.</i>
Morts & Mariages.	207
Arrêts Notables.	209

OCI 13 1936



OCT 13 1936



Digitized by Google

OCT 13 1936



OCT 13 1936







